This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600031500F

RIVALITÉ

DE

FRANÇOIS Ier

ET DE CHARLES-QUINT

II

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères. 19.

RIVALITÉ

DE

FRANÇOIS Ier

ET DE

CHARLES-QUINT

PAR M. MIGNET

de l'Académie française
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

II

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS

1875

Tous droits réservés.

237 e 379.

RIVALITÉ

DE

FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT.

CHAPITRE VII.

SIÉGE ET BATAILLE DE PAVIE.
PRISE DE FRANÇOIS Ier.

François Ier passe de nouveau les Alpes. — Il pénètre sans difficulté en Lombardie et se rend maître de Milan que les impériaux, dans leur retraite précipitée, n'ont pas songé à défendre. — Il se porte avec son armée devant Pavie, où s'était enfermé Antonio de Leiva à la tête d'un corps considérable de lansquenets et d'Espagnols. — Siége régulier de cette ville et diverses tentatives pour la prendre de vive force. — Le siége traîne en longueur et se change en blocus. — Intervention de Clément VII, qui, après avoir proposé en vain un arrangement entre les deux princes, s'allie secrètement avec François Ier et les Vénitiens. — Corps de diversion envoyé par François Ier, sous le duc d'Albany, vers le royaume de Naples. — Alarme du vice-roi Lannoy, qui conseille à Charles-Quint de céder le Milanais à François Ier pour conserver le royaume de Naples. — Refus de Charles-Quint. — L'armée impériale, que sa retraite de Provence avait fort affaiblie, est renforcée par des troupes allemandes que lui amène surtout le duc Charles de Bourbon. — Elle s'avance alors résolûment contre l'armée française qui serrait de près la ville depuis longtemps bloquée et prête à succomber. — Grande bataille dans le parc de Pavie; défaite et prise de François Ier.

I.

François Ier, au moment où sa situation était des plus dangereuses, et où, après la défaite de son armée d'Italie, la plus méridionale des provinces de son royaume allait être envahie, avait chargé un camérier de Clément VII, qui traversait la France en revenant d'Espagne, de dire au pape qu'à la tête de trente mille hommes il passerait en personne les Alpes à l'automne. « Si je ne le fais pas, avait-il ajouté, je permets à Sa Sainteté de ne plus me croire, et de ne m'estimer ni comme un roi, ni comme un chrétien (1). » Il put exécuter, au mois d'octobre, ce projet qui semblait si chimérique lorsqu'il l'annonçait au mois de juin, et tenter encore une fois la conquête de la haute Italie. D'Aix, où il était resté quatre jours, il se dirigea en toute hâte vers les Alpes. Il remonta la vallée de la Durance par Manosque, Sisteron, Chorges, Briançon, impatient de déboucher dans la plaine de Piémont, où il voulait précéder l'ennemi. En se retrouvant dans ces montagnes, qu'il avait traversées au début de son règne pour descendre en Lombardie et gagner la bataille de Marignan, il était transporté d'espérance et de joie. On montrait moins d'ardeur et de

(1) C'est ce qu'écrivit de Rome l'évêque de Bath au cardinal Wolsey, d'après le récit du camérier Bernardino de la Barba. — Lettre du 12 juillet 1521, *State papers*, t. VI, p. 322.

confiance autour de lui. Ses capitaines les plus expérimentés trouvaient la saison trop avancée et n'étaient pas d'avis d'entreprendre une campagne d'hiver. Ils commençaient d'ailleurs à redouter l'Italie comme l'écueil permanent des armes françaises, et à n'y voir qu'un tombeau où ils allaient tour à tour s'engloutir.

Mais François Ier n'admit ni objection ni retard. Il était bien décidé à réparer l'affront de l'invasion, à laquelle venait d'être exposé son royaume, par l'éclat d'une conquête qu'il croyait indubitable, et qu'il supposait devoir être définitive. Afin d'animer les siens de ses sentiments belliqueux, il leur exposa vivement la nécessité et l'utilité de cette expédition : « Soldats et amis, leur dit-il, puisque la fortune nous a conduits en ce lieu, secondons ses volontés par une honnête résolution. Que la hauteur de ces grandes montagnes ne vous effraye ni rebute ! Je vous assure sur ma foi que, si nous sommes les premiers en Italie, la guerre est terminée sans combat. Courage donc. Sachons nous commander par vertu, oublions plaisirs et maisons, et au prix d'un peu de fatigue affermissons à jamais le repos de la France (1). »

Il mena rapidement son armée et son artillerie jusqu'au sommet des Alpes, sans se laisser arrêter par la difficulté des lieux et sans rencontrer les

(1) Textuellement tiré de l'*Epistre du roy traitant de son partement de France en Italie et de sa prise devant Pavie*, dans *Captivité du roi François Ier*, p. 117.

obstacles ordinaires de la saison. Le temps semblait le favoriser. Les pluies n'étaient pas encore tombées dans les vallées, et les neiges n'avaient pas couvert les flancs des montagnes, dont les cimes seules étaient blanchies par les glaciers éternels. Les rivières étaient guéables et les passages libres. François Ier les franchit heureusement. Il arriva avec ses troupes à Verceil le jour même où l'armée impériale, partie de Finale, avait traversé les Alpes maritimes en se portant à Alba, comme pour défendre l'accès du Piémont. Réduite en nombre, épuisée de fatigue, ayant laissé une partie de ses bagages et de son artillerie dans les âpres chemins qu'elle avait parcourus et où elle avait été poursuivie, découragée par la mauvaise issue d'une entreprise avortée, cette armée était hors d'état d'empêcher l'invasion de la Lombardie, après avoir échoué elle-même dans l'invasion de la France. Demeuré à Asti, sur les revers italiens des montagnes, avec une partie des fantassins et des hommes d'armes qu'avait si instamment réclamés et si vainement attendus le duc de Bourbon pendant qu'il était devant Marseille, le vice-roi de Naples, Lannoy, avait espéré néanmoins qu'en les réunissant aux débris de l'armée impériale qui revenait de Provence, il pourrait arrêter la marche des Français et empêcher leur entrée dans le Milanais (1); mais il perdit cette espérance lorsque, s'étant replié d'Asti à Alba, il eut

(1) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 19 octobre 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

conféré avec le marquis de Pescara et le duc de Bourbon. Il vit bien que des troupes affaiblies et découragées étaient dans l'impossibilité de s'opposer à une armée fraîche, nombreuse, puissante, que commandait un roi valeureux et entreprenant.

Les chefs impériaux renoncèrent même à garder la ligne du Tessin. Ils comprirent qu'ils devaient se borner à occuper les points qui pouvaient être défendus, afin de ne pas livrer la totalité du duché de Milan. Ils résolurent de conserver Alexandrie sur le Tanaro, où ils laissèrent deux mille hommes, Como sur le lac de ce nom, Pavie sur le Tessin, Lodi et Pizzighettone sur l'Adda, enfin Crémone sur le Pô. Ils essayèrent même de tenir dans Milan, dont la forte citadelle restait entre leurs mains. En un jour, Pescara fit plus de trente milles, et alla, par Voghera, jeter une garnison de cinq mille Allemands, cinq cents Espagnols et trois cents hommes d'armes dans Pavie. La défense de cette ville, la seconde du duché, fut confiée à Antonio de Leiva, soldat de fortune formé dans les guerres d'Italie, que désignaient à un commandement aussi important et aussi difficile la plus rare énergie et la vigilance la plus attentive. Le reste de l'armée remonta vers Milan avec l'espérance d'y entrer avant les Français, et de s'y soutenir en attendant l'arrivée de dix mille lansquenets (1), que le vice-roi fit lever en Allemagne.

(1) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 19 octobre 1524. — *Arch. imp et roy. de Vienne.*

Mais cette ville, dans laquelle dominait le parti de l'indépendance italienne sincèrement dévoué à un chef national, comme Francesco Sforza, venait d'être ravagée par la peste; elle avait perdu une partie de ses habitants, et, ouverte sur plusieurs points, elle n'avait pas le moyen de se défendre. Sur le conseil même de Girolamo Morone, ministre du duc, elle s'était décidée à ouvrir ses portes à François Ier et à prévenir sa ruine par sa soumission. Une députation avait porté les clefs de la ville au roi, qui était arrivé dans le voisinage, à Abbiate-Grasso, après avoir franchi le Tessin. Néanmoins le lendemain le capitaine Alarcon, à la tête de deux cents chevaux, ayant pénétré dans Milan, y annonça la venue du duc de Bourbon, du vice-roi de Naples et du marquis de Pescara, qui approchaient avec le reste des troupes. Ils y entrèrent en effet au milieu des transports de joie des Milanais qui, revenus à leurs sentiments naturels, crièrent : Vive le duc ! vive l'empire !

Déjà trois cents hommes d'armes et six mille hommes de pied détachés de l'armée française s'avançaient, sous Théodore Trivulzi, pour occuper Milan. Craignant que ce corps insuffisant ne fût repoussé par les impériaux, qui s'étaient introduits dans la ville, François Ier se mit en marche pendant la nuit avec toute l'armée, afin de le soutenir et de se rendre maître de Milan de vive force (1); mais

(1) *Prise de Milan,* récit publié le 28 octobre 1524 par la régente à

les impériaux ne l'y attendirent point. Ayant promptement vu que la ville était trop dépeuplée et dans un trop pauvre état de défense pour qu'il fût prudent de s'y renfermer, Bourbon, Lannoy et Pescara aimèrent mieux la livrer sans combat que la faire prendre après avoir essuyé une défaite ; ils en sortirent donc par la porte de Como et par la porte de Rome, au moment où les Français y entraient par la porte de Verceil. Ils se retirèrent vers Lodi et allèrent s'établir sur l'Adda.

François Ier prit possession de Milan, dont il confia la garde au seigneur de La Trémoïlle, qu'il y laissa avec trois cents hommes d'armes et huit mille hommes de pied. La supériorité de ses forces était si grande, qu'on le croyait prêt à redevenir le dominateur de l'Italie. En agissant vite, en portant à ses ennemis dispersés des coups sûrs en même temps que rapides, il pouvait s'emparer du Milanais et envahir ensuite le royaume de Naples. Les généraux de l'empereur ne semblaient point en mesure de s'y opposer. L'armée qui avait fait en 1523 et en 1524 la double campagne de Lombardie et de Provence, qui avait battu Bonnivet et assiégé Marseille, était fondue; les débris en étaient disséminées dans quelques places. On regardait les impériaux comme réduits à une complète impuissance. On avait plaisamment affiché sur la statue de Pasquin à Rome : « Il s'est perdu une armée

Lyon, d'après les lettres qu'elle avait reçues du roi. — *Captivité*, etc., p. 31, 32, 33.

dans les montagnes de Gênes ; si quelqu'un sait ce qu'elle est devenue, qu'il vienne le dire! il lui sera donné une bonne récompense (1). » La plupart des États italiens, y compris le pape, la seigneurie de Florence, la république de Venise, étaient prêts à délaisser l'alliance de Charles-Quint.

Le roi de France suivrait-il les impériaux vers Lodi pour les empêcher d'y attendre des renforts et de se refaire? S'il poursuivait le dernier noyau de l'armée impériale sur l'Adda, s'il en rejetait les restes dans les États vénitiens, les places qui tenaient encore pour Sforza et que gardaient les soldats de Charles-Quint, perdant l'espérance d'un prochain secours, pouvaient se rendre, et l'empereur, abandonné par les princes italiens, était réduit à faire la paix en cédant le duché de Milan afin de conserver le royaume de Naples. Cette marche vers Lodi fut conseillée à François Ier par plusieurs de ses capitaines (2); mais Bonnivet fut d'un avis différent. Malgré les revers qu'il avait essuyés naguère, il avait conservé la faveur de François Ier, qui avait toujours en lui la plus grande confiance. Il prétendit que la place de Lodi, successivement fortifiée par Francesco Sforza et par Federico da Bozzolo, et défendue par les troupes encore nombreuses de l'empereur, ne serait pas facile à em-

(1) *Relacion* de Juan de Oznayo sur toute la campagne et la bataille de Pavie. — *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 426.

(2) Du Bellay, t. XVII, p. 458, 459. — « L'amiral Bonnivet, dit-il, du conseil duquel le roy usoit plus que nul autre. » P. 456. — P. Jovius, *Vita Piscarii*, p. 368.

porter et qu'en l'attaquant on s'exposerait à échouer devant ses murailles. Il soutint qu'au contraire il serait aisé de s'emparer de Pavie ou de force ou par la défection des lansquenets, qu'on savait mal payés, qu'on disait mécontents, et sur lesquels Antonio de Leiva ne pouvait pas avoir beaucoup d'autorité. Selon lui, les Allemands réduits ou gagnés, il deviendrait impossible aux Espagnols, privés de leur grosse infanterie, de se maintenir dans le Milanais, et ils se retireraient en toute hâte au royaume de Naples. François Ier le crut et se transporta devant Pavie avec toute l'armée, espérant qu'après avoir battu ou séduit la garnison de six mille hommes qui était enfermée dans cette importante ville, il serait le maître du Milanais tout entier et pourrait même entreprendre l'invasion de Naples. En ce moment, Pescara mettait en état de défense Lodi, qu'il avait trouvé mal fortifié, sans vivres et sans munitions. Il craignait d'y être attaqué avant d'être en mesure de s'y soutenir. Aussi, en apprenant que le roi de France, au lieu de marcher sur l'Adda, était allé camper vers le bas Tessin, il dit avec une joie prévoyante et une confiance fondée : « Nous étions vaincus, avant peu nous serons vainqueurs (1). »

François Ier ne différa pas son attaque, s'il la dirigea du mauvais côté. Dès le 26 octobre, vingt jours après être parti d'Aix, il parut en vue de

(1) P. Jovius, *Vita Piscarii*, p. 368.

Pavie. Il l'investit aussitôt, en attendant la grosse artillerie dont il devait se servir pour battre ses murailles. Seconde ville du duché de Milan, Pavie avait été autrefois la capitale du royaume d'Italie. Attachée de tout temps à la cause de l'empire, elle s'était conservée gibeline avec une opiniâtre fidélité. Elle était grande et riche, couverte de monuments et d'églises, célèbre par son université comme par son histoire. Elle avait une vaste enceinte de murailles, garnies de tours, précédées de fossés, flanquées de bastions, défendues du côté qui faisait face à Milan par une citadelle, et l'on n'y pénétrait que par des portes fortifiées. Assise pour ainsi dire sur les bords du Tessin, elle voyait couler à l'ouest cette rapide rivière sortie du lac Majeur, qui, changeant de direction à une lieue de ses murailles, venait la baigner au sud et tombait un peu plus bas dans le Pô. Vers le point où il coulait au sud, le Tessin se divisait en deux bras, dont le principal longeait Pavie, et dont le moindre, le Gravelone, décrivait une courbe assez spacieuse. Entre leur séparation en avant de la ville et leur jonction au-dessous, ces deux bras formaient une île où se trouvait le faubourg Saint-Antoine, qu'unissait à Pavie un pont de pierre couvert d'une galerie et défendu par une tour. Au nord de la place, en face de la citadelle et du côté de Milan, s'étendait le parc de Mirabello, dont le nom même indiquait le site et l'agrément. Le parc de Mirabello, embrassant un espace d'environ dix mille carrés, entouré

d'une épaisse muraille qui le fermait des quatre côtés et dans laquelle étaient pratiquées des portes à pont-levis, descendait presque jusqu'à Pavie. C'était un magnifique lieu où les anciens ducs de Milan allaient demeurer dans la belle saison et prendre les plaisirs de la chasse. La résidence ducale de Mirabello était ornée comme un palais, fortifiée comme un château, et son vaste parc, rempli de bois, couvert de prairies, traversé de cours d'eau, et où se livra quatre mois après la bataille du 24 février, offrait une certaine variété d'aspects et divers accidents de terrain.

Pavie, qui avait au sud les deux bras du Tessin et au nord la citadelle confinant presque au parc de Mirabello, était moins bien protégée du côté de l'ouest, tourné vers Alexandrie. Le Tessin, avant de se courber et de diviser ses eaux, y coulait à une grande distance de son enceinte. Entre les rives du fleuve et ses murailles s'élevaient, en s'échelonnant, la belle abbaye de San-Lanfranco, l'église de San-Salvator entourée d'habitations, et le Borgaretto. L'armée francaise pouvait attaquer par là Pavie commodément et avec avantage, en ayant, il est vrai, le Tessin à dos, mais longtemps sans danger. Du côté de l'est, au-delà de la muraille du parc et des fortifications de la ville, s'étendaient des monticules et des vallons qu'occupaient les abbayes et les églises de San-Paolo, Santo-Spirito, San-Giacomo, San-Pietro-in-Verzolo, Sant' Appollinari, et descendaient à peu de distance les uns des autres

des cours d'eau plus ou moins profonds, tels que la Vernavola, l'Olona et le Lambro, qui couraient se jeter dans le Tessin ou dans le Pô.

La ville devant laquelle allait se décider le sort de l'Italie (1) était défendue par un capitaine déjà éprouvé, et que ses fortes qualités militaires réservaient à une plus haute fortune. Antonio de Leiva s'y était enfermé avec cinq mille lansquenets allemands, cinq cents arquebusiers espagnols, trois cents hommes d'armes et deux cents chevau-légers, que devaient seconder le zèle soutenu et le dévouement courageux des habitants de Pavie. Diligent et prévoyant, avisé en même temps qu'intrépide, il joignait à une vigilance que personne ne devait surprendre une fermeté que rien ne pouvait ébranler. Antonio de Leiva pourvut d'abord à la défense de la ville, releva les murailles là où des pierres en étaient tombées, rempara ce qui menaçait de fléchir, creusa des tranchées intérieures sur les points les plus menacés d'être battus en brèche et d'être ensuite emportés d'assaut. Il distribua les quartiers à ceux qui devaient les garder, et, après avoir réglé la subsistance comme la défense de la place, il se tint prêt à repousser l'attaque de l'armée française.

François Ier, gardant auprès de lui l'amiral Bon-

(1) Il y a une relation très-circonstanciée et très-exacte du siége de Pavie, par Tægius, médecin et chevalier. Elle a pour titre : *Francisci Tægii physici et equitis candida et vera narratio diræ ac cronicæ Papiæ obsidionis.* — Cette relation, fort rare, et dont je me suis beaucoup servi, est dans un volume de la bibliothèque Mazarine, sous le n° 17,512, et y forme le 5e traité de la p. 286 à 308.

nivet et le bâtard de Savoie, s'établit avec la plus grande partie des troupes vers l'abbaye de San-Lanfranco et l'église de San-Salvator, à l'ouest de Pavie. Le maréchal de la Palice se porta avec l'avant-garde, dont son ancienneté lui donnait le commandement, sur les hauteurs qui longeaient la ville du côté de l'est. Le duc d'Alençon et le grand écuyer San-Severino occupèrent le parc de Mirabello à la tête d'un corps considérable (1), et le maréchal de Montmorency, suivi de trois mille lansquenets, de deux mille Italiens, de mille Corses et de deux cents hommes d'armes, se logea de force dans l'île que formaient au sud les deux bras du Tessin. Après avoir pris la tour qui fermait l'entrée du pont de pierre conduisant de l'île dans Pavie, et en avoir fait pendre tous les défenseurs pour avoir *osé résister*, disait-il, *à une armée du roi dans un tel poulailler* (2), il se trouva en face de la ville. Antonio de Leiva ordonna aussitôt de rompre le pont de communication, et le maréchal de Montmorency, qu'il menaça de meurtrières représailles (3), se vit arrêté aux bords du Tessin. Les troupes françaises cernèrent alors la place de tous les côtés.

Dès qu'il eut reçu ses gros canons, François Ier

(1) D'après du Bellay, qui fit toute cette campagne et assista à la bataille de Pavie. — T. XVII, p. 459, 460. — Tægius, à la date du 28 octobre. — Carpesanus, *Commentarii suorum temporum*, dans Martenne, t. V, lib. x, § 13, f. 1390.

(2) Du Bellay, p. 460.

(3) Franciscus Tægius, à la date du 30 octobre.

ouvrit des tranchées pour approcher de la ville. Les batteries furent assises le 6 novembre, et le feu commença. Des pièces de fort calibre battirent la place dans la partie orientale, et d'autres de dimension encore plus grande tirèrent contre la partie occidentale. Après trois jours de feu non interrompu, les murailles écroulées offrirent des brèches suffisantes, et l'assaut fut décidé. François Ier espéra enlever Pavie par une vive attaque, opérée simultanément sur les deux points ouverts. Les troupes, que conduisait d'un côté le maréchal de la Palice, et qu'animait de l'autre la présence du roi, montèrent aux brèches : elles les escaladèrent en laissant sur la route beaucoup d'hommes abattus par les coups d'arquebuse des assiégés ; mais, arrivées au sommet, elles trouvèrent la résistance la plus vigoureuse et la plus opiniâtre. Antonio de Leiva avait habilement placé ses lansquenets et ses Espagnols sous le comte de Lodron pour faire face à l'attaque du maréchal de la Palice, et sous le comte de Hohenzollern pour soutenir celle qui s'exécutait du côté du roi. Il s'était transporté lui-même sur le point le plus menacé. Les assaillants, dont le feu de la place avait éclairci les rangs, furent reçus vers le haut des brèches à coups de pique. Après une heure d'impétueuse agression et de ferme résistance, ils se retirèrent, ayant perdu beaucoup de monde. François Ier voulut recommencer le lendemain. Il fit mettre à pied ses hommes d'armes, qui, couverts de leur cuirasse et formant

la tête de la colonne, devaient ouvrir la marche et forcer la brèche. Tout était prêt pour un second assaut, mais ayant appris que par-delà les murailles se trouvaient des tranchées profondes et bien flanquées, et que des arquebusiers étaient postés dans les maisons crénelées du voisinage, il renonça à une nouvelle attaque qui aurait été plus meurtrière sans être plus heureuse (1).

Ne pouvant pas pénétrer dans Pavie par les côtés trop bien défendus de l'est ou de l'ouest, François Ier espéra s'en rendre maître du côté du sud, où la ville, que protégeaient les eaux du Tessin, était beaucoup moins forte. Il fallait pour cela détourner le bras principal du fleuve, afin de rendre accessible l'abord méridional de la place et de s'y jeter, en partant de l'île qu'occupaient le maréchal de Montmorency et Federico da Bozzolo. C'était une œuvre des plus hasardeuses. François Ier la tenta. Au-dessus de Pavie, il fit creuser un autre lit au Tessin pour lui donner un autre cours (2). Pendant que les Français travaillaient à ouvrir au fleuve un nouveau passage et se disposaient à barrer l'ancien avec des arbres, des pierres et des terres, les assiégés ne furent pas sans crainte. Aussi Antonio

(1) Franciscus Tægius raconte cette double attaque à la date du 8 novembre. Voir aussi du Bellay, p. 460, 461. — Lannoy écrit à Charles-Quint le 25 novembre : « Le mardi ensuivant donna l'assaut en deux ou trois lieux là où il perdit beaucoup de gens. Toutes espies disent que les François y perdirent deux mille cinq cents hommes. » — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Du Bellay, p. 461, et Franciscus Tægius à la date du 20 novembre.

de Leiva, qui avait fait diligemment remparer les brèches de la ville, fortifia de son mieux la partie maintenant menacée et jusque-là trop dégarnie. Ces précautions toutefois ne furent pas nécessaires. D'abondantes pluies grossirent soudainement les eaux du Tessin, qui, devenu plus impétueux et rendu plus profond, emporta les machines des Français et détruisit leurs travaux. Il fallut renoncer à changer la direction du fleuve comme à donner l'assaut à la ville, que François Ier ne parvint pas mieux à surprendre par le sud qu'à enlever par l'est et par l'ouest.

Il s'obstina cependant à rester sous ses murailles, et il ne désespéra point de s'en rendre maître. A défaut de la force, il compta sur le temps, et il disposa tout pour réduire Pavie à capituler. Sans abandonner des attaques plus propres à fatiguer la garnison qu'à conduire dans la place, il changea le siége en blocus. Il se retrancha dans les positions qu'il occupait autour de Pavie, et il accrut son armée qui était déjà très-nombreuse. Il demanda aux cantons suisses des troupes de plus, il fit venir cinq mille Grisons, et prit à sa solde l'un des hommes de guerre les plus entreprenants, Jean de Médicis, chef des bandes noires italiennes. Jean de Médicis était un valeureux condottiere, ayant sous ses ordres trois mille soldats aguerris. Dans les campagnes précédentes, il avait utilement servi l'empereur, dont les généraux, soit négligence, soit défaut d'argent, ne l'avaient pas enrôlé cette

fois. Il passa du service de Charles-Quint au service de François Ier, qui ne l'établit pas loin de lui, au camp de Pavie.

Les diverses parties de ce camp communiquaient entre elles pour s'entendre et au besoin s'assister. Des ponts jetés sur le Tessin en dessus et en dessous de Pavie conduisaient de l'île, où était Montmorency, au quartier du roi à San-Lanfranco et à celui de la Palice à San-Giacomo. Par-delà le Tessin, l'armée, en relation avec le comté d'Asti et la Lomelline, recevait les vivres qui lui venaient des riches plaines du Piémont. Il y avait comme un immense marché et une foire perpétuelle dans le parc de Mirabello. Les troupes de François Ier avaient tout en abondance. Logées dans des églises et des abbayes, établies sous des tentes, occupant des huttes souterraines, livrées à un mouvement animé pendant le jour, éclairant la plaine de leurs feux durant la nuit, elles semblaient former une ville qui en ceignait circulairement une autre (1). Malgré les rigueurs d'une saison très-froide, elles attendaient patiemment que la place de Pavie, qui manqua bientôt de bois, de vivres, d'argent et de munitions, se rendît, faute de pouvoir payer les lansquenets, trouver à subsister et continuer à se défendre. Le roi ne doutait pas de l'avoir assez promptement à sa merci, et, pour mieux s'assurer

(1) Carpesanus, *Commentarii*, f. 1389, 1390. — P. Jovius, *Vita Piscarii*, lib. v.

la possession du Milanais, il avait donné l'ordre à sa flotte dans la Méditerranée, sur laquelle était Renzo da Ceri avec la garnison de Marseille, de se diriger vers le sud de l'Italie, afin de prendre part à une expédition qu'il préparait contre le royaume de Naples. Il comptait ainsi devenir bientôt le dominateur de la péninsule.

II.

Les Italiens le croyaient aussi. Ils regardaient François Ier comme prêt à ressaisir dans leur pays la prépondérance qu'il y avait exercée neuf années auparavant, après l'invasion de 1515 et la victoire de Marignan. Tous se tournaient vers lui avec les anciens empressements. Le duc de Ferrare lui prêtait cinquante mille écus et lui envoyait cinquante chariots chargés de poudre et de boulets (1). Les Vénitiens, qui avaient naguère quitté son alliance pour s'unir à Charles-Quint, sommés par le vice-roi de Naples de remplir les conditions de la ligue et de joindre leur armée aux troupes impériales, afin de soutenir en Lombardie le duc Francesco Sforza, à qui Charles-Quint envoyait l'investiture du duché de Milan, non-seulement ne se hâtaient pas de le faire, mais ils étaient en négociation avec Fran-

(1) Le reçu sur parchemin des 50,000 écus d'or à la date du 26 novembre, signé par le roi lui-même, est dans le mss. n° 8569, anc. fonds franç. de la Bibl. imp. f. 89 et 90. — Le reçu de la poudre et des boulets est à la date du 9 décembre. Ibid. — Le duc de Ferrare prêta encore 25,000 écus d'or le 8 février 1525. Reçu signé de François Ier. Ibid.

çois Ier (1). Le pape Clément VII leur en avait donné l'exemple. Ayant sous sa main tout le centre de la péninsule, disposant des États de l'Église comme souverain pontife, dirigeant la république de Florence comme chef de la maison de Médicis, Clément VII était recherché par les deux princes qui se disputaient l'Italie. Charles-Quint tâchait de le maintenir dans son alliance, François Ier n'oubliait rien pour l'amener à la sienne. Les tentatives qu'il avait faites, peu de temps après son élévation au pontificat, afin de rétablir entre eux un accord impossible, n'avaient eu aucun succès. Clément VII avait désapprouvé l'expédition de Provence. Avec une clairvoyance pénétrante, il avait prévu qu'elle échouerait, et il avait annoncé que l'invasion manquée de la France provoquerait une invasion nouvelle de l'Italie (2). Lorsque François Ier fut descendu dans les plaines de la Lombardie sans rencontrer devant lui d'autre obstacle que quelques villes où s'étaient retirés les restes de l'armée dissoute de l'empereur, Clément VII le considéra comme le maître certain du Milanais. Craignant sa puissance, il travailla à se concilier son amitié.

Il avait repris les négociations vainement entamées naguère pour rétablir la paix ou ménager une suspension d'armes entre les deux souverains. Au

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 19 novembre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre de l'évêque de Bath, écrite de Rome au cardinal Wolsey, le 12 juillet. — *State papers*, t. VI, p. 322.

lieu d'en charger cette fois l'archevêque de Capoue, qui était plus porté pour l'empereur que pour le roi de France, il confia cette mission au dataire Giovan Mattheo Giberto, qui, très-favorable à François Ier, avait contribué à le détacher lui-même de Charles-Quint. Giberto possédait depuis longtemps toute la confiance de Clément VII, et avait beaucoup de pouvoir sur son esprit. Il se rendit d'abord à Soncino, où se trouvait le vice-roi de Naples, un peu au-delà de l'Adda, dans la Lombardie vénitienne. Le vice-roi s'y occupait à refaire, tout près de Lodi, l'armée de l'empereur; il avait instamment pressé le souverain pontife de fournir le contingent auquel le Saint-Siége était tenu pour la défense de l'Italie. Le dataire Giovan Mattheo Giberto et le Florentin P. Vettori, envoyés alors au vice-roi par Clément VII, dirent à Lannoy que le pape, en sa qualité de pasteur suprême, devait s'employer à remettre d'accord les monarques chrétiens. Ils ajoutèrent que Clément VII, comme prince italien, redoutait la puissance du roi de France, dont l'armée, s'il se déclarait contre lui, après avoir occupé le Milanais que l'empereur n'était plus en état de lui disputer, renverserait sans peine les Médicis dans Florence et pénétrerait même sans obstacle sur le territoire de l'Église. Ils prétendirent que le devoir et l'intérêt du souverain pontife l'obligeaient dès lors à procurer la paix entre l'empereur et le roi, que cette paix était d'ailleurs nécessaire à l'empereur, car elle sauverait le royaume de Naples de l'invasion qui le me-

naçait. Ils soutinrent que, François Ier ne voulant pas renoncer au Milanais et se trouvant assez fort pour en devenir à jamais le maître, il fallait prévoir ce résultat inévitable et le rendre le moins nuisible à l'Italie et le moins désavantageux à l'empereur, en obtenant que le Milanais fût détaché de la France sous un des fils puînés du roi à qui l'empereur en donnerait l'investiture, et qui y régnerait avec indépendance et en prince italien. Ils demandèrent donc que l'État de Milan fût laissé en dépôt au souverain pontife, que les impériaux évacuassent la citadelle de Milan et la forteresse de Pizzighettone, ainsi que les villes d'Alexandrie, de Como, de Pavie, de Lodi, de Crémone, et se retirassent dans le royaume de Naples, tandis que les troupes françaises repasseraient les Alpes. Le pape, entre les mains duquel serait remis le duché, conclurait une ligue armée avec les Vénitiens et les Florentins pour assurer le repos de la péninsule et protéger le royaume de Naples. Sans cela, le pape traiterait avec le roi de France dans le double intérêt du Saint-Siége et des Médicis, et il ne s'opposerait point au passage des troupes destinées à attaquer l'Italie inférieure (1).

Ces propositions furent repoussées avec hauteur par le vice-roi. Il répondit qu'il y aurait trop de honte pour l'empereur à mettre en séquestre l'État de Milan, et il déclara qu'il ne traiterait pas avec le roi de France tant que le roi de France conserve-

(1) Lettres de Lannoy à Charles-Quint, des 19 et 25 novembre et du 2 décembre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

rait un palme de terre en Italie. Les offres de Clément VII, que Lannoy rejetait comme déshonorantes pour Charles-Quint, ne parurent pas même suffisantes à François Ier. Le dataire, qui passa plusieurs fois d'un camp à l'autre, s'était transporté auprès du roi. Il l'avait trouvé non moins exigeant qu'altier. Poussé par d'ambitieux désirs, croyant à sa force et comptant sur des succès, François Ier avait dit à l'envoyé du pape : « J'ai bon espoir d'occuper bientôtPavie. Toutes mes mesures sont prises, mes provisions sont faites, et mes gens de guerre payés. J'attends le mois prochain 1,400,000 francs, et je fais venir de nouvelles troupes. Je n'ai point passé les Alpes de ma personne, et je ne suis pas de si petite prudence que d'être descendu en Italie avec trente mille bons piétons et d'être accompagné d'une flotte sur laquelle se trouvent six ou sept mille hommes de guerre, pour m'arrêter. Je ne veux rien moins que tout l'État de Milan et le royaume de Naples(1). »

L'incertain et embarrassé Clément VII, qui aspirait à devenir l'arbitre de l'Italie en réconciliant les deux adversaires et en obtenant le renvoi de leurs troupes, ne réussit ni auprès de l'un ni auprès de l'autre. Il ne parvint point à persuader Lannoy et à contenir François Ier. Lannoy essaya tout aussi vainement de ramener le pape à l'empereur en calmant ses craintes et en lui garantissant le maintien

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint du 19 novembre, d'après ce qu'a écrit le dataire Giberto à Bernardino de La Barba, qui l'a montré au vice-roi. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

des Médicis dans Florence et l'inviolabilité des États romains. L'armée impériale, en ce moment affaiblie, allait, selon lui, redevenir puissante : dix mille lansquenets, qu'il avait demandés en Allemagne, étaient sur le point de la joindre. L'archiduc Ferdinand, venu tout exprès dans les gorges du Tyrol, préparait d'autres renforts, que devait accroître encore et conduire bientôt au camp impérial le duc de Bourbon, qui faisait des levées en Souabe. Clément VII ne croyait pas que l'armée de Charles-Quint fût en état de se soutenir dans la haute Italie, et il ne le désirait point. Ses victoires lui auraient encore moins convenu que ses revers, parce qu'elles auraient mis à la discrétion de l'empereur toute la péninsule, et auraient réduit le pape lui-même à n'être pour ainsi dire que son chapelain. La politique et la crainte faisaient pencher Clément VII du côté de François Ier. Cependant, si le roi de France était en ce moment le plus fort en Italie, l'empereur pouvait le redevenir plus tard, et le cauteleux pontife avait intérêt à ne pas se brouiller irrévocablement avec lui. Il ménagea donc les deux adversaires qu'il n'avait pas convertis à ses projets : il resta l'allié inutile de l'un en devenant l'ami clandestin de l'autre. Il fit remettre mystérieusement 6,000 ducats au vice-roi de Naples (1), en assurant qu'il ne pouvait pas en donner davan-

(1) « Jusques à ceste heure, ne s'en est pu tirer autre chose synon six mille ducas, qu'il nous a envoyés secrètement. » Lettre de Lannoy à l'empereur, du 25 novembre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

tage, et quelques jours après il conclut avec François Ier un traité *très-secret* (1), dans lequel furent compris les Florentins et les Vénitiens. Ces anciens alliés de l'empereur se séparèrent de lui sans s'unir au roi de France. Ils s'engagèrent à n'accorder aucune assistance à Charles-Quint, et en retour François Ier promit de maintenir l'autorité des Médicis dans Florence, et plaça sous sa protection les inconstants Vénitiens et l'équivoque Clément VII.

Le pape ne s'opposa même plus à l'envoi d'une armée française du côté de Naples. L'établissement du roi de France dans la basse Italie ne lui aurait pas mieux convenu que la domination de l'empereur dans la haute; mais il espérait qu'à la simple menace d'une semblable invasion, les troupes espagnoles quitteraient la Lombardie pour courir au secours de Naples, et par l'abandon du Milanais faciliteraient l'arrangement qui convenait à sa politique. Ce but fut sur le point d'être atteint; François Ier détacha, sous le duc d'Albany, un corps d'armée qui dut s'acheminer, par la Toscane et le territoire du Saint-Siége, vers le royaume dont la maison de France se regardait comme héritière, que Charles VIII avait conquis et perdu, que Louis XII

(1) Lettre du conseil des dix au provéditeur général, du 7 janvier 1525, dans *Captivité*, etc., appendice LXXVIII. — Le 13 décembre, le comte de Carpi écrivait à François Ier : « Sire, loué soit Dieu! la conclusion a esté prinse avec la seigneurie de Venise et stipulé et fini le contract et signé de notre très-saint père, de leur ambassadeur et de moy, comme vous verrez par l'un des originaulx que je vous envoye. » *Arch. nat., section historique, f.* 964, *n°* 59.

avait repris et partagé avec le roi Ferdinand d'Aragon, et sur lequel François Ier avait cédé ses droits à Charles-Quint sous des conditions que Charles-Quint n'avait pas remplies. Il y restait un parti attaché à la France, que l'apparition d'une armée pouvait soulever et rendre redoutable à l'Espagne. Le corps chargé de cette expédition se composait de six mille hommes de pied, de six cents hommes d'armes, et devait se renforcer à Livourne de deux ou trois mille soldats descendus de la flotte avec Renzo da Ceri, et dans les États romains de quatre mille Italiens que les Orsini levaient sur leurs terres.

Par cette expédition, François Ier songeait moins encore à s'emparer du royaume de Naples qu'à opérer de ce côté une diversion (1). Il s'imaginait, comme Clément VII, que les troupes espagnoles descendraient dans l'Italie inférieure et lui abandonneraient le Milanais, qui tomberait ainsi tout entier plus vite et plus aisément entre ses mains. Cette séparation de ses forces était une manœuvre habile ou une faute dangereuse, selon que les impériaux courraient défendre Naples ou resteraient sur l'Adda. Si elle ne lui donnait pas tout de suite la Lombardie, elle l'y affaiblissait et l'exposait plus tard à un grand revers. Lannoy fut alors très-alarmé

(1) « Car de mes gens soubdain je faiz partir
Pour seulement servir de divertir :
A Naples droit, j'envoyai une bande. »

(Épistre de François sur l'expédition d'Italie et la bataille de Pavie, dans *Captivité*, etc., p. 119, 120.

du péril qui menaçait un royaume sans chef et sans soldats. Il écrivit à Charles-Quint pour le dissuader de continuer une guerre qu'il était réduit à soutenir seul, et dont les charges devenaient de plus en plus accablantes. Il l'avertit qu'en s'obstinant à rétablir Francesco Sforza, il exposait sa propre puissance. « Prenez garde à vos affaires! lui disait-il; vous défaites une couronne pour radouber un chapeau de duc : c'est une chère marchandise (1). » Lannoy eut un moment la pensée d'évacuer le Milanais et de se replier sur Naples; mais le marquis de Pescara, qui seul était auprès de lui, le duc de Bourbon n'étant pas encore revenu d'Allemagne, lui montra tout ce qu'avait de dangereux ce mouvement, si opportun en apparence. Il lui représenta que conduire les soldats impériaux au sud de l'Italie, c'était en abandonner le nord aux Français, qui ne manqueraient pas de le suivre dès qu'ils auraient occupé le Milanais; qu'il se trouverait alors placé, sans des forces suffisantes, entre l'armée grossie du duc d'Albany et l'armée victorieuse du roi de France; et, qu'après avoir imprudemment délaissé le duché de Milan, il courait risque de perdre le royaume de Naples (2). Il ajouta que le sort du royaume comme du duché devait se décider dans les plaines de la Lombardie, qu'il fallait attendre sur l'Adda les renforts sans

(1) Lettre de Lannoy, du 5 décembre à Charles-Quiut. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Galeazzo Capella, lib. IV. — Du Bellay, f. 463, 464.

lesquels on ne pouvait rien entreprendre, combattre le roi de France après les avoir reçus, bien certain qu'en gagnant la bataille, du même coup on sauverait Naples et on acquerrait Milan.

Mais le vice-roi de Naples craignit, s'il continuait la guerre, de compromettre tout ce que l'empereur possédait en Italie, et il crut que l'intérêt de son maître réclamait la conclusion de la paix ou au moins une trêve. Il s'était porté à Crémone, un peu au-dessous du point où l'Adda entre dans le Pô, comme pour y suivre les mouvements du duc d'Albany. De Crémone, il dépêcha le commandeur Peñalosa au duc de Sessa, ambassadeur de Charles-Quint à Rome, afin de reprendre les négociations que Clément VII avait essayées sans succès entre les deux princes. « Le seigneur duc, disait-il dans les instructions remises à Peñalosa, doit, sans perdre une heure de temps, amener le pape à l'un des trois partis suivants (1) : 1° une suspension d'armes pour donner le temps de consulter l'empereur et d'attendre sa réponse sur la proposition que le dataire Giberto avait faite au vice-roi de rendre Sa Sainteté dépositaire des États de Milan; 2° une trêve pendant laquelle chacun garderait ce qu'il possédait, et les forces que de part et d'autre on tiendrait sur pied seraient limitées; 3° le dépôt immédiat entre les mains du pape de ce qui était occupé en Lombardie, soit par le roi de France,

(1) Papiers de Simancas, sér. D., L. 3, n° 54[36].

soit par le duc de Milan, avec l'établissement d'une trêve et la désignation du lieu et du moment où s'assembleraient les plénipotentiaires chargés de régler les stipulations de la paix. » Si le duc de Sessa n'obtenait aucun de ces trois points, le vice-roi, usant des pouvoirs dont il était investi, allait, dans l'excès de son découragement et de sa crainte, jusqu'à l'autoriser à céder le duché de Milan. Il demandait seulement que sur les revenus du duché on prélevât ce qui était dû à la garnison de Pavie, on donnât une pension annuelle au duc Francesco Sforza, et l'on détachât 50,000 ducats de rente pour le duc de Bourbon. Lannoy invitait le duc de Sessa à se hâter, parce que le temps lui faisait encore plus la guerre que l'ennemi, et il ajoutait : « Ce qui sera accordé entre le pape et le duc, que le duc me l'apprenne par un courrier qui vienne en *volant*, afin que je sache comment j'ai à me gouverner. »

Moins découragé que son vice-roi, Charles-Quint venait de lui écrire qu'il ne négligerait aucun sacrifice pour délivrer l'Italie, qu'il avait ordonné l'envoi d'une forte somme d'argent à son armée, que ses navires sur le littoral de la Méditerranée étaient prêts à transporter sept mille fantassins espagnols, qu'il faisait renforcer sa flotte à Gênes, qu'il cherchait à persuader au roi d'Angleterre d'attaquer la France du côté des Pays-Bas en joignant ses troupes à la cavalerie flamande. Cependant, comme les Anglais paraissaient enclins, depuis qu'ils avaient

su l'entrée du roi de France dans Milan, à conclure une trêve jusqu'au mois de mai 1526, il autorisait le vice-roi de Naples à la conclure également, s'il le trouvait nécessaire, et il prescrivait au duc de Sessa de suivre les indications du vice-roi, sans attendre de nouveaux ordres (1). Quelque temps après, l'empereur ayant appris l'accord que le pape, les Florentins et les Vénitiens, ses anciens alliés, avaient fait avec le roi de France, et l'aide en argent et en munitions que lui avait même donnée le duc de Ferrare, il s'en montra très-courroucé. Il trouva que Clément VII, qui lui devait son élévation au pontificat (2), était imprudent comme Italien, ingrat comme pape. Il menaça les Vénitiens de les faire repentir plus tard de lui avoir manqué de foi sans motif. Il dit que le duc de Ferrare pourrait bien pleurer un jour l'assistance qu'il accordait aux Français. Il défendit au duc de Sessa de parler désormais de Luther à Rome. Il avait promis, lorsqu'il était satisfait du pape, d'agir vivement en Allemagne contre l'hérésie en progrès, qu'il ne se proposait plus d'y poursuivre alors qu'il était mécontent de lui. Il ajouta du reste qu'il fallait dissimuler en attendant qu'on pût traiter chacun comme il le méritait, suivant qu'il aurait fait le bien ou le mal. Le duc de Sessa devait négocier une paix ou

(1) Lettre de Charles-Quint, du 11 décembre 1524. *Correspondance avec Adrien VI et le duc de Sessa*, etc., p. 210 à 212.

(2) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa, du 9 février 1525, ibid., p. 212.

une trêve en se conformant aux instructions du vice-roi de Naples.

Le roi d'Angleterre témoignait plus ouvertement encore son irritation contre le pape; il envoya le chevalier Gregorio Casale à Rome avec des lettres remplies de plaintes et de menaces. Il blâmait amèrement Clément VII de consentir à ce que l'État de Milan fût laissé au roi de France. Si, dans son mécontentement, l'empereur se refusait à comprimer la croyance luthérienne en Allemagne, lui, dans sa violence, menaçait de l'introduire en Angleterre (1). Extrême en tout, ce prince véhément, qui avait obtenu naguère de Léon X le titre de défenseur de la foi pour avoir soutenu l'orthodoxie romaine contre Luther, était prêt alors, par ressentiment politique, à se détacher du Saint-Siége, comme il s'en détacha un peu plus tard sous les emportements d'une passion déréglée.

Mais bientôt tout changea de face en Italie; les négociations reprises à Rome n'eurent aucune suite. Le vice-roi de Naples, qui était descendu jusqu'à Crémone dans l'espérance fort vaine de contraindre le roi de France à rappeler le duc d'Albany, revint dans la position qu'il avait un moment quittée. Il y fut joint successivement par les lansquenets de George Frundsberg, de March Sith, de l'archiduc Ferdinand et du duc de Bourbon, descendus des Alpes au cœur de l'hiver et arrivés

(1) *Lettere di principi*, t. I, p. 147.

au camp de Lodi du mois de décembre au mois de janvier (1). Le duc de Bourbon était alors prêt à poursuivre vigoureusement sur le Tessin la guerre qu'il avait même voulu, après sa retraite de Provence, transporter dans la vallée de la Seine. Il avait en effet proposé au roi d'Angleterre de descendre en Picardie au moment où François Ier était avec toutes ses forces en Italie. Il lui avait demandé 200,000 écus d'or pour lever lui-même immédiatement en Allemagne une armée dont il choisirait les capitaines, qui serait toute à sa dévotion, et à la tête de laquelle il pénétrerait en France, entre la Lorraine et la Franche-Comté, et marcherait directement sur Paris. « Jamais, disait-il, il n'y eust plus grande apparence de venir au dessus du commun ennemy qu'à cette heure, attendeu qu'il est hors de son royaulme, lequel est dépourveu de gens de guerre et malcontent. Parquoy, avec l'intelligence que Mr de Bourbon y a, il ne peut faillir de faire de grandes choses,... et ne faut point que le roy pense que si Mr de Bourbon fait son armée à son appétit, qu'il s'en doibve retourner comme il a fait de Provence (2). » Il avait envoyé Beaurain en Angleterre pour montrer à Henri VIII

(1) « Sire, des dix mille Allemands que avoie mandés sont venus les six mille. Le reste vient. » Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 2 décembre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.* — Et lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, du 17 janvier 1525, dans *Captivité*, etc., p. 47 et 48.

(2) Instructions du duc de Bourbon, etc., données le 22 octobre à Pavie. —Mus. Brit., Vitellius, B. VI, f. 217.

l'opportunité et la facilité de cette entreprise, et puis il s'était transporté dans le Tyrol auprès de l'archiduc Ferdinand, afin d'en préparer l'exécution, si elle était agréée par Henri VIII. « Sinon, écrivait-il à Charles-Quint, je ne fauldray tout incontinent m'en retourner ici pour vos affaires (1). » La France avait été assez heureuse pour que le roi d'Angleterre n'adoptât point ces projets d'attaque, qui parurent incertains à sa défiance, coûteux à son avarice. Il ne voulut ni opérer une descente, ni fournir au duc de Bourbon les moyens de tenter une invasion par le chemin qu'il désignait, et où elle n'aurait, en ce moment, rencontré aucun obstacle de la frontière au cœur du royaume. Le duc s'était forcément résigné, et, sans perdre de temps, avec les troupes que lui avait remises l'archiduc Ferdinand et celles qu'il avait levées pour son propre compte, il était retourné au camp impérial (2).

(1) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 4 décembre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Le 5 janvier, il avait écrit de la route même à Henri VIII en lui annonçant ce qu'il allait faire : « J'ay trouvé mons^r^ l'archiduc en si bonne volonté que mieux ne pourroit estre... Il envoie deux mille lansquenets, ensemble trois cents chevaux, le tout à ses dépens, oultre d'aultres bandes d'Allemands que je meine avec moy et en un bon nombre. Monsieur, j'ai sceu par un de mes serviteurs que les Françoys ont dit que je me suis retiré honteusement de Provence. J'y ay demeuré l'espace de trois mois et huit jours, attendant la bataille... La cause pourquoy je me suis retiré n'a pas été de ma volonté. Vous la sçavez par vos ambassadeurs. J'espère donner à cognoistre au monde que je n'ay pas crainte de luy (François Ier), car, au plaisir de Dieu, nous mectrons si près les uns des autres, que à grand peine nous démeslerons sans bataille, et feray en sorte que ni luy ni ceulx qui ont tenu ces propos de moy ne diront point que j'aye peur de m'y trouver. » Lettre du duc de Bourbon

Dès ce moment, l'armée impériale, renforcée d'au moins douze mille Allemands, fut presque aussi nombreuse que l'armée française; elle l'égalait en infanterie, mais elle lui était inférieure en cavalerie et en artillerie. Elle se trouvait dans la nécessité de combattre; les généraux qui la commandaient ne pouvaient pas la tenir longtemps réunie, ils n'avaient pas d'argent et ne savaient comment s'en procurer; il était dû aux troupes des sommes considérables, et il fallait 130,000 ducats par mois(1). Les Espagnols ne recevaient plus rien, et à peine avait-on donné aux lansquenets récemment levés le *wartgelt* ou arrhes d'enrôlement, sans pouvoir leur remettre un florin de la solde de campagne. Bien qu'ils fussent zélés pour la cause impériale, leur dévouement n'aurait pas résisté au défaut prolongé de payé. Le duc de Bourbon et le marquis de Pescara furent d'avis de les conduire au plus tôt vers le Tessin, afin d'y attaquer le roi de France s'il acceptait la bataille, ou de délivrer Pavie s'il la refusait.

Cette ville était toujours étroitement bloquée; François Ier, enfermé dans ses retranchements, campait autour d'elle depuis trois mois; il la croyait hors d'état de tenir plus longtemps, et il s'attendait d'un moment à l'autre à ce qu'elle capitulât. Il la

à Henri VIII, écrite de Trente, le 5 janvier 1525. — Mus. Brit., Vitell., B. VII, f. 4.

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 25 novembre 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

serrait de si près que rien n'y pénétrait; la pénurie y était fort grande : dès le mois de novembre, on n'y avait plus mangé de viande de bœuf, de mouton, et les bouchers avaient été réduits à abattre les chevaux, les mulets, les ânes, dont ils vendaient la chair sur leurs étaux. Le bois manquait ainsi que le pain, et, dans les rigueurs d'un hiver fort rude, on démolissait les maisons et les églises afin de se chauffer avec les poutres, les planches et les boiseries qu'on en tirait. L'argent n'y était pas moins rare, et les lansquenets demandaient incessamment leur solde; ils étaient prêts à se battre ou résignés à souffrir, mais à la condition qu'ils seraient payés. Antonio de Leiva avait fait monnayer les vases des églises et les flambeaux d'argent de l'université; il avait levé à plusieurs reprises des emprunts sur les nobles et sur les marchands de la ville, il avait même fondu une magnifique chaîne d'or qu'il avait au cou; enfin il s'était servi d'une somme de 3,000 ducats que deux Espagnols venus du camp impérial avaient introduite à grand'peine et à l'aide d'un stratagème dans Pavie, pour distribuer de temps en temps aux troupes une partie de ce qui leur était dû. Il continuait avec ses infatigables soldats à défendre la ville assiégée contre les Français, dont il repoussait les attaques par de continuelles sorties (1). Malgré la vigueur opiniâtre

(1) Tous ces détails sont tirés de F. Tægius, qui rend compte jour par jour de ce qui se passe dans Pavie et des sorties d'Antonio de Leiva, du 21 décembre au 22 janvier 1525.

de sa résistance, il était exposé à succomber d'un moment à l'autre, faute de vivres et même de munitions, lorsque parurent du côté du nord les enseignes des impériaux.

III.

L'armée de Charles-Quint avait quitté Lodi le 24 janvier 1525 (1). Elle se composait d'un peu plus de vingt mille fantassins, d'environ sept cents hommes d'armes, en y comprenant deux cents lances qu'avait amenées d'Allemagne le comte Nicolas de Salm, de cinq cents chevau-légers commandés par Castrioto, marquis de Civitâ-Sant'Angelo, qui tirait son origine de Scanderbeg. Elle n'avait que quelques pièces de canon. Sa force était dans les agiles arquebusiers espagnols dont Pescara devait tirer un si grand parti le jour de la bataille, et dans les masses serrées de ses intrépides lansquenets, placés sous la conduite de George Frundsberg et de March Sith. L'armée que commandaient le duc de Bourbon et le vice-roi de Naples, s'était mise en marche, suivie de chariots nombreux portant

(1) « Et voyant l'estat des affaires et la grosse despense qu'il faut porter pour soutenir cette armée et le bon vouloyr en quoy sont les gens de guerre espagnols et allemands, avons conclud par ensemble de partir les XXI ou XXII de ce moys et nous mettre aux champs pour donner la bataille au roy de France. » Lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, du 17 janvier 1525. — Dans *Captivité*, p. 47. — Ils ne partirent que le 24.

ses tentes, ses bagages, ses munitions et même ses vivres. Elle s'était emparée, sur le Lambro, de la ville de Sant'Angelo, afin de ne pas laisser après elle une garnison ennemie qui inquiéterait ses derrières et troublerait ses approvisionnements. En peu de jours, le marquis de Pescara avait emporté cette ville d'assaut. Des bords du Lambro, l'armée impériale avait paru se diriger du côté de Milan, comme pour enlever la capitale du duché aux Français et les contraindre, par cette menace, d'aller à son secours en quittant Pavie; mais François Ier ne bougea point. Aussi les impériaux, arrivés à Marignan, changèrent de route; ils descendirent vers Belgiojoso et s'avancèrent du côté de Pavie avec le dessein d'en faire lever le siége ou de livrer bataille.

François Ier n'était pas disposé à refuser le combat. Ses forces restaient supérieures aux leurs, bien qu'il eût détaché de son armée le corps dont il avait donné le commandement au duc d'Albany pour l'expédition de Naples. Il envoya l'amiral Bonnivet, le maréchal de la Palice et Chabot de Brion avec quatre cents hommes d'armes jusqu'à Belgiojoso, afin de surveiller les mouvements des impériaux. Se portant lui-même de San-Lanfranco à Mirabello, il ne laissa devant Pavie que ses lansquenets et mit le reste de son armée en bataille, prêt à combattre l'ennemi, s'il s'avançait vers la chartreuse à l'extrémité septentrionale du parc. Il passa sous les armes le 1er et le 2 février, et il dormit pen-

dant deux nuits en *homme de guerre,* comme il l'avait fait autrefois sur le champ de bataille de Marignan (1); mais l'ennemi n'avança pas davantage, et, tournant vers sa gauche, il côtoya l'Olona et alla dresser son camp à l'est de Pavie.

Cette hésitation des impériaux parut une marque de crainte à François Ier, qui, dans le détour qu'ils avaient fait, vit un refus d'en venir aux mains. Il s'entretint de plus en plus dans la pensée de combattre avec la confiance de vaincre, et fut prêt à mettre un succès certain à la merci d'une bataille douteuse. « Nos ennemis, écrivit-il à sa mère avec jactance, sont allés baiser Milan, puis ils ont paru devant Belgiojoso; mais l'amiral et quatre cents hommes d'armes leur ont fait tourner le nez. Ils se sont logés entre deux canaux, et, à cela, avons bien pu veoir qu'ils ne veulent point manger de la bataille. Suivant l'opinion que j'en ai toujours eue, je crois que la dernière chose que nos ennemys feront sera de nous combattre, car, à dire la vérité, nostre force est trop grosse pour la leur (2). »

Les impériaux s'étant portés vers le côté de Pavie par où il semblait le plus facile de secourir cette ville et d'en rompre le blocus, François Ier, par un mouvement habile, se plaça en face d'eux. Il avait quitté San-Lanfranco pour Mirabello; il se rendit

(1) Lettre du trésorier Babou à la duchesse d'Angoulême, le 3 février 1525, devant Pavie. — Dans *Captivité,* etc., p. 62.

(2) Lettre de François Ier à la régente sa mère, du 3 février 1525. — Dans *Captivité,* etc., p. 59.

alors du château de Mirabello aux abbayes de San-Paolo, San-Giacomo, San-Pietro, etc., qui s'étendaient à l'orient de la place assiégée. Il s'y établit avec la plus grande partie de ses troupes, laissant les Grisons de Salis et les Italiens de Jean de Médicis à la garde des retranchements occidentaux et du cours du Tessin, tandis que le maréchal de Montmorency demeurait toujours dans l'île du sud et que le duc d'Alençon, avec un corps de fantassins et la plupart des hommes d'armes, occupait Mirabello et l'intérieur du parc. Distribuées sur des monticules, adossées vers le nord aux murailles du parc, touchant au bas Tessin vers le sud, ses troupes au milieu desquelles il avait dressé son quartier, eurent une position inabordable, qu'il rendit plus forte encore en l'entourant de fossés et en la flanquant de bastions garnis de pièces d'artillerie. Il en fit un vrai camp retranché. Placé entre Pavie, qu'il serrait de près, et l'armée impériale, à laquelle il barrait le chemin, il empêchait l'une d'être secourue, l'autre de l'attaquer lui-même.

L'armée impériale ne pouvait pas essayer de forcer le passage sans s'exposer à une défaite. Ayant franchi l'Olona, dont elle s'était d'abord couverte, elle s'approcha à un demi-mille de l'armée française, et campa à l'abri d'un terrain qui la protégeait contre l'artillerie des bastions. On était si près les uns des autres que les cris des sentinelles s'entendaient des deux parts, lorsqu'on les plaçait ou les relevait. Les artilleurs français et les coulevriniers espa-

gnols échangeaient des coups de feu des points les plus élevés de leur camp (1). Les deux armées restèrent dans cette position durant trois semaines, sans que les impériaux pussent secourir Pavie, ainsi qu'ils en avaient eu le dessein, et sans que les Français l'obligeassent à se rendre, comme ils en avaient l'espérance et s'y attendaient à chaque instant. « Pavie s'en va perdue, écrivait déjà François Ier au commencement de février, s'ils ne la reconfortent de quelque chose, et ils tournent autour pour la faire tenir jusqu'au dernier soupir, qui, je crois, ne sera pas long, car il y a plus d'un mois que ceux du dedans ne beurent vin, ne mangèrent chair ni fromage (2). » Les assiégés manquaient même de poudre. Il fallait que l'armée impériale secourût promptement la place pour l'empêcher de succomber et battît l'armée française pour la secourir. Si elle différait de combattre, elle était réduite à se dissoudre (3). Elle avait épuisé ses vivres et ne pouvait plus rester sous les armes. C'était par un prodige d'habileté et encore plus d'ascendant que Pescara avait obtenu des Espagnols, Frundsberg des lansquenets, qu'ils tinssent campagne, sans recevoir leur solde, jusqu'à ce qu'on eût joint et vaincu l'ennemi. Il était urgent

(1) Lettre de Lannoy à L. de Praet, du 10 février 1525. — Dans *Captivité*, etc., p. 63.

(2) Lettre de François Ier à la régente sa mère, du 3 février 1525. — Dans *Captivité*, etc., p. 59.

(3) Pescara à Charles-Quint, *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 482 et 483.

pour eux d'en arriver là. Les impériaux s'y préparèrent de longue main et préludèrent à la grande bataille par une suite d'attaques hardies et d'entreprises heureuses.

De leur camp, où ils restèrent établis plus de deux semaines, ils firent pénétrer quelque secours dans Pavie par le côté de l'ouest, un peu dégarni depuis que François Ier l'avait quitté avec la masse de son armée. Antonio de Leiva avait surtout besoin de poudre. Le vice-roi, qu'il avertit de son état de détresse, fit partir, dans la nuit du 7 au 8 février, quarante cavaliers dont chacun portait un sac de poudre, et qui, après avoir tourné le parc, traversèrent des bois et parvinrent sans en être empêchés dans Pavie (1). Dès lors Antonio de Leiva multiplia ses sorties, qu'il dirigea surtout contre les assiégeants laissés sur le flanc occidental de la ville et qu'il rendit très-meurtrières pour eux. Il en fit une que les circonstances favorisèrent singulièrement et qui permit d'introduire des provisions et des bestiaux dans Pavie. François Ier avait pris à son service des Grisons qui campaient, devant la ville bloquée, du côté de l'ouest. Pendant qu'ils assistaient à ce siége, le rusé châtelain de Musso, qui tenait le parti de Charles-Quint et de Francesco Sforza, s'était emparé par stratagème de la forteresse de Chiavenna, clef de leur vallée sur le lac de Como. Épouvantés de la perte d'une position

(1) Lettre de Lannoy à L. de Praet, du 10 février, dans *Captivité*, etc., p. 63. — Tægius, à la même date.

aussi importante et voyant leurs montagnes ouvertes, les chefs de la ligue grise avaient rappelé en toute hâte leurs compatriotes du camp de François Ier, afin qu'ils accourussent à la défense de leur pays menacé. Les Grisons n'hésitèrent point. Malgré les engagements qu'ils avaient contractés et la solde qu'ils avaient déjà touchée, moins sensibles à l'idée de l'honneur qu'au sentiment de la sûreté, ils partirent sans se laisser arrêter par aucune représentation, sans écouter aucune prière, et ils laissèrent l'armée du roi affaiblie à la veille d'une bataille. Le jour même où ils quittèrent les retranchements français pour retourner dans leurs montagnes, Antonio de Leiva sortit de Pavie avec une forte partie de la garnison; il les attaqua vivement, les maltraita beaucoup sur leurs derrières, et rentra dans la place avec un butin considérable.

Ce ne fut pas le seul affaiblissement qu'éprouva François Ier. Un corps de troupes qui descendait des Alpes pour se rendre à son camp, s'étant arrêté sans précaution sur la Bormida, y fut surpris par les impériaux enfermés dans Alexandrie, battu, dispersé, détruit. Le délaissement des Grisons, la défaite du corps que faisait venir François Ier furent suivis d'une perte plus grave encore; Antonio de Leiva, dans une de ses sorties, avait jeté le désordre parmi les Italiens des bandes noires et en avait tué un certain nombre (1). Jean de Médicis voulut

(1) Tægius, à la date du 16 février. — Du Bellay, p. 482-483.

prendre sa revanche, et il attira la garnison enhardie dans une embuscade où elle eut beaucoup à souffrir; mais un coup d'arquebuse lui brisa la jambe et le contraignit à quitter le camp. Sa blessure laissa sans chef la troupe qu'il commandait, et qui se dispersa en partie. Elle priva l'armée de l'homme de guerre qui ressemblait le plus à Pescara et qui pouvait le mieux lui être opposé.

Pescara, depuis qu'il était en face du camp de François Ier, ne lui avait pas laissé un instant de repos; ses coups de main, bien dirigés, avaient constamment réussi. Une nuit même, à la tête des arquebusiers espagnols, il avait pénétré dans un des bastions du camp, l'avait pris, y avait tué tous ceux qui le défendaient, et s'était retiré en bon ordre, après en avoir encloué les canons ou les avoir jetés dans le fossé (1). Cependant, malgré leurs efforts et leurs succès, les impériaux ne parvenaient pas à délivrer Pavie. Cette ville avait soutenu un siége de quatre mois, et tout y était épuisé; elle se trouvait hors d'état de résister davantage (2). Antonio de Leiva le fit savoir aux chefs de l'armée impériale, placée elle-même dans une situation qui ne pouvait pas se prolonger. Il lui était dû beaucoup, et l'on n'avait pu lui donner que fort peu de chose sur une modique somme d'argent que ses chefs s'étaient procurée à grand'-

(1) *Relacion*, etc., de Juan Oznayo. — *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 446. — Tægius.

(2) Tægius, à la date du 23 février.

peine (1). Elle tenait la campagne sans solde et subsistait pour ainsi dire sans ressources. Elle ne pouvait pas différer de combattre. C'est ce qu'écrivait à Charles-Quint le vice-roi de Naples, qui avait d'abord voulu traiter avec François Ier par l'entremise du pape, et que le duc de Bourbon et le marquis de Pescara avaient décidé à marcher contre les Français. Il disait à l'empereur que livrer bataille, c'était hasarder et sa réputation qui serait compromise, et le duché de Milan qui serait perdu, et le royaume de Naples qui serait envahi, si son armée était battue; mais il ajoutait que la dissolution inévitable et prochaine de son armée, si elle ne combattait pas, l'exposerait plus sûrement encore à la ruine de sa réputation, à la perte du Milanais, à l'invasion de Naples. Il valait donc mieux courir la chance du combat, puisqu'il y avait possibilité de la victoire (2).

Mais comment en venir aux mains et remporter un succès assez décisif pour acquérir la domination en Italie et se procurer les moyens de maintenir sur pied l'armée rendue victorieuse? François Ier ne pouvait pas être forcé à combattre, s'il ne le voulait pas. Affaibli par l'éloignement du duc d'Albany, le départ des Grisons, la surprise des compagnies battues à la Bormida, la diminution des

(1) Lettre du 23 février de l'abbé de Najera à Charles-Quint. L'abbé de Najera était le trésorier de l'armée impériale. — Mss. Bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid, t. XLV.

(2) Lettres de Lannoy à Charles-Quint, du 21 décembre 1524 et du 25 février 1525. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

bandes italiennes de Jean de Médicis, averti par des échecs successifs, il ne devait pas s'exposer à une bataille. En restant dans son camp fortifié, il était assuré d'y être vainqueur, s'il était attaqué, comme l'avait été Prospero Colonna dans la position retranchée de la Bicocca. Il n'avait qu'à y demeurer immobile pour devenir le maître définitif du Milanais par la dissolution de l'armée impériale. C'est ce que lui conseillait Clément VII, qui était dans la plus grande anxiété depuis que les deux armées se trouvaient en présence. « Le pape, écrivait le dataire Giberto à Hieronimo Aleandro, nonce pontifical auprès de François Ier, craint que le roi de France ne hasarde une bataille et n'y aventure tout. Il y pense nuit et jour, aimant le roi très chrétien comme un vrai fils (1). » Clément VII faisait supplier François Ier par le comte de Carpi, son ambassadeur à Rome, de se fortifier si bien qu'il ne pût pas être forcé de combattre, et d'attendre ainsi que l'armée ennemie se dispersât faute d'argent, parce qu'elle ne pourrait bientôt plus continuer la campagne. Le roi tint à ce sujet conseil. Les vieux capitaines et les plus sages furent d'avis de ne pas livrer la bataille. Ils dirent qu'en se maintenant dans la forte position qu'on occupait, ou qu'en se retranchant dans la position plus forte encore de Binasco entre Pavie et Milan, au milieu des canaux d'irrigation, on serait certain de vain-

(1) Lettre du 19 février, dans *Lettere di principi*, t. I, p. 147.

cre sans même avoir à combattre, et qu'on gagnerait tout sans rien exposer (1). L'amiral Bonnivet et le maréchal de Montmorency furent d'une opinion contraire. Bonnivet exprima la sienne avec une confiance hautaine, en déclarant qu'il y aurait de la honte à prendre un parti si timide. « Vous proposez, dit-il, à notre brave roi de se retirer d'ici, de lever le siége, et de fuir une bataille qui se présente à nous tant désirée. Nous autres Français, n'en avons jamais refusé, et n'avons accoustumé de faire la guerre par artifices militaires, mais à belles enseignes découvertes, surtout quand nous avons pour général un vaillant roi qui doit faire combattre les plus poltrons. Les rois portent cet heur avec eux et ils portent aussi la victoire, comme notre petit roi Charles VIII au Taro, notre roi Louis XII à Agnadel, et notre roi qui est ici à Marignan. Et il ne faut point douter qu'en le voyant aller le premier au combat (car il nous montrera le chemin), sa brave gendarmerie n'en fasse de même et ne passe sur le ventre à cette chétive de l'ennemi qu'elle rencontrera. Par quoi, sire, donnez la bataille (2). » Le discours de Bonnivet entraîna le roi. François Ier, que sa courageuse ardeur disposait à livrer bataille, se décida à l'accepter lorsqu'elle lui serait offerte. Il fit venir de Milan le sire

(1) Guicciardini, lib. xv. — Relation de la bataille de Pavie et de la prise du roi, par Sébastien Moreau, référendaire général du duché de Milan, *Captivité*, p. 75, 76.

(2) *Vie des grands capitaines*. — Brantôme, discours de Bonnivet.

de la Trémoïlle et le maréchal de Foix avec tout ce qu'ils purent lui amener de troupes, n'y laissant, sous Théodore Trivulzi, que les forces nécessaires à la garde de la ville et à la surveillance du château. Il attendit ainsi de pied ferme que l'ennemi vînt l'attaquer.

Les impériaux y furent bientôt contraints par la nécessité. Le duc de Bourbon, le vice-roi de Naples, le marquis de Pescara, le marquis de Cività-Sant'Angelo et les chefs des troupes allemandes tinrent conseil le 23 février. Il n'y avait plus de vivres dans leur camp. Il fallait vaincre ou se disperser. Le marquis de Pescara fut d'avis de ne pas différer davantage un engagement devenu indispensable (1). Il dit que, selon le prudent adage italien, cent ans de campagne valaient mieux qu'un seul jour de bataille, parce qu'on pouvait perdre dans une mêlée douteuse ce qu'on était certain d'acquérir par d'habiles manœuvres; mais il ajouta que, dans l'impossibilité où l'on se trouvait aujourd'hui de tenir plus longtemps la campagne, il fallait hasarder le combat comme l'unique moyen d'arracher à l'ennemi un avantage qu'on serait réduit sans cela à lui céder entièrement. Il proposa d'attaquer de nuit le camp des Français, non du côté qui faisait face au camp impérial et que rendaient inabordable les retranchements dont il était

(1) « Los de Pavia no querian mas sufrir, y todo el ejército moria de hambre. » Lettre de Pescara à Charles-Quint. — *Documentos inéditos*, etc., t. IX, p. 482.

couvert et les bastions qui le défendaient, mais en tournant au nord vers le parc, où l'on pénétrerait par une brèche pratiquée à la muraille sur un point qui ne serait pas gardé et dans un intervalle assez vaste pour donner passage à l'armée. On obligerait ainsi le roi de France à descendre de ses hauteurs fortifiées dans la plaine du parc et à y recevoir la bataille. Le duc de Bourbon appuya vivement l'avis de Pescara, et l'attaque fut décidée pour la nuit du 24 février, fête de saint Matthias et jour anniversaire de la naissance de Charles-Quint.

Antonio de Leiva, instruit le soir même du 23 février de la résolution prise, fut invité à mettre ses cinq mille hommes sous les armes, et, lorsqu'il entendrait deux coups de canon tirés par les impériaux, à seconder leur attaque en faisant une sortie qui placerait les Français entre deux feux (1). On se disposa à décamper pour être dans la nuit même à l'une des extrémités du parc, où l'on espérait ouvrir une brèche avant le jour. Les soldats reçurent l'ordre de mettre des chemises blanches ou des morceaux de toile par-dessus leurs armures, afin de se reconnaître en combattant dans l'obscurité d'une nuit de février. Pescara faisait dépendre le succès de sa manœuvre de l'audace et de la solidité des Espagnols. Il avait coutume de les instruire de ses projets pour les animer de ses sentiments. Cette fois il jugea plus que jamais nécessaire de les pré-

(1) *Documentos ineditos* et récit de George Frundsberg dans Bréquigny, tbl. 90.

parer à l'entreprise ardue qu'ils allaient exécuter. Il les assembla, leur dit ce qu'il attendait d'eux et ajouta : « Mes enfants, la fortune nous a placés dans une telle extrémité que, sur la terre d'Italie, vous n'avez pour vous que ce qui est sous vos pieds (1); tout le reste vous est contraire. La puissance entière de l'empereur ne parviendrait pas à vous donner demain dans la matinée un seul morceau de pain. Nous ne savons où en prendre, sinon dans le camp français, qui est sous vos yeux. Là tout abonde, le pain, le vin, la viande. Ainsi, mes enfants, si vous tenez à manger demain, marchons au camp des Français. » Les soldats espagnols exprimèrent leur assentiment par leurs acclamations. Pescara leur promit la victoire, s'ils ne se débandaient pas pour piller et faire des prisonniers jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement maîtres du champ de bataille. « Alors, continua-t-il, tout sera à vous. » Frundsberg harangua aussi les lansquenets; il les disposa à combattre vaillamment pour l'honneur de l'empire et la délivrance de leurs cinq mille compatriotes enfermés dans Pavie.

IV.

L'armée se mit en mouvement dans l'ordre qui

(1) *Relacion* de Juan de Oznaye, t. IX, p. 150.

lui avait été assigné; elle marcha vers la partie du parc, où plusieurs compagnies de soldats et de pionniers l'avaient devancée, et travaillaient avec des solives, des pics et des pelles à en ébranler et à en abattre la muraille. Celle-ci, beaucoup plus solide qu'on ne l'avait supposé, résista longtemps, et une partie de la nuit fut employée à y faire des ouvertures suffisantes. L'aube paraissait lorsque le passage devint sur trois points praticable à des bataillons entiers, qui purent le traverser au milieu des décombres et par une brèche de quarante ou cinquante toises. Pescara fit avancer aussitôt le marquis del Vasto avec quinze cents lansquenets et quinze cents arquebusiers espagnols vers le château de Mirabello, afin qu'il s'en rendît maître sur les Français et qu'il se rapprochât de Pavie (1). Le reste de l'armée impériale franchit ensuite la brèche et pénétra dans le parc, où, au lieu d'une surprise de nuit, elle allait, par une claire et froide matinée de février, livrer une rude bataille (2).

En apprenant que les impériaux s'étaient mis en marche dans la nuit du 23 au 24 février, et qu'ils abattaient la muraille du parc pour s'ouvrir un chemin jusqu'à lui, François Ier avait quitté ses retranchements, et il s'était porté à leur rencontre avec

(1) Récit de Pescara dans sa lettre à Charles-Quint; *Documentos*, etc., t. IX, p. 483.

(2) *Relation* de Sébastien Moreau, dans *Captivité*, etc., p. 77.

son armée (1). Pendant la nuit même, il donna l'ordre aux hommes d'armes qui avaient leur poste à Mirabello de se replier de son côté. Descendu de son camp fortifié sur la bruyère du parc, il rangea en bataille ses troupes fort nombreuses, et qui semblaient animées de la même ardeur que lui. Le lieu était favorable à celle des deux armées qui avait la plus forte cavalerie et l'artillerie la plus considérable. François Ier avait plus d'hommes d'armes et de canons que les impériaux, sans leur être inférieur en infanterie. Il avait huit mille Suisses, cinq mille lansquenets, sept mille hommes de pied français et six mille Italiens (2). Il plaça dans une position dominante et sur la droite, d'où n'était pas éloignée l'ouverture pratiquée dans la muraille du parc, ses pièces bien attelées, sous le commandement du sénéchal d'Armagnac, Galiot de Genouillac, grand maître de l'artillerie, qui devait prendre ainsi l'ennemi en écharpe et le foudroyer. Non loin de l'artillerie étaient rangés, en masses compactes, les lansquenets des bandes noires, à la tête desquels étaient François de Lorraine et le duc de Suffolk, Richard de la Poole. A la gauche des lansque-

(1) « ... Au matin ilz firent leur entrée
Dedans le parc, place bien esgalée.
Et nous aussi jà estions en bataille ;
Artillerie bonne avions sans faille. »

(*Épistre* de François Ier, dans *Captivité*, etc., p. 120.)

(2) « Le roy m'a dit qu'il avait VIII mille Suisses, V mille Almans, cette (sept) mille piétons français, et VI mille Italiens. » Lettre de Lannoy à Marguerite d'Autriche, du 25 février 1525, imprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 2e partie, t. I, p. 45.

nets, un peu en arrière, se trouvaient les bataillons serrés des Suisses, composant le gros de son infanterie. Les compagnies d'hommes d'armes étaient sur les ailes de ces divers corps et les dépassaient un peu, selon la manière de combattre du temps. Le maréchal de Montmorency, rappelé de l'île du Tessin, conduisait l'arrière-garde, composée de soldats italiens et d'aventuriers français. Une troupe assez forte était laissée derrière l'armée pour surveiller Pavie et contenir sa garnison.

François Ier, qui commandait le corps de bataille, était placé dans le voisinage de l'avant-garde, confiée au plus ancien des maréchaux, à La Palice, qui avait près de lui le duc d'Alençon. Précédant les bataillons de ses Suisses, entouré des grands officiers de sa couronne et des gentilshommes de sa maison, il occupait, avec plusieurs compagnies de ses ordonnances, une plaine où cette vaillante cavalerie pouvait se déployer à l'aise et fournir des charges à fond. Après avoir rangé les divers corps de son armée dans le meilleur ordre sur cet emplacement, qu'il aurait choisi lui-même (1), s'il n'y avait pas été appelé par les mouvements des impériaux, François Ier, l'esprit confiant, le cœur joyeux, la lance au poing, attendit, en capitaine qui croyait avoir bien pris ses dispositions et en chevalier qui

(1) Lettera del Mco Paulo Luzascho, scritta al sr marchese di Mantua, Picighetone, 2 marzo 1525; d'après le récit de François Ier, dans le 6e volume de l'*Histoire d'Allemagne pendant la réformation*, de Ranke, p. 164, 165.

brûlait du désir de combattre, le moment de fondre sur l'ennemi.

A la vue des impériaux, l'attaque commença par une vive canonnade. Ceux-ci, en entrant dans le parc, se dirigeaient du côté de Mirabello, où devait aussi se porter, au signal convenu, la garnison de Pavie. Ils s'y rendaient par une marche de flanc impossible à continuer en présence d'une armée prête à les attaquer, et dont l'artillerie les balayait à leur passage. Le marquis del Vasto seul s'était élancé vers Mirabello, et y parvint avec ses trois mille Espagnols et lansquenets, qui n'y rencontrèrent aucune résistance et n'y prirent que des marchands ou quelques traînards laissés par les hommes d'armes dont la masse avait rejoint François Ier. Le sénéchal d'Armagnac tirait à coups pressés sur les corps espagnols et allemands qui avaient franchi la muraille et s'avançaient dans le parc. Il jetait le désordre dans leurs rangs et y faisait des brèches. « Vous n'eussiez vu, dit un témoin de la bataille, que bras et testes voler (1). » Embarrassés par quelques pièces d'artillerie qu'ils traînaient avec peine à travers des décombres et des fondrières, sans pouvoir s'en servir, les impériaux se jetèrent à la file, et presque en fuyant, dans un vallon qui les abrita contre le canon des Français. Deux compagnies d'hommes d'armes du duc d'Alençon et du seigneur de Brion, qui à la droite flanquaient les

(1) Du Bellay, t. XVII, p. 465, et récit de Pescara; *Coleccion*, t. IX, p. 483, 484.

lansquenets au service de France, chargèrent leurs soldats débandés et les poursuivirent jusque sur le terrain où ils se mettaient à couvert.

L'affaire prenait une mauvaise tournure pour les impériaux. Au lieu de surprendre, ils étaient attaqués et presque battus. L'occupation de Mirabello devenait superflue, la jonction avec la garnison de Pavie n'y était plus possible, et l'on ne devait pas songer à s'y retrancher, comme le proposait encore le vice-roi. Il fallait livrer aux Français la bataille, que non-seulement ils acceptaient, mais qu'ils engageaient, et la leur livrer en réunissant contre eux toutes les forces impériales, en opposant à leur redoutable impétuosité l'opiniâtreté espagnole, en attaquant leurs pesants hommes d'armes par d'agiles arquebusiers, et en jetant les lansquenets sur les Suisses. C'est ce que saisit d'un coup d'œil l'habile et ferme Pescara, qui, après avoir la veille fait décider l'attaque, en prit ce jour-là la conduite. Il rappela soudainement de Mirabello le marquis del Vasto avec ses trois mille hommes; il prévint le vice-roi, qui était à l'avant-garde, que le moment était venu de marcher et de combattre; il pressa le duc de Bourbon, qui commandait le corps de bataille, d'arriver en toute hâte. Lannoy se résigna à attaquer sans beaucoup de confiance. Il fit froidement le signe de la croix, puis, se tournant vers les siens, il leur dit : « Il n'y a plus d'espérance qu'en Dieu; qu'on me suive, et que chacun fasse comme moi ! » Il donna en même temps de

l'éperon à son cheval, et, précédé du marquis de Cività-Sant' Angelo, qui conduisait la cavalerie légère, il se mit en mouvement avec toute son avant-garde.

François Ier s'avançait aussi, suivi de toute son armée. Il avait laissé en arrière treize enseignes de ses hommes d'armes avec ses bataillons d'hommes de pied, leur recommandant de marcher au pas (1) jusqu'au moment où ils seraient près de joindre l'ennemi et où ils pourraient l'assaillir. A la tête de la vaillante troupe des seigneurs de sa cour, des gentilshommes de sa maison et de deux compagnies de ses ordonnances, il fondit sur l'avant-garde ennemie. Rien ne résista au choc de ses cavaliers pesamment armés. Le roi abattit et tua d'un coup de sa lance le marquis de Cività-Sant' Angelo (2), dont il dispersa les chevau-légers, et avec son escadron victorieux il repoussa les hommes d'armes de Lannoy et rompit une troupe de piquiers et d'arquebusiers qu'il rencontra sur son passage. En les voyant fuir, il crut le sort de la bataille décidé. Dans son allégresse confiante, il se tourna vers le maréchal de Foix, qui était à ses

(1) « Treize enseignes de gens d'armes de faict
Feys demourer fermes pour bon effet;
Nos Allemans avec eulx je laisse,
Leur commandant qu'ils marchassent sans cesse
Au petit pas. »

(*Épistre du roy*, etc., dans *Captivité*, p. 121.)

(2) « S. M. mette in cielo il marchese di S. Angelo, quale ella ammazò con la sua mano. » — Lettera del Mco Paulo Luzascho, citée par Ranke, *Histoire d'Allemagne*, t. VI.

côtés, et lui dit : « Monsieur de Lescun, c'est maintenant que je veux m'appeler duc de Milan. » Il poursuivit encore un peu les fuyards, puis il arrêta sa troupe pour faire souffler ses chevaux.

Il avait eu la supériorité dans le commencement de l'action, et la victoire semblait se déclarer en sa faveur; mais bientôt tout changea de face. Les ennemis, ébranlés au premier choc, ne s'étaient point découragés. Ils recommencèrent la lutte avec un élan nouveau, dirigés par l'adroit et indomptable marquis de Pescara, conduits par l'ardent et opiniâtre duc de Bourbon. Les trois mille combattants quo Pescara avait rappelés de Mirabello entrèrent alors en ligne sous del Vasto. Ils attaquèrent la gauche de l'armée française, en même temps que la cavalerie impériale, ralliée et renforcée, revint à la charge, appuyée de quinze cents arquebusiers que Pescara répandit autour d'elle pour abattre l'effort et diminuer la supériorité de la cavalerie française. De leur côté, les lansquenets de March Sith et de George Frundsberg, formant, sous le duc de Bourbon, le corps de bataille, avaient quitté le vallon où ils s'étaient abrités et avaient marché au combat les rangs serrés. Sith s'avançait sur la même ligne que le corps des troupes espagnoles, et Frundsberg tenait la gauche de Sith, quoique un peu en arrière. Leurs bandes reçurent les décharges de l'artillerie française sans pouvoir y répondre, mais cette fois sans en être arrêtées. D'ailleurs les batteries du sénéchal d'Armagnac étaient déjà mas-

quées en partie par les Allemands des enseignes noires, que François de Lorraine et Richard de la Poole conduisaient intrépidement à l'ennemi. Ces lansquenets formaient l'aile droite de l'armée de François Ier et en avaient un peu débordé le centre, qu'occupaient les bataillons suisses. Ils rencontrèrent d'abord les lansquenets impériaux, qui les assaillirent avec le plus furieux acharnement. Sith, à qui s'unirent les Espagnols, se jeta sur un de leurs flancs, et bientôt Frundsberg, qui venait un peu après, les attaqua sur l'autre (1). Les lansquenets des bandes noires se battirent bien : aucun d'eux ne recula; mais ils furent enfoncés malgré leur vive résistance, et périrent presque tous. Leurs deux intrépides chefs, le duc de Suffolk et François de Lorraine, perdirent la vie en combattant à leur tête.

Tandis que l'aile droite de l'armée française, qui, par son mouvement, avait paralysé son artillerie, succombait sous le choc des impériaux, le centre éprouvait un sort pareil. Les arquebusiers espagnols y avaient fait de grands ravages parmi la grosse cavalerie des compagnies d'ordonnance, qu'ils attaquaient en tirailleurs agiles et qu'ils atteignaient avec une adresse meurtrière. Leurs coups de feu pressés et sûrs perçaient les armures, abattaient les grands chevaux de ces pesants hommes d'armes, qui ne pouvaient pas les joindre et

(1) D'après le récit de Pascara et celui de Frundsberg, dans *Coleccion*, etc., t. IX, p. 484, et dans Rrequigny, v. 90.

ne surent pas les repousser. Le désordre se mit dans leurs rangs; ils se rejetèrent en arrière et rompirent l'ordonnance des Suisses, contre lesquels s'avancèrent et tirèrent alors les arquebusiers espagnols. Ces célèbres bataillons helvétiques ne soutinrent pas la renommée de bravoure et de solidité qu'ils avaient laissé entamer à Marignan, qu'ils avaient compromise à la Bicocca, et qu'ils perdirent à Pavie. Ébranlés par le mouvement de retraite des hommes d'armes, incommodés sur leur flanc gauche par le feu des arquebusiers, assaillis de front par Pescara et Vasto, qui menèrent contre eux leurs troupes enhardies, menacés à leur droite par les lansquenets de Sith et de Frundsberg, qui s'avançaient après avoir battu les bandes noires, ils ne résistèrent pas longtemps et lâchèrent pied presque sans combattre.

François Ier, après avoir fait reprendre haleine aux siens, s'était de nouveau jeté dans la mêlée. Sa lance, qui avait frappé tant d'ennemis, était brisée, et il avait tiré sa grande épée de bataille, dont il se servait vaillamment. Il croyait poursuivre sa victoire, il vit l'ébranlement et la déroute des Suisses. « Mon Dieu! qu'est-ce (1)? » s'écria-t-il tout surpris, et il se dirigea du côté des Suisses pour les arrêter et les ramener au combat; mais ses efforts, pas plus que les instances de Jean de Diesbach et du seigneur de Fleurange, qui les comman-

(1) Lettera del Mco Paulo Luzascho, citée par Ranke.

daient, ne parvinrent à leur faire tourner de nouveau les enseignes contre les impériaux. Se plaçant alors à la tête d'une troupe d'hommes d'armes qu'il rallia, François Ier se précipita en désespéré sur la cavalerie ennemie et les arquebusiers qui la soutenaient. Il aurait pu se sauver, il aima mieux être tué ou pris que d'encourir le déshonneur de la fuite. Avec une intrépidité sans égale, il chargea les impériaux, et, suivi de tous ceux parmi les siens qui ne voulaient ni reculer, ni se rendre, ni survivre à une défaite, il chercha à les enfoncer. Il y eut en ce moment une mêlée confuse et meurtrière. Tandis que Pescara, qui y reçut trois blessures, avançait toujours, Antonio de Leiva, sorti de Pavie avec ses cinq mille hommes de pied, ses trois cents lances et ses chevau-légers, venait à sa rencontre. Il avait culbuté le corps qui avait été laissé sur les derrières de l'armée française pour le contenir, et il pressait les fuyards entre la garnison encouragée et l'armée victorieuse. Pendant quelque temps, on combattit sans ordre et sans merci. Parmi la grande noblesse française, qui se comporta héroïquement dans cette journée, beaucoup avaient déjà péri, beaucoup plus alors tombèrent morts ou blessés. Le vieux La Trémoïlle, qui depuis la fin du dernier siècle avait fait toutes les guerres, resta sur le champ de bataille. Le premier des maréchaux de France, le généreux La Palice, y perdit glorieusement la vie. Le comte de Saint-Paul, cadet de la maison de Bourbon-

Vendôme, fut frappé non loin du roi, et le maréchal de Foix reçut à ses côtés une blessure qui l'abattit et qui devait être mortelle. Le bâtard de Savoie, grand maître de France, et le grand écuyer San-Severino, chef du parti français au royaume de Naples, eurent, vers la fin de la bataille, le sort qu'avaient eu dans les commencements le duc de Suffolk et François de Lorraine, morts à la tête des lansquenets. L'amiral Bonnivet alla se faire tuer au milieu des rangs ennemis pour ne pas voir l'armée détruite, le roi prisonnier, et ne pas assister à un désastre dont il était en partie cause (1).

François Ier combattait toujours. Quoique blessé à la face et à la main, il était retenu par son fier courage au milieu des ennemis qu'il frappait de sa longue épée; mais son cheval, déjà atteint, ayant été percé d'un coup de lance par le comte Nicolas de Salm, il tomba sous lui et fut entouré d'Espagnols et d'Allemands qui le pressèrent de se rendre. Il s'y refusa en se débattant encore (2).

(1) D'après les récits divers de Pescara, de Frundsberg, de François Ier, de Du Bellay, etc.

(2) « Et là je fuz longuement combattu,
Et mon cheval mort soubz moy abattu.
. . . . . .
De toutes pars lors despouillé je fus,
Mays deffendre n'y servit ne reffuz.
. . . . . .
Bien me trouva en ce piteux arroy,
Exécutant leur chef le viceroy.
Quand il me vit, il descendit sans faille,
Affin qu'ayde à ce besoing ne faille.
Las! que diray ? cela ne veulx nyer,
Vaincu je fuz et rendu prisonnier. »
(*Épistre* de François Ier, dans *Captivité*, p. 123, 124.)

Serré de près par ceux qui se disputaient sa capture et cherchaient à s'emparer de ses armes, il était exposé au péril de leur rivalité violente, lorsque le vice-roi de Naples, averti, accourut vers le lieu où il était renversé, descendit de cheval, le dégagea, le releva, et, en s'inclinant devant lui, le reçut prisonnier de l'empereur. Objet d'admiration pour sa bravoure, de respect pour son infortune, François Ier ne fut pas mené dans Pavie, où il aurait paru en captif après avoir compté y entrer en maître. Selon son désir, il fut conduit dans le monastère de Saint-Paul (1), placé au milieu du camp d'où la veille il dominait l'Italie, maintenant perdue. Il devait être transporté de là dans la forteresse de Pizzighettone, sous la garde de deux cents hommes d'armes et de douze cents fantassins espagnols, commandés par le sévère et vigilant capitaine Alarcon.

En moins de deux heures, une belle armée, ayant à sa tête un vaillant prince et les généraux les plus braves, avait été battue et presque anéantie. Plus de dix mille hommes avaient péri sur le champ de bataille ou s'étaient, en fuyant, noyés dans le Tessin, dont Antonio de Leiva, à sa sortie de Pavie, avait envoyé détruire le pont. Les meilleurs chefs de guerre, les grands officiers de la couronne, les premiers seigneurs du royaume, étaient tués ou

(1) « Rex autem Gallorum ad cœnobium divi Pauli, ubi ante conflictum hospitabatur, sic eo rogante, fuit comitatus. » Franciscus Tægius, à la date du 24 février.

pris. Le plus ancien des capitaines, La Trémoïlle, qui avait eu la gloire, comme Bayard, d'être appelé le chevalier sans reproche, avait succombé les armes à la main. Deux maréchaux de France, l'amiral, le grand maître, le grand écuyer, étaient parmi les morts. Les prisonniers furent nombreux et des plus considérables. Le roi de Navarre, le comte de Saint-Paul de la maison de Vendôme, le seigneur de Fleurange de la maison de La Mark, Federico da Bozzolo de la maison de Gonzague, le prince de Talmont, héritier de La Trémoïlle, le maréchal Anne de Montmorency et le seigneur Chabot de Brion qui devaient succéder aux charges, à l'autorité ainsi qu'à la faveur du bâtard de Savoie et de Bonnivet, le sénéchal d'Armagnac, grand maître de l'artillerie, les seigneurs de Lorges, capitaine des gens de pied, François d'Aubigny, de la Guiche, de La Rochepot, de Montjean, etc., partagèrent la captivité de François Ier. Le premier prince du sang, le duc d'Alençon, beau-frère du roi, y échappa seul. Il avait quitté précipitamment le champ de bataille, et sa fuite, qui fit sa honte, deux mois après causa sa mort. Avec lui se sauvèrent quelques centaines d'hommes d'armes et quelques milliers de fantassins, qui parvinrent à franchir le parc et remontèrent en désordre vers Milan. Ils y portèrent la funeste nouvelle de la bataille perdue. Théodore Trivulzi, à qui avait été laissée la garde de cette ville, en sortit sur-le-champ et prit avec sa troupe le chemin des Alpes. Les vain-

queurs étaient embarrassés du grand nombre de leurs prisonniers; ils renvoyèrent quatre mille soldats français et suisses, qu'ils auraient dû nourrir et dont ils n'auraient rien tiré, en leur faisant promettre de ne pas servir de quelque temps; mais ils convinrent de ne pas mettre tout d'abord à rançon les principaux seigneurs et les grands personnages du royaume tombés entre leurs mains et de les retenir sous une étroite surveillance.

La défaite de Pavie n'était pas seulement un immense revers, c'était encore un redoutable danger : elle décidait du sort de l'Italie et exposait la sûreté de la France, en rendant certaine la perte de l'une et probable l'invasion de l'autre. L'implacable duc de Bourbon demandait à opérer cette invasion sur-le-champ. A la suite d'une bataille aussi décisive, qu'il avait contribué à gagner comme à livrer (1), rempli d'une joie orgueilleuse, emporté par ses opiniâtres ressentiments, enivré d'ambitieuses espérances, il voulait déposséder au profit de Henri VIII l'infortuné prisonnier de Charles-Quint. Plus confiant que jamais, il renouvela au roi d'Angleterre la proposition de le faire avant peu roi de France (2), en assurant que rien désormais ne s'opposerait à la prise de possession d'un pays privé de chef et dépourvu de défenseurs. En

(1) Lettre de sir John Russell à Henri VIII, écrite de Milan, le 11 mars 1525. — Mus. Brit., Vitellius. B. VII, f. 77.

(2) Le duc de Bourbon écrit dans ce sens à Henri VIII, le 10 mars. — Mus. Brit., Vitellius. B. VII, f. 76.

effet, sans roi, sans capitaines, sans armée, sous le coup de ce grand désastre et dans un semblable dénûment, tout était à craindre pour le royaume de France, si l'ennemi se montrait aussi habile qu'il avait été heureux.

CHAPITRE VIII.

CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier. NÉGOCIATIONS PROLONGÉES. — TRAITÉ DE MADRID. DÉLIVRANCE DE FRANÇOIS Ier.

François Ier prisonnier des impériaux. — Sentiments qu'exprime et dispositions que montre Charles-Quint en apprenant la victoire de Pavie et la capture de François Ier. — Dures conditions qu'il met à la paix avec François Ier et à sa délivrance. — Tandis que l'empereur impose des conditions inacceptables, le duc de Bourbon le pousse à poursuivre la guerre contre la France, dont Henri VIII lui propose l'invasion et le démembrement. — Situation et sentiments de la France après le désastre de Pavie. — Mesures concertées pour la défense du royaume menacé. — La régente Louise de Savoie repousse les exigences de Charles-Quint. — Translation de François Ier de l'Italie en Espagne. — Le roi captif, dont les plénipotentiaires français négocient vainement la libération à Tolède avec les plénipotentiaires espagnols, tombe gravement malade dans le château de Madrid. — Visite que Charles-Quint se décide à lui faire pendant sa maladie; espérances qu'il lui donne. — Arrivée à Madrid de Marguerite de Valois qui vient consoler le roi son frère et cherche à obtenir de Charles-Quint des conditions moins onéreuses. — Inefficacité de son intervention auprès de l'empereur, qui demeure inflexible, malgré les nouvelles qu'il reçoit des complots tramés contre sa domination en Italie et des arrangements conclus à Londres entre le roi d'Angleterre et la régente de France. — François Ier semble se résigner à une captivité perpétuelle; il projette d'abdiquer et de faire couronner le Dauphin. — Cette menace d'enlever ainsi à l'empereur son royal prisonnier n'ayant point ébranlé le tenace Charles-Quint, les négociations sont bientôt reprises et elles aboutissent cette fois

au traité de Madrid. — Clauses de ce traité, contre lequel François Ier proteste secrètement la veille même du jour où il le jure solennellement comme roi et comme chevalier. — Ses fiançailles avec la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint; ses entrevues et ses entretiens avec l'empereur; son départ d'Espagne, sa délivrance sur les bords de la Bidassoa, sa rentrée en France.

I.

François Ier était prisonnier de Charles-Quint. Quel traitement le politique vainqueur réservait-il au chevaleresque vaincu, et quelle suite aurait pour le royaume de France la captivité du roi? Dans un pays dont toutes les parties avaient été jointes ensemble par l'ambition entreprenante et l'habileté attentive de ses princes, qui en avaient concentré le gouvernement entre leurs mains comme ils en maintenaient le territoire sous leur domination, les destinées de la monarchie étaient étroitement unies au sort du monarque. L'intégrité de la France semblait subordonnée à la puissance du roi. On avait vu, après la funeste bataille de Poitiers et la prise du roi Jean par le Prince Noir, le royaume, livré au désordre, exposé au démembrement, tomber dans la faiblesse de la désunion et sous la dépendance de l'étranger. N'était-il pas à craindre que la défaite de Pavie et la captivité de François Ier ne fussent suivies de calamités semblables, et que les Espagnols ne devinssent en 1525 pour la France ce que les Anglais avaient été pour elle en 1356?

Le royaume était placé sous l'administration d'une femme, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, que son fils avait nommée régente en partant pour l'Italie, et dont l'influence avait plus montré jusqu'alors l'avidité que la capacité. Des trois enfants de François Ier, le plus âgé avait à peine huit ans. L'autorité, si nécessaire en ces conjonctures menaçantes, ne résidait avec force nulle part. L'argent manquait dans l'État épuisé. Les troupes avec lesquelles on aurait pu repousser les agressions extérieures avaient été détruites ou dispersées, les meilleurs chefs de guerre étaient morts ou captifs. On semblait également dépourvu des moyens de garder le royaume sans trouble, si le roi en restait longtemps éloigné, de le préserver d'un démembrement, s'il était envahi. La grande infortune de Pavie laissait redouter de plus grands malheurs encore pour la France.

Le lendemain de leur victoire, les chefs des troupes impériales annoncèrent à Charles-Quint cet éclatant succès de ses armes et les résultats immenses qu'il avait pour lui. Le vice-roi de Naples fit partir le commandeur Peñalosa, et le duc de Bourbon dépêcha Le Peloux, qui tous deux avaient pris part à la bataille, afin qu'ils en rendissent compte à l'empereur. Lannoy obtint de François Ier que le commandeur Peñalosa traversât la France avec un sauf-conduit pour arriver plus vite en Espagne. C'est du camp de Saint-Paul, d'où l'avant-veille encore il espérait maîtriser l'Italie, que le

monarque prisonnier écrivait à la régente sa mère ces nobles et touchantes paroles : « Madame, pour vous faire savoir comment se porte le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est saulve (1). » Il la conjurait d'user de prudence et il lui recommandait ses petits enfants. Il la priait d'accorder libre passage au commandeur Peñalosa, qui « va, disait-il, devers l'empereur pour savoir comment il voudra que je sois traité ».

Charles-Quint était dans son château de Madrid, fort inquiet sur le sort de son armée. Il savait qu'on n'avait pas d'argent pour la payer, qu'on y mourait de faim, que ses soldats ne pouvaient pas supporter plus longtemps les extrémités auxquelles ils étaient réduits (2), qu'il fallait ou qu'ils se dispersassent, s'ils ne combattaient pas, ou qu'ils s'exposassent à une déroute, s'ils attaquaient le roi de France dans ses fortes positions. Il était livré à ces pensées alarmantes lorsqu'arriva l'envoyé du vice-roi, qui, l'instruisant de la grande nouvelle qu'il apportait, lui dit : « Sire, la bataille a été livrée près de Pavie; les troupes de Votre Majesté ont remporté la victoire, le roi de France lui-même a été pris et se trouve au pouvoir de Votre Majesté (3). »

(1) Lettre de François Ier à la régente sa mère. — *Captivité de François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac; p. 129.

(2) Dépêche du Dr Sampson, ambassadeur de Henri VIII auprès de Charles-Quint, écrite de Madrid, le 15 mars 1525, au cardinal Wolsey. Ellis. *Original Letters*, t. I, p. 265.

(3) Dépêche de l'ambassadeur de Mantoue Suardin au marquis de

A cette annonce inespérée, l'empereur éprouva un saisissement. Il resta quelques instants pâle et muet; puis il s'écria, comme s'il avait besoin de le répéter pour le croire : « Le roi de France est en mon pouvoir; la bataille a été gagnée par moi! » Après ces mots, il entra seul dans sa chambre, se mit à genoux dans son oratoire, et resta longtemps à remercier Dieu de lui avoir accordé une aussi grande faveur (1).

Le soir même, l'ambassadeur de son allié le roi d'Angleterre, le docteur Sampson, étant venu le féliciter, Charles-Quint se montra aussi modéré dans son langage que modeste dans son attitude. Il attribua cette victoire au suprême dispensateur des événements humains, assura qu'elle pouvait être suivie d'une paix universelle qui établirait dans la chrétienté un repos solide, et permettrait de repousser de ses frontières orientales les attaques des infidèles, d'opérer dans son sein une réformation nécessaire en réprimant de dangereuses erreurs, en remédiant à de grands abus; qu'il ferait profiter de cette victoire ses amis beaucoup plus qu'il n'en

Mantoue, du 15 mars, dans Sanuto, vol. XXXVIII, citée par L. Ranke: *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, t. II, p. 329.

(1) Dépêche du Dr Sampson du 15 mars, p. 264. — « Se entró en oratorio é retraimiento solo á dar gracias á aquel soberano señor y Dios dispensador de todo, por la victoria avida, y estuvo bien media hora retraido alabando á Dios. » Fol. 2 de la *Relacion de lo sucedido en la prison de Francisco I*, por el capitan Gonzalo Hernandez de Oviedo y Valdez. Ms. in-4 de 165 feuillets conservé à la Bibliothèque nationale à Madrid, sous l'indication X 227, et extrait par M. Gachard, dans l'appendice de la *Captivité de François Ier*, etc., in-8, Bruxelles, 1860.

profiterait lui-même, parce qu'il n'ambitionnait rien de plus que ce qu'il avait; que, reconnaissant que tout lui venait de la main et de la grâce de Dieu, son intention était d'user d'une telle modération qu'on ne trouvât en lui aucune pensée de ressentiment contre son adversaire abattu.

Il ne paraissait pas plus de joie sur le visage immobile de ce vainqueur de vingt-cinq ans qu'il ne perçait d'ambition dans ses pacifiques paroles. Sa conduite répondit d'abord à sa contenance et fut aussi humble qu'elle. On lui proposait de célébrer avec pompe cet heureux triomphe; il s'y refusa. Il voulut seulement qu'il fût fait le lendemain une procession générale pour en remercier Dieu. Il la suivit à pied, simplement vêtu d'une cape de frise noire, jusqu'à la chapelle de Notre-Dame d'Atocha, où fut dite une messe solennelle. Il défendit au prédicateur qui prit pour texte de son discours : *Laudamini nomen Dei vestri, qui fecit nobiscum mirabilia,* de le louer d'aucune manière et d'aucune manière aussi de jeter le blâme sur ses ennemis.

Malgré ces premières manifestations de désintéressement, l'empereur cherchait quels avantages il retirerait de sa victoire. Trois moyens semblaient s'offrir à lui d'arriver diversement à ses fins. Il pouvait, poursuivant sans retard ses succès, opérer par plusieurs côtés et de concert avec le roi d'Angleterre l'invasion de la France affaiblie et l'accabler sans rencontrer beaucoup de résistance; il pouvait négocier une paix qu'il croirait rendre

solide en amoindrissant la puissance du roi captif par des cessions de territoire exigées comme conséquence de sa défaite et comme rançon de sa liberté; il pouvait enfin s'assurer de l'amitié de François Ier et l'avoir à jamais pour allié aussi dévoué que reconnaissant en usant de magnanimité et en le délivrant sans le dépouiller ni l'humilier. Il mit en délibération le parti qu'il prendrait et comment il agirait envers son prisonnier.

II.

Pendant que Charles-Quint délibérait, l'implacable duc de Bourbon voulait profiter de l'occasion pour pénétrer en France. Il était d'avis de continuer la guerre et d'exécuter l'entreprise qu'il avait quatre mois auparavant proposée par Beaurain au roi d'Angleterre. Il fit dire à ce prince que, s'il le voulait, il mettrait maintenant la couronne de France sur sa tête. Il proposait de pénétrer en France par le Dauphiné, traînant après lui des canons tirés d'Italie et suivi de douze mille hommes de pied et de cinq cents hommes d'armes qui seraient payés pour deux mois par Henri VIII. Il se chargeait ensuite de pourvoir à leur solde. Dans le cas où le roi d'Angleterre préférerait qu'il envahît la France par la Bourgogne, il demandait que l'archiduc Ferdinand lui préparât de l'artillerie et des munitions dans la ville de Brisach, et que le roi de son côté, abordant à Calais avec une armée anglaise,

lui indiquât le lieu où il pourrait le joindre. Sir John Russell, qui transmettait de Milan ces propositions à Henri VIII, ajoutait : « Le duc dit que le moment est venu pour Votre Altesse de recouvrer son droit et de reprendre son héritage, que détient le roi de France. Jamais plus belle occasion ne s'est offerte; mais il faut user de diligence. Avec les pertes que les Français ont faites en Italie, ils ne peuvent pas de quelque temps résister à une attaque en France. Si les deux armées y entrent promptement, ils n'auront pas le loisir de trouver des moyens de défense, encore moins de se pourvoir de bons capitaines (1). »

Le roi Henri VIII et son tout-puissant ministre le cardinal Wolsey n'étaient pas cette fois disposés à rejeter le projet d'une invasion, comme ils l'avaient fait cinq mois auparavant. Depuis quelque temps, ils s'étaient singulièrement refroidis à l'égard de Charles-Quint. A partir de l'expédition manquée de 1523 et surtout du siége de Marseille levé en 1524, les liens de leur amitié s'étaient plus que relâchés. Ils accusaient l'empereur de n'avoir tenu aucun des engagements qu'il avait pris; ils lui reprochaient d'avoir seul profité de l'alliance à l'aide de laquelle il avait recouvré Fontarabie et était devenu victorieux en Italie, d'avoir reçu d'eux des sommes qu'il n'avait pas rendues, de les avoir privés des pensions qu'ils tiraient de la France, et

(1) Dépêche de sir John Russell à Henri VIII, du 11 mars 1525. — Cott. ms., Vitellius, B. VII, art. 29, f. 77.

d'avoir fait rompre en pure perte le mariage de la princesse d'Angleterre avec le Dauphin de France. Ils attribuaient au duc de Bourbon l'échec subi devant Marseille, et ne voulaient plus entendre parler de donner un denier pour des entreprises à leurs yeux également onéreuses et inutiles.

Aussi Wolsey avait fort mal reçu Beaurain, qui était venu en Angleterre, au mois de novembre précédent, proposer de la part du duc de Bourbon, d'accord avec l'archiduc Ferdinand, d'attaquer, entre la Lorraine et la Franche-Comté, la France, alors dégarnie de troupes, avec une armée que le duc lèverait en Allemagne, et que le roi d'Angleterre solderait en fournissant 200,000 écus d'or. Il s'était même servi d'expressions offensantes et grossières, et il avait dit « que l'empereur était un menteur, l'archiduchesse Marguerite une ribaude, l'archiduc Ferdinand un enfant, et le duc de Bourbon un traître (1) ». Accusant Charles-Quint d'aspirer à la monarchie universelle de l'Europe, il avait ajouté que le roi son maître devait s'opposer à une pareille ambition (2). Beaurain n'avait pas pu voir Henri VIII, et Wolsey avait défendu à sir John

(1) « His majestie seyd also that your grace hath namyd hym to be a lyar, observing no man off faifh or promesse, mylady Margarete a ribauwde, don Fernando his brodyr a childe and so governide, the duke of Burbono a treature, and this reporte was browght by M. de Bewreyne. » — Dépêche de Tunstall, évêque de Londres, de Wingfeld, chancelier de Lancastre, et de Sampson, ambassadeurs d'Angleterre, au cardinal Wolsey, de Tolède, le 2 juin 1525. — Cott. mss., Vespasien, C. III, f. 55.

(2) « ... The effect was concerning the emperor's aspyring to the mo-

Russell de remettre à l'armée impériale, dans ce moment dénuée de tout, l'argent qu'il avait porté en Italie. L'irrité cardinal avait même engagé des négociations avec la régente de France.

Le président Brinon, chancelier d'Alençon, et l'Italien Jean-Joachim Passano, sieur de Vaulx, ambassadeurs de Louise de Savoie, s'étaient rendus auprès du cardinal pour traiter d'un accord entre la France et l'Angleterre. L'accord se serait conclu, si le prix auquel Wolsey mettait l'alliance de l'Angleterre n'avait pas été jugé trop haut. Il demandait les comtés de Boulogne et de Guines avec la ville d'Ardres comme cession territoriale, 1,500,000 écus d'or comme représentant les arrérages dus pour la cession de Tournay, et les pensions suspendues depuis la rupture. La régente avait refusé d'abandonner la moindre parcelle de territoire (1). Quant à l'argent, elle allait jusqu'à 1,100,000 écus; mais le cardinal répondit qu'il faisait moins d'estime de ces 1,100,000 écus que de son rochet (2), et que le point principal pour obte-

narchie and the impechement off the same to be made by the king's highness with your graces advysement and ayde. » Cott. mss., Vespasien, C. III, f. 55.

(1) « Si petite fust-elle, disait la mère de François Ier à ses ambassadeurs, monseigneur et fils n'y voudroit aucunement entendre, tant pour la conservation de son serment que pour ne desplaire à ses sujets et pour éviter les inconvénients à venir. » Lettre du 16 février 1525. — Archives nationales, sect. hist., J. 965, liasse 4, n° 13.

(2) Lettre du président Brinon, chancelier d'Alençon, et de Jean-Joachim Passano, seigneur de Vaulx, à la régente, écrite de Londres, le 5 mars 1525. — Archives nationales, sect. hist., J. 965, liasse 3, n° 8.

nir la paix était la cession des terres demandées. Comme les négociateurs de la régente n'avaient pas le pouvoir d'y consentir, Wolsey les renvoya en leur disant qu'ils eussent à partir bien vite, parce qu'il commençait à être suspect et qu'on le traitait de Français. Il ajouta avec une précision singulière « qu'à cette heure on avait donné la bataille au roy devant Pavie, et que le roi estoit deffaict ou pris ».

Lorsque la nouvelle du grand revers de François Ier arriva en Angleterre, Wolsey et Henri VIII se tournèrent du côté de l'empereur avec une ambitieuse agilité. Le roi d'Angleterre réclama sa part de la victoire, à laquelle il était resté complétement étranger. Il envoya en Espagne, vers son allié naguère délaissé, l'évêque de Londres Tunstall, garde de son sceau privé, et sir Richard Wingfeld, chancelier du duché de Lancastre, pour lui proposer la conquête et le morcellement de la France (1). Cela est maintenant aisé, disait-il, son roi étant captif, son armée étant vaincue, ses nobles étant tués ou pris. Sans tête, sans conseil, sans force, elle est incapable de leur résister si, conformément aux accords précédents, ils y pénètrent tous les deux en personne par une invasion simultanée et depuis longtemps convenue. Ils marcheront, chacun de son côté, vers le cœur du royaume en négligeant

(1) Instructions, datées du 26 mars, à Tunstall, évêque de Londres, et à Rich. Wingfeld, chancelier du duché de Lancastre, envoyés auprès de l'empereur après la bataille de Pavie. — *State Papers*, t. VI, p. 412 à 436.

les forteresses et les lieux fermés. Arrivés l'un et l'autre à Paris, Henri VIII s'y fera couronner, et il accompagnera ensuite jusqu'à Rome Charles-Quint, à qui il donnera 200,000 écus d'or pour l'aider dans son voyage d'Italie, où il ira prendre la couronne impériale et rétablir l'empire dans sa dignité ancienne et dans toute sa grandeur. « L'empereur, disait-il encore, sera bien près d'avoir la monarchie de toute la chrétienté. Au royaume d'Espagne, à une grande partie de l'Allemagne, aux royaumes de Sicile et de Naples, à la Flandre, à la Zélande, à la Hollande, au Brabant, au Hainaut et au reste des Pays-Bas qu'il possède par héritage, il joint par élection l'empire et tout ce qui en dépend soit en Italie, soit en Allemagne, et il aura par le mariage avec la princesse Marie, sa fille unique et son héritière, l'expectative de l'Angleterre, de l'Irlande, de droits éventuels sur l'Écosse, et la réversion de la France. »

Prévoyant le cas où l'empereur se refuserait à opérer l'invasion en personne, Henri VIII demandait qu'elle fût conduite par le duc de Bourbon, qui y emploierait l'armée d'Italie. Le duc de Bourbon prendrait la route qu'il avait indiquée lui-même à sir John Russell, et trouverait à Brisach le secours d'artillerie demandé à l'archiduc Ferdinand. L'empereur inviterait la gouvernante des Pays-Bas à tenir prêts trois ou quatre mille chevaux et autant de fantassins qui viendraient se joindre à l'armée du roi d'Angleterre descendue sur les côtes

de France, et il obligerait le pape, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Ferrare, à fournir une contribution convenable, tandis que, lui, donnerait 150,000 couronnes au duc de Bourbon. L'invasion ayant réussi, Henri VIII manifestait l'intention de ne pas garder tout entier le royaume de France, dont il laisserait à l'empereur et au duc de Bourbon des parties capables de les contenter. En même temps qu'il restituerait à l'empereur la Bourgogne, il lui céderait la Provence et le Languedoc jusqu'à Toulouse. Il accorderait le Dauphiné au duc de Bourbon, qui réunirait cette province à ses anciens États patrimoniaux recouvrés. Il conserverait le reste de la France ainsi réduite, qui écherrait plus tard à l'empereur, auquel il remettrait sa fille dans Paris même afin qu'il l'épousât.

Si Charles-Quint trouvait cette ambition excessive de la part d'un allié qui était demeuré inactif, s'il n'entendait pas exécuter l'invasion convenue par le traité de Windsor, s'il ne se décidait point à déposséder François Ier de sa couronne, Henri VIII espérait au moins qu'il ne laisserait à François Ier abaissé qu'un royaume fort amoindri. Il demandait alors subsidiairement tout ce qui avait appartenu aux rois d'Angleterre ses prédécesseurs, les duchés de Normandie, de Gascogne, de Guyenne, d'Anjou, le Poitou, le Maine, en y ajoutant la Bretagne. En cas que ces prétentions fussent réputées encore trop considérables, il les réduisait successivement en désignant les provinces qui étaient le mieux à sa

convenance, et qu'il lui aurait été le plus avantageux d'acquérir. Ainsi Henri VIII revendiquait le royaume de France, dont une partie serait attribuée à l'empereur et au duc de Bourbon, ou bien une vaste étendue du pays, dont la couronne déshonorée et la puissance affaiblie seraient laissées à François Ier et à sa race.

III.

Au moment où ces sinistres propositions furent adressées à Charles-Quint, qui savait que son tiède allié avait été sur le point de lui être infidèle, Charles-Quint avait déjà pris son parti. Deux avis contraires avaient été exprimés et soutenus dans ses conseils. De ses conseillers, les uns pensaient qu'il devait poursuivre ses avantages par les armes et accabler à tout jamais son ennemi vaincu (1). Les autres, à la tête desquels était le chancelier Mercurin de Gattinara, son principal et son plus habile ministre, le dissuadaient de rechercher par la continuation de la guerre ce qu'il se procurerait aisément par un traité de paix. Gattinara assurait que les avantages territoriaux et politiques auxquels

(1) « Plusieurs sollicitoient suyvir la victoire et destruire le roy de France de telle sorte qu'il ne faisit guerre de sa vie. » *Archives des affaires étrangères de France*, correspondance d'Espagne, vol. V, f. 273; — Charles-Quint, dans une lettre à Ferdinand, citée par M. Gachard, p. 12 de sa *Captivité de François Ier*, dit que plusieurs de ses ministres étaient pour la continuation de la guerre et une invasion.

l'empereur pouvait prétendre seraient l'inévitable résultat de la victoire de Pavie, le prix forcé de la délivrance du roi. Fixant les conditions de la paix avec non moins de rigueur que de précision, Gattinara avait engagé d'avance l'empereur à repousser l'entreprise que le roi d'Angleterre proposerait contre la France en répondant « qu'il ne trouverait pas de son honneur de faire la guerre à quelqu'un qui, devenu son prisonnier, ne saurait désormais se défendre, et duquel il pourrait obtenir satisfaction sans recourir à la force des armes (1) ». Gattinara ne ménageait pas François Ier, mais il détournait Charles-Quint de rendre Henri VIII plus puissant et de l'élever plus haut. « Henri, disait-il, qui s'appelle roi de France et qui prétend avoir des droits à ce royaume, pourrait devenir un jour nuisible aux Pays-Bas et à l'Espagne, tandis que, si la paix est conservée avec la France sous les conditions mentionnées, la France sera mise tellement bas qu'elle n'aura plus les moyens de nuire. »

Charles-Quint adopta de tout point l'avis de son chancelier. Il projeta de traiter avec le monarque captif en le soumettant aux plus durs sacrifices. Il fit partir pour l'Italie Beaurain avec ses propositions de paix, et, tandis qu'il y montrait les exigences les plus énormes, il y affectait la plus généreuse modération. « Afin de ne pas être, disait-il, ingrat

(1) Mémoire du chancelier Mercurino de Gattinara, dans *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, par F. B. von Bucholtz, t. II, p. 287 et sqq.

envers Dieu, qui a fait tomber le roi de France en notre pouvoir, ayant plus égard à son service et au bien de la chrétienté qu'à notre particulier profit, et voulant plutôt user de douceur que de rigueur,... avons pensé être plus convenable de surseoir à l'exécution de la guerre jusqu'à ce que nous sachions si le roi de France se voudra condescendre aux conditions de paix raisonnables et propres à satisfaire nous, nos sujets, nos alliés, confédérés et amis (1). »

Il aurait pu, prétendait-il, revendiquer le royaume de France ou tout au moins plusieurs de ses provinces; mais il se contenterait de reprendre les possessions récemment soustraites à la maison de Bourgogne. Il demandait donc que le roi de France, s'il désirait la paix et voulait sa délivrance, rendît le duché de Bourgogne, accordé par le roi Jean à Philippe le Hardi et à toute sa postérité, les comtés d'Auxerre, de Mâcon, la vicomté d'Auxonne, le ressort de Saint-Laurent, la seigneurie de Bar-sur-Aube et les autres terres cédées à ses bisaïeuls les ducs Philippe et Charles par les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne; abandonnât la ville de Thérouanne avec la ville et le château de Hesdin; perdît ses droits de suzeraineté sur la Flandre et sur

(1) Instructions du 28 mars, envoyées de Madrid par Charles-Quint au duc de Bourbon, son lieutenant général en Italie, au comte d'Autremont, son vice-roi de Naples, et au seigneur du Rœulx, son second chambellan et gouverneur d'Arthois, pour traiter de la paix avec François Ier et régler les conditions de sa délivrance. *Captivité de François Ier*, p. 149-159.

l'Artois ; renonçât à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, le duché de Milan, le comté d'Asti, la seigneurie de Gènes ; cédât la Provence au duc de Bourbon, qui la réunirait à ses anciens États pour en former un royaume indépendant, et dont tous les complices, rendus à la liberté, seraient remis dans leurs biens ; restituât au roi d'Angleterre tout ce qui lui revenait en France, et acquittât en outre lui-même toutes les indemnités pécuniaires que Charles-Quint avait promis de payer à Henri VIII ; enfin rétablît le prince d'Orange dans sa principauté confisquée. François Ier devait, avant de sortir de prison, faire ratifier ce traité par les États de son royaume, qui en jureraient la perpétuelle observation, obtenir qu'il fût enregistré par ses parlements, et le sanctionner de nouveau quand il serait devenu libre.

En abattant ainsi son adversaire vaincu, Charles-Quint se flattait d'établir une paix universelle et durable dans les pays chrétiens. Il espérait faire de François Ier une sorte de vassal qui unirait ses armes aux siennes pour l'aider à extirper l'hérésie en progrès dans les pays d'Allemagne et à combattre les Turcs, qui s'avançaient de plus en plus sur le territoire de l'Europe. Chacun d'eux fournirait quinze mille hommes de pied et cinq mille chevaux, afin de chasser de la Hongrie les armées de Soliman par une expédition que le Pape et les autres princes chrétiens seraient appelés à seconder, et

que conduirait l'empereur en qualité de capitaine général.

Charles-Quint faisait dépendre la paix avec la France de l'acceptation prompte et complète des conditions qu'il imposait au roi prisonnier et à la régente sa mère. « S'ils les rejettent, écrivait-il à son frère l'archiduc Ferdinand, ce que nous saurons dans l'espace de six semaines, je pense alors à poursuivre ma bonne fortune et à m'adresser aussi à tous mes amis et alliés pour qu'ils se mêlent de l'affaire (1). » Il avait, en ce cas, le projet, comme il le mandait à ses généraux en Lombardie, de descendre lui-même en France par le Roussillon et le Languedoc et d'opérer sa jonction à Avignon sur le Rhône avec l'armée d'Italie, qui passerait de nouveau les Alpes. Il prévenait en même temps de ses intentions Louis de Praet, son ambassadeur en Angleterre. Il le chargeait d'annoncer à Henri VIII qu'il ne désarmait pas et qu'il le priait de ne pas désarmer lui-même, afin d'être prêt à attaquer la France en cas de refus des satisfactions qu'il exigeait pour ses alliés comme pour lui. Le vice-roi de Naples et le duc de Bourbon informeraient directement le roi d'Angleterre de la réponse que ferait François Ier aux articles portés par Beaurain, et, s'il ne les acceptait pas, on entrerait sur-le-champ en campagne. Beaurain eut ordre de passer par la

(1) Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, du 25 mars 1525. — Butholtz, t. II, p. 27.

France et de faire connaître ces conditions à la régente avant de les porter au roi son fils.

IV.

La duchesse d'Angoulême était à Lyon, où elle avait établi son séjour lorsque François Ier était descendu en Italie, pour être plus à portée de lui envoyer des secours. En apprenant sa défaite et sa captivité, elle en avait été bouleversée, mais elle ne s'en était point laissé abattre. Comme elle le dit avec vérité, « en voyant l'urgent besoin de pourvoir aux affaires et à la défense du royaume, elle ne perdit pas le cœur (1). » Elle annonça partout ces funestes événements dans les termes les plus propres à raffermir les courages, et elle prescrivit à tous ceux qui exerçaient quelque autorité dans l'État de veiller à ce qu'ils n'eussent pas de dangereuses suites. Elle appela auprès d'elle les princes et seigneurs du sang, les gouverneurs des provinces, les délégués des parlements et quelques notables personnages de la ville de Paris, pour l'aider de leurs conseils en ces difficiles conjonctures. Elle les adjoignit à ses ministres, dont les deux principaux furent le trésorier Florimond Robertet et le chancelier Antoine Du Prat. Il fallait mettre le pays en garde contre les menaces de l'ennemi, en l'empêchant surtout

(1) Lettres patentes de la régente, du 10 septembre, pour imposer 2,661,000 livres. — *Captivité de François Ier*, p. 313.

de tomber dans le ruineux désordre des pillages militaires et des soulèvements intérieurs. Louise de Savoie prit diligemment toutes les mesures que commandait le danger public.

Le royaume la seconda avec un accord tout à fait inusité et par un patriotisme jusqu'alors inconnu dans des circonstances semblables. Il fut ému sans être découragé, et l'agitation ne le jeta point dans la désobéissance. Pour la première fois la royauté affaiblie obtint la fidélité qui ne s'accordait auparavant qu'à la royauté puissante. La France, unie et soumise, ressemblait à une vraie nation qui sent, pense, agit avec ensemble, et que la vue de l'intérêt public conduit à des résolutions communes. On se serra autour de ceux qui, soit au centre, soit aux extrémités du pays, étaient investis de l'autorité royale. Les fragments réunis du territoire avaient formé un État, et ses habitants rapprochés étaient devenus un peuple.

La capitale donna l'impulsion au royaume. Le parlement de Paris, auquel les villes de Picardie avaient envoyé des députés (1), établit un utile concert pour assurer le bon ordre et la défense générale. Afin de prévenir les réunions dangereuses et d'éviter les tumultes, il provoqua la formation d'une assemblée publique qui fut régulièrement chargée de tout diriger. Il désigna plusieurs de ses membres pour entrer dans cette assemblée, à laquelle furent

(1) *Captivité de François Ier*, p. 165.

appelés les députés de la cour des comptes, ceux de l'Église et de la municipalité de Paris, et qui tint ses séances au Palais-de-Justice, où se rendirent au milieu d'elle l'archevêque d'Aix, gouverneur de Paris, et le seigneur de Montmorency, père du maréchal et le plus puissant feudataire du voisinage (1). On y résolut de fermer les portes de Paris comme en temps de guerre; on en répara les murs, et, si l'on n'en fit point sortir les étrangers à cause de l'université, qui avait le privilége de les recevoir en tout temps, on n'y laissa point entrer ceux qui pouvaient y venir avec de mauvaises intentions et y apporter du trouble. La rivière, qui traversait la ville et qui était comme une voie toujours ouverte, fut soigneusement surveillée. La garde bourgeoise fut promptement organisée, et personne n'en fut exempt. Les présidents et les conseillers de la cour s'y enrôlèrent comme les autres, et le guet dut parcourir les rues toute la nuit (2). Il y eut de plus à l'Hôtel-de-Ville une assemblée dont firent partie, avec le prévôt des marchands, les quatre échevins et les vingt-quatre conseillers, plusieurs notables habitants, extraordinairement élus dans chaque quartier. Cette assemblée de l'Hôtel-de-Ville fut surtout chargée de l'exécution des mesures prises par l'assemblée supérieure siégeant au Palais-de-Justice.

(1) Registres du Parlement, t. LVIII. — *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 232-233. — *Captivité de François Ier*, p. 137 à 141.

(2) « Extrait de ce qui a esté advisé à l'Ostel de Ville de Paris, etc. » *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, t. V, p. 548.

Dans la province la plus voisine de Paris, et par cela même la plus importante de France, il y eut une entente semblable. L'archevêque, le chapitre, le bailli et les notables de Rouen, l'évêque de Lisieux et les principaux personnages de la Normandie, convoqués par le parlement, se réunirent en conseil au Palais-de-Justice. D'accord avec le grand-sénéchal de la Normandie, ils pourvurent à la sûreté de Rouen et à la défense des villes frontières du duché. Ils envoyèrent ensuite des députés vers le parlement de Paris, comme étant « la première cour instituée et la cour capitale du royaume », et lui offrirent, dans l'intérêt public, leur service et leur obéissance (1).

Celui que la trahison du connétable avait fait le chef de la maison de Bourbon, et que la mort du duc d'Alençon allait rendre le premier prince du sang, le duc de Vendôme, vint montrer sa fidélité aux Parisiens et les louer de la leur. Après avoir mis en état de défense les villes de son gouvernement de Picardie et surtout celles de Montreuil, de Boulogne, de Thérouanne, qui faisaient face aux possessions continentales des Anglais, ou qui se trouvaient placées au débouché des Pays-Bas, il traversa Paris en retournant à Lyon. Il se présenta à l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville, qu'il félicita des loyaux sentiments dont elle avait été animée : « Si, dit-il aux représentants de la patriotique cité, si

(1) *Captivité de François Ier*, p. 138-139.

vous avez été par ci-devant bons serviteurs du roi, continuez à l'être; restez unis et soyez exemple aux autres du royaume, car par vous tout se réglera. Je suis ici venu pour soutenir les affaires et la chose publique. Je m'en vais en cour devers Madame, et là je ferai rapport de la bonne volonté que vous avez eue envers le roi et avez de présent plus que jamais. Je m'emploierai afin qu'elle vous écrive de ce qui sera avisé pour le bien de la ville (1). »

Tandis que sur les divers points de la France on s'unissait pour se défendre, la régente pourvoyait avec une activité habile à la sécurité générale. Elle avait recueilli autour de Lyon les débris de l'armée fugitive. Elle ménagea si bien les finances qu'elle put bientôt donner un quartier de leurs gages aux gentilshommes de la maison du roi, aux archers de ses gardes et aux gens d'armes de ses ordonnances. Sur les trois mille neuf cents hommes d'armes qu'entretenait la couronne, elle en cassa un cinquième (c'est-à-dire vingt par compagnie, qui furent renvoyés chez eux après avoir été payés), tandis que les autres, payés aussi, restèrent sous le drapeau. Elle cassa également une partie des gens de pied étrangers et garda l'autre, en ayant soin de s'acquitter envers ceux qui étaient licenciés et de solder ceux qui étaient retenus (2). La cavalerie et

(1) « Extrait de ce qui a esté advisé et conclud ès assemblées tenues en l'Ostel de Ville de Paris. » *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V, p. 550, 551.

(2) Lettres patentes de la régente, etc., dans *Captivité de François Ier*,

l'infanterie qui furent conservées formèrent l'armée de défense concentrée autour de Lyon, ou gagnèrent les villes frontières, afin d'y tenir garnison et de les mettre à couvert d'une attaque. Gardant auprès d'elle le maréchal de Lautrec, qui aurait commandé l'armée en cas de besoin, la régente envoya le comte de Guise dans la Bourgogne et la Champagne pour veiller à la protection de ces deux importantes provinces, comme le duc de Vendôme l'avait fait en Picardie. Elle ne se borna point à prendre ces mesures de bon ordre et de sûreté, elle sut conserver au royaume l'appui des cantons suisses, qui touchèrent avec une exactitude inaccoutumée une partie de ce qui leur était dû et reçurent en peu de temps jusqu'à 300,000 livres. Elle invoqua même l'assistance de Soliman II, que François Ier avait déjà sollicité d'opérer une diversion dans les États héréditaires d'Autriche (1), en attendant qu'elle engageât, comme elle le fit bientôt, les plus utiles négociations, soit au-delà des Alpes, soit de l'autre côté de la Manche. Après que toutes ces dispositions militaires eurent été prises, et qu'il eût été pourvu à la sécurité de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne, du Dauphiné, de la Provence, etc., la régente

p. 313 à 317. — Lettre du chancelier Du Prat au roi, du 13 octobre, ibid., p. 378.

(1) *Correspondenz des Kaisers Karl V*, par Lanz, t. I, p. 195. — *Négociations du Levant*, publiées par M. Charrière, t. I, p. 114 et 117. — Mémoire de Hammer sur *Les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte*, dans la *Revue asiatique* de 1827, t. X, p. 19.

se sentit moins en crainte du côté de l'ennemi, et eut une pleine confiance dans la persévérante fidélité du royaume.

Ce fut sur ces entrefaites que Beaurain arrivait à Lyon. Il apportait à la duchesse d'Angoulême une lettre froide et sèche de l'empereur en réponse à de touchantes supplications et à de maternelles instances qu'elle lui avait adressées par le commandeur Peñalosa (1). Beaurain communiqua en même temps les conditions auxquelles l'empereur conclurait la paix avec la France et consentirait à la délivrance du roi. La régente était entourée des personnages qu'elle avait appelés à Lyon et qui formaient auprès d'elle comme une petite assemblée d'États. D'accord avec eux, elle rejeta sans hésiter, et avec des paroles altières, les dures et humiliantes exigences de l'empereur. Elle dit que, si l'empereur voulait traiter de la rançon du roi, on prêterait l'oreille à ses propositions; mais, quant à céder un seul pied de terre, la France n'était pas

(1) Dans sa lettre, la régente l'appelait son bon fils comme elle l'avait fait autrefois. Elle louait Dieu de ce que François Ier était tombé au pouvoir du prince aux mains duquel elle l'aimait le mieux. Elle espérait que sa grandeur ne lui ferait pas oublier la proximité du sang et de la parenté qui existait entre eux, et encore moins le bien qui reviendrait à toute la chrétienté de leur union et de leur amitié. Elle finissait sa lettre en disant : « Vous obligerez une mère, à laquelle vous avez toujours donné ce nom et qui avec prière a recours à votre affection. » *Archives des affaires étrangères (Espagne)*, vol. V, f. 272. — En lui répondant le 25 mars par Beaurain, Charles-Quint ne lui donna point le titre de mère; il l'appela avec une dignité froide madame, et lui dit que, si elle voulait la paix et désirait voir bientôt le roi son fils, elle en trouverait le vrai moyen dans le contenu de l'écrit que portait le seigneur du Rœulx (Beaurain). *Papiers Granvelle*, t. I, p. 263.

assez bas pour le faire, et le royaume était prêt à se défendre, quoique le roi fût prisonnier (1).

V.

Les demandes de Charles-Quint ne devaient pas paraître moins exorbitantes à François Ier. Peu de jours après la bataille de Pavie, le monarque captif avait été conduit dans la forteresse de Pizzighetone, sur l'Adda, entre Lodi et Crémone. Le vice-roi de Naples et le duc de Bourbon l'y avaient laissé sous la garde du capitaine Alarcon et d'une troupe choisie d'arquebusiers espagnols. Il y était soumis à la plus étroite surveillance, bien qu'il y fût entouré des plus grands respects. On ne parvenait jusqu'à lui qu'avec la permission et en la présence de son vigilant gardien, qui avait ordre de lire tout ce qui lui était adressé. De nuit comme de jour, on entrait dans sa chambre afin de s'assurer qu'il n'en avait pas disparu, et son sommeil était souvent troublé par ces visites défiantes. Rien n'était négligé pour rendre impossible son évasion. Sans être tombé dans l'abattement, François Ier ne se consolait pas d'avoir été vaincu et de demeurer prisonnier. Constamment occupé jusque-là de la guerre ou de la chasse, accoutumé aux plaisirs d'une cour qu'il

(1) C'est ce qu'a écrit Beaurain à l'empereur par un de ses secrétaires qu'il a envoyé en poste de Lyon en Espagne. Dépêche de Sampson à Wolsey, écrite de Tolède, du 2 mai 1525. *State Papers*, t. VI, p. 437.

animait de son esprit et que les séductions de l'homme remplissaient encore plus que les commandements du roi, il s'accommodait mal d'une immobile et sévère captivité. Il se levait tard, jouait de temps en temps à la paume (1) pour prendre quelque exercice, et restait le plus souvent livré à ses pénibles pensées. Dans sa mélancolique solitude, il composait la triste épopée de sa campagne et de sa défaite. Il adressait à sa sœur Marguerite et à sa mère, qu'il unissait dans ses vers comme dans sa tendresse, des rondeaux et des sonnets où les plus heureux accents se trouvaient à côté de paroles obscures ou vulgaires. Ses chevaleresques regrets et ses ardentes effusions étaient surtout pour la dame maîtresse de son cœur, pour celle dont il portait la devise sous son armure dans la journée de Pavie, à laquelle il avait promis de ne pas fuir et avait obéi autant qu'à l'honneur en combattant jusqu'à ce qu'il fût pris (2). Délicat de sentiment plus que de langage, il était parfois commun, bien qu'avec esprit, quintessencié, non sans un certain naturel. La recherche de l'expression, qui n'était pas toujours claire, et qui même de temps en temps était grossière, n'empêchait pas ses mouvements d'être vrais, ses pensées d'être nobles. Il s'entre-

(1) « ... El rey está en Piciguiton, atiende á jugar al palon y á otros juegos de exercicio con que pasa el tiempo lo mejor que puede. » Lettre manuscrite de l'abbé de Najera à Charles-Quint, du 30 mars 1525.

(2) Voir p. 1 à 12, 26 à 44 du volume des *Poésies du roi François Ier*, recueillies et publiées par M. Aimé Champollion-Figeac; in-4, Paris, Imprimerie royale, 1847.

tenait ainsi dans ses tristesses en les écrivant.

Un mois après qu'il eut été enfermé à Pizzighetone, il fut visité par le nonce du pape, qui lui apportait une lettre de Clément VII, consterné de son revers et craignant que la défaite de la France ne conduisît à l'asservissement de l'Italie. Au moment où le roi allait à la messe, le nonce, évêque de Pistoja, suivi d'Alarcon et d'un assez grand nombre d'Espagnols, lui présenta le bref du souverain pontife. En le voyant, François Ier fit effort pour montrer un visage riant. Il lut fort attentivement la lettre du pape et la remit, après l'avoir lue, à Alarcon, s'excusant d'y être contraint. Le nonce lui exprima au nom de Clément VII des condoléances générales, ne pouvant pas lui parler plus confidemment à cause de la présence d'Alarcon et des Espagnols. Le roi lui répondit que Sa Sainteté n'avait pas une moindre raison de le plaindre de son malheur que de féliciter le vice-roi de la victoire de l'empereur, car, il le savait, le bon accord qui existait entre lui et Sa Sainteté existait aussi entre Sa Sainteté et l'empereur. Il priait le pape, puisqu'il était déjà intervenu avec zèle pour rétablir la paix, d'y travailler maintenant de tout son pouvoir. Il acceptait d'un cœur très-reconnaissant ses offres et le suppliait de s'employer auprès de l'empereur pour obtenir sa délivrance.

François Ier se rendit ensuite dans la chapelle, qui était tendue de noir; il avait un vêtement couleur de cendre, fourré de peaux de martres com-

munes, qu'il avait pris après sa défaite et qu'il ne voulait pas quitter tant que durerait sa captivité. A l'évangile, il se leva, posa sa main droite sur sa tête, qu'il pressa en la secouant; il ne donna pas d'autre signe des préoccupations qui l'agitaient. La messe finie, il sortit de la chapelle toujours accompagné d'Alarçon et de ses gardes; toutefois le nonce put lui parler quelques instants sans témoins. François Ier ignorait encore le sort du corps d'armée qu'il avait envoyé vers le royaume de Naples; il demanda vivement alors à l'archevêque de Pistoja ce qu'était devenu le duc d'Albany. Le nonce lui raconta toutes les lenteurs apportées dans cette expédition, et il ajouta que le duc d'Albany avait sans doute remis à la voile et quitté l'Italie. En perdant cette dernière espérance d'une diversion, le roi resta quelque temps comme interdit, puis il s'écria en français : « Est-il possible? » Il demanda des nouvelles de Jean de Médicis, qui avait reçu une grave blessure à son service quelques jours avant la bataille de Pavie. Le nonce lui répondit qu'il pourrait bientôt monter à cheval, en ajoutant que du reste tout était désespéré. Ces paroles émurent beaucoup le roi, et il dit qu'il ne fallait pas s'attendre à autre chose. Le nonce ajouta alors : *Percutiam pastorem et dispergentur oves.* Après avoir assisté au dîner du roi, qu'Alarcon servit à table, le nonce prit congé de lui en demandant ses ordres auprès du pape. — Pas d'autres, lui répondit François Ier en italien, que de recommander à notre

très-saint père mon infortune. — En même temps il détourna les yeux pour ne pas le voir sortir (1).

François Ier avait déjà écrit à Charles-Quint une lettre dans laquelle il exprimait l'espoir que l'empereur userait généreusement de sa victoire et ne voudrait le contraindre à rien qui ne se dût. « Je vous supplie, disait-il, de juger en votre propre cœur ce qu'il vous plaira faire de moi, étant sûr que la volonté d'un prince tel que vous êtes ne peut être accompagnée que d'honneur et de magnanimité. » Il lui demandait de fixer avec une miséricordieuse convenance ce qu'il fallait pour la libération d'un roi de France, en voulant le gagner comme ami et non le désespérer. Il lui proposait de l'acquérir ainsi entièrement, et il ajoutait avec une intention touchante, mais dans un langage trop soumis : « Vous pouvez être sûr, au lieu d'un prisonnier inutile, de rendre un roi à jamais votre esclave (2). »

La lettre dans laquelle François Ier faisait appel à une magnanimité qui eût été de la part de Charles-Quint le plus habile des calculs était à peine partie qu'arrivèrent les dures conditions que le froid empereur mettait à la paix et à sa délivrance. Le duc de Bourbon et le vice-roi de Naples accompagnèrent Beaurain à Pizzighetone pour les communiquer au roi et connaître sa réponse. Elles

(1) Lettre latine du nonce, écrite de Milan, le 29 mars, et insérée dans le t. VI des *State Papers*, p. 409-411.

(2) *Captivité*, f. 130, 131.

parurent exorbitantes au prisonnier déçu. « Le seigneur roi, écrivirent Bourbon et Lannoy à Charles-Quint, les a trouvées bien difficiles (1). » Cependant il déclara s'en remettre à la régente, et par le retour de Beaurain il écrivit à l'empereur : « J'ai mandé à madame ma mère la résolution de ce qu'il me semble qu'elle doit faire pour ma délivrance, vous suppliant la vouloir recevoir et juger en cœur d'empereur qui désire plutôt se faire honneur que me faire honte (2). »

Il ne semblait disposé à aucune concession humiliante ou funeste. Ayant appris la ferme contenance et le fidèle dévouement de tous les habitants de son royaume, il leur en avait, de Pizzighetone, exprimé sa vive satisfaction. « Entre tant d'infélicités, leur disait-il, je n'ai reçu nul plus grand plaisir que sçavoir l'obéissance que portez à Madame en vous montrant loyaux sujets et bons François, la vous recommandant toujours et mes petits enfans, qui sont les vôtres et de la chose publique (3). » Il ajoutait qu'en continuant ainsi ils donneraient à ses ennemis beaucoup plus l'envie de le délivrer que de lui faire la guerre. Il finissait cette lettre à ses sujets, qu'il appelait ses amis, par des déclarations admirables de sentiment et de langage.

(1) Lettre du duc de Bourbon et du vice-roi de Naples Lannoy à l'empereur, du 26 avril 1525. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Aux *Archives des affaires étrangères de France,* correspondance d'Espagne, 1525-1529, f. 285 r°.

(3) Lettre de François Ier à ses sujets. L'original dans Béthune, ms. vol. 8505, f. 1 ; imprimée dans *Captivité,* etc., f. 159, 160.

« Comme pour mon honneur et celui de ma nation, leur disait-il, j'ai plutôt élu l'honnête prison que la honteuse fuite, soyez sûrs qu'il ne sera jamais dit que, si je n'ai été si heureux de faire le bien à mon royaume, pour envie d'être délivré, j'y fasse mal. » Il affirmait qu'il aimerait mieux rester toute sa vie en prison que de causer un détriment à son pays.

Néanmoins, à la persuasion du vice-roi de Naples, qu'il appela auprès de lui, il offrit bientôt des concessions qui ne s'éloignaient pas beaucoup des exigences de l'empereur. Comme il avait perdu la reine Claude sa femme, il proposa d'épouser la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint. Il demanda que le différend relatif au duché de Bourgogne fût soumis à la décision de la justice. Si le duché était reconnu appartenir à l'empereur, il le lui restituerait. Sinon, il serait donné en dot à la reine de Portugal, et les enfants mâles que le roi aurait de son mariage avec elle en hériteraient. Dans le cas où elle mourrait sans enfants mâles, le second fils de l'empereur y succéderait, et à défaut il reviendrait au second fils du roi, qui se marierait avec une fille de l'empereur. Rien de cela ne se réalisant, le duché de Bourgogne devait retomber en la possession du Dauphin. Ces combinaisons étaient singulières, et le roi croyait sans doute, en les proposant, que la cour des pairs n'attribuerait point une province apanagée au descendant d'une femme incapable, d'après la loi française, d'en être

l'héritière, et que cette province ne sortirait pas de la maison de France.

Mais il renonçait pleinement au duché de Milan, à l'État de Gênes, au royaume de Naples, à la pension de 100,000 ducats et aux arrérages qui lui en étaient dus sur ce royaume, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois ; il adhérait à la restitution de Hesdin et il abandonnait toute prétention sur Tournay. Lorsque l'empereur irait se faire couronner en Italie, ou lorsqu'il exécuterait quelque entreprise en Allemagne, François Ier consentait à fournir la moitié de l'armée et à payer la moitié de la dépense. Si l'entreprise était dirigée contre les Turcs, il y prendrait part avec le même contingent de troupes, qu'il entretiendrait de ses deniers et qu'il conduirait en personne. Se substituant à l'empereur dans les engagements que l'empereur avait pris envers le roi d'Angleterre, il payerait à Henri VIII tout ce qui lui était dû. Il rendrait au duc de Bourbon ses États, ses pensions, ses offices, c'est-à-dire de vastes provinces, des sommes considérables, les grandes charges de chambrier et de connétable, et de plus le gouvernement du Languedoc. Comme il demandait pour lui-même la sœur de Charles-Quint, promise au duc de Bourbon, il offrait de donner en mariage au duc de Bourbon la princesse Renée, fille de Louis XII. Il lui permettait même de poursuivre en justice le droit qu'il prétendait avoir sur le comté de Provence, et il annonçait le dessein de reconnaître ce rebelle, jusque-là

détesté, comme son lieutenant général, en le plaçant à la tête de l'armée qu'il enverrait au secours de l'empereur, s'il ne la commandait pas en personne (1).

Écrites sous la dictée de François Ier, en présence du vice-roi de Naples (2), ces propositions devaient être portées à Charles-Quint par don Ugo de Moncada, prieur de Messine, qui commandait la flotte espagnole avant la bataille de Pavie, avait été fait prisonnier et venait d'être échangé avec le maréchal Anne de Montmorency. En les transmettant à l'empereur, Lannoy le suppliait de conclure une paix qui attacherait pour toujours à lui le roi de France (3). Il lui rappelait le danger où avaient été ses affaires, la peine qu'il avait eue tant avec ses sujets qu'avec ses ennemis, et il l'engageait à saisir l'occasion d'imposer la loi à ceux qui voulaient la lui donner. Mais les offres portées par Ugo de Moncada, que la régente de France et son conseil repoussèrent comme excessives (4),

(1) *Captivité de François Ier*, p. 170-173, et *State Papers*, t. VI, p. 446-448.

(2) D'après la lettre des ambassadeurs anglais du 16 juin, elles furent écrites par Moncada en castillan, en présence de Lannoy, sur les offres de François Ier. Ms. cott. Vespasien, C. III, p. 185; note 2 de la p. 445 du vol. VI des *State Papers*.

(3) « Le roy de Franse... desire fort la pes et que ce soit de sorte que peut demorai votre à james. » Lettre de Lannoy à l'empereur, le 27 avril. — *Archives impériales et royales de Vienne*.

(4) « ... Pour estre telles, les aucunes d'icelles quelles ne se pouvoient bonnement accorder, consentir ni permettre. » Instructions de Pierre de Warty, envoyées à Marguerite d'Autriche. *Négociations entre la France et l'Autriche*, publiées par Le Glay. t. II, p. 607.

l'empereur les regarda comme insuffisantes (1).

Déjà, sur le refus de ses propositions, Charles-Quint se préparait à reprendre la guerre. Il avait envoyé le commandeur Peñalosa en Angleterre pour resserrer l'union un peu relâchée avec Henri VIII, et obtenir de lui l'argent sans lequel ses troupes ne pouvaient pas être mises en mouvement (2). L'armée d'Italie, à laquelle il était dû plus de 600,000 ducats au moment de la bataille (3), n'avait pas été entièrement payée après la victoire, bien qu'il lui eût fait parvenir 80,000 ducats, et que ses généraux eussent imposé aux États italiens des contributions de guerre considérables en châtiment de leur abandon ou de leur infidélité (4).

Dispersée dans le haut de la péninsule, qu'elle pressurait, elle avait besoin d'être renforcée pour entrer en campagne. Charles-Quint le savait, et il cherchait de l'argent partout. Il en demandait à son clergé et à ses ordres de chevalerie, qui refusaient de payer la *crusade*, dont le pape n'avait pas autorisé

(1) Elles furent soumises à un conseil dont faisaient partie le chancelier Gattinara, le comte de Nassau, le grand-maître, le secrétaire Jean Allemand, et communiquées aux ambassadeurs d'Angleterre. — *State Papers*, t. VI, p. 445, note 2.

(2) *State Papers*, t. VI, p. 438-444, 445.

(3) « Vu la grande dette qui monte bien à six cens mil escus qu'est dû aux gens de guerre tant de pied que de cheval. » Lannoy à la gouvernante des Pays-Bas. — *Négociations entre la France et l'Autriche.*

(4) « Les choses à quoi prétendons sont que le pape et les Florentins payent 150,000 ducats pour leur part de la ligue, que les Vénitiens en payent 130,000 pour n'avoir pas joint leur armée. On travaille à tirer quelque chose de Sienne et de Lucques ; le duc de Ferrare prête 50,000 écus. » Ibid.

la levée. Il s'adressait aux cortès afin que les *procuradores* des villes ajoutassent au *servicio* de 400,000 ducats qu'ils avaient voté. Ses sujets se montraient disposés à lui en accorder davantage, s'il consentait à se marier promptement afin d'assurer la succession aux couronnes d'Espagne en épousant une princesse qui pût lui donner tout de suite des enfants. Décidé à suivre leur vœu, il recherchait l'infante Isabelle de Portugal, qui devait lui apporter en dot un million de ducats d'or (1); mais, avant de s'engager avec elle, il avait à se dégager envers la princesse Marie d'Angleterre, trop jeune encore pour être mariée, et il ne pouvait le faire qu'en la demandant sur-le-champ au roi son père et en ne l'obtenant pas. Il espérait que la rupture ainsi amenée d'un mariage depuis longtemps convenu ne conduirait pas à la rupture de l'alliance qui lui était plus que jamais nécessaire afin de soumettre la France par la guerre, puisque la France ne cédait point à ses volontés par la voie des négociations.

Le commandeur Peñalosa eut l'ordre de demander au roi d'Angleterre que la princesse sa fille fût remise à l'empereur avec sa dot de 600,000 ducats, dont 200,000 seraient immédiatement comptés et 400,000 le seraient de mois en mois. A l'aide de cet argent, l'empereur se proposait d'entrer en France par les Pyrénées à la tête d'une armée et d'y faire

(1) Lettre de Charles-Quint à l'archiduc Ferdinand son frère, du 25 juin. — Bucholtz, t. II, p. 294 et sqq.

entrer par les Alpes l'armée d'Italie. Henri VIII était requis en même temps, aux termes du traité de Windsor, d'opérer par Calais une descente avec ses troupes, auxquelles se joindraient trois mille hommes de cavalerie et mille hommes de pied des Pays-Bas (1). En cas que le roi d'Angleterre ne voulût pas envoyer encore la princesse sa fille en Espagne et remettre sa dot à l'empereur, le commandeur Peñalosa devait réclamer tout au moins en prêt la somme de 400,000 ducats, sans laquelle il lui serait impossible d'effectuer l'invasion de la France. Charles-Quint faisait dire à Henri VIII « qu'il était désireux de conduire sa dernière victoire à une parfaite conclusion et ne pas laisser son ennemi sans le confondre (2) ».

L'orgueilleux Henri VIII était en ce moment dans des dispositions bien différentes. Après l'étourdissement de la victoire de Pavie, qui avait ranimé son avidité et lui avait donné la chimérique espérance d'obtenir le royaume de France ou de recouvrer les provinces que les rois ses prédécesseurs avaient autrefois possédées sur le continent, il avait compris que l'empereur songeait presque uniquement à accroître sa propre puissance. La paix que Charles-Quint avait d'abord proposé de conclure n'apportait aucun avantage certain à l'Angleterre; la guerre qu'il voulait maintenant reprendre ne

(1) *State Papers*, t. VI, p. 444, 445.

(2) Lettre de sir R. Wingfeld, du 3 juin. *State Papers*, t. VI, p. 442-43, note 1 de la p. 443.

pouvait se faire qu'avec l'argent demandé à Henri VIII sous la forme d'une dot ou d'un emprunt. Cet argent même, Henri VIII ne l'avait pas. Il avait essayé de lever des impôts extraordinaires qui avaient provoqué de dangereux soulèvements dans plusieurs comtés de son royaume. Malgré ce qu'il avait de hauteur et ce qu'il affectait de pouvoir, il s'était vu contraint de renoncer à ces levées extraordinaires et d'annoncer par une proclamation qu'il n'en exigerait jamais de semblables. Une politique mieux avisée le détourna de concourir à rendre plus puissant l'empereur, qui l'était déjà trop. L'injurieuse autorisation que Charles-Quint lui demanda de rompre les engagements anciens pris envers la princesse d'Angleterre, pour en contracter de nouveaux avec l'infante de Portugal, le décida enfin à abandonner l'allié qui ne voulait plus devenir son gendre. Le dégageant de la promesse qu'il avait faite d'épouser sa fille (1), il lui refusa tout argent pour continuer la guerre. Il répondit qu'il en avait trop fourni pour des entreprises qui avaient été profitables à l'empereur seul, lequel devait à son amitié le gain de Tournay, de Milan, de Fontarabie, la décharge de la pension de 100,000 écus sur le royaume de Naples, la victoire de Pavie et la capture du roi de France, tandis que lui n'avait retiré de l'amitié de l'empereur que des pertes et des dépenses. Il rappelait les sommes qu'il

(1) *History of the reign of the Henry the Eighth*, par Sharon Turner, t. I, p. 456.

avait prêtées à Charles-Quint et qui ne lui avaient pas été remboursées, le mariage de sa fille avec le Dauphin qu'il avait rompu (1) pour un autre mariage qui maintenant ne devait plus se faire, les pensions considérables qu'il tirait de la France, et auxquelles il avait renoncé sans recevoir aucun des dédommagements qui lui avaient été promis. Henri VIII se montra donc bien éloigné de s'unir à l'empereur, soit pour imposer la paix à François Ier en l'accablant, soit pour envahir ses États en reprenant la guerre.

VI.

Pendant ce temps, le peu de succès des négociations entamées de loin avec le roi prisonnier avait amené un changement, sinon dans sa position, du moins dans son séjour. François Ier avait été enfermé près de trois mois dans Pizzighettone. Quoique cette forteresse fût inabordable et que François Ier ne pût ni s'en évader par surprise, ni y être délivré de vive force, ceux qui étaient chargés de le garder songèrent à le placer dans un lieu encore plus sûr. L'empereur avait fait recommander par Beaurain au duc de Bourbon et à Lannoy de veiller avec le plus grand soin sur son prisonnier et de le conduire au besoin dans le royaume de Na-

(1) Ms. cott. Vespas., C. III, f. 62.

ples (1). Bourbon, Lannoy, Pescara, Antonio de Leiva et l'abbé de Najera, provéditeur général de l'armée impériale, tinrent conseil à ce sujet et décidèrent que le roi de France serait conduit dans le sud de l'Italie. Ils jugèrent qu'il ne serait nulle part plus sûrement que dans le Château-Neuf de Naples, construit sur une bande de terre s'avançant au milieu de la mer, et ils prévinrent l'empereur de cette résolution.

Le 18 mai, Lannoy alla chercher François Ier à Pizzighettone (2). Sous l'escorte d'Alarcon et d'environ deux mille hommes, il le conduisit par le haut du Milanais, en évitant les villes, jusqu'à Gênes. Après six jours de marche, il pénétra par le dehors de la ville, sans même traverser les faubourgs, dans la citadelle avec son prisonnier. Il l'y laissa peu de temps, et le 31 mai, la flotte espagnole étant prête à quitter le port, il fit descendre de grand matin, du château au môle, François Ier, qui, toujours suivi d'Alarcon et de ses arquebusiers, monta sur la galère capitane de Castille.

Les seize navires composant la flotte, et sur lesquels furent distribuées les troupes espagnoles, se dirigèrent vers Porto-Fino, où les retint le temps contraire. Le roi éprouvait un grand déplaisir de cette translation. Il redoutait le climat de Naples,

(1) Lettre de Charles V au duc de Bourbon et au vice-roi de Naples, du 27 mars 1525, dans les mss. hist. du comte de Wynants, citée par M. Gachard, p. 14 et 20.

(2) Lettre de La Barre, bailli de Paris, à la régente. — *Captivité de François Ier*, p. 183.

et disait que le mener au bord de la mer, c'était vouloir le faire mourir (1). Instruit de bonne heure qu'il devait être conduit dans l'Italie méridionale, il avait cru pouvoir recouvrer sa liberté dans le passage de Gênes à Naples. L'armée navale de la France était plus forte que celle de l'Espagne. Les navires réunis d'André Doria, du baron de Saint-Blancard, du frère hospitalier Bernardin, montés par quelques troupes résolues, pouvaient attaquer les navires ennemis et l'enlever à ses gardiens. Dès le 12 mai, François Ier était parvenu à donner secrètement des informations à la régente, et lui avait écrit qu'on n'aurait à combattre que quatorze galères et dix-huit cents arquebusiers espagnols. Il avait ajouté, avec une confiance un peu téméraire, qu'il n'y avait qu'à user de diligence, « car si elle est faite, disait-il à sa mère, j'ai espérance que bientôt vous pourrez revoir votre très-humble et très-obéissant fils (2) ». Les préparatifs pour le délivrer s'étaient poursuivis avec promptitude. Une partie de la flotte française devait se rendre le 31 mai dans les eaux de Gênes, où la joindraient successivement les autres navires qu'on armait. Le maréchal de Montmorency, échangé un mois auparavant avec don Ugo de Moncada, après avoir vu la régente à Lyon, avait rejoint le roi à Gênes, presque à la veille de son embarquement. Il était investi du com-

(1) Lettre de sir John Russell, du 16 mai 1525. — Ms. cott. Vitell., B. VIII, p. 194.

(2) Cette lettre est dans *Captivité de François Ier*, p. 180.

mandement général des armées de mer, et sans doute il apprit au roi que tout s'apprêtait pour sa délivrance.

Mais François Ier renonça lui-même à une entreprise non moins incertaine que périlleuse en obtenant que Lannoy le menât en Espagne auprès de Charles-Quint. Il désirait ardemment une entrevue avec l'empereur, s'imaginant qu'ils arrangeraient ensemble tous leurs différends et établiraient entre eux une solide amitié. Lannoy souhaitait aussi faciliter cette union, qu'il croyait praticable de près, impossible de loin, et de plus il redoutait le climat de Naples pour son précieux prisonnier pendant les mois de juillet, d'août et de septembre (1). Il se rendit donc aisément au vœu de François Ier, et, sans consulter les autres chefs impériaux, sans prévenir même l'empereur, au mépris des uns, à l'insu de l'autre, il changea tout seul ce qui avait été arrêté en commun. Le 8 juin 1525, il conclut à Porto-Fino, avec le maréchal de Montmorency, un accord en vertu duquel six galères françaises se joindraient aux galères espagnoles et l'aideraient à transporter sans risque François Ier à Barcelone. Il ne devait y avoir aucune hostilité de part ni d'autre soit durant le trajet, soit quinze jours après que les deux flottes seraient revenues sur les côtes d'Italie et dans les ports de France (2). Lannoy plaça des

(1) Lettre du 8 juin 1525 du vice-roi de Naples à Henri VIII. — Mss. cott. Vitell., B. VII, p. 146. — *Captivité*, p. 210.

(2) *Captivité de François Ier*, p. 212.

soldats espagnols sur les vaisseaux français, et, un peu avant de mettre à la voile, il écrivit du port de Villefranche à l'empereur : « Sire, nous avons vingt galères bien armées et suis bien asseuré du reste de l'armée de mer de France, qui ne nous fera aucun empêchement. Je vous amène le roi, ce qui, j'en suis certain, vous sera chose agréable, car il ne tiendra qu'à Votre Majesté de promptement achever ses affaires (1). » Il monta lui-même sur le navire qui avait été disposé avec soin pour recevoir et transporter François Ier.

Le 10 juin, à trois heures avant le jour, on fit voile vers l'Espagne. Le roi, qu'animait l'espoir d'un accord prochain avec l'empereur, était fort content. Entré dans le port de Palamos le 17 (2), il arriva le 19 à Barcelone, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Logé dans le palais de l'archevêque de Tarragone, il y devint l'objet des plus respectueux empressements. Les conseillers de la principauté de Catalogne lui présentèrent leurs hommages, et le même jour les dames les plus considérables du pays, au nombre de vingt-deux, ayant à leur tête la comtesse de Palamos, doña Isabel de Requesens, veuve de don Ramon de Cardona, ancien vice-roi de Naples, qui commandait les Espagnols à la bataille de Ravenne, et doña Juana de

(1) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 10 juin 1525. — Lanz, t. Ier, p. 164.

(2) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 17 juin, dans les *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 605.

Requesens, femme de don Pedro de Cardona, gouverneur de Catalogne, formant une élégante cavalcade, vinrent le visiter. François Ier les reçut avec la plus aimable courtoisie : il s'entretint gaiement avec elles et leur dit que rien n'avait autant de prix pour lui que leur agréable visite (1).

Le jour suivant, il alla à la messe dans la principale église de Barcelone, au milieu d'une immense foule avide de le voir et sensible à la grandeur de son courage comme de son malheur. Le vice roi de Naples et le capitaine Alarcon l'accompagnaient avec beaucoup de *caballeros* soit de la cité, soit de la flotte. Le roi traversa Barcelone entouré des hallebardiers du vice-roi et suivi d'une compagnie de soldats armés d'escopettes et de piques; l'église avait été ornée de riches tentures, éclairée d'une éblouissante quantité de lumières, et près du maître-autel, du côté de la sacristie, se trouvait sous un dais un siége placé pour François Ier : il s'y tint à genoux pendant la plus grande partie de la messe, ayant derrière lui le vice-roi de Naples, Alarcon et quelques grands seigneurs. Après les offices, pendant lesquels on n'omit aucune des cérémonies qui sont d'usage avec les rois, il sortit de l'église, monta à cheval et se rendit dans le palais archiépiscopal, qu'il quitta le lendemain pour s'embarquer de nouveau et faire voile

(1) *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, etc., por don Antonio Suarez de Alarcon, in-fol., Madrid, 1665, p. lib. 10, fol. 300, col. 1.

vers Valence. Il y trouva le même accueil. Il alla au palais royal, où il visita sa parente, la reine Germaine de Foix. De là, il fut conduit dans les montagnes des Morisques, à Benisano, qui appartenait à don Geronimo Cabanillas, gouverneur de Valence; c'était un lieu fort agréable, propre à la chasse, dont il prit le divertissement, toujours en compagnie d'Alarcon et de ses gardes. Il y resta pendant quelque temps dans une anxiété croissante par suite du silence prolongé que gardait à son sujet l'empereur.

Charles-Quint était à Tolède, tenant les cortès de Castille et songeant à recommencer la guerre, lorsqu'il apprit le débarquement en Catalogne du prisonnier qu'il avait ordonné de transporter à Naples. Il en fut étonné. L'on remarqua que, contre son usage, il jura par l'ordre de la Toison d'or que le roi avait été conduit en Espagne sans son commandement et à son insu (1). A la surprise qu'il en éprouva se joignit le vif mécontentement de ses généraux en Italie. Ceux-ci ressentirent comme un affront le changement de résolution que le vice-roi de Naples avait décidé tout seul, et dont il ne les avait pas même prévenus. Le duc de Bourbon s'en plaignit dans les termes les plus emportés. Il écrivit à l'empereur qu'en agissant ainsi le vice-roi

(1) Lettre du 21 juin 1523 d'Andrea Navagero, ambassadeur de Venise auprès de Charles-Quint. — *Della vita e delle opere di Andrea Navagero,* da Emm. Ant. Cicogna dans *delle Inscrizioni Veniziane,* fascicolo 22; g. in-4, p. 177, col. 1 et note 50 de la page 238.

« lui avait fait grande honte (1) ». Il soutint d'ailleurs que, par « cette soudaine allée en Espagne », il ferait perdre à l'empereur le pape, les Vénitiens, les autres potentats d'Italie. Il se plaignit de plus d'avoir été laissé sans argent pour payer les troupes et lever des Allemands afin de rompre les grandes menées qui commençaient à se pratiquer partout. Attaquant avec passion le vice-roi, il déclarait à l'empereur que Lannoy avait moins servi qu'entravé ses prospérités, et il ajouta : « Quand il vous plaira m'en ouyr, je vous dirai en sa présence des choses auxquelles vous connoîtrez qu'il a fallu que bien autre que lui ait mis la main à vos affaires. » Chez le marquis de Pescara, le sentiment de cette injure accrut l'irritation causée par l'oubli où étaient laissés ses éclatants services. Le comté confisqué de Carpi, demandé pour lui, ne lui avait pas même été donné par Charles-Quint, aussi lent à récompenser qu'à se résoudre. Pescara parlait tout haut et très-fièrement de ses griefs. Il rendit pour ainsi dire publique la lettre qu'il écrivit à l'empereur pour se plaindre des procédés offensants du vice-roi (2) et lui faire arriver ses autres mécontentements.

Cependant Lannoy, après avoir établi François Ier

(1) Lettre de Charles de Bourbon à l'empereur, du 12 juin 1525. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Pescara le dit lui-même à l'empereur dans la lettre qu'il écrivit le 30 juillet. « Todo el mundo visto lo passado ha syempre creydo que yo no estava contento..... Y mucho mas ver despues que yo screvi à V. M., etc.... » *Archives impériales et royales de Vienne.*

à Benisano, était parti pour Tolède afin de connaître et aussi d'éclairer les volontés de son maître. Le roi, de son côté, avait envoyé auprès de Charles-Quint le maréchal de Montmorency, chargé de sa part de lui demander trois choses : une entrevue qui servirait à aplanir en quelques instants toutes les difficultés, une trêve qui permettrait à l'archevêque d'Embrun et à Jean de Selve, premier président du parlement de Paris, munis des pouvoirs de la régente sa mère, de traiter régulièrement des conditions de la paix en Espagne, enfin un sauf-conduit pour la duchesse d'Alençon, sa sœur, dont la présence seconderait la prompte conclusion d'un accord. Charles-Quint hésita quelque temps. Sa première pensée avait été de faire enfermer le roi de France dans sa forteresse de Jativa, que rendaient inaccessible, aux environs montagneux de Valence, un double fossé et trente tours, ou de le placer dans un autre lieu non moins fort et non moins sûr, mais qui serait éloigné des bords de la mer (1). Lannoy, qui jouissait d'une grande confiance auprès de Charles-Quint, parvint à changer ses résolutions. Il lui fit entendre qu'il disposerait plus complétement de son prisonnier en Espagne qu'en Italie, et qu'en le rapprochant de lui il arriverait bien mieux à ses fins par un traité auquel le roi de France se montrait enclin que par une guerre que rendaient périlleuse le refroidissement

(1) Lettre de Charles-Quint à Lannoy, dans les manuscrits historiques du comte de Wynants, citée par M. Gachard.

de l'Angleterre et l'animosité de l'Italie. Après un peu d'incertitude, l'empereur se décida à reprendre les voies pacifiques. Il consentit à la trêve qui devait durer six mois, et il accorda le sauf-conduit pour la duchesse d'Alençon, en ayant soin d'avertir que, si elle n'arrivait pas avec le pouvoir de céder le duché de Bourgogne, il était inutile qu'elle vînt. Il se tut sur l'entrevue demandée par François Ier (1), bien résolu à ne voir le prisonnier qu'après que tout aurait été conclu avec le roi.

Mais, puisqu'il traitait de nouveau, il prit le parti d'établir François Ier dans le voisinage de Tolède, afin qu'il fût plus à sa portée, et que les négociateurs de la régente, qui arrivèrent vers ce temps à sa cour, pussent aisément communiquer avec lui. Il ordonna donc de le conduire au château de Madrid (2), situé à huit lieues de Tolède. Le commandeur Figueroa alla porter ses ordres à Alarcon, et l'empereur envoya l'évêque d'Avila au-devant du roi pour le complimenter de sa part. François Ier quitta assez joyeux Benisano le 20 juillet. Le gouverneur de Valence, le comte Abayda, le neveu du comte de la Oliva, beaucoup de seigneurs et de *caballeros* l'accompagnèrent jusqu'à Requeña, où il trouva l'évêque d'Avila. A Santorcáz, il revit le

(1) Négociation du seigneur de Montmorency, dans *Captivité de François Ier*, p. 238 et 241. — Lettre du 31 juillet 1525, de Charles-Quint à l'archiduc Ferdinand, dans Lanz, t. I, p. 166.

(2) « Escrivio luego su magestad al señor Alarcon, ordenándose prosiguiesse el viage encaminándose á Madrid. » *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, v° 301, cot. 2.

vice-roi de Naples que l'empereur avait dépêché vers lui. Pendant les trois semaines qu'il mit à traverser l'Espagne, de Benisano à Madrid, son voyage fut d'un roi et non d'un prisonnier. A Guadalajara, il reçut du duc de l'Infantado, auquel cette ville appartenait, les plus magnifiques fêtes. Trois jours durant, ce grand seigneur le fit assister à des courses de taureaux, lui donna le spectacle de joutes et de tournois, lui offrit tous les divertissements qu'on ne trouvait qu'à la cour des princes. De Guadalajara, François Ier vint à Alcala de Henarès. Toute la ville, ayant à sa tête la célèbre université d'Alcala, qui comptait onze mille étudiants immatriculés, se porta à sa rencontre et lui fit une réception solennelle (1). Il arriva enfin le 17 août à Madrid, où l'attendait la plus longue et la plus pénible captivité.

VII.

François Ier fut d'abord enfermé dans la tour carrée de los Lujanes, ainsi nommée parce qu'elle appartenait à don Fernando Lujan. Elle avait été choisie comme la plus forte des tours qui flanquaient l'enceinte de Madrid. François Ier n'y resta pas longtemps. L'Alcazar, destiné à lui servir de

(1) Sur le voyage du roi, voir *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, f. 302 et 303 ; — lettres du bailli La Barre à la duchesse d'Alençon, et de Bryon à Mme d'Angoulême, dans *Captivité de François Ier*, p. 262, 263 ; — Sandoval, t. I, liv. XXIII, § 10.

demeure, étant prêt à le recevoir, il y fut conduit et établi. Le donjon où il devait passer tant de mois dans les tristesses de la prison, les accablements de la maladie, les angoisses d'une négociation agitée et interminable, était haut, étroit et sombre. Il s'élevait non loin du Manzanarès, presque à sec dans cette saison, et avait vue sur la campagne aride du vaste plateau de Madrid. La chambre disposée pour le roi prisonnier n'était pas très-spacieuse; on y arrivait par une seule entrée, et l'unique fenêtre qui y laissait pénétrer la lumière s'ouvrait du côté du midi, à environ cent pieds du sol, à peu de distance du Manzanarès. Cette fenêtre, pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, était assez grande pour former comme un cabinet par son profond enfoncement. Vitrée intérieurement, elle se fermait au dehors par une double grille de barreaux de fer scellés dans le mur. Un lit pour le roi, des coffres pour les objets de sa toilette et de son service, quelques tables et des siéges pour ceux qui étaient admis à lui tenir compagnie ou à le visiter, composaient l'ameublement de cette chambre, dont les murailles se couvrirent bientôt de tentures à fleurs de lis apportées de France et sur lesquelles se détachaient, avec l'écusson royal, l'emblématique salamandre de François Ier et son F (1). Alarcon, placé dans le voisinage du roi avec sa troupe d'ar-

(1) Le dessin d'un fragment de cette belle tapisserie a été imprimé, d'après une copie du temps, dans *Captivité de François Ier*, pl. VIII, p. 307.

quebusiers, qui occupait surtout la partie inférieure de la tour, n'avait pas de peine à veiller sur le prisonnier confié à sa garde.

Bien avant qu'il entrât dans une demeure où il devait rester plus longtemps qu'il ne le croyait, les ambassadeurs de la régente sa mère, François de Tournon, archevêque d'Embrun, et Jean de Selve, premier président du parlement de Paris, s'étaient rendus auprès de l'empereur à Tolède. Les instructions qu'ils avaient reçues (1) ne leur permettaient d'aller, pour le rétablissement de la paix et la délivrance du roi, ni jusqu'aux propositions portées par Beaurain à Pizzighettone, ni jusqu'aux offres dictées et remises par François Ier à don Ugo de Moncada. Il leur était défendu de consentir à aucune cession du territoire français, et ils devaient se borner à proposer une rançon en argent, ainsi que le double mariage du roi avec la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint, et du Dauphin avec sa nièce, la fille de la reine Éléonore. Ils pouvaient renoncer successivement au royaume de Naples, au duché de Milan, à la seigneurie de Gênes, au comté d'Asti, à la ville de Hesdin, à celle de Tournay, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois. En aucun cas, ils ne devaient accorder le duché de Bourgogne, qu'ils n'auraient pas plus voulu encourir la responsabilité de céder qu'ils ne reconnaissaient au roi le pouvoir de le détacher de la couronne.

(1) Les instructions sont du 28 avril et du 6 juin, dans *Captivité de François Ier*, p. 174, 198 et 209.

Arrivés le 15 juillet à Tolède, les ambassadeurs de la régente eurent le 17 leur audience de l'empereur. Le premier président, Jean de Selve, adressa à Charles-Quint un long et pompeux discours dans lequel il lui cita tous les grands exemples de magnanimité, en faisant un appel trop savant et assez inutile à la sienne. Il discuta les faits de l'histoire qui prouvaient l'annexion de la Bourgogne au domaine de France, et il exposa les lois du royaume qui n'en permettaient plus la séparation (1). Charles-Quint répondit, sur le premier point, qu'il voulait user de libéralité envers le roi, puisqu'il n'entendait lui imposer aucune rançon, et qu'il « ne lui demandait que le sien », et sur le second point, qu'il ne connaissait pas assez l'histoire et les lois pour en combattre l'exactitude et l'application (2). Il dit aux ambassadeurs de France qu'il les renvoyait à cet égard aux gens de son conseil.

C'est sur le duché de Bourgogne et ses dépendances que le 20 juillet roula la discussion entre les délégués de l'empereur et les plénipotentiaires de la régente. Les premiers étaient : le grand chancelier de Charles-Quint, l'habile et opiniâtre Mercurin de Gattinara, qui, plus qu'un autre, exerçait de l'influence sur ses résolutions ; son grand chambellan, le comte Henri de Nassau ; le vice-roi de

(1) Ce discours est dans *Captivité de François Ier*.

(2) Lettre écrite de Tolède le 19 juillet 1525 à la duchesse d'Angoulême, par l'archevêque d'Embrun et le premier président de Selve. — *Captivité de François Ier*, p. 255.

Naples, Lannoy, son grand écuyer; le gouverneur de Bresse, Gorrevod, son *mayordomo mayor;* le grand commandeur de Santiago, le vieux Hernando de Vega, qui avait été un des fidèles serviteurs de son aïeul Ferdinand le Catholique; le seigneur du Rœulx Beaurain et le secrétaire d'État Jean Allemand. Les raisons historiques et légales données des deux parts à l'appui des prétentions qu'on voulait faire prévaloir furent exposées surtout par le grand chancelier Gattinara et par le premier président de Selve.

Le chancelier Gattinara soutint que l'empereur agissait avec une libérale générosité en n'exigeant aucune sorte de rançon du roi et en ne revendiquant qu'une partie de ce qui lui appartenait en France. Sans réclamer tout le royaume qui avait été donné par le pape Boniface VIII à l'empereur Albert, l'un de ses ancêtres, il aurait pu, disait-il, redemander le Dauphiné et tout le territoire situé sur la rive gauche du Rhône qui avait fait partie de l'empire, le comté de Toulouse et le Languedoc, que les rois de France avaient enlevés à la maison d'Aragon, dont l'empereur était l'héritier. Il se bornait à revendiquer les possessions plus récemment arrachées à la maison de Bourgogne par le roi Louis XI et injustement détenues par ses successeurs les rois Charles VIII, Louis XII et François Ier : le duché de Bourgogne, qui était, selon lui, un fief héréditaire et non un apanage; les comtés, villes, terres et seigneuries accordés aux ducs Philippe le Bon

et Charles le Téméraire par les traités d'Arras en 1435, de Conflans en 1465, de Péronne en 1468, et parmi lesquels étaient les comtés de Mâcon et d'Auxerre, ainsi que le ressort de Saint-Laurent; enfin la cessation des droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, cessation convenue par le roi Louis XI dans le traité de Péronne et Louis XII dans le traité de mariage de l'archiduc Charles, aujourd'hui empereur, avec sa fille Claude, si les stipulations d'Arras ne s'exécutaient pas et si le mariage était rompu.

Le premier président de Selve répondit que les renonciations auxquelles l'empereur semblait se résigner n'avaient rien d'effectif. Il n'eut pas de peine à prouver que le pape Boniface VIII n'avait pas eu le pouvoir de conférer le royaume de France à l'empereur Albert, parce qu'il n'en avait pas le droit, que le Dauphiné, la Provence, avaient été régulièrement transmis à la maison de France par des cessions légitimes, que les prétentions de la maison d'Aragon sur le comté de Toulouse étaient moins fondées que ne l'étaient celles des rois très-chrétiens sur les royaumes d'Aragon, de Mayorque et de Minorque, sans qu'ils les revendiquassent; que la France renonçait à des droits très-clairs et fort incontestables sur le royaume de Naples, le duché de Milan et la seigneurie de Gênes; qu'elle cédait Hesdin et Tournay, et qu'elle faisait l'abandon de sa suzeraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois, mais qu'elle ne pouvait pas rendre les

villes sur la Somme cédées par le traité d'Arras au duc Philippe le Bon, et rachetables moyennant 400,000 écus qu'avait payés le roi Louis XI; qu'elle ne pouvait pas davantage délaisser le duché de Bourgogne, qui était un apanage de même nature que le royaume, et dès lors non réversible aux femmes, et qui, rentré dans le domaine de la couronne parce que la fille du dernier duc de Bourgogne avait été incapable d'en hériter, ne saurait plus en être détaché (1). Les conseillers impériaux et les négociateurs français débattirent les intérêts et maintinrent les vues des deux princes avec une ardeur et une opiniâtreté égales dans des conférences qui se prolongèrent en s'animant. D'aucun côté, on n'entendait céder. L'empereur réclamait avant tout la Bourgogne, sans la remise de laquelle il était décidé à ne rien conclure, et les ambassadeurs de la régente avaient pour instruction formelle de ne pas y renoncer. François Ier venait même de le leur défendre expressément. « Le moins que vous pourriez offrir de cela, leur avait-il écrit, serait trop pour mon vouloir (2). » Les conférences, devenant plus agitées et restant tout à fait inutiles, se rompirent. Le président de Selve et l'archevêque d'Embrun en adressèrent la relation au roi prisonnier. En voyant les exigences aussi obstinées

(1) Procès-verbaux des conférences de Tolède, dans *Captivité de François Ier*, p. 264 et suiv.

(2) Lettre de François Ier à l'archevêque d'Embrun, du 5 août, dans *Captivité de François Ier*, p. 294.

que rigoureuses du conseil de l'empereur, François Ier comprit que l'empereur, qui se refusait à une entrevue avec lui, voulait le réduire, en le retenant captif, à abandonner la Bourgogne. Il dicta alors une protestation contre cette violence morale et dit « qu'il aimait mieux tolérer longue prison que faire chose à lui honteuse et dommageable à son royaume (1) ». Toutefois, malgré cette noble résolution, prévoyant qu'une captivité prolongée et les nécessités de la France pourraient le contraindre à céder, il déclara d'avance nulle et sans valeur la cession de la Bourgogne faite sous cette contrainte, et annonça que, redevenu libre, il en poursuivrait le recouvrement avec toutes les forces de son royaume contre celui qui la lui aurait ainsi arrachée (2). Il demeura un mois dans l'Alcazar de Madrid sans que l'empereur fît un pas vers lui, et sans que les ambassadeurs de France renouassent à Tolède la négociation, qui ne devait être reprise qu'à l'arrivée de la duchesse d'Alençon.

VIII.

Mais il se prenait alors en Angleterre des arrangements et il se tramait en Italie des complots qui

(1) Protestation du 16 août dans *Captivité de François Ier*, p. 302.

(2) Ibid., p. 302, 303. C'est ce qu'il avait annoncé en Italie au vice-roi de Naples, au marquis de Pescara, à Ant. de Leiva, à Alarcon et à l'abbé de Najera, p. 303.

semblaient de nature à faire fléchir les volontés ambitieuses de Charles-Quint et à le rendre plus accommodant sur les conditions de la paix. La régente de France s'était appliquée à détacher de l'empereur le roi d'Angleterre, jaloux d'une grandeur qu'il ne partageait pas, et à préparer le soulèvement des États italiens contre la puissance de Charles-Quint, devenue oppressive pour les uns, alarmante pour les autres. Elle avait de nouveau envoyé auprès de Henri VIII et du cardinal Wolsey J.-Joach. Passano et le président Brinon, qui avaient été sur le point de réussir dans leur précédente négociation. Elle espérait, non sans raison, qu'avec des offres d'argent un peu plus fortes et sans aucune cession de territoire elle parviendrait à rompre l'alliance déjà ébranlée de Henri VIII et de Charles-Quint, et à donner le roi d'Angleterre pour appui à la France.

Les négociations se poursuivirent jusqu'à ce que l'accord fût conclu, l'avide ministre de Henri VIII cherchant à obtenir le plus d'argent et les plénipotentiaires de la régente à en promettre le moins qu'il se pourrait. Il fut enfin stipulé que le roi d'Angleterre recevrait de la France 2 millions de couronnes, dont 50,000 un mois après la publication du traité de paix, et 100,000 tous les ans en deux termes qui échoiraient au 1er novembre et au 1er mai. Ces 100,000 couronnes devaient être payées au roi sa vie durant. Afin de mieux assurer l'acquittement annuel de cette pension, le roi

d'Angleterre ne se contenta point de la ratification de la régente; il exigea l'approbation des parlements de Paris, de Rouen, de Toulouse, de Bordeaux. Il demanda de plus des engagements de la part des principales villes, comme Paris, Rouen, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Amiens, Tours, etc., et de la part des seigneurs les plus considérables, tels que le duc de Vendôme, le cardinal de Bourbon, le comte de Saint-Paul, le maréchal de Lautrec (1). A ces conditions le traité fut signé et une ligue défensive conclue (2). Wolsey, qui de son côté rentra en jouissance de sa pension et dut même en toucher les arrérages, dit alors aux ambassadeurs de la régente « que le roi son maître et lui avaient trouvé les Espagnols en leur prospérité plus ingrats et superbes que nation qu'ils eussent jamais pratiquée (3) ». Il leur fit même concevoir des espérances qu'ils communiquèrent à leur cour. « Le cardinal d'York, ajoutèrent-ils en écrivant à la duchesse d'Angoulême, se propose de faire autres grandes choses qui aideront à la libération du roi notre maître, au grand profit et honneur de vous, madame, de tout le

(1) Lettres du président Brinon et de J.-Joach. Passano à la régente, des 29 et 31 juillet, 18 août, 3 septembre, 30 octobre, dans les *Archives de l'empire*, sect hist., l. 965, liasse 3, nos 1, 2, 3, 4, 6.

(2) Le traité est du 30 août 1525, la ratification de la régente du 25 septembre, celle de François Ier du 27 décembre, dans Turner, t. I, p. 463; dans Rymer, p. 113.

(3) Lettre de Brinon et de J. J. Passano, du 29 juillet. — Ibid., no 4.

royaume, et à l'humiliation et dépression de l'élu empereur (1). »

Tandis que se négociait ce traité qui devait faire passer le roi Henri VIII d'une alliance à l'autre, des projets bien autrement graves s'agitaient en Italie. Ces projets, s'ils réussissaient, devaient amener une confédération de tous les États italiens, enlever aux impériaux le Milanais, déposséder les Espagnols du royaume de Naples et anéantir la domination de Charles-Quint dans toute la péninsule. Les Italiens avaient constamment nourri la pensée de se délivrer des peuples étrangers qu'ils appelaient les *barbares,* et qui avaient successivement pénétré chez eux à partir de l'invasion de 1494. N'étant pas assez forts ni assez unis pour le faire tout seuls, ils se servaient des étrangers les uns contre les autres. Ils avaient d'abord tenté d'expulser les Français, qu'ils redoutaient particulièrement à cause de leur prétention sur le royaume de Naples et de la possession du Milanais, qui n'était un moment perdu par eux que pour être repris de nouveau. A l'aide des Espagnols et des Suisses, ils en avaient chassé Louis XII ; à l'aide des Espagnols et des Allemands, ils venaient d'en

(1) Le 26 octobre, les ambassadeurs de la régente eurent une entrevue avec Henri VIII, qui leur dit « qu'il avoyt toujours veu les Françoys vrays et loyaulx à leur prince, et que depuis ceste dernière victoire l'expérience en a esté faicte plus grande que jamais, car le roy prins, un des plus grands princes de France son ennemy, tous les princes chrétiens animés contre le royaulme, il ne s'est trouvé prince, seigneur ne homme de nom en France qui ait branlé, chose singulière et admirable par tout le monde ». Lettre du 30 octobre 1525, ibid., n° 6.

chasser François Ier. Le pape Jules II s'était mis à la tête de la ligue contre le premier de ces princes, le pape Léon X contre le second. La dépossession des Français paraissant définitive, puisque leurs armées avaient été si souvent contraintes d'évacuer l'Italie à la suite de défaites répétées dont la dernière avait été une catastrophe, le danger qui menaçait les États italiens ne venait plus que du côté des Espagnols. Le prévoyant Clément VII et les habiles Vénitiens l'avaient compris de bonne heure, puisque, sans s'unir à François Ier, déjà moins redouté, quoiqu'il n'eût pas encore été battu, ils s'étaient séparés de Charles-Quint, dont ils pressentaient les succès et craignaient les agrandissements; mais en se séparant de lui ils n'avaient ni empêché sa victoire, ni prévenu sa domination.

Cette domination s'exerçait violemment dans la haute Italie. Répandus sur le territoire du Milanais, dont le duc Francesco Sforza était le souverain annulé, occupant Plaisance et Parme, qui appartenaient au Saint-Siége, les impériaux vivaient à discrétion dans la péninsule assujettie qu'ils avaient mise à rançon (1). Le désir de se soustraire à cette onéreuse dépendance avait été si prompt que, vingt jours après la bataille de Pavie, le pape, les Vénitiens, les Florentins, les seigneuries de Sienne, de Lucques et de Mantoue

(1) Lettre de l'évêque de Bath, ambassadeur d'Angleterre auprès du Saint-Siége, écrite le 6 avril 1525 de Rome au cardinal Wolsey. — Ellis, *Original Letters*, 2e série, t. I, p. 318 à 321.

songeaient à faire avec le duc de Milan une ligue *pour la défense et les libertés de l'Italie* (1); mais le sentiment de la crainte l'avait emporté chez eux sur le besoin de la défense. Ils s'étaient tournés à l'envi vers l'empereur avec terreur et avec adulation. Les Vénitiens lui avaient envoyé deux ambassadeurs extraordinaires, Andrea Navagero et Lorenzo Priuli, pour le féliciter des succès qui les inquiétaient et s'excuser de ne l'avoir pas fait plus tôt. « Vous exprimerez, leur disait le sénat de la république, à son impériale et catholique Majesté la joie que nous avons ressentie de la victoire glorieuse qu'a remportée son armée et de la capture du roi très-chrétien. Vous vous en réjouirez en notre nom avec cette abondance efficace de paroles affectueuses qu'exigent notre perpétuelle révérence envers son impériale et catholique majesté et la confédération qui existait entre nous. Vous le ferez de façon à laisser bien imprimé dans son esprit ce que nous vous recommandons (2). » Clément VII était

(1) « The effect is that the pope, the Venitians, the Florentyns, the duke off Ferrare, the signoryes off Senys, Luke and Mantoua..... shold make a lygge for the defence and libertys off Italye; wherin they rekyn that the duke off Mylan wold att lenghe, when tyme shold be gladly enter. » Lettre de l'évêque de Bath à Wolsey, du 19 mars 1525, dans Ellis, ibid., p. 305, 306.

(2) « .... Cum lei, nostro nomine, vi rallegrarete cum quella efficace, affectuosa et larga forma di parole che a voi maggior sera possibile, siccome ricerca la perpetua observantia nostra verso lei et la confederation che habbiamo cum sua cesarea et catholica maestà, de modo che lassiate bene impresso nella mente sua quanto vi predicemo..... » Délibération du sénat, du 11 mars. — *Della Vita e delle opere de Andrea Navagero*, app. docum. M. p. 345.

allé encore plus loin que le sénat de Venise. Tandis que la cauteleuse république rappelait, comme subsistant toujours, l'ancienne ligue dont elle s'était secrètement retirée, le pape effrayé conclut avec l'empereur une ligue nouvelle. Il fit partir pour l'Espagne, où il avait déjà le comte Balthasar Castiglione en qualité de nonce, le cardinal Salviati, revêtu du titre de légat. Tous les potentats italiens, les plus petits ainsi que les plus considérables, avaient des représentants empressés à la cour de l'empereur, et l'Italie semblait beaucoup plus résignée à une entière soumission que prête à un soulèvement.

Cependant l'esprit d'indépendance s'y ranima bientôt, et l'on y reprit le plan d'union et de défense imaginé après la bataille de Pavie. L'ancien duc de Milan, Maximilien Sforza, depuis longtemps retiré sur les bords de la Loire, fit proposer à son frère François Sforza, de la part de la régente Louise de Savoie, une ligue de l'Italie avec la France pour renverser au-delà des Alpes la domination accablante de Charles-Quint. La régente offrait de reconnaître le duc, de lui donner une princesse de la maison royale et de le soutenir dans ses États avec une puissante armée. Peu de temps après, elle renouvela ses offres directement par l'entremise d'un Italien nommé messer Lorenzo Toscano, qu'elle envoya auprès du duc de Milan, de la seigneurie de Venise et du souverain

pontife (1). S'ils se décidaient à conclure entre eux et avec elle une étroite alliance pour jeter les impériaux hors de la péninsule, elle renoncerait au nom de son fils à tout droit sur le Milanais en faveur de Francesco Sforza, qui épouserait ou la duchesse d'Alençon, devenue veuve, ou la princesse Renée, fille de Louis XII; elle abandonnerait toute prétention sur le royaume de Naples, dont le pape disposerait comme et pour qui il voudrait; enfin elle fournirait à la ligue six cents hommes d'armes et six mille fantassins, sous le commandement du comte de Saint-Paul, et lui compterait 40,000 ducats par mois (2).

Clément VII entra dans ce dessein, poussé surtout par le dataire Giov.-Mattheo Giberto, son intime confident et l'adversaire le plus résolu des impériaux; il voulut s'assurer auparavant de nombreux et solides appuis. Outre les Florentins, qui obéissaient à ses directions et qu'il entraînerait sans peine, il désirait l'active coopération des Vénitiens et du duc Sforza. La république circonspecte de Venise était fort alarmée par le voisinage des troupes espagnoles qui occupaient la Lombardie occidentale, que la ligne de

(1) Lettre du dataire Giov.-Mattheo Giberto à Ennio Philonardo, évêque de Veruli, nonce du pape auprès des cantons helvétiques, du 1er juillet 1525. — *Lettere di principi*, t. I, f. 164 v°.

(2) Lettre du dataire Giberto au comte Ludovico Canossa, ambassadeur du roi très-chrétien à Venise, du 9 juillet 1525. — *Lettere di principi*, t. I, f. 168 v° et 169 r°. — « ... Et facendo questo, disait le dataire, l'Italia si congiungerà di liga et amicitia perpetua col regno di Francia.» Ibid., f. 168 v°.

l'Adda séparait seule de la Lombardie orientale, demeurée en son pouvoir. Déjà sollicitée à ce sujet par le comte Ludovico Canossa, évêque de Bayeux et ambassadeur de France, elle s'était montrée prête à suivre le pape et à former avec les autres souverains d'Italie cette confédération libératrice. Clément VII avait envoyé dans le Milanais le Génois Domenico Sauli, ami commun du dataire Giberto et de Girolamo Morone, chancelier du duc de Milan, pour faire comprendre à Francesco Sforza les avantages d'une union qui le tirerait de son assujettissement, et assurerait l'indépendance de toute la péninsule.

Afin de n'avoir que des gouvernements italiens en Italie, Clément VII et Giberto, de concert avec les Vénitiens, conçurent le projet non-seulement d'arracher le Milanais à l'empereur, mais de lui enlever le royaume de Naples. Suzerain de ce royaume, le pape ne devait pas manquer de prétextes pour le lui ôter ni de raisons pour le donner à un autre. Le choix de celui auquel était réservé le trône de Naples fut singulièrement hardi : on espéra, en l'offrant au marquis de Pescara, priver du même coup l'empereur du plus habile de ses généraux et placer à la tête de la ligue italienne un chef capable de la bien conduire et intéressé à la faire triompher.

Fernand d'Avalos, Espagnol par le sang, était Italien par la naissance. Ses ancêtres étaient venus avec les princes de la maison d'Aragon dans le

royaume des Deux-Siciles et s'y étaient établis. Dès sa jeunesse, il avait pris part à toutes les guerres, et il était devenu un capitaine accompli. Les succès qu'avaient obtenus les impériaux depuis quatre années étaient dus surtout à son audace et à son habileté. A la sûreté de vue qui fait entreprendre, il joignait la hardiesse d'exécution qui fait réussir. La prise de Milan en 1521, les défaites successives des Français en Lombardie, la victoire de Pavie, pouvaient lui être attribuées, et il ne manquait pas d'en revendiquer la gloire. Jusque-là les grands services qu'il avait rendus étaient restés sans autre récompense que des louanges stériles. Le fier sentiment de ce qu'il était et de ce qu'il valait lui avait fait quitter un moment l'armée dans les derniers jours de la vie de Prospero Colonna, à qui Fernand d'Avalos ne supportait pas d'être soumis. L'offensant oubli où il avait été laissé après la dernière campagne et la translation du roi de France en Espagne, ordonnée par Lannoy tout seul, l'avaient profondément blessé. Il avait fait entendre de hautaines et amères paroles. L'éclat de son irritation et les plaintes de son orgueil firent croire qu'il se détacherait aisément de l'empereur, et qu'on gagnerait à la cause italienne cet Italien en l'attirant par l'appât d'une couronne et la satisfaction d'une vengeance.

L'insinuant Morone fut chargé de sonder Pescara et de lui offrir ce qu'il n'aurait jamais osé ambitionner. Il lui parla des sujets qu'il avait d'être

mécontent, l'entretint des agitations de l'Italie, et lui demanda ce qu'il en pensait. Pescara convint que l'union des États italiens et de la France serait fort dangereuse pour l'empereur, et qu'elle pourrait bien lui faire perdre le royaume de Naples. — « Et si cela était, ajouta Morone, à qui le donnerait-on ? — Je ne sais, répondit Pescara; mais on trouverait bien qui l'accepterait. — Ce serait peut-être votre excellence qui l'aurait, continua Morone en souriant, si toutefois cela lui convenait. » Après cette insinuation, Morone s'arrêta et ne poussa pas l'entretien plus loin (1).

Mais le général de l'empereur ayant entendu cette proposition d'infidélité sans s'y montrer contraire, le chancelier du duc de Milan s'assura encore mieux des intentions du pape, qui lui furent confirmées par le dataire Giberto. Il aborda ensuite nettement le marquis de Pescara. Il lui demanda sa parole de soldat et de chevalier de ne jamais révéler ni à l'empereur ni à personne ce qu'il allait lui dire et de garder le secret le plus absolu, quelque résolution qu'il prît. Pescara la donna sans hésiter. Morone lui dit alors qu'il avait à lui proposer les choses les plus importantes et à lui découvrir les projets du pape en sa faveur. Il l'instruisit en même temps de tout ce qui se tramait en

(1) Lettre de Pescara à Charles-Quint, du 30 juillet. — *Archives impériales et royales de Vienne.* — « Esame di Girolamo Morone in prigione del marchese di Pescara, nel castello di Pavia a' 25 ottobre 1525.» — *Ricordi inediti di Girolamo Morone*, publicati dal C. Tullio Dandolo; Milano, 1855, in-8, p. 148 à 179.

Italie, dont les forces seraient mises sous son commandement, et où il recevrait du souverain pontife la couronne des Deux-Siciles.

Pescara déclara aussitôt que son honneur passait avant tout, qu'il ne l'exposerait pas pour tous les royaumes du monde, et qu'il aimerait mieux mourir de la mort la plus cruelle qu'y porter la moindre atteinte; qu'il ne pensait pas pouvoir, sans y manquer, quitter l'empereur pour se donner à d'autres, surtout étant son vassal, son capitaine, et ayant dans le moment toute la charge de son armée. Il ajouta cependant qu'au cas où il pourrait garder son honneur, il ferait tout ce que désirait Sa Sainteté, pour montrer qu'il était quelque chose, se venger des injures qu'il avait reçues, obtenir les grâces du pape et devenir le capitaine général des Italiens, estimant que rien ne saurait lui être plus agréable ni lui arriver en sa vie de plus heureux que de posséder un royaume dans sa patrie. Il finit en disant qu'il y penserait, et il demanda à Morone de chercher de son côté comment le marquis de Pescara pourrait, sans encourir de blâme envers Charles-Quint, accepter la proposition de Clément VII.

En attendant l'adhésion de Pescara, on n'omit rien pour compléter la grande ligue italienne et lui procurer les moyens d'agir avec ensemble et avec vigueur. Le dataire Giberto, au nom du pape, pressa les Vénitiens de la conclure après l'avoir approuvée. Il écrivait au nonce Ghinucci à Lon-

dres afin qu'il décidât Henri VIII et le cardinal Wolsey, auprès desquels se rendait dans le même dessein Gregorio Casale, à s'accorder promptement avec la France (1).

Les Suisses avaient été les soldats du pape Jules II et les protecteurs du duché de Milan contre Louis XII. De Rome, on espéra leur faire reprendre le même rôle contre Charles-Quint. Les cantons helvétiques avaient un grand intérêt à empêcher que l'empereur se rendît maître du Milanais et cernât ainsi leurs montagnes, qui seraient entourées, du côté de l'Allemagne, par les États héréditaires de la maison d'Autriche, du côté de la France par la Franche-Comté, du côté de l'Italie par la Lombardie et le Tyrol. Leur sécurité exigeait que le duché de Milan, débarrassé des troupes impériales, ne reconnût pour maître qu'un petit prince indépendant de la maison Sforza. C'est ce qu'écrivit coup sur coup le dataire Giberto à Ennio Philonardo, évêque de Veruli, nonce du Saint-Siége auprès des cantons, en le chargeant de préparer mystérieusement une levée de dix mille Suisses, que le pape emploierait partout où il voudrait, sans excepter Naples et sans avoir la crainte que ces troupes fussent rappelées. L'ambassadeur de France, dont la cour avait les mêmes desseins et les mêmes intérêts, devait seconder le nonce du pape. « Les Suisses, écrivait le dataire

(1) Lettre de Giberto à messer Hieronimo Ghinucci, du 10 juillet. — *Lettere di principi*, t. I, f. 169 v°.

Giberto à l'évêque de Veruli, auront une occasion de regagner ce qu'ils ont perdu pendant les quatre dernières années et de se montrer de nouveau invincibles, comme ils l'ont été autrefois. Ils seront encouragés par le désir de la France et par le vœu non-seulement de Sa Sainteté et des seigneurs vénitiens, mais de tout le reste de l'Italie, unie pour se rendre libre (1). »

L'accord n'était cependant point encore terminé. En envoyant messer Lorenzo Toscano à Venise et à Rome, la régente lui avait donné la mission de le préparer et non le pouvoir de le conclure. On dépêcha donc de la cour pontificale Sigismondo de Carpi, secrétaire du comte Alberto Pio, ambassadeur de France auprès de Clément VII, pour qu'il se rendît à Lyon, à travers les États vénitiens et le pays des Grisons, et arrangeât tout avec la régente. La régente devait prendre envers Francesco Sforza les engagements que naguère elle avait elle-même proposés : laisser le pape disposer du royaume de Naples en faveur du marquis de Pescara, fournir à la ligue italienne six cents lances, six mille fantassins soldés pendant six mois, avec une artillerie bien équipée, mettre à la disposition de la ligue dix ou douze galères avec quelques gros navires portant quatre mille fantassins destinés à des entreprises contre Gênes ou contre Naples, enfin assister la ligue de 50,000 ducats par mois, en payant

(1) Lettre de Giberto à l'évêque de Veruli, du 1er juillet. — *Lettere di principi*, t. I, f. 165 r°.

les deux premiers mois d'avance (1). En retour, l'Italie devait s'unir à la France par une amitié indissoluble, s'engager, après avoir été délivrée, à mettre en campagne, à ses frais, mille lances et douze mille fantassins pour tirer de prison le roi très-chrétien et défendre son royaume. Les Italiens demandaient surtout que la régente ne cherchât point dans cette ligue un moyen d'obtenir plus tôt de l'empereur intimidé la délivrance du roi son fils à des conditions qui seraient moins onéreuses pour lui, mais qui deviendraient fatales pour eux. « La régente peut tout espérer, disaient-ils, d'une union perpétuelle avec l'Italie, tandis qu'un accord avec l'empereur laisserait la France comme asservie et à la discrétion de son ennemi. » Les négociations se poursuivaient en ce moment avec un tel concert, on avait de si grandes espérances de les mener à bonne fin, on se croyait si près d'agir avec des forces irrésistibles, que, dans sa confiance et dans sa joie, le dataire Giberto, dont le cœur était tout italien, s'écriait : « Il me semble voir se renouveler le monde, et, d'une extrême misère, l'Italie arriver à une très-grande félicité (2). »

Tout marchait. La levée des Suisses se ménageait en secret. Les Vénitiens se mettaient en armes. Le

(1) Gio.-Mattheo Giberto datario à monsignor di Baiusa, ambasciator di Francia à Venetia. — *Lettere di principi*, t. I, f. 168 v°.

(2) « Provedendo, come si aspetta, mi par di veder rinovare il mondo, et da una estrema miseria, Italia cominciare à tornare in grandissima felicità. » Lettre de Giberto à Ghinucci. — *Lettere di principi*, t. I, f. 169 v°.

traité de la France et de l'Angleterre, recommandé par Clément VII, allait se conclure. Selon le désir de Pescara, le pape avait été consulté pour savoir comment il pourrait, sans encourir le blâme, quitter le service impérial et accepter les offres qui lui étaient faites au nom de la ligue italienne. Morone avait établi subtilement que Pescara ne mériterait aucun reproche et ne s'exposerait à aucune honte en servant contre l'empereur dans le royaume de Naples, pourvu qu'au préalable il eût renoncé à tous les offices qu'il tenait de lui et eût quitté le commandement de son armée. Il avait donné par écrit à Pescara toutes les raisons qui lui permettaient de trahir son souverain avec honneur, qui devaient l'induire à monter sur un trône usurpé par patriotisme, et qui l'obligeaient à déférer au vœu du pape par obéissance. Pescara cependant ne se tint pas pour persuadé. Il prétendit qu'il avait besoin, avant de se décider, de consulter un de ses amis, docteur napolitain, sans l'avis duquel il n'entreprenait rien d'important. Il voulait connaître ce que pensait ce casuiste des devoirs difficiles dans les positions délicates, parce qu'il avait à cœur, disait-il, de pouvoir se justifier à tout événement (1).

Pescara semblait sincère dans ses hésitations. On eût dit qu'il flottait entre les scrupules de la fidélité

(1) Lettre de Pescara à l'empereur, du 30 juillet 1525. — *Archives impériales et royales de Vienne,* et confession écrite de Gir. Morone, dans les *Ricordi,* etc., p. 148-179.

et les convoitises de l'ambition. Il n'en était rien pourtant. Dès le premier moment, il avait pris son parti. En lui, l'Espagnol l'avait emporté sur l'Italien, le ressentiment du serviteur maltraité avait cédé au dévouement du vassal fidèle, et l'appât d'un royaume n'avait pas séduit son âme avide de grandeurs, soit qu'il crût indigne de l'acquérir par une trahison, soit qu'il en regardât la possession comme chimérique. Il n'écouta ce qui lui fut proposé que pour connaître l'étendue et les ressources de la conspiration contre l'empereur son maître ; il n'objecta des scrupules et ne demanda des consultations que pour gagner du temps ; il ne rechercha des délais que pour prévenir Charles-Quint des dangers auxquels il était exposé en Italie et l'aider à s'en préserver.

Ce scrupuleux en fait d'honneur s'était condamné à une trahison. S'il ne la commit point envers l'empereur, il s'en rendit coupable à l'égard de ceux auxquels il avait engagé sa foi, et qu'il dénonça pour lui avoir offert un royaume. En découvrant à Charles-Quint ce qu'il avait promis tout au moins de garder secret, il sentit l'indignité du rôle qu'il jouait, et il écrivit à son maître : « Ces pratiques ne me conviennent pas. Cependant, puisque la nécessité les a amenées, je m'en réjouis afin de servir Votre Majesté, non sans beaucoup de honte, parce que je reconnais que je manque à quelqu'un, bien que ce soit pour ne pas manquer à celui au-

quel je dois le plus (1). » Il envoya donc en Espagne un homme de sa confiance, Juan-Baptista Gastaldo, qui, formé à son école, devint plus tard un des habiles généraux de Charles-Quint. Gastaldo porta à l'empereur des dépêches très-étendues dans lesquelles Pescara lui exposait avec alarme les projets de la confédération qui se préparait en Italie, en France et même en Angleterre. Il lui annonçait que les Vénitiens, les Florentins, le pape, le duc de Milan, etc., ligués avec la régente de France, lèveraient des forces considérables; que la guerre commencerait par la France avec cinq cents lances, dix mille Suisses et un bon équipage d'artillerie; que les Vénitiens et le pape mettraient leurs troupes dans les places les plus voisines du Milanais, les Vénitiens à Brescia et à Crème, le pape à Parme et à Plaisance, et les ferait avancer du côté de Milan, dont le duc Sforza fermerait les portes aux impériaux, comme le doge Adorno leur fermerait celles de Gênes, et qu'ils espéraient par là venir à bout de l'armée impériale dispersée et la détruire.

Afin de parer à un danger qui semblait pressant, Pescara s'assura des places d'Alexandrie et de Verceil, concentra de son mieux les troupes espagnoles, demanda en toute hâte à l'empereur 300,000

(1) « Y aunque no me contenten estas platicas, porque la necessitad las trae y el caso lo requiere, huelgo dellas por servyr a V. M., y no sin mucha verguença porque no dexo de conoscer que falto a alguno aunque sea por no faltar a quien mas devo. » Lettre du marquis de Pescara à l'empereur, du 30 juillet. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

ducats pour les payer, le supplia d'envoyer avec ses galères et ses gros navires cinq ou six mille hommes de renfort auxquels serait donnée la destination la plus utile dès qu'ils arriveraient à Monaco. Il le conjura en même temps de faire au plus tôt la paix avec le roi de France, sans exiger la Bourgogne, afin que le roi de France lui abandonnât toute l'Italie, qu'il pourrait ainsi mettre à la raison. Il ajouta en insistant beaucoup sur la nécessité de cette paix à des conditions qui la rendissent possible, que c'était également l'avis d'Antonio de Leiva, de l'abbé de Najera et de ses meilleurs serviteurs. « Si Votre Majesté ne se hâte point de la conclure, lui écrivit-il avec une franchise hardie, elle s'en repentira, et elle gémira de ne l'avoir pas fait lorsque ses affaires n'auront plus de remède... Il n'y a personne ici qui ne redoute la grandeur de Votre Majesté ; il n'y a personne ici qui n'abhorre le joug de cette armée : Votre Majesté n'a pas d'amis en Italie, où le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue lui sont aussi contraires que les ducs de Milan et de Gênes, où Lucques est plus française que Paris et où Sienne le sera bientôt autant, et Votre Majesté y a peu de serviteurs qui ne soient fatigués et découragés (1).»

(1) « Que V. M. acuerde luego sus cosas con el rey de Francia que sy no ha mudado voluntad se dara todo lo de Italya, y myre V. M. que sy no lo haze le costara muy caro y lo que agora le ruegan, rogando no lo hallara, y no cure V. M. de Borgogna ny de otra cosa de traer y tener el rey de Francia consigo hasta dar cabo en esto de Italia con su voluntad y ayuda... Sy no lo haze se arapentira dello y se dolera en tiempo que no iernan remedio las cosas... Nynguno hay que no tema la grandeza de V. M., nynguno hay que no aboreza el jugo deste exercito...

IX.

Vers le même temps où l'empereur Charles-Quint apprenait par le marquis de Pescara les projets menacants des princes italiens et où il recevait d'Angleterre l'avis que son ancien allié Henri VIII concluait un traité avec la régente de France, il était informé du dangereux état dans lequel la captivité avait fait tomber le roi son prisonnier. Après que les négociations pour la paix avaient été suspendues, François Ier, voyant que Charles-Quint se refusait à une entrevue, sentant que la possibilité d'un accord et l'espoir de sa délivrance s'éloignaient de plus en plus, craignant que son royaume, où des dissentiments commençaient à se montrer entre le parlement et la régente, ne fût exposé à d'irrémédiables désordres par son emprisonnement prolongé, fut en proie à une mélancolique tristesse. La fièvre le saisit ; cette fièvre, continuant avec des redoublements, fut le signe d'une maladie des plus

Concurren el duque de Ferrara, el de Mylan es principal en ello, y el de Genova no es mas ny tiene mas voluntad del papa, Florentines del dependen y Mantua tambien, Luca es mas francesa que Paris, y Syena lo sera... Nynguno ay amigo y muy pocos los servidores que no esten cansados y desconfyados. » — Pescara redit les mêmes choses à Charles-Quint, insiste sur les mêmes dangers, recommande les plus grandes précautions et renouvelle principalement le conseil de s'entendre au plus tôt avec le roi de France en n'exigeant pas de lui la cession de la Bourgogne, dans les lettres du 12 et du 20 août et dans celle du 8 septembre. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

graves. François Ier perdit peu à peu ses forces, et la vie sembla sur le point de l'abandonner. Quoique le mal eût un siége intérieur que les médecins n'apercevaient pas encore, on crut autour du roi que la cause en était toute morale. C'est ce qu'annonça le capitaine Alarcon à l'empereur. Charles-Quint s'empressa d'écrire à François Ier, et il fit partir don Juan de Zuñiga pour lui témoigner l'intérêt qu'il prenait à son rétablissement (1). Les nouvelles devenant plus mauvaises, il lui envoya son propre médecin pour le traiter et le vice-roi de Naples pour ranimer ses espérances (2); mais les soins du médecin impérial ne furent pas plus efficaces que ceux des deux médecins français, Bourgancy et maître Jean de Nismes, que le roi avait auprès de lui (3), et François Ier fut insensible aux consolations que lui apportait Lannoy de la part de Charles-Quint.

Un abcès profond s'était formé vers le haut de la tête, et cet abcès, en se développant, jetait de plus en plus le malade dans un accablement qui semblait mortel. Le lundi 18 septembre, après plus de vingt jours de maladie, François Ier était sans mouvement et presque sans connaissance. Alarcon dépêcha un courrier à l'empereur pour l'en informer et lui dire qu'une visite de sa part pourrait seule tirer le roi de l'état léthargique

(1) Lettre de l'empereur à François Ier, dans *Captivité*, etc., p. 322.
(2) *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, par Cicogna, p. 179.
(3) *Captivité de François Ier*, p. 133 et 135.

dans lequel il était tombé, et que, s'il voulait le voir encore et chercher à le relever par sa présence et ses paroles, il avait besoin de se hâter. L'empereur était allé à la chasse du côté de Ségovie; il avait écrit à François Ier qu'apprenant la durée de sa maladie, et regrettant d'avoir passé naguère près du lieu où il était alors bien portant sans le voir, il n'y passerait pas cette fois sans le visiter, et qu'il serait auprès de lui le mardi. Le mardi était le 19 septembre. Charles-Quint arriva des environs de Ségovie à San-Agustin le lundi 18, quelques heures avant la fin du jour. Il comptait coucher à San-Agustin lorsqu'il reçut la dépêche d'Alarcon. Il sentit sur-le-champ que son prisonnier lui échappait, s'il ne s'empressait pas de le soutenir, et qu'il perdrait avec lui tous les avantages qu'il se promettait de sa délivrance. Sans attendre le lendemain, il résolut d'aller visiter François Ier pour lui donner la satisfaction qu'il avait si ardemment désirée et essayer de le ramener à la vie par l'espérance de sa prochaine liberté. Il dit à ceux qui l'accompagnaient qu'ils eussent à se préparer, s'ils voulaient le suivre. Il monta à cheval avec les ducs de Calabre, de Bejar et de Najara, Pedro Giron et don Beltran de la Cueva, qui ne le quittèrent point, et il parcourut à toute bride en deux heures et demie les six grandes lieues qui le séparaient de Madrid (1). Il y arriva entre huit et neuf

(1) *Relacion de lo sucedido en la prison de Francisco I*, por Hernandez

heures du soir, et se rendit sur-le-champ à l'Alcazar. Laissant à la porte de la chambre du roi les ducs qui lui faisaient cortége, de peur de fatiguer le malade, il y entra avec le seul vice-roi de Naples, éclairé par le maréchal de Montmorency, qui portait devant lui un flambeau.

En voyant l'empereur, François Ier se releva avec effort sur son lit et s'inclina. Charles-Quint se jeta dans ses bras, et ils se tinrent pendant quelque temps étroitement embrassés sans proférer une parole. François Ier rompit le premier le silence, et dit : « Seigneur, vous voyez devant vous votre prisonnier et votre esclave. — Non, répondit affectueusement l'empereur, mais mon bon frère et véritable ami que je tiens pour libre. — Votre esclave, ajouta le roi. — Mon bon frère et ami qui deviendra libre, repartit avec insistance l'empereur. Je ne désire rien plus que votre santé, ne pensez qu'à elle; tout le reste se fera, seigneur, comme vous pouvez le souhaiter. — Il en sera ce que vous ordonnerez, continua le roi, car c'est à vous de commander; mais, seigneur, je vous en supplie, qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre vous et moi (1) ! » Fran-

de Oviedo, f. 15 v°. — Dans Gachard, *Appendice*, p. 87. — *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, p. 306. — Sandoval, t. I, liv. XIII, § 16.

(1) « In questo mezzo peggiorando il re, cesare volle visitarlo in persona a Madril. Accostatosi al letto il re si sforzò di sollevarsi il meglio che potè ed abbraciato cesare, gli disse in francese queste formali parole : *Imperator mio signor, ecco qui un tuo servitore e schiavo.* Cesare rispose che così non era, ma suo bueno amico e fratello, che tale sperava gli sarebbe, che attendesse pure a star allegro, e non pigliasse

çois Ier retomba fatigué, et lorsque l'empereur sortit après avoir passé quelques instants encore à ses côtés, François Ier ne put pas donner la main aux ducs de Calabre, de Bejar, de Najara, etc., qui entrèrent pour lui faire la révérence.

Le lendemain, l'empereur retourna auprès du roi. Il n'oublia rien pour lui rendre la confiance ; mais le royal prisonnier se sentait profondément atteint, et il parla à l'empereur comme s'il ne croyait pas survivre à son mal. Il le supplia, s'il succombait, « d'avoir ses fils pour recommandés, de ne pas trop exiger d'eux, de les prendre sous sa protection et de les défendre contre ceux qui les attaqueraient (1) ». Charles-Quint le rassura et lui dit que

altro pensiero che di risanare, perchè alla venuta di madama d'Alanson siguirebbe tra loro buena pace, perch' egli non voleva se non il dovere, e pensava che anche dal re non sarebbe mancato di fare il dovere, e perciò sarebbe presto in libertà. » — *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 179. — Ce récit de la visite de Charles-Quint est conforme à la relation inédite qu'en fait Gonzalo Hernandez de Oviedo, qui l'avait appris le soir du retour de Charles-Quint à Tolède, de la bouche même du duc Ferdinand de Calabre. — Cette relation, qu'extrait et cite M. Gachard dans son *Appendice*, p. 87, est conservée à la bibliothèque de Madrid; elle s'accorde avec ce qu'en dit Sandoval (liv. XIII, § 16). Elle diffère un peu de la version de François Ier, qui fait dire à Charles-Quint : « Mon frère, ne vous souciez d'autre chose que de guarison et santé, car quand vous voudriez demeurer prisonnier, je ne le voudrois pas, et vous promets que vous serez délivré à votre grand honneur et contentement, et après que madame la duchesse sera venue à Tolède, nous ferons chose pour votre délivrance dont vous serez joyeux et content. » *Captivité de François Ier*, p. 471. — Il y a un peu d'exagération des deux côtés sans aucun doute. Il n'est pas vraisemblable que Charles-Quint dans ce moment ait insisté sur ce qui lui était dû, puisque, selon lui, ce qui lui était dû, était la Bourgogne, que François Ier ne voulait pas lui céder. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il soit allé jusqu'à lui dire que, quand il voudrait demeurer prisonnier, lui ne le voudrait pas.

(1) *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 179.

tout s'arrangerait selon ses vœux lorsque arriverait sa sœur, la duchesse d'Alençon. On annonça en même temps que Marguerite de Valois était entrée dans Madrid et qu'elle approchait de l'Alcazar.

Cette princesse, d'un cœur si tendre, d'un mérite si haut, d'un esprit si rare et si orné, était partie de France au milieu des plus grandes chaleurs de l'été pour aller au fond de l'Espagne travailler à la délivrance de son frère. Sa mère l'avait investie de tous les pouvoirs nécessaires pour cette délicate négociation, avec l'espérance que sa beauté et son habileté, les charmes de sa personne et les ressources de son dévouement la conduiraient à bonne fin. Dès que la trêve avait été conclue définitivement et que le sauf-conduit tout à fait en règle lui avait été remis, elle s'était rendue de Lyon à Aigues-Mortes en descendant le Rhône avec la régente sa mère, qui l'avait accompagnée jusqu'au lieu de son embarquement. Montée le 27 août (1) sur la flotte qui devait la transporter en Espagne, elle avait traversé la Méditerranée comme l'avait fait son frère deux mois et demi auparavant, et elle avait pris terre à Barcelone, où l'empereur avait envoyé don Ugo de Moncada à sa rencontre. Sur la route de Barcelone à Madrid, elle avait appris la grave maladie du roi son frère, et, remplie d'anxiété, elle avait mis encore plus de hâte à parcourir l'espace

(1) *Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier*, publiées par M. Génin, Paris, 1841, in-8, p. 182.

qui la séparait de lui (1). Le corps fatigué, l'âme troublée, elle faisait de dix à douze lieues d'Espagne par jour (2). Le cardinal légat Salviati, que Clément VII avait dépêché vers l'empereur, qu'elle rencontra et dépassa en route, dit qu'elle se rendait en volant à Madrid, où elle arriva le 20 septembre 1525, le lendemain de la première visite que Charles-Quint avait faite à François Ier. L'empereur descendit jusqu'au bas de l'escalier de l'Alcazar pour la recevoir. Elle était vêtue tout en blanc à cause de la mort récente de son mari, le duc d'Alençon, et elle avait le visage en pleurs. L'empereur l'embrassa, lui adressa quelques paroles de consolation et la conduisit auprès du roi son frère. Après quelques instants passés avec eux, il les laissa, et le même jour il repartit pour Tolède (3).

La visite de l'empereur, ses bonnes assurances, la venue et la présence de sa sœur ranimèrent un moment François Ier : il parut mieux ; mais le mal était au-dessus des remèdes moraux. Trois jours après le départ de Charles Quint et l'arrivée de la duchesse d'Alençon, l'état du roi empira. La fièvre devint plus forte et l'accablement du malade excessif. Le jour suivant (24 septembre), il tomba dans une insensibilité complète, et les médecins de l'em-

(1) Lettre de Marguerite au maréchal de Montmorency, p. 187.

(2) Lettre du cardinal Salviati, écrite d'Alcala le 22 septembre, et continuée à Tolède le 3 octobre. — Imprimée dans Molini, *Documenti torici*, t. I, p. 191 et suiv.

(3) *Relacion de lo sucedido*, etc., f. 15. — *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 120. — Sandoval, t. I, lib. XIII, § 16.

pereur comme les siens déclarèrent qu'il était perdu. Il resta plusieurs heures sans parler et sans entendre, ne voyant rien et ne reconnaissant personne. La duchesse d'Alençon était dans le désespoir et ne comptait plus désormais sur aucun remède humain. C'est alors qu'elle fit dresser un autel dans la chambre du roi et dire par l'archevêque d'Embrun la messe à laquelle assistèrent, en priant et en pleurant, les gentilshommes de son frère et les dames de sa suite. Au moment de l'élévation, l'archevêque d'Embrun, s'adressant au roi, qui depuis quelque temps ne donnait aucun signe de vie, l'exhorta à regarder le saint-sacrement. Le roi ouvrit les yeux et leva les mains. La messe finie, la duchesse fit présenter au roi le saint-sacrement pour qu'il l'adorât. « C'est mon Dieu, dit-il, qui me guérira l'âme et le corps, je vous prie que je le reçoive. » Comme on lui représenta qu'il ne pourrait avaler l'hostie : « Si, répliqua-t-il, je le ferai. » Alors, l'hostie ayant été partagée en deux à la demande de la duchesse, le roi en reçut la moitié avec la plus grande dévotion, et sa sœur, communiant avec lui, reçut l'autre moitié au milieu de toute l'assistance, qui fondait en larmes (1). La secousse morale qu'il avait éprouvée avait produit une crise salutaire. L'abcès qu'il avait dans la tête, et qui l'avait jeté dans cet état d'anéantissement, s'était heureusement ouvert en dehors, ce qui le

(1) Lettre du président de Selve, du 1er octobre, au Parlement de Paris. — *Captivité de François Ier*, p. 382.

sauva (1): mais, s'il fut rendu à la vie, il demeura dans une grande faiblesse.

L'empereur apprit avec une vive satisfaction le rétablissement inespéré de son prisonnier. Il avait ordonné qu'on fît à son intention des prières publiques. Au moment où François Ier paraissait sur le point de succomber, Charles-Quint, se résignant à sa perte avec cette gravité stoïque qu'il montra dans les positions diverses de la fortune, s'était borné à dire : « Dieu me l'avait donné, Dieu me l'ôte (2). » Dès qu'il connut la soudaine amélioration qui était survenue, il fit partir le vice-roi de Naples pour visiter François Ier, à qui il écrivit « que les choses, au plaisir de Dieu, viendraient à bonne fin (3) ».

X.

Marguerite de Valois quitta son frère convalescent pour aller suivre auprès de Charles-Quint la grande négociation qui l'avait conduite en Espa-

(1) « Stette alli XXIII del passato in fine di morte, senza parlare molte hore et senza virtù alcuna et desperato et tenuto morto da tutti, mismo en la mattina de XXIIII, nella quale cominciò a rihaversi et purgar la materia che li andava a la testa per il naso. » Lettre du cardinal Salviati, dans Molini, *Docum. stor.*, t. I, p. 191 et suiv. — Navagero le dit également dans ses dépêches : « Avendo scoperto i medici ch' egli era oppresso da un' appostema nella testa, si che ad ogni momento parea dovesse morire. » *Della Vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 180, col. 2.

(2) *Navagero*. Ibid.

(3) *Captivité de François Ier*, p. 334.

gne. Elle arriva le mardi 3 octobre à Tolède. L'empereur envoya au-devant d'elle le duc de Medina-Cœli à une lieue de la ville. Il sortit lui-même de son palais pour la recevoir, accompagné du duc de Calabre, de l'archevêque de Tolède, du duc de Bejar, du duc de Najara, du connétable de Navarre, de l'amiral des Indes, du marquis de Villafranca et de beaucoup d'autres seigneurs et *caballeros*. Il la rencontra sur la place de Zocodover, ayant à ses côtés l'archevêque d'Embrun, quelques grands personnages de France, et suivie de ses femmes à cheval comme elle. Du plus loin qu'il la vit, l'empereur ôta son bonnet et s'approcha d'elle avec la plus gracieuse courtoisie. L'ayant placée à sa droite, il la conduisit lui-même au palais de don Diego de Mendoza, comte de Melito, où son logis avait été préparé. A la porte, il prit congé de la duchesse, le béret à la main, et retourna à son palais (1).

Le lendemain, il y reçut la visite de Marguerite de Valois, qui vint l'entretenir du projet de paix avec la France et discuter les conditions auxquelles pourrait être délivré le roi son frère. Charles-Quint demeura pendant deux heures en conférence avec elle. Il n'avait auprès de lui aucun des membres de son conseil ni des grands officiers de sa cour, et il avait voulu, par une aimable déférence, que la porte de la chambre dans laquelle il conférait

(1) Relation manuscrite de Gonzalo Hernandez de Oviedo, citée par M. Gachard.

avec la duchesse fût gardée par une de ses femmes (1); mais, s'il se montra courtois envers la duchesse, il reprit toutes ses exigences à l'égard du roi. Ce qu'il avait dit à François Ier pour le relever de l'abattement où l'avait jeté sa maladie, il ne parut plus s'en souvenir lorsque François Ier fut revenu à la santé. Il fit voir que, s'il lui avait donné des espérances, c'était pour le sauver de la mort et non pour le délivrer de la captivité.

La duchesse d'Alençon proposa, en même temps que la renonciation aux souverainetés de l'Italie et à la suzeraineté sur une partie des Pays-Bas, le mariage du roi son frère avec la reine Éléonore, qui recevrait de l'empereur le duché de Bourgogne en dot (2). Cette combinaison avait à l'égard de la France le tort de reconnaître un droit réel sur le duché au petit-fils de Marie de Bourgogne, qui pourrait le donner à sa sœur, et vis-à-vis de l'empereur le désavantage de le priver de la possession du duché, tout en le lui concédant; Charles-Quint n'y adhéra point. Il tenait à l'acquisition effective de cette grande province et entendait la reprendre avec toutes ses dépendances. Il répondit d'abord que la reine sa sœur, qu'il avait eu soin d'éloigner peu après l'arrivée de la duchesse d'A-

(1) Lettre de Marguerite à François Ier, dans *Captivité*, etc., p. 342. Elle engageait le roi à paraître plus faible qu'il n'était : « Vous supplyant, monseigneur, fere devant le sieur Larcon contenance foible et ennuyée, car vostre debi ité me fortifiera et advancera ma depesche. »

(2) *Captivité de François Ier*, p. 360. — Lettre de l'empereur à L. de Praet, dans Lanz, t. I, p. 188.

lençon en la faisant partir pour un pèlerinage à Notre-Dame-de-Guadalupe, était promise au duc de Bourbon et ne pouvait pas être accordée à François Ier. La duchesse d'Alençon offrit vainement la somme qui conviendrait à l'empereur pour la rançon de son prisonnier. Charles-Quint assura qu'il ne voulait point de rançon et qu'il ne demandait pas autre chose au roi que la restitution de ce qui lui appartenait (1); mais cette restitution prétendue était un démembrement considérable du territoire incorporé à la couronne. François Ier la trouvait contraire à son honneur et déclarait qu'il aimerait mieux demeurer en prison toute sa vie que d'y consentir. Cependant la demande de l'empereur était si péremptoire, et si vif était le désir de délivrer le roi d'une prison où sa santé était exposée à se perdre et son royaume à tomber dans le trouble, que la duchesse d'Alençon offrit à Charles-Quint la mise en possession du duché de Bourgogne aussitôt que le roi serait rentré dans son royaume, mais à une double condition : 1° que le droit au duché serait jugé par le parlement de Paris garni de pairs; 2° que l'empereur donnerait des otages de la restitution du duché, si le jugement n'était pas en sa faveur. Charles-Quint refusa encore. Il était résolu à ne pas délivrer le roi avant d'avoir le duché entre ses mains, et il n'admettait point que le parlement

(1) Lettre de Charles-Quint, dans laquelle il rend compte de la négociation de la duchesse d'Alençon. *Archives des affaires étrangères de France, Espagne*, t. V, f. 204-205.

de Paris siégeant par la grâce et sous l'autorité du roi, et les pairs du royaume placés dans sa dépendance, pussent être des juges impartiaux et équitables. Il consentit toutefois à faire décider le différend par des arbitres nommés de part et d'autre. La duchesse d'Alençon ne rejeta point cette proposition, qu'elle communiqua aux commissaires français, qui ne furent pas d'avis de l'accepter. Ils trouvèrent avec raison que soumettre le droit de la France à un arbitrage, c'était l'infirmer et même l'exposer. Ils décidèrent la duchesse à retirer son adhésion, au grand contentement de l'empereur, qui, de son côté, était fâché d'avoir donné la sienne. Afin d'accorder à Charles-Quint, sinon le pays qu'il revendiquait, du moins le titre auquel il semblait tenir, la duchesse d'Alençon lui offrit la vicomté d'Auxonne, qui serait réunie à la comté de Bourgogne, érigée en duché; mais l'empereur rejeta bien loin une offre qu'il traita de dérisoire (1). Il se croyait assuré de reprendre le duché de Bourgogne ou de garder son prisonnier, d'affaiblir la France par l'amoindrissement de son territoire ou par la captivité prolongée de son roi.

Après plusieurs entretiens de Marguerite de Valois et de Charles-Quint, après de nouvelles conférences entre les commissaires français et les commissaires impériaux, il fut convenu de mettre par écrit les articles proposés de part et d'autre. L'em-

(1) « C'est plus tost moquerie que aultre chose. » *Archives*, etc.

pereur regarda comme insuffisants ceux qui furent présentés au nom de François Ier et qui renfermaient les offres précédemment faites et refusées. Les siens contenaient des conditions toujours aussi excessives. Charles-Quint acceptait la renonciation au royaume de Naples, au duché de Milan, au comté d'Asti, à la seigneurie de Gênes, ce qui le rendait maître de l'Italie, laissée sous sa domination ou son influence. Il obtenait que la Flandre avec Tournay, Mortagne, Saint-Amand et l'Artois, accru de la ville de Hesdin, et dont la frontière cesserait d'être menacée par les fortifications renversées de Thérouanne, fussent dégagés du lien féodal qui les attachait à la couronne de France. Non-seulement il entrait ainsi dans la pleine souveraineté des Pays-Bas tout entiers, mais il prétendait les étendre jusqu'à la rivière de Somme en revendiquant de plus les villes de Roye, de Montdidier, etc., autrefois cédées à un des ducs ses ancêtres et légitimement revenues au royaume. Il persistait dans sa première et invariable prétention aux vastes domaines repris par Louis XI à son aïeule, Marie de Bourgogne, et il réclamait opiniâtrément le duché de Bourgogne, le comté de Mâcon, le comté d'Auxerre, la vicomté d'Auxonne, la châtellenie de Bar-sur-Seine, ce qui aurait singulièrement réduit à l'est le royaume de France, déjà si resserré au nord.

Il demandait impérieusement que le duc de Bourbon, dont la condamnation serait annulée et dont les complices seraient réhabilités, rentrât

dans tous ses biens, pût faire valoir ses droits sur la Provence, et, protégé par une formidable alliance politique, appuyé d'une étroite parenté matrimoniale, fût rétabli en souverain dans ses provinces centrales, et pût braver impunément le roi désarmé au cœur du royaume amoindri. En même temps qu'il exigeait des satisfactions aussi dangereuses pour ce rebelle vassal, il imposait au roi qu'il affaiblissait l'humiliante condition d'abandonner d'anciens alliés : le duc de Gueldre, le duc Ulrich de Wurtemberg, Robert de La Marck, seigneur de Bouillon, de Sedan et de Jamets, Henri d'Albret, prince de Béarn et roi de Navarre, et de les livrer ainsi à son inimitié. Charles-Quint allait encore plus loin à l'égard de François Ier. Il le soumettait à des dépendances onéreuses et à des obligations militaires; il voulait que François Ier fût son suivant dans les grandes cérémonies de son règne, son second dans ses entreprises, son allié dans ses guerres. Il l'astreignait à l'accompagner en Italie avec sa flotte et ses troupes lorsqu'il irait y prendre la couronne impériale dans l'appareil d'un vainqueur et d'un dominateur. Après avoir orné son couronnement, François Ier serait tenu de le suivre dans ses campagnes en mettant sur pied des forces égales aux siennes et en pourvoyant à leur entretien. Il l'aiderait à repousser les Turcs de la Hongrie, à dompter les luthériens en Allemagne, et s'associerait ainsi aux deux grands projets qu'avait Charles-Quint de pro-

téger la chrétienté contre les infidèles, de soutenir la catholicité contre les hérétiques par l'expulsion des Ottomans de l'Europe orientale, qu'ils avaient envahie, et par la soumission des novateurs à l'Église, qu'ils avaient abandonnée (1).

Telles étaient les exigences et tels étaient les desseins de l'ambitieux et entreprenant empereur, qui se croyait modéré en ne demandant que ce qu'il appelait *le sien* et magnanime en refusant une rançon. Il ne considérait pas comme une rançon exorbitante cet abandon complet de l'Italie, cet affranchissement de provinces de tout temps assujetties, cet amoindrissement d'un royaume dont la frontière facile à franchir serait de nouveau rapprochée de la capitale, non moins aisée à atteindre, enfin cette dépendance d'un roi forcé d'abandonner qui l'avait servi, de servir qui l'avait accablé. A toutes ces prétentions Charles-Quint en ajoutait une autre. Il voulait que le roi ainsi dépouillé se montrât satisfait, et qu'il fût à jamais son ami fidèle. Il n'entendait pas qu'il se tînt pour mécontent dès qu'il serait libre, qu'il cherchât à reprendre par la force ce qu'il aurait cédé sous la contrainte, et il exigeait l'assurance de son affection non moins que la résignation à ses sacrifices. Il abusait de la victoire sans pour ainsi dire s'en apercevoir, et il était si aveugle dans son avidité, si tranquille dans son immodération, qu'il

(1) *Captivité de François Ier*, p. 363-366.

croyait être généreux en ne réclamant pas davantage. Il n'en était pas moins inhabile par défaut de clairvoyance, et pour vouloir se procurer trop d'avantages il s'exposait à n'en obtenir aucun.

Ces propositions furent portées le 9 octobre à Madrid par l'archevêque d'Embrun et le premier président de Selve, qui les communiquèrent à François Ier. Le prisonnier les connaissait déjà. Malgré ce que lui avait écrit la duchesse sa sœur sur les tenaces prétentions de l'empereur, si peu conformes aux espérances qu'il lui avait récemment données, il s'en étonna. Il y répondit sur-le-champ (le 10 octobre) avec hauteur et avec esprit. Il dit que c'était la crème des articles dont l'empereur avait chargé Beaurain, lorsqu'il était enfermé à Pizzighettone et de ceux qu'il avait adressés lui-même de Pizzighettone à l'empereur. Il consentit à ce qu'il avait offert et rejeta fièrement le reste, en accompagnant ses refus d'observations amères ou ironiques (1). Il écrivit ensuite cette lettre à Charles-Quint : « Monsieur mon frère, j'ai entendu par l'archevêque d'Embrun et mon premier président de Paris la résolution que leur avez dite sur le fait de ma délivrance, et me déplaît de quoy ce que demandez n'est en mon possible : car vous cognoistriez qu'il ne tiendroit à moi que je fusse et demeurasse votre amy. Mais cognoissant que plus honnestement vous ne pouvez dire que vous me voulez toujours

(1) *Captivité de François Ier*, p. 366-368.

tenir prisonnier que de me demander chose impossible de ma part, je me suis résolu prendre la prison en gré, estant sûr que Dieu, qui sçait que je ne l'ay méritée longue, estant prisonnier de bonne guerre, me donnera la force de la pouvoir porter patiemment, et n'ay regret sinon que le fruit de vos honnestes paroles qu'il vous pleust me tenir en ma maladie n'ait sorti son effect, ayant peur que le bien de la chrétienté ne soit doresnavant si bien conduit au service de Dieu qu'il eust été, moy demeurant par sang et mariage vostre bon frère et amy François (1). »

Charles-Quint demeura insensible à ces fiers regrets et ne crut pas à ce ferme langage. La duchesse d'Alençon, n'ayant plus rien à attendre, prit congé de l'empereur. Le 13 octobre, elle quitta Tolède pour se rendre à Madrid auprès du roi son frère (2). La négociation entreprise par elle avait été aussi infructueuse que la négociation d'abord engagée par l'archevêque d'Embrun et le premier président de Selve; elle n'avait duré que quelques jours. Elle sembla complétement abandonnée pendant un mois.

Mais François Ier, dont la santé s'altérait par la prolongation d'une captivité à laquelle il se résis-

(1) Cette lettre est en original dans le vol. VI de la correspondance d'Espagne aux archives des affaires étrangères de France, *Documents relatifs aux traités de Madrid et de Cambrai*, — et en copie dans le vol. V, f. 301.

(2) L'empereur sortit lui-même ce jour-là de Tolède et alla chasser du côté d'Aranjuez jusqu'au 21 octobre.

gnait moins aisément qu'il ne l'avait cru ou qu'il ne l'avait dit, et qui n'était ni d'humeur ni en position d'attendre avec la même patience que Charles Quint, se lassa le premier de ce silence. Il prit occasion de l'arrivée de Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes (1), accrédité comme ambassadeur de France auprès de Charles-Quint, pour renouer la négociation et faire encore une tentative. L'évêque de Tarbes demanda que les plénipotentiaires français fussent admis à présenter des propositions nouvelles au nom du roi leur maître. Charles-Quint y consentit. Croyant sans doute que l'énormité de la somme pourrait disposer le nécessiteux empereur à accepter une rançon en argent sans l'exiger en territoire, les commissaires français lui offrirent trois millions d'écus d'or, en revenant toujours sur le mariage de la reine Éléonore, qui recevrait le duché de Bourgogne en dot (2). L'empereur répéta qu'il ne voulait pas prendre de rançon du roi, qu'il voulait rentrer seulement dans les domaines héréditaires enlevés à son aïeule par un des prédécesseurs du roi. Il avait dit que la duchesse d'Alençon avait entrepris à tort un si long voyage, puisqu'elle n'avait pas le pouvoir de les rendre; il déclara aux ambassadeurs de la régente qu'ils renouaient en

(1) Louis de Bruges, sieur de Praet, avait été en même temps accrédité par l'empereur auprès de la régente.

(2) Lettre de Nicolas Perrenot, écrite le 13 novembre à l'archiduchesse Marguerite; dans les *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 642. — Lettre de Charles-Quint à L. de Praet, son ambassadeur en France, du 20 novembre; dans Lanz. t. I, p. 188.

vain la négociation, s'ils n'offraient pas de les céder. Cette reprise des pourpalers, dans laquelle l'empereur se montra plus que jamais résolu et posa comme condition absolue de la paix sa mise en possession de la Bourgogne préalablement à la délivrance du roi, qui serait garantie par des otages, n'eut pas plus de suite et eut encore moins de durée que les précédentes. Elle cessa au bout de quelques jours par la visible impossibilité de s'entendre.

XI.

François Ier n'avait pu rien obtenir de l'inexorable Charles-Quint, que n'avaient ébranlé ni l'abandon du roi d'Angleterre, ni l'attitude menaçante de l'Italie. Ses concessions n'avaient pas satisfait Charles-Quint; ses prières et sa confiance ne l'avaient pas fléchi; sa maladie, qui semblait l'avoir mieux disposé pour un moment, ne l'avait au fond pas touché; l'offre d'une immense rançon ne l'avait pas tenté. Il essaya si la crainte de perdre tous les avantages qu'il pouvait retirer de sa délivrance ne rendrait pas l'empereur moins inflexible dans ses résolutions. Il parut résigné sérieusement à une captivité durable et prêt à donner un autre roi à la France en cessant de l'être lui-même. Il ne laissait plus dès lors qu'un prisonnier ordinaire entre les mains de l'empereur. En présence de l'ar-

chevêque d'Embrun, du maréchal de Montmorency, du premier président de Selve, de La Barre, prévôt de Paris, il abdiqua en faveur du dauphin son fils. Dans les lettres patentes (1) destinées au couronnement de son successeur, qu'il signa devant eux et qu'il fit contre-signer par le secrétaire Robertet, il disait : Qu'il avait plu à Dieu de lui sauver la vie et l'honneur à la bataille de Pavie ; que, mis entre les mains de l'empereur, il en avait espéré humanité, clémence et honnêteté comme d'un prince chrétien et d'un proche parent; que, gravement malade pendant sa prison et dans un état désespéré, cette maladie extrême n'avait pas ému le cœur de l'empereur et ne l'avait pas porté à le délivrer; que, pour obtenir sa délivrance et conclure une paix profitable à toute la chrétienté, il avait fait les offres les plus considérables; que les ambassadeurs de la régente sa mère et sa sœur la duchesse d'Alençon, venue à travers la mer et la terre, n'avaient rien omis de ce qui pouvait disposer l'empereur à faire acte d'honneur et d'humanité, tout en recevant la plus grande rançon qui pût se donner pour le plus grand prince du monde et en établissant une étroite alliance au moyen d'un double mariage de sa sœur avec lui et de sa nièce avec le dauphin; que l'empereur s'y était refusé et n'avait pas voulu le délivrer jusqu'à ce qu'il fût mis

(1) Lettres patentes du roi François Ier pour faire couronner en France son fils le dauphin François. — *Captivité*, etc., f. 418-424, d'après l'original en parchemin.

en possession du duché de Bourgogne, des comtés de Mâcon et d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, outre d'autres demandes non moins déraisonnables et dommageables qu'il avait rejetées. « Nous avons plus tôt résolu, disait-il dans un pathétique langage, endurer telle et si longue prison qu'il plaira à Dieu que nous portions... Nous la lui offrons avec nostre liberté pour le bien, union, paix, conservation de nos subjets et royaulme, pour lesquels vouldrions employer non-seulement nostre vie, mais celle de nos très-chers enfants, qui sont nés non pour nous mais pour le bien de nostre royaulme et vrays enfans de la chose publique de France. »

Il prescrivait en même temps que le dauphin, son fils et son successeur, fût couronné et sacré avec les solennités accoutumées, et fût dès à présent tenu pour roi très-chrétien par ses sujets. Il désignait la duchesse d'Angoulême, sa mère, pour exercer la régence pendant la minorité de son fils, lui substituait en cas de mort la duchesse d'Alençon, sa sœur, les invitait à prendre dans les actes du nouveau règne le conseil des princes, des prélats, du chancelier, du président, des autres officiers du royaume. S'il était délivré plus tard, il se réservait de remonter sur le trône, ce qui, sans annuler le couronnement de son fils, en suspendrait les effets jusqu'a son trépas. Rien ne manquait à ce grand dessein, ni la patriotique résignation, ni l'habile prévoyance. François Ier pensait sans doute par là se faire rendre une liberté qui rapporterait quelque

chose à l'empereur en faisant cesser une captivité qui ne lui rapporterait plus rien. Afin de compléter l'arrangement qui intéressait la France par un arrangement qui touchait à sa personne et pour faire croire à la sincérité de ses sentiments comme à la réalité de ses mesures, il parut vouloir s'établir d'une manière commode dans une prison qui ne devait plus s'ouvrir. Il envoya le maréchal de Montmorency demander à l'empereur soixante personnes qui resteraient attachées à son service pendant sa captivité. Il désigna parmi elles le prévôt de Paris La Barre, le maître d'hôtel Monchenu, l'écuyer tranchant Pommereul, Robertet pour secrétaire, La Pommeraye pour portier, des valets de chambre, de garde-robe, de fourrière, un barbier, un tailleur, un tapissier, des cuisiniers et des aides de bouche, des sommeliers de gobelet, un fruitier, un aumônier, le médecin Burgancy, un apothicaire, un chirurgien, des officiers ordinaires, comme pâtissier, boulanger, garde-vaisselle, etc., et, afin de le distraire et de le divertir, quatre pages qui savaient chanter, avec ses trois joueurs de luth, d'espinette et de viscontin (1). C'était toute une maison destinée à adoucir ou faciliter une captivité perpétuelle.

Que ferait Charles-Quint? Il recevait des conseils contradictoires. Pescara, qui avait prêté l'oreille aux offres des conspirateurs italiens sans les accep-

(1) Archives des affaires étrangères, *Correspondance d'Espagne*, vol. V, f. 301.

ter, s'était décidé à lever le masque. Après avoir pris des précautions qu'il jugeait cependant insuffisantes, et afin de prévenir une dangereuse explosion contre la puissance espagnole, il avait fait arrêter le chancelier Morone à Novare, et il assiégeait le duc Sforza dans la citadelle de Milan. Connaissant toutes les menées des Italiens et craignant que la péninsule ne se soulevât tout entière si l'on n'empêchait pas qu'elle s'unît avec la France, il conjurait de nouveau l'empereur de délivrer le roi prisonnier sans exiger la Bourgogne, pourvu que le roi lui cédât l'Italie (1). En paix avec la France, il soumettrait à jamais la péninsule italienne, tandis qu'il s'exposait par leur mécontentement commun et par leur union à recommencer la guerre avec l'une et à perdre l'autre. Si le hardi capitaine, qui avait trompé l'attente de l'Italie, poussait Charles-Quint à la soumettre après s'être entendu avec le roi de France, l'ardent chancelier Gattinara, qui aimait l'Italie et qui haïssait la France, engageait l'empereur son maître à gagner les Italiens et à ne se départir d'aucune des demandes faites au roi prisonnier. Il affirmait qu'il n'aurait rien à craindre tant qu'il tiendrait François Ier éloigné de la France, qui, privée de son roi, restait hors d'état d'entreprendre et de nuire (2).

Tandis que Pescara conseillait des arrange-

(1) Lettres du marquis de Pescara à l'empereur, des 20 août et 8 septembre. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) *Della Vita e delle opere di Andrea Navagero,* p. 183.

ments avec le roi de France pour s'assurer de l'Italie et Gattinara des ménagements envers l'Italie pour isoler la France, l'ambassadeur que Charles-Quint avait accrédité auprès de la régente, Louis de Bruges, sieur de Praet, lui annonçait le projet d'abdication de François Ier. Tout en avouant que retenir ce prince à jamais en prison c'était paralyser pour toujours sa puissance, il insinuait que peut-être il valait mieux se montrer généreux à son égard que trop exigeant, et ne pas lui imposer des conditions dures et humiliantes auxquelles il ne se soumettrait qu'avec l'intention de s'y soustraire. Il assura que cela serait facile à François Ier une fois rentré dans son royaume, qui, tout épuisé qu'il était, le seconderait avec une adhésion ardente et une fidélité dévouée. Il concluait à le garder toujours prisonnier ou à le renvoyer pleinement satisfait (1), à l'annuler par la captivité comme ennemi, ou à le gagner par la magnanimité comme ami.

Charles-Quint n'était nullement enclin à suivre l'avis de Pescara, et les habiles insinuations de Louis de Praet n'éveillèrent pas en lui une générosité qui aurait été politique. S'il désirait que François Ier restât son ami après avoir été délivré, il ne voulait pas le délivrer sans avoir reçu de lui tout ce qu'il revendiquait. Avec cette fixité dans les résolutions une fois prises qui tenait autant à son esprit

(1) Lettre de Louis de Praet à l'empereur, du 14 novembre; dans Lanz, t. I, p. 182.

inflexible qu'à son caractère opiniâtre, il ne céda à aucune considération de sûreté ou d'utilité. Suivant donc ses propres dispositions autant que les conseils du chancelier Gattinara, il résolut de ne jamais délivrer le roi, si le roi ne lui restituait pas la Bourgogne. Le projet d'abdication de François Ier ne l'ébranla point, soit qu'il le considérât comme réel, soit qu'il n'y vît qu'un subterfuge. Il se montra prêt à lui rendre plus commode le séjour d'une prison sans terme.

Il recevait en même temps avec grand éclat (1) le duc de Bourbon, qu'il avait appelé d'Italie pour le consulter dans les arrangements qui le concernaient. Le 15 novembre, par une pluie très-forte, il alla au-devant de lui avec le cardinal légat Salviati et toute sa cour jusqu'à une certaine distance de Tolède. Il lui fit l'accueil le plus cordial et lui dit qu'il était la personne au monde qu'il désirait le plus de voir. Il rentra dans Tolède en ayant le cardinal légat à sa droite et le duc à sa gauche. « Sire, lui dit Bourbon, j'ai perdu mon État à votre service, et de ma personne j'ai fait ce que je vous offris comme chevalier, bon serviteur et vassal, et je rends grâce à Dieu de ce que les choses en sont à ce point, pour la grande gloire et avec la victoire de Votre Majesté... S'il avait fallu perdre un royaume,

(1) Lettre de l'ambassadeur anglais, évêque de Bath, dans Turner, t. I, p. 461. — Lettre du secrétaire d'Etat Jean Lallemand à L. de Praet, dans *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 649. — *State Papers*, t. VI, p. 511.

comme j'ai perdu mon État, je l'aurais fait volontiers, et à cela l'aurais trouvé bien employé. — Duc, répondit Charles-Quint, votre État n'est pas perdu et ne se perdra pas; je vous le rendrai, et en outre je vous en donnerai un plus considérable. Je sais que tout ce que vous dites est vrai; le temps et mes œuvres montreront la volonté que j'ai de vous agrandir. — Seigneur, ajouta le duc, après la bataille de Pavie, je voulais suivre la fortune. Si je ne le fis pas, c'est que je ne trouvai point la même volonté dans plusieurs des principaux de votre armée. Il me parut alors qu'il convenait mieux au service de Votre Majesté de pourvoir à la garde du roi de France et des prisonniers les plus considérables. — Vous avez mieux fait comme cela, ajouta l'empereur, et tout a été bien conçu et bien exécuté. Je sais que vous avez été, avec l'aide de Dieu, une des causes les plus décisives de cette victoire, et je le reconnaîtrai comme je le dois (1). »

Pendant que l'empereur accueillait ainsi l'ancien connétable de France et qu'il comblait de félicitations et de promesses le grand traître qui l'avait servi en combattant contre son pays et en aidant à vaincre et à prendre son roi, le triste prisonnier, qui ne pouvait pas sortir de captivité à des conditions acceptables et qui ne voulait pas donner pour rançon une partie de son royaume, cherchait à se

(1) *Relacion de lo sucedido en la prison de Francisco I*, por Gonzalo Hernandez de Oviedo, f. 32. — Extrait dans l'appendice à la *Captivité de François Ier*, par M. Gachard, p. 90.

rendre libre au moyen d'une évasion. Pendant que l'on négociait pour la troisième fois avec la certitude que les propositions des commissaires français seraient repoussées, tout était disposé mystérieusement pour cette évasion de François Ier. Un capitaine mantouan nommé Emilio Cavriana, qui avait été au service du roi, parcourait l'Espagne, comme beaucoup d'autres, à l'aide de la trêve, sans exciter de soupçons. Par ses soins, des chevaux avaient été placés de distance en distance pour faciliter la fuite du roi (1). Mais comment échapper à la surveillance d'Alarcon et sortir de l'Alcazar à travers les soldats qui le gardaient? Un esclave nègre qui était chargé d'entretenir le feu dans la chambre du roi, et qui entrait et sortait librement sans que les gardes fissent attention à lui, fut facilement gagné. Le roi, après s'être teint en noir le visage et les mains, devait prendre les vêtements du nègre et le laisser dans la chambre à sa place, en profitant pour s'évader de l'obscurité du soir. Le subterfuge n'était pas noble, mais il était sûr. François Ier quittant l'Alcazar sans être aperçu, ayant une nuit d'avance pour fuir, se servant des chevaux qui avaient été échelonnés dans cette intention, pouvait arriver à la frontière sans être atteint et la franchir sans qu'on y fût prévenu assez à temps de sa fuite pour l'empêcher de pénétrer en France.

(1) Lettre de Nicolas Perrenot à l'archiduchesse Marguerite, écrite le 18 novembre de Tolède. — Dans *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 644.

Le secret de ces préparatifs d'évasion n'était connu que de ceux qui devaient y concourir. Il fut livré non par trahison, mais par vengeance.

La Rochepot, frère du maréchal de Montmorency et l'un des gentilshommes venus auprès du roi, se prit de querelle avec Clément Le Champion, valet de chambre de François Ier, et lui donna un soufflet. Cet outrage, dont le valet de chambre ne put obtenir réparation d'un Montmorency, le mit hors de lui, et, ne pouvant pas se venger du grand seigneur qui l'avait si gravement insulté, il trahit le roi. Il courut à Tolède et révéla les projets d'évasion dont il avait la confidence, et auxquels l'empereur ne voulait pas croire (1). Charles-Quint s'étonna que François Ier consentît à prendre, pour fuir, un déguisement si indigne d'un grand prince comme lui (2). Il fit arrêter le capitaine italien Emilio Caviana, défendit à Alarcon de laisser entrer le nègre dans la chambre du roi (3), et s'apprêta à confiner son prisonnier dans un lieu où il pût être placé avec encore plus de sécurité et sous la surveillance d'une garde moins considérable. Il se disposa en même temps à se rendre à Séville pour y recevoir et y épouser l'infante Isabelle de Portugal, en

(1) Sandoval, t. I, liv. XIII, § 18. — Ferreras, t. XI, p. 51.

(2) « No se podia persuadir que un principe como el rey de Francia quisiesse intentar cosa tan fea. » — Sandoval, ibid.

(3) Sandoval et lettre de Perrenot à l'archiduchesse Marguerite, du 18 novembre. — *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 644, 645.

attendant de recommencer la guerre à l'expiration de la trêve.

C'est alors que la régente Louise de Savoie fit partir pour l'Espagne Chabot de Brion, chargé de ses dernières instructions pour ses ambassadeurs à Tolède. Si la pensée de retenir un prisonnier inutile et la crainte de voir monter sur le trône de France un autre roi ne portaient pas Charles-Quint à délivrer François Ier, la régente autorisait ses négociateurs à conclure la paix en cédant à l'empereur tout ce qu'il demandait. Elle leur disait que la délivrance du roi était d'un prix inestimable pour le royaume, que la longue captivité du roi aurait les inconvénients les plus graves, que le Dauphin ne serait de longtemps en âge et en état de gouverner, qu'elle-même ne saurait porter toujours un si grand faix, que le royaume pourrait tomber dans la confusion et souffrir des maux irréparables; que chacun regretterait alors de n'avoir pas racheté le roi ; qu'on avait cédé bien davantage par le traité d'Arras afin de séparer le duc de Bourgogne du roi d'Angleterre ; que le roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, avait été racheté par bien plus de terres et d'argent, quoiqu'il eût un fils en mesure de gouverner ; qu'en croyant sauver un duché on exposerait le royaume à se perdre, le roi à rester prisonnier, ses enfants à être détruits (1).

Ces raisons, se joignant à l'impatience qu'éprou-

(1) Dernières instructions de la régente à ses ambassadeurs, de la fin de novembre. — *Captivité de François Ier*, p. 413, 414.

vait François Ier d'obtenir une liberté qu'il ne pouvait pas se procurer autrement, semblèrent le décider au grand sacrifice de la Bourgogne. Il fit dire à l'empereur, par Charles de Lannoy, que s'il voulait désigner de nouveau des plénipotentiaires, la paix cette fois serait bientôt faite (1). Charles-Quint n'en nomma que trois, et il les choisit parmi ceux qui étaient le plus favorables à François Ier. Il chargea le vice-roi de Naples Charles de Lannoy, le prieur de Messine, Ugo de Moncada, et le premier secrétaire d'État Jean Lallemand, de cette négociation définitive, que le roi confia à l'archevêque d'Embrun et au premier président de Selve, auxquels il adjoignit Chabot de Brion. Il leur donna des instructions semblables à celles qu'ils venaient de recevoir de sa mère. — Voyant, disait-il, que l'empereur avait constamment persisté dans sa première résolution, qui n'avait fléchi devant aucune offre, considérant l'état de son royaume, dont sa mère l'avertissait chaque jour, et qui serait en danger d'un grand déclin à cause du bas âge et de la faiblesse de ses enfants, s'il était enlevé de ce monde, comme il y avait été exposé deux mois auparavant et comme il le serait encore en demeurant en captivité et en ne respirant pas l'air de son pays, seul capable, avec la liberté, de le tirer de l'état d'affaiblissement où il était tombé, il engageait ses ambassadeurs non-seulement à renoncer de sa part

(1) Sandoval, t. I, liv. XIII, § 14.

au duché de Milan, au comté d'Asti, à la seigneurie de Gênes, au royaume de Naples, à toutes les prétentions des rois ses prédécesseurs sur l'Aragon, la Catalogne, le Roussillon, non-seulement à abandonner la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, à céder Tournay et le Tournaisis, Mortagne, Saint-Amand, la cité et le comté d'Arras, mais à restituer le duché de Bourgogne et ses dépendances, avec exemption de droit de ressort à la couronne de France. Il ne se bornait pas seulement à les y inviter, il le leur commandait, et, de peur qu'ils ne se crussent pas le droit de le faire, il les déchargeait de toute responsabilité s'ils lui obéissaient, et les menaçait de son animadversion, s'ils s'y refusaient. Il leur disait que c'était chose forcée pour arriver à sa délivrance. « Par là vous rendrez à nous et à notre royaume un service qui jamais ne sera oublié : si vous différiez au contraire de faire ce que vous commandons, vous nous feriez desservice, dommage et desplaisir irréparable (1). »

Mais, de même que les plénipotentiaires français ne pouvaient être décidés à signer une pareille cession que s'ils y étaient contraints par le commandement royal, de même cette cession ne paraissait exécutable que si le roi était présent dans son royaume. Son retour devait y précéder une restitution difficile à effectuer, et son autorité était seule capable d'amener ses sujets à y consentir. Il de-

(1) Instructions dernières du roi à ses ambassadeurs de France, décembre. — *Captivité de François Ier*, p. 426-430.

mandait toujours à épouser la sœur de Charles-Quint, à qui il donnerait ses deux fils aînés pour otages de la cession promise et entre les mains duquel il retournerait, s'il ne parvenait point à détacher le duché de Bourgogne de la couronne de France.

Cette fois Charles-Quint ne pouvait pas s'opposer à un mariage qui était une condition de la paix et le moyen de rentrer en possession de ce qu'il avait si opiniâtrément demandé et de ce qu'il arrachait avec tant de peine au monarque captif; mais pour donner à François Ier la reine de Portugal il fallait la refuser au duc de Bourbon. L'engagement envers celui-ci était ancien, formel, et jusque-là Charles-Quint n'avait pas eu la pensée d'y manquer. Le duc de Bourbon comptait sur la fidèle exécution de cet engagement, et le chancelier Gattinara en déclarait la rupture impossible. Comment faire renoncer le duc à un mariage depuis si longtemps convenu, qui était pour lui un honneur éclatant et comme le gage certain d'une souveraineté indépendante? Aussi, loin d'obtempérer à un pareil arrangement, il s'en plaignit tout haut. Il dit qu'il avait perdu ses États à cause de l'empereur et pour son alliance, qu'il aspirait moins à recouvrer son ancienne grandeur qu'il ne tenait à la parenté qui lui avait été offerte (1), et que ce serait étrangement

(1) Lettre du nonce B. Castiglione, écrite de Tolède, le 9 décembre, à l'archevêque de Capoue, N. Schomberg. — *Lettere del conte Baldessar Castiglione*, Padova, 1769, in-4, t. II, p. 8.

reconnaître les sacrifices qu'il avait faits et payer les services qu'il n'avait cessé de rendre que de lui refuser celle qui lui avait été si solennellement promise. L'empereur, placé entre sa parole et sa politique, était fort embarrassé. Il consulta la volonté de sa sœur. Lorsque la duchesse d'Alençon l'avait demandée la première fois en mariage pour François Ier, la reine Éléonore, alors en pèlerinage à Notre-Dame-de-Guadalupe, avait annoncé que la volonté de l'empereur serait la sienne. Lannoy était plus que jamais en lutte ouverte avec Bourbon, qui le détestait autant qu'il en était haï. Ils avaient eu les plus vives altercations en présence de l'empereur, soit au sujet de l'expédition de Provence, où Bourbon prétendait avoir été abandonné par le vice-roi, soit au sujet de la campagne d'Italie, où Bourbon taxait le vice-roi de faiblesse avant la bataille, d'orgueil après la victoire. Lannoy, aussi prononcé pour la paix avec François Ier et aussi favorable à sa délivrance que le chancelier Gattinara (1) était bien porté pour le duc de Bourbon et trouvait conforme à une bonne politique d'affaiblir François Ier, Lannoy fit demander à la veuve du roi de Portugal si elle voulait devenir reine de France ou être la femme

(1) Le chancelier Gattinara voulait que le mariage de la reine Éléonore se fît avec le duc de Bourbon. Il y insistait, « even so far as to incur the displeasure of the emperor by sayng that he had trained the duke out of France only upon hope of that marriage, and that now breaking it off would be to dishonour of the emperor. » Dépêche du docteur Lee à Henri VIII, du 26 janvier, à Tolède. — *State Papers*, t. VI, p. 521 et 522, note 2.

d'un duc fugitif. Éléonore eut une volonté cette fois, et sans hésitation elle déclara sa préférence pour François Ier (1). L'empereur, que le choix de sa sœur aidait à se dégager envers le duc de Bourbon, fit d'ailleurs entendre à celui-ci que ce mariage était la condition de la paix, qu'il ne pourrait pas recouvrer ce que la maison de Bourgogne avait perdu et le réintégrer lui-même dans les États qui lui avaient été enlevés, s'il ne s'accordait point avec le roi de France en lui donnant sa sœur. Il lui demanda son acquiescement, et pour le dédommager de ce coûteux sacrifice il lui réserva le duché de Milan (2), dont il se proposait de dépouiller le duc Sforza à cause de sa récente rébellion.

En vue de ce mariage, Charles-Quint abandonnait les comtés de Mâcon et d'Auxerre, ainsi que la seigneurie de Bar-sur-Seine, annexes du duché de Bourgogne qu'il laissait en dot à sa sœur (3). Mais, après avoir jusque-là déclaré qu'il ne rendrait pas François Ier à la liberté avant d'avoir été mis en possession du duché de Bourgogne, consentirait-il à délivrer d'abord le roi sous la promesse de recouvrer ensuite le duché? Il consulta son conseil

(1) Sandoval, liv. XIII, § 19. — Lettre du 19 mars 1558, de Charles-Quint à Luis Quijada, dans *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, par M. Gachard, t. II, p. 534.

(2) Sandoval, lib. XIII, § 19.

(3) « Et pourceque l'affaire de Masconnois, Auxerrois et Bar-sur-Seine est condicionné en dot. » Déclaration de l'empereur du 26 décembre, l'orignal signé de sa main aux archives des affaires étrangères, *Espagne*, vol. V, f. 335 et suiv.

à ce sujet. Lannoy surtout fut de cet avis (1). Comprenant les difficultés d'une pareille cession de territoire, il soutint qu'elle ne pourrait être arrachée à la France que par l'active volonté du roi. La présence de François Ier dans son royaume lui parut dès lors indispensable pour la restitution dont l'empereur faisait le fondement de la paix et dont la délivrance préalable du roi était le seul moyen. Les avantages considérables de cette paix n'étaient pas moins certains, quoique un peu retardés, en acceptant les sûretés offertes par le roi lui-même. L'empereur pourrait arranger sans obstacle et sans dépense ses affaires d'Italie, où il consoliderait sa domination après s'y être fait couronner; mettre à l'abri de tout péril et de toute sujétion les Pays-Bas agrandis et indépendants; poursuivre les desseins qu'il avait de repousser les Turcs de la Hongrie, de rétablir en Allemagne la foi religieuse ébranlée, et de se rendre ainsi, comme il en avait la pensée, le défenseur de la chrétienté et le restaurateur du catholicisme, sans être troublé par l'opposition de personne et en étant secondé par les forces de son ancien adversaire, devenu son nouvel allié.

Le chancelier Gattinara fut d'une opinion contraire. Il détourna l'empereur de délivrer François Ier avant d'avoir reçu le duché de Bourgogne,

(1) Sandoval, liv. XIV, § 2. — Lettre de Lannoy à l'empereur, du 7 avril 1526, dans les *Négociations entre la France et l'Autriche*, où il exprime plus tard ses regrets de l'avis qu'il a eu alors; t. II, p. 658.

affirmant que, s'il n'en exigeait pas la restitution immédiate, il ne l'obtiendrait jamais; que le roi de France devenu libre ne lui rendrait point ce qu'il avait refusé de lui donner pour le devenir; qu'il ne tiendrait pas plus l'engagement qu'il prenait aujourd'hui qu'il n'avait tenu les promesses qu'il avait faites précédemment; qu'il voulait se soustraire à la contrainte qu'il prétendrait lui avoir été imposée, se relever de sa défaite et venger les déplaisirs de sa captivité; que la guerre recommencerait et que tout serait remis en question; que ses fils donnés en otage de sa parole seraient laissés en captivité, sans profit pour l'empereur et sans détriment pour le roi, tandis que le roi restant prisonnier, à moins qu'il ne restituât la Bourgogne et qu'il n'accomplît d'avance toutes les conditions de l'accord, l'empereur n'avait rien à craindre de personne, et pouvait s'arranger avec l'Italie, qui, se trouvant sans appui, se soumettrait sans difficulté (1). Il dit résolûment qu'il fallait rendre le roi libre sans lui imposer de conditions ou le retenir toujours prisonnier (2). Il dissuada donc l'empereur de conclure un traité qu'il refusait d'ailleurs de dresser en qualité de chancelier, parce qu'il le regardait comme devant compromettre et peut-être faire perdre entièrement les fruits de la dernière victoire.

(1) Sandoval, liv. XIV, § 2. — *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 183.

(2) « El chanciller dixo resueltamente que o le soltasse libremente, o le tuviesse simple preso y seguro. » Sandoval, liv. XIV, § 2.

Charles-Quint ne suivit pas cette fois les conseils de son grand chancelier, qu'une animosité extrême pouvait conduire à une défiance excessive. Il ne crut pas devoir rejeter les avantages d'une paix à laquelle son prisonnier semblait se résigner sincèrement, puisqu'il avait mis si longtemps et eu tant de peine à s'y résoudre. D'ailleurs un refus de sa part ne l'eût pas placé dans une position meilleure. La trêve était sur le point d'expirer ; la guerre, en recommençant, rendrait incertain tout ce qui était assuré par le traité. L'empereur n'avait plus l'appui de ceux qui l'avaient jusque-là soutenu ou la neutralité de ceux qui l'avaient laissé vaincre. Le roi d'Angleterre, sans se déclarer encore son ennemi, était devenu l'allié de François Ier. Les potentats italiens qui avaient été précédemment ses confédérés ourdissaient contre lui des trames dangereuses. Il connaissait les projets d'union des Vénitiens, des Florentins, du pape, du duc de Milan avec la France (1). Ce que Pescara lui avait révélé en lui conseillant d'être moins difficile sur les conditions de la paix avec le roi, la régente l'avait laissé entendre à son ambassadeur, Louis de Praet, dans l'espérance que cette crainte

(1) Il avait reçu les informations les plus complètes sur la conspiration italienne, et déjà vers la fin d'août Charles-Quint parlant à l'ambassadeur vénitien Navagero du dataire Giberto, qui en était l'âme, disait avec emportement que *Giammateo Giberto* était *villaco e traditore*; p. 179, *della Vita e delle opere di Andrea Navagero*. Navagero s'étonne de cet emportement : « Sendo cesare tanto moderato in ogni sua azione e massime nel parlare. » Dépêche du 23 août; ibid., p. 246, note 75.

porterait l'empereur à se montrer plus accommodant (1). La lutte même avait commencé au-delà des Alpes. Pescara, qui, après avoir arrêté le chancelier Morone, assiégeait le duc Sforza dans la citadelle de Milan, n'était pas loin de sa fin, et la mort prévue de cet habile capitaine allait priver du chef le plus accrédité comme le plus résolu la petite armée avec laquelle l'Italie pouvait être contenue et la guerre entreprise. L'empereur, dans un complet état d'isolement, loin de pouvoir envahir la France, serait obligé de se défendre dans la péninsule italienne, dont la possession lui serait de nouveau disputée, et dans les Pays-Bas, dont la pleine souveraineté lui échapperait. Il perdrait ainsi ce qui se trouvait gagné, et tout au moins aurait-il besoin de victoires nouvelles pour s'assurer des acquisitions qui étaient dues à ses victoires passées et qui allaient être ratifiées par un traité. Il se décida donc à accepter les avantages qui lui étaient concédés sous les conditions où ils lui étaient offerts; mais il crut les rendre certains en rendant le traité inviolable. Prenant envers François Ier les sûretés les plus variées, il tint à l'engager comme père, comme roi, comme gentilhomme. Le père dut livrer ses deux fils aînés pour otages, le roi se lier par son serment et sa signature, le gentilhomme

(1) La régente lui a dit que le marquis de Pescaire était malade à mort, « aussi que merveilleuses choses se demeneroient en Italie, si elle y vouloit prester l'oreille, ce que non, sur espoir de bon traitement que ferez au roy son filz. » Lettre de L. de Praet à l'empereur, du 14 novembre, dans Lanz, t. I, p. 187.

donner sa parole sous la foi de chevalier. François Ier adhéra à toutes ces précautions qu'il devait rendre inutiles.

Le traité aux dures conditions duquel il avait donné l'ordre à ses ambassadeurs de se soumettre fut, le 19 décembre, dressé conformément à toutes les cessions convenues. François Ier promettait de le ratifier six semaines après être redevenu libre, de le faire accepter par les États et les parlements du royaume en moins de quatre mois, et, s'il ne parvenait pas à effectuer les restitutions stipulées, il s'engageait à rentrer dans sa prison et à y reprendre la place du Dauphin son fils aîné et du duc d'Orléans son second fils, qui, au moment de sa délivrance, seraient remis à l'empereur comme otages de sa fidélité (1).

XII.

Toutes les clauses de cet accablant traité étaient arrêtées, et, le 14 janvier 1526, le traité devait être apporté à Francois Ier dans l'Alcazar et recevoir de lui la plus formelle adhésion. La veille du jour où le roi, en apparence résigné, était appelé à prendre, à signer et à jurer cet engagement, il réunit dans sa chambre le premier président de Selve, l'archevêque d'Embrun, le maréchal de Montmo-

(1) Dans Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, 1re partie, p. 400 et suiv.

rency, Chabot de Brion, le prévôt de Paris La Barre, le secrétaire Bayard, et, après avoir pris leur serment de tenir secret tout ce qui allait se faire, il protesta (1) contre le traité auquel il était contraint de se soumettre, et il annula de lui-même les obligations qu'il était sur le point de contracter, comme attentatoires aux droits de sa couronne, dommageables à la France, injurieuses à son honneur. Il rappela qu'il avait plusieurs fois annoncé, soit en Italie, soit en Espagne, à Lannoy comme à Alarcon, que, si on le forçait de les prendre, il ne se croirait pas tenu de les observer. Il fit l'historique de sa captivité; il raconta les promesses de l'empereur pendant sa maladie et l'inexécution de ces promesses après son rétablissement; il énuméra les tentatives multipliées de négociations pour sa délivrance, les offres si considérables et les raisons si fortes faites et données avec tant d'inutilité par les ambassadeurs de la régente sa mère et la duchesse d'Alençon sa sœur, et il condamna les exigences de l'empereur comme iniques en soi, impossibles pour lui, inacceptables pour son royaume. « C'est pourquoi, dit-il, l'empereur lui faisant promettre choses exorbitantes qu'il ne peut tenir en son honneur et qui mettraient la France en servitude, il déclare devant Dieu et en présence des dessus nommés,... qu'il cède, par contrainte et longueur de prison et pour éviter les maux qui pourraient en

(1) Sa protestation du 13 janvier, dans *Captivité de François Ier*, p. 467-476.

advenir, à ce que l'empereur lui impose ; mais il proteste que tout ce qui est convenu au traité sera nul et de nul effet, et qu'il est délibéré de garder les droits de la couronne de France. »

Il se dégage de ses promesses comme roi, parce qu'il les trouve injustes, et il projette même de manquer à sa parole de chevalier, parce qu'elle ne lui est pas demandée avec confiance et qu'il ne la donnera pas en liberté. Il assure qu'il aimerait mieux mourir que de l'enfreindre s'il la donnait en étant libre, mais que, l'empereur l'exigeant d'un prisonnier qu'il surveille, il n'est pas tenu, d'après les lois de la chevalerie, de la lui garder. Tout en avançant ces maximes sur la violation légitime des engagements onéreux et sur le manquement régulier aux paroles contraintes, il est saisi de certains scrupules, et il déclare qu'il ne veut pas frustrer l'empereur de ce qu'il lui doit pour la liberté qu'il va prendre. Seulement, ce qu'il doit, il se reconnaît le pouvoir de le déterminer lui-même. Il dit « que pour mettre Dieu et la justice de son côté, il entend faire envers l'empereur tout ce qu'un roi prisonnier de bonne guerre peut et doit raisonnablement faire. La rançon qu'il offrira rendra manifeste à chacun qu'il veut faire justice de lui-même et se mettre en son devoir. » Après s'être attribué subtilement le droit d'enfreindre plus tard, selon sa convenance et par sa seule volonté, le traité qu'il allait conclure, il commanda de nouveau à ses trois ambassadeurs de signer le lendemain l'engagement

qu'il rompait d'avance la veille, les rendant ainsi confidents et complices de son futur manque de foi.

Le 14 janvier en effet, ce traité lui fut solennellement soumis, et rien ne fut oublié de ce qui pouvait le lier de la manière la plus irrévocable. Un autel avait été dressé dans sa chambre. L'archevêque d'Embrun y dit la messe. La messe finie, le traité fut lu en présence des six plénipotentiaires qui l'avaient négocié, et le roi fit serment sur l'Évangile de l'exécuter fidèlement. Les plénipotentiaires en jurèrent aussi l'observation, et le traité fut signé par François Ier, l'archevêque d'Embrun, le président de Selve et Chabot de Brion, d'un côté; par le vice-roi de Naples Lannoy, le prieur de Messine Ugo de Moncada, et le secrétaire Jean Lallemand, de l'autre (1). Charles-Quint ne devait signer que plus tard. Après l'engagement du monarque, François 1er fut invité à prendre l'engagement du chevalier. Lannoy le lui demanda de la part de l'empereur, et François Ier n'hésita point à accorder cette sûreté de plus, bien qu'il eût, dit-il, donné suffisamment sa foi en jurant et en signant le traité qui venait d'être lu. Il ajouta qu'il tenait Lannoy pour gentilhomme de nom et d'armes connues, et que, l'empereur lui ayant conféré le pouvoir de prendre son serment, il le rendait de son côté apte à le recevoir. Alors debout, la tête découverte, la

(1) Procès-verbal dressé par le secrétaire Lallemand, le 14 janvier. Il est en copie aux archives du royaume de Belgique. *Collection de documents historiques*, t. III, f. 172, et cité par M. Gachard.

main placée dans celle du vice-roi de Naples, il prononça, conformément aux termes du traité et à haute voix, ces paroles : « Je, François, roi de France, gentilhomme, donne ma foi à l'empereur Charles, roi catholique, gentilhomme, en la personne de vous, Charles de Lannoy, commis et habilité par lui et par moi pour la recevoir, que, en cas que six semaines après le jour que l'empereur m'aura fait délivrer et effectivement mis en liberté dedans mon royaume de France, je ne lui accomplisse la restitution du duché de Bourgogne et autres pièces déclarées par le traité de paix que j'ai maintenant juré et signé, et pareillement en cas que les ratifications et autres seuretés mentionnées audit traité ne fussent délivrées dedans quatre mois, je retournerai au pouvoir de l'empereur et viendrai incontinent, passé ledit temps, par devers lui, quelque part qu'il soit, et me rendrai son prisonnier de guerre, comme suis de présent, pour tenir prison là où il plaira audit empereur me ordonner, tant et si longuement que le contenu audit traité soit entièrement fourni et accompli (1). »

Le secrétaire d'État Lallemand, comme notaire impérial, dressa acte de cette déclaration, faite de gentilhomme à gentilhomme. Charles-Quint devait être aussi satisfait que François Ier était obligé de le paraître. Il était arrivé à ses fins. Il avait arraché à son prisonnier ce que son prisonnier avait sou-

(1) *Collection*, etc. — Sandoval en parle aussi, t. I, liv. XIV, § 4.

tenu être impossible à l'égard de son royaume et contraire à son honneur. L'exécution de ce traité, qui devait commencer par la délivrance du roi, à laquelle s'était longtemps refusé l'empereur, et qui devait se poursuivre par la restitution de la Bourgogne, que le roi avait si souvent repoussée, François Ier semblait craindre qu'elle ne fût différée, et Charles-Quint qu'elle ne fût pas accomplie. Ils ne négligèrent l'un envers l'autre aucune des démonstrations propres à se rassurer mutuellement. François Ier écrivit à Charles-Quint pour lui exprimer sa satisfaction du traité conclu, demander à le voir et rendre par là sa délivrance plus prompte. Charles-Quint lui répondit en se réjouissant d'une paix qu'il avait tant souhaitée, et dont il avait, disait-il, un merveilleux plaisir à cause du bien qui en résulterait, s'ils l'observaient fidèlement, « comme, ajoutait-il, ne fais doute que vous de votre côté et moi du mien ferons (1). » Il témoignait le même désir de voir le roi qu'avait exprimé le roi de se trouver avec lui, et il annonçait amicalement qu'il y satisferait dès qu'il aurait dépêché tout ce qui concernait les affaires dépendantes de la paix conclue (2).

La lettre de Charles-Quint à la régente de France, pour se concilier la bonne volonté et l'efficace influence de la mère du roi par les témoignages d'une extrême confiance et d'une vive tendresse, était non moins habile qu'affectueuse. Il lui donnait alors

(1) Lettre de Charles-Quint, dans Lanz, t. I, p. 190.
(2) *Captivité de François Ier*, p. 483.

adroitement le titre de mère qu'il lui avait donné autrefois, et qu'elle avait réclamé sans l'obtenir après la bataille de Pavie. « Puisque j'ai recouvré dans le roi votre fils un bon frère, disait-il, et que je vous baille la reine ma sœur pour fille, il m'a semblé que je devais reprendre le nom dont autrefois j'avais usé et vous tenir pour bonne mère. Et puisque pour telle vous tiens, je vous prie que vers la reine ma sœur et aussi vers moi en veuillez faire les œuvres (1). »

Charles-Quint s'était hâté d'affermir les liens d'une aussi avantageuse amitié en les resserrant par le mariage convenu de François Ier et de la reine Éléonore. Six jours après la conclusion solennelle du traité, dans la chambre même où François Ier en avait entendu la lecture et juré l'observation, entra le vice-roi de Naples, muni de la procuration de la reine de Portugal (2), pour la fiancer avec le roi. Il était houssé et éperonné, prêt à partir pour Tolède afin d'y rendre compte de la mission dont l'avait chargé l'empereur. Il trouva François Ier couché et repris de la fièvre depuis la veille. Ce fut du lit que François Ier accomplit la cérémonie en prononçant les paroles des fiançailles, que le vice-roi de Naples répéta au nom de la reine Éléonore (3). L'union fut consacrée par ce

(1) Lettre de Charles-Quint à Louise de Savoie. — *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 653.
(2) Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, 1re partie, p. 410.
(3) *Captivité de François Ier*, p. 506. — Sandoval, liv. XIV, § 5.

double engagement, pris d'une manière assez peu usitée, et dès ce moment l'empereur dit que François Ier devait appeler Éléonore sa femme.

Devenu l'ami du frère par la paix conclue, le mari de la sœur par l'union contractée, François Ier demeurait toujours prisonnier. Retenu à l'Alcazar, il restait soumis à une perpétuelle surveillance. De jour et de nuit, des soldats étaient à sa porte, et pendant son sommeil l'on venait jusqu'au bord de son lit vérifier s'il y dormait (1). La garde qui l'observait sans cesse dans le château le suivait avec une assiduité importune lorsqu'il en sortait; elle l'accompagnait partout. Depuis la conclusion du traité, sans être plus libre de sa personne, il était moins gêné dans ses mouvements. Il descendait de l'Alcazar dans Madrid, qu'il parcourait en litière ou monté sur sa mule. Il allait entendre la messe aux églises célèbres, faire des visites à des couvents où les religieuses lui offraient des collations et se rangeaient avec curiosité autour de lui. Le peuple se pressait sur son passage, et ceux qui avaient les écrouelles lui demandaient de les toucher de ses mains royales, qui passaient pour avoir le don unique de les guérir (2). Cette surveillance,

(1) « A esté contraint messire Jean de La Barre, chevalier, prevost de Paris, tant devant la maladie du roy, durant icelle et après, laisser entrer de nuict les gardes et gens du guet dedans la chambre du roy, à l'heure qu'il dormoit, pour veoir s'il y estoit » *Captivité de François Ier*, p. 507.

(2) Lettre de La Barre, du 1er février, à la duchesse d'Alençon. — *Captivité de François Ier*, p. 487.

qui devait s'exercer à son égard jusqu'à ce qu'il eût donné ses fils comme otages de sa personne, était commandée par la politique, mais elle attestait une défiance dont il s'autorisa encore plus pour se dégager de sa parole, qu'il ne se crut pas tenu d'observer, puisqu'on ne s'y était pas fié. Selon lui, le serment du chevalier obligeait à la délivrance du captif, et la détention prolongée du captif annulait la parole donnée par le chevalier.

L'empereur, malgré les objections alarmantes et les résistances opiniâtres du chancelier Gattinara, qui n'avait pas plus voulu signer que dresser le traité de Madrid, le confirma par sa ratification le 11 février. Il se félicitait de cette paix, si remplie d'avantages pour lui et si favorable à ses futurs desseins. Aussi écrivait-il à sa tante l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas : « Mon honneur et bien particulier y a été bien gardé (1). » Il prétendait cependant qu'il aurait pu en tirer plus grand profit, s'il n'avait pas songé au bien universel de la chrétienté, au soulagement de ses royaumes, à l'entreprise contre le Turc et à l'extirpation de l'hérésie en Allemagne. Il comptait être bientôt en mesure d'exécuter ces divers projets.

Le 13 février, après avoir signé la paix à Tolède, Charles-Quint s'achemina vers Madrid pour voir son prisonnier devenu son beau-frère et gagner entièrement le rival qu'il croyait avoir transformé en

(1) Lettre de Charles-Quint à l'archiduchesse Marguerite, du 9 février 1526. — Dans Lanz, t. I, p. 191.

ami ; il voulait passer quelques jours avec lui avant de le laisser retourner en France. Instruit de sa venue, François Ier se rendit au-devant de lui. Monté sur sa mule richement enharnachée, portant une cape et une épée à l'espagnole, ayant à sa droite le grand maître de Rhodes Villiers de l'Isle-Adam et à sa gauche le capitaine Alarcon, suivi de trois cents hommes de sa garde, il alla jusque vers le pont de Tolède sur le Mançanarès. Charles-Quint arriva bientôt à cheval, vêtu de velours noir, accompagné des principaux de sa cour, et ayant pour escorte une troupe magnifique de deux cent cinquante hommes d'armes en costume de guerre, et dont l'armure de tête était portée par des pages qui les suivaient à cheval (1).

(1) « ... El martes trece del dicho mes de febrero, havia llegado á Madrid el emperador, é salió el rey de Francia á lo recivir, é fue desta manera : iba el rey, con una capa de paño frisado é una espada á la española, en una mula bien guarnecida é a su mano derecha el gran maestre de Rodas, é á la sinistra el señor Alarcon que tenia en guarda al dicho rey, é muchos caballeros con ellos... È como supo que el emperador pasava ya la puente que llaman toledana, que está sobre el rio... procedió per el camino. É ivan entorno todos los campos llenos de gente, ansi por ser la paz deseada, como por ver é notar como se havrian estos principes en sus cortesias e cuando juntos fuesen. Ivan de los continuos del emperador, de la capitania de don Alvaro de Luna é de otros hombres d'armas, hasta docientos e cincuenta muy bien aderezados é armados, sin armaduras de caveza, las quales llevaban detrás de ellos sus pages de la lanza á cavallo, é ivan per los costados de fuera del camino, trecientos infantes de la guarda que el dicho señor Alarcon tenia ordinaria al rey di Francia ; é poco adelante de una cruz estañada que está en aquel camino, se encontraron el emperador é el rey. El emperador venia en cuerpo en una hacanea con un sayo de terciopelo negro, é una espada en la cinta. » *Relacion de lo sucedido en la prision de Francisco I*, por el capitan Gonzalo Hernandez de Oviedo y Valdez, f. 40 v°. — Cité par M. Gachard dans l'appendice de la *Captivité de François Ier*, p. 91, 92, et Sandoval, t. I, liv. XIV, § 5.

Les deux monarques ne s'étaient pas vus depuis le jour où le vainqueur inquiet avait visité dans l'Alcazar le prisonnier moribond. Aussitôt qu'ils s'aperçurent, ils s'avancèrent l'un vers l'autre, tenant à la main, François Ier son bonnet, Charles-Quint son chapeau, et ils s'embrassèrent étroitement (1). A la cordialité de leur longue étreinte, on les eût pris pour deux amis heureux de se retrouver. Dans l'effusion de leur nouvel attachement, ils semblèrent oublier, l'un le triomphe de ses prétentions imposées, l'autre l'amertume de ses humiliantes condescendances. Ils luttèrent de courtoisie à qui des deux céderait le pas à l'autre. François Ier finit par l'emporter dans ce combat de politesse, et il obtint que l'empereur prît cette fois la droite (2). Ils entrèrent ainsi dans Madrid, au grand contentement du peuple, accouru de tous les côtés pour jouir du spectacle de cette heureuse réconciliation, et dont François Ier, par la renommée de son courage et par les grâces de sa personne, avait gagné l'admiration. Ils se rendirent à l'Alcazar, où ils soupèrent et s'entretinrent longtemps ensemble.

Ils demeurèrent ainsi, durant plusieurs jours,

(1) « É en viéndose, se quitaron á la par el rey el bonete, é el emperador un chapeo, é se embrazaron muy estrechamente é gran rato é con mucho placer. » Hernandez de Oviedo, ibid., et Sandoval, ibid.

(2) « E luego comenzaron á porfiar sobre cual iria a la mano derecha : en fin el emperador, vencido de cortesia, tomó al rey a su mano siniestra; é ansi fueron hasta el Alcazar, donde se apearon, é comieron é cenaron juntos en un banquete suficiente... á tan grandes principes. » Hernandez de Oviedo, ibid.; Sandoval, ibid.

dans la plus parfaite union, se donnant les témoignages réciproques d'une amitié qu'ils disaient sincère et d'une confiance qui paraissait inébranlable. Ils faisaient leurs dévotions dans les mêmes églises et se montraient à côté l'un de l'autre au peuple ravi de leur apparente intimité (1). François Ier demanda à voir la reine sa fiancée, et il exprima le désir qu'elle le suivît à quelques journées de marche, lorsqu'il se dirigerait vers la frontière de France, afin qu'elle pût le rejoindre aussitôt que, rentré dans son royaume, il aurait rempli les principales conditions du traité. Charles-Quint y consentit sans peine (2) : c'était ce qui lui convenait le mieux en le rassurant le plus. De son côté, mettant à profit les facilités de leur amitié, il hasarda des demandes nouvelles. Il tenait à contenter le duc de Bourbon, que le roi avait en haine comme un rebelle qui l'avait trahi, comme un ennemi qui l'avait vaincu. L'empereur avait exigé que ses possessions lui fussent rendues, que ses complices fussent remis dans leur liberté et dans leurs biens, que sa prétention au comté de Provence fût débattue en justice. Il lui avait accordé le duché de Milan pour le récompenser des services qu'il en avait reçus et pour le dédommager du mariage qu'il avait rompu. Il pria alors le roi d'accorder au duc de Bourbon 20,000 livres de pension

(1) Sandoval, t. I, liv. XIV, § 5.

(2) Lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, du 14 février. — *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 653.

jusqu'à ce que le procès touchant la Provence fût vidé, et il renouvela le désir, déjà exprimé dans la négociation et repoussé par le traité, que le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez, et tous les autres pays qui seraient restitués au duc de Bourbon fussent tenus par lui en souveraineté. C'eût été faire de lui un potentat indépendant et détacher de la couronne le centre de la France, comme devaient en être séparés, par le traité de Madrid, la Flandre, l'Artois, la Bourgogne et toutes les provinces frontières appartenant à l'empereur. François Ier consentit à la pension, mais il refusa nettement la souveraineté (1).

Le 16 février, les deux monarques partirent à cheval de Madrid pour aller voir la reine Éléonore, venue de Tolède à Illescas, l'une des possessions de l'opulent archevêque primat des Espagnes. Ils s'arrêtèrent ce jour-là à Torrejon de Velasco, dont le château appartenait au comté de Puñon Rostro. Ils y établirent leur résidence, et le lendemain ils se rendirent à Illescas, qui n'en était éloigné que de deux lieues. La reine Éléonore attendait dans une galerie (2), avec la reine Germaine de Foix (3) et les dames de sa suite, l'empereur son frère et le

(1) Procès-verbal du traitement fait à François Ier, dans *Captivité*, p. 507-508.

(2) « E las reynas estavan en pié en un corredor esperándolos á la puerta de la escalera. » *Relacion de lo sucedido*, etc., por Hernandez de Oviedo, f. 49.

(3) Veuve du vieux roi Ferdinand le Catholique ; elle venait de perdre son second mari, le margrave de Brandebourg, et devait bientôt en épouser un troisième, le duc de Calabre, fils du roi Frédéric de Sicile.

roi son fiancé. Après les révérences d'usage, lorsque François Ier s'approcha d'Éléonore, celle-ci tomba à genoux et voulut prendre sa main pour la baiser. « Ce n'est pas la main que je vous dois, lui dit le roi en la relevant, c'est la bouche (1). » — Et il l'embrassa. Il embrassa aussi Germaine de Foix et donna aux autres dames sa main à baiser. Prenant ensuite sous le bras la reine sa fiancée tandis que l'empereur conduisait de la même manière la veuve de son aïeul le roi Ferdinand, ils entrèrent dans une salle qui avait été préparée pour la danse. Les deux monarques assistèrent à cette fête pendant deux heures et retournèrent fort avant dans la nuit coucher à Torrejon (2). Le lendemain, ils revinrent à Illescas dans la même litière, et ils visitèrent de nouveau la future reine de France. Cette fois Éléonore, qui, sans être belle, était jeune et qui avait toute la grâce de la bonté, dansa à l'espagnole devant François Ier avec la marquise de Zenette (3). — François Ier et Charles-Quint reprirent ensuite le chemin de Torrejon dans la même litière qui les avait portés à Illescas. Après sept jours passés dans la plus grande intimité, le

(1) « Estando á dos pasos el uno del otro, la reyna se hincó de rodillas, é le pidió la mano; el rey le dixo: « No es de dar sino la boca,» é la abrazó, é besó, é se dió por todos los caballeros una grita monstrando mucho regocijo. » *Relacion*, etc.

(2) Hernandez de Oviedo, ibid. — Sandoval, liv. XIV, § 3. — Relation de ce qui se passa à Madrid depuis la signature du traité, dans *Captivité de François Ier*, p. 503 et aussi p. 509.

(3) Femme du comte de Nassau, marquis de Zenette et grand chambellan de l'empereur.

19 février, ils partirent ensemble de Torrejon à cheval, l'un pour se rendre à Madrid et de là en France, l'autre pour aller se marier à Séville avec l'infante Isabelle de Portugal. Charles-Quint accompagna François Ier jusqu'à un jet d'arc de Torrejon. Arrivés à un chemin qui se bifurquait et où ils devaient se séparer, l'empereur, se rappelant les défiances du chancelier Gattinara et ne pouvant se défendre lui-même de quelque inquiétude sur l'exécution du traité, tira le roi à part et lui dit: « Mon frère, vous souvenez-vous des engagements que vous avez pris avec moi? — Sans doute, répondit François Ier, et je puis vous répéter tous les articles du traité que nous avons conclu. — Assurez-moi que vous les exécuterez fidèlement de votre côté comme je vais les exécuter du mien; celui de nous deux qui manquerait à l'autre serait réputé justement un méchant homme et un lâche. — Je les accomplirai exactement dès que je serai dans mon royaume, répliqua François Ier; rien ne saurait m'en empêcher. — Dans la longue guerre que nous avons eue ensemble, continua Charles-Quint, je ne vous ai jamais haï; mais si vous me trompiez, en ce qui touche surtout la reine votre femme et ma sœur, je le prendrais à si grande injure que j'aurais votre personne en haine, et chercherais tous les moyens d'en tirer vengeance et de vous faire le plus de mal que je pourrais. — Je vous jure, dit en finissant François Ier, que je veux maintenir tout ce que j'ai

promis (1). » — Après ces mots, ils se saluèrent en se recommandant l'un et l'autre à la garde de Dieu.

XIII.

Le lendemain, 20 février, François Ier espérait se mettre en route pour la frontière de France. Aux termes du traité, il devait redevenir libre le 10 mars et rentrer dans son royaume; mais ce départ tant souhaité fut retardé d'un jour, afin que les soldats d'Alarcon reçussent leur paye et pussent le suivre en continuant à le garder (2). Enfin le 21 François Ier quitta avec joie ce triste château de Madrid, où il avait été enfermé six mois, où la mort s'était montrée à lui de plus près que sur le champ de bataille de Pavie, où aux souffrances de la maladie s'étaient ajoutées toutes les amertumes de la captivité, où il s'était appelé l'esclave de son vainqueur sans obtenir de lui le prix de cette soumission, où, se débattant sous les étreintes de la nécessité, il avait résisté longtemps aux dures conditions imposées à son adversité, et où, après avoir fièrement préféré une prison perpétuelle à une paix honteuse, il avait fini par sacrifier sa parole à sa liberté et promis sous un

(1) Sandoval, liv. XIV, § 7.

(2) Procès-verbal du traitement fait à François Ier en Espagne, dans *Captivité de François Ier*, p. 509.

double serment ce qu'il était décidé à ne pas tenir.

Il partit sous la conduite du vice-roi de Naples (1) et sous l'escorte d'Alarcon. A mesure qu'il approchait de la France, les précautions redoublèrent à son égard. Le vice-roi, à qui l'empereur avait confié le soin d'accompagner son prisonnier jusqu'à la frontière et de l'y échanger avec les otages désignés par le traité, était d'autant plus attentif à sa garde (2) qu'il s'était montré plus favorable à sa délivrance. Il avait été accusé d'une partialité qui le laissait suspect, et il se trouvait chargé d'une responsabilité qui le rendait inquiet. On eût dit, aux arrangements qu'il prit, qu'il craignait une évasion ou un enlèvement. Arrivé à Aranda, sur le Douero, étant encore éloigné de cinquante lieues du royaume de France, il régla, le 26 février, d'accord avec le roi, comment il serait procédé à sa délivrance. Dix jours avant et dix jours après, il ne devait y avoir, à vingt lieues de distance de la frontière, ni réunion d'hommes de guerre, ni assemblée de gens du pays. Douze personnes envoyées par le vice-roi, au nom de l'empereur, visiteraient préalablement la frontière dans

(1) « L'empereur m'a commandé mener le roi, prendre M. le Dauphin et M. d'Orléans, ou le Dauphin et les douze autres prisonniers qui se doivent bailler pour la sûreté du traité de paix, et bailler lesdits seigneurs au connétable, lequel a charge de les garder. » Lettre de Lannoy, du 15 février 1526, à l'archiduchesse Marguerite. — *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 653.

(2) Procès-verbal du traitement fait à François Ier depuis la signature du traité de Madrid jusqu'à son arrivée en France, dans *Captivité*, etc., p. 509.

toute son étendue et lui rendraient un compte exact de ce qu'ils y auraient vu. Le jour de l'échange, entre Fontarabie et Andaye, au milieu de la Bidassoa, d'où toutes les barques seraient éloignées et de l'embouchure de laquelle, dans le golfe de Biscaye, n'approcheraient plus les navires français et espagnols, aucun gentilhomme de la maison du roi, aucun archer de sa garde, aucun cavalier de son royaume ne pourraient dépasser Saint-Jean-de-Luz (1).

D'Aranda, François Ier et le vice-roi dépêchèrent Chabot de Brion et le commandeur Peñalosa, le premier pour avertir la régente sa mère de venir diligemment à sa rencontre avec les otages, le second pour lui porter la capitulation qui réglait le mode de délivrance du roi son fils. Six jours après, le 4 mars, François Ier atteignit Vittoria, non loin du revers méridional des Pyrénées, dans la plaine de l'Alava. Comme on n'avait encore reçu aucune nouvelle de la régente, le vice-roi n'avança pas davantage (2).

La régente n'avait cependant pas perdu de temps. Le maréchal de Montmorency, le 29 janvier 1526, avait apporté à Lyon le traité de Madrid. Louise de Savoie avait quitté la résidence qu'elle y occupait à Saint-Just depuis un an et demi, et le 1er février

(1) *Cérémonial réglé pour la délivrance du seigneur roy.* Ibid., p. 510, 511.

(2) Lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, écrite le 29 mars de Vittoria. — Archives des affaires étrangères de France, *Espagne*, vol. V, f. 250-252.

elle s'était mise en route pour traverser la France et se rendre à Bayonne. Elle était suivie d'une partie de la cour et accompagnée du docteur Taylor et de Louis de Praet, ambassadeurs de Henri VIII et de Charles-Quint. De la route elle annonça cette paix au royaume, sans en faire connaître les désastreuses conditions (1). Elle se bornait à montrer les heureux résultats qu'aurait la délivrance du roi, et elle demandait une levée de deniers pour faire face aux engagements contractés envers le roi d'Angleterre (2). Arrivée à Roanne, elle s'embarqua sur la Loire, grossie par des pluies extraordinaires, et se rendit, non sans lenteur et sans péril, d'abord à Blois, puis à Amboise, où étaient les enfants de France (3). Dans l'alternative laissée par le traité de Madrid de livrer comme otages ou le Dauphin et douze des principaux personnages du royaume, parmi lesquels le duc de Vendôme, le duc d'Albany, le comte de Saint-Paul, le maréchal de Lautrec, le maréchal de Montmorency, le comte de Guise, le grand sénéchal de Normandie, Chabot de Brion, le seigneur de Laval de Bretagne, bref tous ceux qui avaient survécu au désastre de Pavie et qui étaient capables de défendre le pays, ou bien de remettre les deux fils aînés

(1) Extrait des registres du Parlement, dans *Captivité de François Ier*, p. 497 et suiv.

(2) Lettres patentes de la duchesse d'Angoulême pour lever une aide extraordinaire. Ibid., p. 490-496.

(3) Lettre du docteur Taylor au cardinal Wolsey. Ms. Calig. D. 9, p. 153; et dans Sharon Turner, t. II, p. 3, notes 8 et 9.

du roi, elle choisit, d'accord avec son conseil, ce dernier parti. Par un sacrifice qui coûtait à son affection, mais qui pouvait tourner à l'avantage du royaume, elle se décida à donner en otage un de ses petits-fils de plus et à conserver en France ceux qui restaient les derniers soutiens de l'État. Prenant avec elle le Dauphin, âgé de huit ans et demi, et le duc d'Orléans, qui allait atteindre sa septième année, elle ne laissa dans le royaume que le duc d'Angoulême, beaucoup plus jeune que ses frères. Quoique tourmentée par la goutte, elle s'achemina vers Bayonne avec ses petits-fils, réservés à la plus attristante captivité. L'ambassadeur d'Angleterre, qui les vit à Amboise, écrivit au cardinal Wolsey : « Tous deux m'embrassèrent, me prirent par la main et me demandèrent des nouvelles de l'altesse du roi et de votre grâce, en me témoignant le désir d'être recommandés au roi et à vous dans mes lettres. En vérité, ce sont deux charmants enfants : le filleul du roi (le duc d'Orléans, qui régna après son père sous le nom de Henri II) est d'un esprit plus vif et plus hardi, à ce qu'il me semble (1). » Ces aimables et pauvres enfants allaient être conduits au-delà des Pyrénées, bientôt séparés de leurs

(1) « And after dinner I was brought to see the Dauphin, and his brother Harry; both did embrace me, and took me dy the hand, and asked me of the welfare of the king's highness, and your grace, and desired that in my writing I should truly commend them to the king and your grace. Verely they be too goodly children. The king's godson is the quicker spirit and the bolder, as seemeth by his behaviour. » Lettre du docteur Taylor au cardinal Wolsey. Ms. Calig. D. 9, p. 153; et dans Sharon Turner, t. II, p. 4, note 10.

serviteurs, et enfermés dans le château de Pedraza au milieu des montagnes, sous la garde de quelques grossiers soldats de don Juan de Tovar (1), marquis de Verlanga, fils du connétable de Castille.

La régente écrivit au roi son fils et au vice-roi de Naples qu'elle se rendait en toute diligence vers la frontière, mais qu'elle n'y arriverait jamais au terme convenu. En apprenant son approche et ce retard, le vice-roi partit le 7 mars de Vittoria (2), où la reine Éléonore, qu'escortait le connétable de Castille, remplaça bientôt François Ier, qui fut conduit par Lannoy dans la forte place de Saint-Sébastien, à trois lieues de l'embouchure de la Bidassoa. Là fut dressé entre Chabot de Brion, envoyé par la régente, qui fit son entrée dans Bayonne le 15 au soir, et le vice-roi de Naples, une nouvelle convention pour fixer le jour et régler le mode de la délivrance du roi. Ce fut le 17, à sept heures du matin, que dut se faire, avec les plus minutieuses et les plus défiantes précautions, l'échange de François Ier et de ses deux fils sur la rivière qui sépare le royaume de France des terres d'Espagne.

Ce jour-là, à l'heure fixée, arrivèrent, aux bords déserts de la Bidassoa, le vice-roi accompagnant François Ier, Lautrec conduisant le Dauphin et

(1) Rapport de Bordin, huissier de la régente, envoyé pour visiter les princes après la paix de Cambrai, en 1529. — Archives de Simancas, série B, liasse 2, no 40.

(2) Lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, du 29 mars 1526. — Archives des affaires étrangères, *Espagne*, vol. V, f. 250-252.

le duc d'Orléans. Au milieu de la rivière, entre Fontarabie et Andaye, avait été placé un ponton en forme d'estrade que des ancres retenaient immobile à une égale distance des deux rives, et où il était convenu qu'aborderaient ensemble le roi et ses enfants, pour passer, en même temps, le roi en France, ses enfants en Espagne. Deux barques de semblable dimension, montées par un pareil nombre de rameurs, étaient préparées sur chaque rive. A l'heure marquée, Lannoy entra dans l'une avec François Ier, et Lautrec dans l'autre avec le Dauphin et le duc d'Orléans. Chacun d'eux avait pour escorte dix gentilshommes, armés seulement de leur épée et de leur poignard. Les barques, parties ensemble, s'avancèrent d'un mouvement égal vers le ponton, où elles arrivèrent au même moment. Lannoy, que suivit Alarcon, monta sur l'estrade avec François Ier, pendant que Lautrec y paraissait tenant par la main les enfants de France. Les dix gentilshommes de chaque côté restaient immobiles dans les barques arrêtées (1). Si Alarcon accompagnait le vice-roi tandis que Lautrec n'était accompagné de personne, c'était en continuation de la même défiance et pour que l'égalité de nombre maintînt l'égalité de force entre François Ier et Lautrec, d'une part, Lannoy et Alarcon de l'autre. Le Dauphin et le duc d'Orléans, s'approchant de leur père, dont ils allaient prendre la place, lui bai-

(1) Sandoval, t. I, liv. XIV, § 13, et *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, p. 311.

sèrent la main, et le vice-roi dit alors à François Ier : « Sire, maintenant Votre Altesse est libre ; qu'elle accomplisse ce qu'elle a promis ! — Tout sera fait, » répondit François Ier (1). Il embrassa ses enfants, et, descendant dans la barque qui les avait conduits, il fut ramené au rivage. En abordant la terre de France, il ne put contenir la joie que lui inspiraient le sentiment de la liberté et le retour dans son royaume. Il s'élança sur un cheval et il s'écria : « Maintenant je suis roi ! je suis roi encore (2) ! » Puis il se rendit à Saint-Jean-de-Luz, où les seigneurs de la cour, le chancelier Du Prat et l'ambassadeur d'Angleterre étaient venus à sa rencontre, et il arriva le même jour à Bayonne. En mettant pied à terre, il alla à la grande église de cette ville rendre grâce à Dieu de sa délivrance (3), et combler de joie par sa présence et les vifs témoignages de sa reconnaissante affection la régente sa mère, qui avait gouverné le royaume pendant sa captivité avec un dévouement si actif et une capacité si soutenue. Félicité par l'ambassadeur de Henri VIII de son retour dans ses États, il en fit remonter le bienfait jusqu'au roi d'Angleterre, dont il devait avoir bientôt besoin, et il lui dit avec une effusion de gratitude qui n'était pas sans habileté : « Monsieur l'ambassadeur, je connais parfaitement les

(1) Sandoval, t. I, liv. XIV, etc.

(2) *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, f. 311. — Sandoval, t. I, liv. XIV, § 13.

(3) Lettre de Jean de Selve au Parlement, dans *Captivité*, p. 518.

bonnes intentions de mon bon frère d'Angleterre, lequel, après Dieu, je remercie de ma liberté. Il a fait pendant ma captivité un acte qui lui assure une gloire éternelle et qui oblige à tout jamais moi et les miens à lui faire service (1). »

(1) Taylor à Wolsey, 19 mars 1525. Dans Ellis, *Original letters*, 2e série, t. I, p. 333.

CHAPITRE IX.

RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID. SAINTE LIGUE DE COGNAC CONTRE CHARLES-QUINT. NOUVELLE GUERRE D'ITALIE.

François Ier, de retour dans son royaume, refuse de ratifier et d'exécuter le traité de Madrid. — Conclusion de la sainte ligue de Cognac entre Clément VII, les Vénitiens, les Florentins, le duc Francesco Sforza et le roi très-chrétien. — Objet que se propose la sainte ligue; contingents militaires des confédérés. — Mariage de Charles-Quint avec l'infante Isabelle de Portugal. — Ses projets relativement à l'Italie et à l'Allemagne avant qu'il connaisse la ligue dont les stipulations lui sont signifiées par le nonce du pape, les ambassadeurs de France et de Venise. — Réponse outrageante qu'il fait à l'ambassadeur de François Ier. — Envoi de Ugo de Moncada en Italie et propositions de Charles-Quint pour détacher Francesco Sforza et Clément VII de la ligue. — Clément VII persiste dans la ligue; les troupes pontificales et florentines, réunies aux troupes des Vénitiens, marchent contre les impériaux affaiblis dans le Milanais. — Le duc d'Urbin, généralissime des confédérés, paraît devant Milan où s'était enfermé le duc de Bourbon, revenu d'Espagne. — Après une menace d'agression, le duc d'Urbin retire son armée et va mettre le siége devant Crémone. — Ugo de Moncada, n'ayant pas pu détacher le pape de la Ligue, le fait attaquer par les Colonna, qui envahissent et pillent Rome. — Trêve imposée à Clément VII, qui ne l'observe pas longtemps. — Le duc d'Urbin prend Crémone, après un siége de trois semaines. — Il ne profite pas de la supério-

rité de ses forces pour assaillir le duc de Bourbon, en ce moment hors d'état de lui résister.

I.

Lorsque François Ier fut arrivé dans ses États, il eut à se décider entre l'accomplissement et le rejet du traité de Madrid. En accomplir toutes les clauses, c'était réduire le territoire du royaume et abaisser la puissance du roi. En rejeter une partie, c'était violer la foi jurée et recommencer la guerre. Dans un cas, la France amoindrie était en quelque sorte subordonnée à l'empereur, qui, chef affermi de l'Allemagne, roi absolu des Espagnes, possesseur reconnu de l'Italie inférieure, dominateur militaire de la haute Italie, souverain indépendant de tous les Pays-Bas accrus de la Bourgogne, et s'étendant jusqu'à quelques marches de Paris, serrait le royaume de toutes parts et l'enfermait entre ses États. Dans l'autre, le roi revenait avec moins d'honneur et autant de péril à ces redoutables entreprises au-delà des Alpes qui duraient depuis un tiers de siècle, mêlées de victoires stériles et de défaites dangereuses.

On ne s'attendait pas, du reste, à ce que François Ier se soumît aux dures conditions qui lui avaient été imposées. Le nonce du pape écrivait de Tolède après la conclusion du traité : *Les accords faits par la crainte ne se maintiennent pas* (1). Le roi

(1) « Andando le cose di Francia, come vanno, che quasi ognuno ←

d'Angleterre chargeait même sir Thomas Cheney et le docteur Taylor, ses ambassadeurs auprès de François Ier, d'insinuer à ce prince qu'il ne devait pas exécuter une convention aussi exorbitante conclue pendant sa captivité, dont l'observation exposerait la couronne de France aux plus grands dommages et ouvrirait le chemin « qui mènerait l'empereur à la monarchie de la chrétienté (1) ».

François Ier n'avait pas besoin que Henri VIII lui persuadât de rompre un traité auquel il s'était attribué le droit de manquer dans la protestation secrète qu'il avait signée à la veille de le conclure. Il était résolu à le faire, mais il hésitait à le dire. Il tira donc en longueur, paraissant plutôt en différer qu'en rejeter l'exécution. Dès son arrivée à Bayonne, l'ambassadeur de Charles-Quint, Louis de Praet, lui ayant demandé la ratification qu'il devait donner dans la première ville de son royaume, il ajourna cette ratification sous un prétexte plausible. Il en fut de même à Mont-de-Marsan, où le commandeur Peñalosa, envoyé par Lannoy, se joignit à Louis de Praet pour le presser de ne pas la retarder davantage (2). Il allégua cette

estima che si dirà *non stant fœdera facta metu.* » — *Lettere di negozi del conte Baldessar Castiglione, nunzio apostolico all' imperatore Carlo Quinto*, t. II, p. 38. Padova, 1759, in-4.

(1) « They shall infer what damage the crown of France may and his likely to stand in, by the said conditions... that this be way to bring him (Charles) to the monarchy of christendom. » Instructions de mars 1526, signées par Henri VIII. — Ms. Calig. D. 7, p. 164-170, et dans Turner, t. II, p. 7.

(2) Réponse du roi François Ier faite le 2 avril 1526 à l'ouverture du

fois que le traité, rendu public par l'empereur, avait causé un grand déplaisir à ses sujets et excité de grands murmures dans son royaume; que les principaux personnages de l'État, dont il aurait voulu s'aider pour le faire admettre, lui écrivaient de ne pas le ratifier; que de la Bourgogne on lui annonçait que la cession de cette province, « unie et incorporée inséparablement à la couronne, » ne pouvait pas être opérée sans le consentement des États du pays, qui ne le donneraient jamais, et qu'il n'obtiendrait pas davantage l'adhésion des États généraux du royaume et l'enregistrement des cours de parlement, non moins nécessaire à une pareille aliénation (1).

Aussitôt que Charles-Quint connut les réponses évasives de François Ier, il prescrivit à Lannoy, qui était resté à Vittoria avec la reine Éléonore, de se rendre auprès du roi très-chrétien afin de l'inviter à remplir tous les engagements du traité de Madrid, dont il avait contribué par ses conseils à faire adoucir les clauses et diminuer les précautions. Lannoy partit en toute hâte, et il arriva le 8 mai 1526 à Cognac, en Saintonge, où François Ier s'était arrêté. Le vice-roi de Naples, après avoir parlé à François Ier au nom de l'empereur son maître, le conjura lui-même, dans l'intérêt de leurs

vice-roi de Naples Charles de Lannoy. — Archives des affaires étrangères de France, *Correspondance d'Espagne*, t. V, f. 113.

(1) Procès-verbal de ce qui s'est passé et a esté dit le vendredy xe de may mil cinq cent vingt et six à Congnac au conseil du roy, etc. — *Archives*, etc., t. V, f. 9 à 16.

États et pour le maintien de leur alliance, de ne pas manquer à ce qu'il avait si solennellement promis. Il n'admit point qu'un prince d'autant de puissance que lui rencontrât à cet égard la moindre résistance dans son royaume. « Chacun sait, lui dit-il, qu'avec l'autorité que Votre Majesté a dans ses pays et l'obéissance que ses sujets lui portent, elle obtiendra tout ce qu'elle demandera et fera tout ce qu'elle voudra (1). »

Deux jours après, le 10 mai, le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet furent appelés devant le conseil du roi pour y recevoir la réponse qui devait être faite en son nom. Le chancelier Du Prat leur déclara que le roi ne pouvait pas détacher la Bourgogne du royaume de France. Il ajouta que, si les sujets du roi étaient obéissants et disposés à lui accorder tout ce qu'il leur demanderait pour le fait de ses guerres, ils ne consentiraient jamais à une diminution notable du patrimoine royal. François Ier lui-même s'expliqua nettement alors, et, sans recourir plus longtemps à des délais ou à des prétextes, il dit « qu'il n'avait pas pu donner sa foi et qu'il n'était pas lié par son serment, parce qu'on avait exigé l'une et qu'il avait prêté l'autre pendant qu'il était en prison et demeurait étroitement gardé (2)». D'après le droit de la guerre,

(1) Procès-verbal, etc. — *Archives des affaires étrangères de France*, t. V.

(2) « Or par le droit de la guerre et usance en tel cas gardée, ajoutait-il, telles promesses ne obligent aucunement, sy celluy qui les fait n'est mis entièrement en sa liberté. » — Procès-verbal, etc.

selon lui, les promesses faites sans qu'on fût en liberté n'obligeaient pas. Il assura néanmoins qu'il souhaitait conserver l'union établie entre l'empereur et lui et se montra prêt à accomplir du traité tout ce qui était possible, en demandant que le reste « fût réduit à raison et à honnesteté » . Lannoy ayant désiré savoir ce que le roi trouvait impossible et ce qu'il regardait comme raisonnable, afin d'en instruire l'empereur seul en mesure de faire une nouvelle capitulation, il lui fut répondu que ce qui ne pouvait pas s'exécuter, c'était la cession de la Bourgogne : ce qu'il était convenable d'offrir et d'accepter, c'était une forte rançon en argent. En rendant compte de son infructueuse mission à Charles-Quint, Lannoy lui dit: « Je ne vois apparence que l'on vous donne la Bourgogne (1). » Persuadé en même temps que le fier et opiniâtre empereur ne consentirait pas à traiter sur d'autres bases et à recevoir en échange de cette province la somme tant de fois refusée de deux millions d'écus d'or, il réclama son prompt envoi en Italie, où il prévoyait que la lutte allait recommencer plus animée et plus terrible que jamais. « Je vous supplie très-humblement, ajoutait-il dans sa lettre à l'empereur, de me donner congé d'aller à Naples, car les pratiques du pape, Angleterre, et France, et Vénitiens, sont telles qu'il est besoin que les affaires se remédient. »

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint, — Lanz, t. I, p. 209.

II.

En effet, ces pratiques allaient aboutir à une alliance générale contre Charles-Quint. Les Italiens, exposés aux déprédations de son armée, livrés aux exactions de ses généraux, voyant qu'il était fortement établi dans le royaume des Deux-Siciles, qu'il dominait militairement dans le duché de Milan, qu'il disposait de Gênes, qu'il étendait ses exigences sur Florence et sur Rome, et qu'il devenait menaçant pour les États de terre ferme de Venise, trouvaient en lui dans le moment un oppresseur de leur pays et dans l'avenir le maître redouté de toute la péninsule, où il projetait de venir, à la tête d'une armée, prendre la couronne impériale. Bien que sa puissance fût très-grande, la crainte l'exagérait encore en France et en Angleterre ainsi qu'en Italie. On lui supposait le dessein d'aspirer à la monarchie universelle. Ce dessein, que Charles-Quint ne pouvait pas plus concevoir que réaliser, causait une inquiétude générale. Il excitait la jalousie soupçonneuse du roi d'Angleterre, l'inimitié intéressée du roi de France, et provoquait la coalition prévoyante des potentats alarmés de l'Italie.

Ceux-ci avaient déjà tenté deux fois, pendant la captivité de François Ier, de s'unir entre eux et de se concerter avec la régente de France pour chas-

ser les Espagnols du Milanais et déposséder Charles-Quint du royaume de Naples. La première fois, le projet avait échoué par la trahison de Pescara et l'arrestation de Morone. Après la mort de Pescara, que Charles-Quint avait nommé un peu tard duc de Sora, en qui il avait perdu un homme de guerre très-habile, un serviteur altier, mais dévoué, ayant mis à le servir son esprit, son intrépidité, son audace et jusqu'à son honneur, la coalition qu'il avait déconcertée s'était renouée. Alberto Pio, comte de Carpi, et le comte Ludovic de Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeurs de France, l'un à Rome et l'autre à Venise, avaient, au nom de la régente Louise de Savoie, excitée elle-même par le roi Henri VIII, ourdi avec le Saint-Siége et la sérénissime république une ligue franco-italienne pour soustraire la péninsule au joug des impériaux et la rétablir dans son indépendance (1). Des articles en avaient été dressés en janvier 1526. Clément VII allait les signer lorsque le duc de Sessa, ambassadeur de Charles-Quint, et l'archevêque de Capoue, son zélé partisan à la cour de Rome, obtinrent du pape qu'il différât en lui promettant, de la part de l'empereur, qu'avant deux mois tout le duché de Milan serait mis entre les mains du duc Sforza après avoir été évacué par les lansquenets, qui retourneraient en Allemagne,

(1) Mémoire du 5 janvier 1526 faict par monseigneur le chancelier et baillé du commandement de Madame à l'ambassadeur d'Angleterre, etc. — Archives nat., sect. hist. J. 965, liasse 5, n° 12.

et par les Espagnols, qui rentreraient dans le royaume de Naples; mais avant le terme de deux mois le traité de Madrid était survenu, et l'empereur, se croyant assuré de François Ier et n'ayant plus à craindre l'Italie si elle ne s'unissait pas avec la France, n'avait rien fait de ce que son ambassadeur avait annoncé. Loin de retirer ses troupes de la Lombardie, il les avait employées à assiéger dans la citadelle de Milan Francesco Sforza, dont il donnait le duché au duc de Bourbon.

Clément VII reprit alors le plan de confédération auparavant projeté entre les États italiens et la régente de France. De concert avec la seigneurie de Venise, non moins en crainte que lui de la puissance de Charles-Quint, disposant des forces de la république de Florence, soumise à son autorité, assuré de l'assentiment du duc Francesco Sforza, toujours assiégé dans la citadelle de Milan, le pape se hâta de négocier avec François Ier une ligue protectrice de l'Italie. Conçue en apparence dans une pensée de paix universelle, cette ligue était en réalité dirigée contre Charles-Quint. « La république chrétienne, était-il dit dans le préambule du traité qui déterminait le but et les moyens de la confédération, est livrée depuis tant d'années à des guerres continuelles et en est à tel point bouleversée et affaiblie, que si Dieu ne met pas un terme à ces guerres cruelles et n'aide pas la république pacifiée à respirer un peu, elle est visiblement bien près de sa fin. Ce mortel danger est d'autant plus à

craindre que d'une guerre ancienne sortent toujours des guerres nouvelles et qu'au moment où la matière de l'incendie semble consumée, la flamme reparaît en s'accroissant encore ; ce que voyant et retournant dans son esprit notre très-saint seigneur Clément VII, pontife suprême et pasteur très-vigilant, il a résolu de tout tenter afin de pourvoir au salut et à la sécurité de la république chrétienne et d'établir entre les princes chrétiens une paix vraie et stable (1). » En effet, aussitôt après la délivrance de François Ier, le pape dépêcha vers lui en qualité de nonce le chevalier Capino de Capo, chargé de le féliciter et muni des pouvoirs nécessaires à la conclusion d'une étroite alliance. De son côté, le doge de Venise, André Gritti, envoya sur-le-champ en France messer André Roberto, secrétaire de la république, avec des instructions semblables et pour la même fin.

Les deux négociateurs italiens trouvèrent François Ier à Cognac. Il y était avec les princes du sang, les grands officiers de la couronne, les membres de son conseil, beaucoup de grands seigneurs du royaume, et il y tint longtemps sa cour. Le chancelier Du Prat restait son principal ministre. Par le zèle de ses services durant la régence de la duchesse d'Angoulême, il avait conservé la confiance du roi, dont le maréchal de Montmorency et Chabot de Brion avaient acquis toute la faveur par leur fidèle

(1) Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, 1re partie, p. 451.

et agréable dévouement pendant sa captivité. Aussi ce prince, en reprenant l'exercice de l'autorité royale, avait-il donné au maréchal de Montmorency et à Chabot de Brion les deux charges de grand maître de sa maison et d'amiral de France, vacantes depuis un an par la mort de son oncle le bâtard Jacques de Savoie et de son favori Bonnivet, tués l'un et l'autre à Pavie.

François Ier accueillit avec joie le nonce du pape et l'envoyé du doge (1). Il adhéra bien vite à leurs propositions, non moins conformes à ses désirs que profitables à ses intérêts. Pendant que le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet lui adressaient les plus vives instances pour qu'il exécutât les clauses onéreuses du traité de Madrid, ses plénipotentiaires réglaient avec les plénipotentiaires italiens les stipulations du traité de Cognac. Ce traité fut signé le 22 mai 1526, et reçut le nom de *sainte ligue*. Il était conclu entre le souverain pontife Clément VII, le roi très-chrétien François Ier, la république de Venise, la république de Florence, le duc de Milan Francesco Sforza, à l'instigation du roi d'Angleterre (2), qui en était déclaré le protecteur et donnait à espérer qu'il en ferait partie, et il y

(1) « Quo factum est, ut (christianissimus rex) læta facie ac prompto animo hanc rem per dictos nuncios sibi tam facile persuasam habuerit.» Ouvr. cité, p. 451.

(2) Dans une lettre du 7 octobre, le cardinal Wolsey dit à Henri VIII que la ligue a été entreprise par ses conseils : « Your highness by counsalle this liege bean begon. » *State Papers*, t. I, p. 180.

était laissé place pour l'empereur et les autres princes de l'Europe.

Il était spécifié dans le traité de Cognac : 1° que le duc Sforza recouvrerait la pleine et libre possession du duché de Milan et que les États de l'Italie seraient replacés dans la position où ils se trouvaient avant la guerre ; 2° que les enfants du roi de France donnés en otages à l'empereur seraient délivrés moyennant une rançon raisonnable en argent ; 3° que l'empereur n'irait se faire couronner en Italie qu'avec la suite qui conviendrait au pape et aux Vénitiens, et qui serait fixée en vue de la sécurité commune ; 4° que, trois mois après la conclusion du traité, il payerait toutes les sommes qu'il devait au roi d'Angleterre. Ces quatre conditions qu'on imposait à Charles-Quint, en lui offrant d'entrer dans la ligue, étaient trop contraires à sa puissance et à sa dignité pour qu'il les acceptât. Comme il ne voudrait certainement pas y souscrire, il fallait préparer les moyens de l'y soumettre. Dans la prévoyance de ses refus, les confédérées décidaient la formation d'une puissante armée capable de soustraire l'Italie à sa dépendance et de lui arracher la délivrance des enfants de François Ier.

Chacun des confédérés devait y contribuer dans des proportions habilement déterminées. Le pape et les Florentins mettraient en campagne 800 hommes d'armes, 700 chevau-légers et 8,000 fantassins ; les Vénitiens, 800 hommes d'armes, 1,000 chevau-légers et 8,000 fantassins ; le duc de Milan, 400 hom-

mes d'armes, 300 chevau-légers et 4,000 fantassins. En attendant que Francesco Sforza fût débloqué et qu'il pût fournir son contingent militaire, le pape et les Vénitiens se chargeaient de le fournir à sa place. Le roi très-chrétien devait faire passer immédiatement 500 lances françaises au-delà des Alpes, payer chaque mois au pape et aux Vénitiens 40,000 écus, avec lesquels serait levé et soldé un corps considérable de Suisses. Il ferait en même temps la guerre à l'empereur, au-delà des Pyrénées, avec une armée de 2,000 lances et de 10,000 hommes de pied pourvue d'une artillerie convenable (1). La ligue, que ces forces ne pouvaient que rendre victorieuse, si elles étaient réunies à temps et si elles agissaient de concert, devait être plus aisément encore maîtresse de la mer par les douze galères qu'équiperait le roi de France, les treize qu'armeraient les Vénitiens, et par les trois galères pontificales auxquelles se joindraient les galères du plus célèbre marin de ce temps, André Doria, que Clément VII prenait à sa solde. La flotte combinée devait se porter devant Gênes pour s'en emparer, et, après que l'armée de l'empereur aurait été battue en Lombardie, se diriger vers le royaume de Naples, qui serait alors puissamment attaqué par terre et par mer. Le royaume de Naples pris, le pape en disposerait avec l'assentiment des confédérés.

(1) Traité de Cognac, dans Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. 1re, p. 451-454.

Dans l'arrangement futur de l'Italie enlevée à Charles-Quint, François Ier devait obtenir bien au-delà de ce qu'il aurait naguère osé prétendre. Tout en renonçant aux droits que ses prédécesseurs lui avaient laissés sur le Milanais et sur le royaume de Naples et qu'il avait soutenus longtemps lui-même les armes à la main, il recevrait un prix élevé de ses renonciations. Le duc Sforza, à qui serait donnée en mariage une princesse du sang royal de France, ferait tenir annuellement à Lyon 50,000 ducats à François Ier en compensation de ses anciens droits. Il lui céderait de plus le comté d'Asti, comme bien dotal de Valentine Visconti, dont il descendait. François Ier recouvrerait aussi la seigneurie de Gênes, qui resterait toutefois administrée par un doge. Enfin celui que le pape investirait du royaume de Naples, sur les terres duquel il serait formé une principauté de 30,000 ducats de rente pour le duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII, et une seigneurie de 10,000 ducats de rente pour son ministre Wolsey, payerait à François Ier une pension annuelle qui ne serait pas moindre de 75,000 ducats (1). Le traité de Cognac, qui stipulait l'indépendance des États italiens, qui dégageait le roi de France des obligations contractées à Madrid et préparait l'abaissement de l'empereur, rendait inévitable une nouvelle guerre en Italie.

(1) Traité de Cognac, dans Du Mont, t. IV, 1re part., p. 451-454.

III.

Charles-Quint était bien loin de s'y attendre. En se séparant de François Ier sur le chemin de Torrejon à Tolède, il était parti pour Séville, où, selon le désir de ses sujets et afin d'assurer la succession à ses couronnes, il devait épouser l'infante Isabelle de Portugal. Cette jeune princesse, qu'il aima d'une affection si tendre tant qu'elle vécut et qui lui laissa des regrets si durables lorsqu'il la perdit, lui apportait en dot un million de ducats, dont une bonne partie avait été déjà dépensée (1). Elle avait précédé Charles-Quint à Séville, où elle avait été reçue le 3 mars 1526 avec beaucoup de solennité et d'allégresse. Le puissant et heureux empereur y arriva huit jours après. Il y fit son entrée au milieu des témoignages d'un enthousiasme enivrant et parmi des marques d'adulation que les Espagnols ne croyaient être que de l'admiration. Huit arcs de triomphe avaient été érigés en son honneur. Ils étaient consacrés à sa prudence, à sa force, à sa clémence, à la paix qu'il venait de donner au monde, à la justice qui le rendait l'image de Dieu sur la terre, à la gloire

(1) « Uvo en dote el emperador novecientos mil ducados, pagados los quatro cientos mil en una deuda que el emperador devia al rey de Portugal... Y pagaronse otros tantos en feria de quaresma del año 1526 en Valladolid y en Sevilla, cien mil en Flandes en todo esto año, y los otros en Castilla. » Sandoval, l. I, lib. XIV, § 9. — Au compte même de Sandoval, il y avait un million de ducats.

qui signalait toutes ses actions, à la fortune qui lui soumettait l'univers. Sur l'un de ces arcs de triomphe, il était représenté ayant un globe à ses pieds, tenant l'épée d'une main, le sceptre de l'autre, foulant la discorde abattue, et dominant les divers peuples de ses États qui s'écriaient avec satisfaction : *Il est victorieux, il règne, il commande* (1). A l'arc de triomphe où était figurée la fortune lui livrant l'empire de la terre, se lisait cette orgueilleuse inscription : *Le très-grand Charles règne maintenant sur l'univers, et c'est à bon droit que lui est soumise toute la machine du monde* (2). Cette exaltation de sa puissance, qu'il agréa ou qu'il souffrit, n'était pas habile, car la grandeur qui, ainsi célébrée, était pour l'Espagne un sujet d'orgueil devenait pour les autres pays un sujet de crainte.

Accompagné du cardinal légat Salviati, de don Fadrique de Toledo duc d'Albe, de don Alvaro de Zuñiga duc de Bejar, du prieur de San-Juan don Diego de Toledo, des marquis de Moya et de Villafranca et de beaucoup d'autres seigneurs, Charles-Quint alla tout d'abord descendre à la grande église de Séville. De là il se rendit à l'Alcazar, où l'attendait l'infante Isabelle, que suivaient doña Aña d'Aragon, duchesse de Medina-Sidonia, la marquise de Zenette, femme du comte de Nassau, et le brillant cortége des plus grandes dames du

(1) *Vincit, regnat, imperat.* — Sandoval, t. I, lib. XIV, § X.

(2) Maximus in toto regnat nunc Carolus orbe,
Atque illi merito machina tota subest. *Ibid.*

royaume. Le même jour, le cardinal Salviati les maria, sous le dôme de la grande salle de l'Alcazar, devant tous les prélats et tous les seigneurs de la cour. C'était le mariage public que consacrait l'assentiment des volontés exprimé des deux parts avec bonheur et avec solennité. La cérémonie religieuse se célébra plus simplement. A minuit, dans une chambre retirée de l'Alcazar où avait été dressé un autel, et en présence du duc de Calabre et de la comtesse de Haro, qui y assistèrent seuls en qualité de *padrinos*, l'archevêque de Tolède donna la bénédiction nuptiale à l'empereur et à l'impératrice.

La paix faite avec François Ier et le mariage accompli avec l'infante Isabelle, Charles-Quint avait le projet d'aller en Italie et de passer ensuite en Allemagne pour s'y opposer tout à la fois aux progrès des luthériens et aux agressions des Turcs. Le duc Henri de Brunswick était venu lui faire connaître à Séville, de la part des princes catholiques armés, la situation de l'empire, que les doctrines de Luther bouleversaient au dedans et que les armées de Soliman menaçaient du dehors. Empereur élu en 1519, Charles-Quint était hors de l'Allemagne depuis 1521. Sa lutte prolongée avec François Ier l'avait tenu constamment éloigné de ce vaste pays, divisé en tant de souverainetés diverses de forme comme d'étendue, livré à des sentiments dissemblables, agité par des opinions contraires, et qu'une main puissante et présente aurait

eu beaucoup de peine à remettre en accord et à maintenir dans l'obéissance. Pendant les cinq années de son absence, l'empire, où il avait laissé comme son lieutenant l'archiduc Ferdinand, son frère, qui n'y avait pas assez d'autorité, bien qu'il y possédât les duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tyrol, et qu'il eût été investi du duché de Wurtemberg, confisqué sur le duc Ulrich, allié de François Ier, l'empire était tombé de plus en plus dans le trouble. Une révolution religieuse s'y accomplissait. L'édit que Charles-Quint avait porté en 1521 dans la diète de Worms contre Luther, dont il avait condamné les doctrines et mis la personne au ban de l'empire, était resté inexécuté après son départ. Le hardi novateur, sortant de son asile de la Wartbourg, où l'électeur Frédéric de Saxe l'avait tenu quelque temps caché, était revenu à Wittenberg opérer publiquement la réforme de la croyance et du culte catholiques. De son hérésie, il faisait une religion. Il constituait une Église nouvelle différant de l'ancienne par le nombre et l'administration des sacrements, par l'interprétation et la communication de la grâce, le fondement et le mode du salut chrétien, par le ministère, comme par l'organisation du sacerdoce. Prêchée avec une conviction ardente, accueillie avec une faveur enthousiaste, cette réforme, qui semblait ramener le christianisme à ses fondements évangéliques, qui donnait au culte plus de simplicité, qui soumettait jusqu'à un cer-

tain point les choses de la foi à l'assentiment de la raison, qui répondait par l'examen à l'attente ambitieuse des esprits, et par la ferveur de la croyance aux besoins des âmes, s'était propagée avec une rapidité extraordinaire. De la Saxe électorale, elle avait gagné la Hesse, et s'était étendue dans presque toute l'Allemagne du nord et de l'ouest. Au centre et au midi, la plupart des villes, se gouvernant elles-mêmes avec liberté, l'adoptaient à l'envi. Les princes qui l'avaient embrassée allaient s'aboucher à Torgau, et les plus décidés d'entre eux, l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, le landgrave de Hesse Philippe le Magnanime, les ducs Philippe-Otton, Ernest et François de Brunswick et de Lunebourg, le duc Henri de Mecklenbourg, Wolf, prince d'Anhalt et comte d'Ascanie, Gebhart et Albert, comtes de Mannsfeld, devaient s'unir à Magdebourg dans une sorte de confédération pour résister aux menaces des princes demeurés fidèles à l'ancienne religion et soutenus par l'empereur, dont ces princes avaient invoqué l'assistance.

Charles-Quint était en effet résolu dans ce moment à leur venir en aide. Douze jours après son mariage, il renvoya le duc Henri de Brunswick en Allemagne avec des instructions secrètes adressées au prince-évêque de Strasbourg et au duc Erik de Brunswick, chargés, l'un dans les cercles du midi, l'autre dans les cercles du nord-ouest de l'empire, d'unir fortement ensemble tous les États demeurés catholiques, « afin d'arrêter, disait-il, la doctrine

séductrice et damnée de Luther qui s'étendait de jour en jour dans le saint-empire, et dont il avait l'intention de prévenir les suites dangereuses (1). » Il annonçait dans ces lettres, écrites le 23 mars, qu'il disposait toutes ses affaires pour être bientôt en état de quitter ses royaumes d'Espagne, de se rendre directement à Rome, puis d'arriver en Allemagne, « où, disait-il, aidé de vos conseils et secondé par votre appui, je travaillerai à abolir et à exterminer de fond en comble la doctrine luthérienne. » Il écrivait en même temps à son frère l'archiduc Ferdinand, qui devait présider, comme son lieutenant, la prochaine diète de Spire, où se rencontreraient les soutiens des deux croyances : « qu'il ferait son possible pour partir à la Saint-Jean (le 24 juin) de cette année (2). »

Mais bien avant le 24 juin il apprit que son prisonnier, devenu libre, d'abord ajournait, puis refusait la pleine exécution du traité de Madrid. Il se sentit déçu dans son attente et se vit arrêté dans ses projets. Son orgueil en souffrait autant que sa politique. « Il est silencieux et retiré, écrivait au milieu du mois d'avril l'ambassadeur d'Angleterre Lee au roi Henri VIII; il passe bien souvent trois ou quatre heures de suite seul et

(1) *Instruction secrète de l'empereur Charles V pour l'extermination de la secte luthérienne*, tirée des archives de Cassel et publiée dans Rommel, *Geschichte Philipps des Grossmüthigen, mit einem Urkundenbuche*, t. III, p. 13.

(2) Lettre écrite de Séville, le 26 mars 1526, par Charles-Quint à Ferdinand; dans Bucholtz, t. II, p. 369.

livré à ses réflexions. Il n'a depuis son mariage ni plaisir ni contentement (1).» Confus d'avoir été trompé, prévoyant les périls nouveaux auxquels il allait être exposé, il comprit alors la faute qu'il avait commise, ou en ne délivrant pas François Ier sans exiger de lui la Bourgogne, ou en ne pas le retenant prisonnier jusqu'à ce qu'il eût mis cette grande province entre ses mains. Cette faute, dans laquelle sa fierté, aussi opiniâtre que son caractère, devait le faire persister longtemps, ne pouvait être réparée qu'à l'aide de succès continus, au prix d'énormes dépenses, en levant des armées, en livrant des batailles, en remportant des victoires. La ligue de Cognac remettait tout en question. Les plans de Charles-Quint étaient renversés. Au lieu d'aller prendre triomphalement la couronne au-delà des Alpes, il fallait y lutter de nouveau; au lieu de courir au secours de la vieille religion ébranlée au-delà du Rhin par les novateurs enhardis et à la défense de l'Allemagne menacée dans la vallée du Danube par les Turcs prêts à gagner la meurtrière bataille de Mohacz, il fallait rester au fond de l'Espagne pour envoyer en Italie tout ce qui pourrait y faciliter sa victoire et y affermir sa domination.

(1) « Sire, th' emperour is merveilously altered sithens his mairiage. He his ful of dompes and solitary, musing sometyme alone 3 or 4 houres togiders. There is no myrthe ne comfort with him. » Lettre citée dans la page 535, note 3 du tome VI des *State Papers*.

IV.

Le pape et les Vénitiens, aussitôt après la conclusion de la ligue et sans en attendre la ratification, assemblèrent leurs troupes. Clément VII envoya à Plaisance, la ville de l'État pontifical la plus rapprochée du Milanais, puisqu'elle confinait au Pô un peu au-dessous de Pavie, le contingent militaire qu'il s'était engagé à fournir. Il fit partir de Modène et de Parme, sous le comte Guido Rangone, 5,000 hommes de pied et les hommes d'armes du Saint-Siége, sous Vitello 2,000 hommes de pied tirés de Florence ainsi que les hommes d'armes de cette république (1), qui s'associait avec ardeur au mouvement italien contre le dominateur étranger. A cette petite armée se joignirent les fameuses bandes noires que commandaient Jean de Médicis; elles s'étaient aguerries sous ce vaillant chef de guerre, qui ressemblait sous bien des rapports au marquis de Pescara, par son prompt coup d'œil, sa résolution calculée et son intrépidité. Clément VII avait nommé comme son lieutenant Francesco Guicciardini, alors président de la Romagne et aussi habile politique que grand historien. Investi

(1) Lettre de Nicolas Raince à François Ier, écrite de Rome le 9 juin 1526. N. Raince le tenait de Clément VII. — Mss. Béthune, vol. 8509, l'original en chiffres f. 33, le déchiffrement f. 17. — Guicciardini, liv. XVII.

des pouvoirs du pape, qu'il représentait auprès de l'armée, Guicciardini alla s'établir à Plaisance (1).

Tandis que les troupes pontificales se concentraient vers la frontière méridionale du duché de Milan, les troupes vénitiennes se rassemblaient, non loin de sa frontière orientale, à Chiari, dans le pays de Brescia. Elles étaient placées sous les ordres de l'expérimenté mais trop circonspect Jean-Marie de la Rovere, duc d'Urbin, alors général de la république et bientôt généralissime de la ligue. Les deux armées, après leur jonction, devaient s'élever à 20,000 hommes de pied, 2,000 hommes d'armes et plus de 2,000 chevau-légers, le contingent de Francesco Sforza, toujours assiégé par les impériaux dans la citadelle de Milan, ayant été fidèlement fourni par le pape et les Vénitiens.

Les potentats italiens, avec un élan national et une patriotique promptitude, avaient tout disposé pour arriver aux fins qu'ils s'étaient proposées, en concluant la ligue. Ils avaient été prêts à entrer en action aussitôt qu'ils avaient traité, et ils étaient en mesure d'attaquer les ennemis de l'Italie avant que ceux-ci fussent en état de se défendre. Jamais Clément VII n'avait montré tant de résolution (2). Il étonnait par sa hardiesse, et, à sa parole décidée,

(1) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

(2) « Il n'est possible, sire, de veoir homme plus content ne déliberé qu'est le pape, qui s'est levé le masque tout et oultre et parle de présent sans nul respect, de quoy tant de gens sont esbays. » Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 9 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509.

on ne reconnaissait plus le caractère incertain dont il avait donné tant de marques depuis son avénement au pontificat. Au commencement de juin, le duc de Sessa, soupçonnant aux préparatifs militaires de Clément VII ses projets hostiles, essaya de regagner le pape ou de l'intimider. Il se rendit au palais pontifical avec un grand cortége, et, s'adressant à Clément VII, il lui demanda ce que signifiait cette ligue dont on parlait tant; il lui offrit des satisfactions qu'il crut propres à l'en détacher en le rassurant. Il lui proposa, au nom de l'empereur, de rétablir le duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, d'où sortiraient tous les soldats impériaux. Clément VII dit nettement à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il s'était allié avec les Vénitiens et le roi de France, et qu'il ne pouvait plus rien faire que d'accord avec eux. Le duc de Sessa lui ayant alors demandé s'il entendait entrer en guerre avec les impériaux, car dans ce cas il voulait aller au camp pour s'acquitter de son devoir : « Vous êtes libre d'aller ou de demeurer, répondit le pape; quand je voudrai faire la guerre, vous l'entendrez aux trompettes (1). »

En même temps qu'il se montrait si résolu à l'égard des Espagnols, qu'il envoyait ses troupes en Lombardie, il faisait venir à Rome, contre la puissante faction des Colonna, le comte de Petigliano, le comte de l'Anguillara et les principaux

(1) « Sa sainteté me dit, sire, lui avoir respondu, etc. » Même lettre de Nic. Raince, du 9 juin 1526, à François Ier.

des Orsini, qu'il prenait à son service (1). Il défendait aux banquiers et aux marchands de Rome d'escompter les papiers des impériaux, et il interdisait aux sujets et aux vassaux du Saint-Siége de se mettre à leur solde (2). Il annonçait le 13 juin, au consistoire des cardinaux, la conclusion de la ligue (3), et dans un bref fier et net il la signifiait à l'empereur lui-même.

Rappelant à Charles-Quint les services multipliés qu'il lui avait rendus, il lui disait que pendant la captivité du roi très-chrétien, et lorsque le duc Sforza était assiégé par les généraux espagnols dans la citadelle de Milan, il n'avait pas, en sa considération, conclu une ligue dans laquelle on l'invitait à entrer. Il ajoutait que l'empereur l'avait payé de la plus noire ingratitude, que ses généraux l'avaient outragé, qu'ils lui avaient arraché des sommes d'argent qui ne lui avaient pas été rendues, que ses troupes avaient commis des déprédations dans les États de l'Église aux dépens desquels elles avaient vécu, qu'il n'avait eu lui-même aucun égard à ses intercessions en faveur de Francesco Sforza, qu'il lui avait tenu cachées les conditions auxquelles il avait traité avec le roi de France, qu'il avait porté en Espagne et dans le royaume de Na-

(1) Même lettre, et lettre du dataire Giberto, du 10 juin 1526. — *Lettere di principi*, t. I, p. 194 v°.

(2) Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 12 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, f. 1. — Lettre de Giberto, du 10 juin, p. 196 v°.

(3) Lettre de N. Raince à François Ier, du 17 juin 1526. — Ibid., fol. 41.

ples des édits contraires aux droits de l'Église romaine et à la dignité pontificale. « Ces raisons, lui disait-il en finissant, m'ont décidé à m'unir en alliance avec ceux qui aiment le repos de l'Italie et la chose publique. Si tu veux de ton côté être en paix, c'est bien ; sinon, sache que ni les forces ni les armes ne me manqueront pour défendre et l'Italie et la république romaine (1). »

Charles-Quint avait déjà reçu ce bref lorsque lui fut signifiée la ligue de Cognac, dans laquelle on lui avait laissé la faculté dérisoire d'entrer, et dont il ne pouvait pas faire partie sans rendre le duché de Milan à Francesco Sforza, sans retirer ses troupes de la Lombardie, sans renoncer à la Bourgogne, et sans délivrer les enfants du roi de France pour une simple somme d'argent. L'ambassadeur de François Ier, Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, le comte Balthasar Castiglione, nonce de Clément VII, et André Navagero, ambassadeur de la république de Venise, vinrent l'informer officiellement d'une ligue qui avait pour objet l'amoindrissement non moins que l'humiliation de sa puissance, et lui demander d'y adhérer. Admis tous les trois en sa présence, le président de Bordeaux, qui était un personnage tout d'une pièce (2) et portait dans son langage la rai-

(1) Dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. I, p. 217.

(2) « Che certo questo Francese è un terribil uomo. » Lettre du nonce Castiglione à l'archevêque de Capoue, écrite de Grenade le 8 septembre 1526 ; t. II, p. 69.

deur grave du magistrat, prenant le premier la parole, lui dit que, conformément à un article de la ligue conclue entre Sa Sainteté le pape, le roi son maître et les seigneurs vénitiens, il priait et *sommait* Sa Majesté (1), par le commandement du roi très-chrétien, que son plaisir fût, laissant toute dissimulation de côté et ne songeant qu'au bien commun de la chrétienté, de conclure une bonne paix avec lui et de lui rendre ses enfants en touchant pour leur rançon une forte somme de deniers, qu'il raffermirait ainsi le lien de leur amitié, et que, recevant de lui un tel bienfait, le roi de France ne l'oublierait jamais. Il ajouta que les confédérés, dans cette sainte ligue, conclue pour le bien universel, lui adressaient la même requête. Le nonce Balthasar Castiglione, avec plus de discrétion et en peu de mots, lui demanda la même chose.

L'empereur contint un moment la colère qu'il ressentait et qu'avait surtout excitée le mot de *sommé* (2), dont venait de se servir l'ambassadeur Jean de Calvimont. Il répondit tout d'abord au nonce : « Qu'il avait toujours été très-disposé à la paix universelle, que ce n'était pas pour une autre

(1) « ... E pregasse e assummasse S. Maestà che per bene de' Christiani, lasciate la simulta, fosse contenta di far una buona pace seco, e rendergli i figliuoli, pagando honesta somma di denari per riscatto di essi, etc... » Lettre du nonce Castiglione, p. 76.

(2) « A laqual voce *assumar* dicono ch'è in Francese molto brava et insolente... dispiacque molto a cesare. » — Navagero, dépêche du 8 septembre 1526, p. 192.

cause qu'il avait délivré le roi très-chrétien; qu'il ne jugeait pas convenable d'entrer dans cette ligue, parce que, faite en apparence sous la couleur du bien public, elle l'était en réalité contre lui. » Il ajouta « que Sa Sainteté lui avait adressé un bref où lui étaient attribués des torts et imputés des blâmes à son avis sans fondement, qu'il lui serait aisé de s'en disculper, et qu'il souhaitait pour cela un concile général dans lequel on les discuterait et qui en serait juge. Trouvé coupable, il se soumettrait à la raison. Sa Sainteté voulait-elle l'accepter pour fils, il serait un fils aussi bon, aussi humble, aussi obéissant que pape en eut jamais. Voulait-on sincèrement une paix universelle, il en établirait les conditions de façon à faire voir clairement à chacun qu'il était plus disposé à donner du sien qu'à prendre de celui d'autrui. » Il finit en disant: — « Mais rendre au roi de France ses enfants est hors de propos... Je suis comme la monture de Balaam : plus on l'éperonnait pour la pousser en avant, plus elle se rejetait en arrière (1). »

Se tournant alors vers l'ambassadeur de François Ier, il lui dit : « Si votre roi avait tenu ce qu'il m'avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangements. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfants pour de l'argent. Je n'ai pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé; je ne me fierai jamais plus

(1) « ... Che esso era come il cavallo di Balaam, che quanto più se gli davano spronante, tanto più si tirava in dietro. » Castiglione, p. 77.

à lui, sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas, tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. J'ai usé envers lui de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il n'a point agi en vrai chevalier, ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et faussement (1). Je vous demande, comme à son ambassadeur, que le roi très-chrétien me garde la foi qu'il m'a donnée de redevenir mon prisonnier, s'il ne satisfaisait pas à ses promesses. Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort! Je crois que Dieu montrerait sa justice (2). »

Après ces paroles, qu'il prononça avec véhémence, l'empereur congédia les ambassadeurs de la ligue. Jean de Calvimont ne transmit point au roi de France cette offensante provocation, que François Ier n'apprit que beaucoup plus tard et qui fut sur le point d'amener un duel entre ces deux princes. Si l'empereur parlait avec ce mépris injurieux du roi, il gardait plus de ménagement pour le pape, qu'il espérait encore détacher de la confédération.

(1) « Non avea fatto da buon cavagliero ne da buon gentiluomo, ma mechantemente e malemente. » Castiglione, p. 77.

(2) Ibid. — Navagero, dans sa dépêche du 8 septembre, raconte cette scène dans des termes semblables, p. 190-192 et notes 188 et 189 de la p. 262.

Il n'avait pas tardé à se repentir de n'avoir point écouté le chancelier Gatinara, qui lui conseillait de s'entendre avec les Italiens pour avoir mieux raison du roi de France. Il s'était entendu au contraire avec le roi de France, qui lui avait abandonné l'Italie en même temps qu'il lui avait promis la cession de la Bourgogne; mais il ne recevait pas la Bourgogne et il était menacé en Italie. Dans cette situation, que trouva-t-il de mieux à faire? Il avait cru, au mois de janvier, enlever à l'Italie l'assistance de la France par le traité de Madrid; il tenta au mois de juin d'enlever l'appui de l'Italie au roi de France par un arrangement direct avec le pape et avec Francesco Sforza.

Il avait déjà fait partir d'Espagne pour l'Italie le prieur de Messine, don Ugo de Moncada, qu'il chargea de cette mission. Moncada devait offrir au duc Sforza d'être réintégré dans son État, pourvu qu'il se soumît à une justification que rendrait facile l'indulgence de l'empereur. Il devait promettre également au pape le rétablissement de Sforza à la condition que ce serait par voie de justice, afin que les apparences fussent sauvées et qu'il fût dégagé lui-même vis-à-vis du duc de Bourbon, à qui seraient payés, pour son entretien, 4,000 ducats par mois sur le duché de Milan (1). Il devait aussi lui faire des ouvertures avantageuses touchant Reggio, Rubiera et Ferrare même, que réclamait Clé-

(1) Lettre de Charles-Quint à Ugo de Moncada, du 11 juin 1526. — Lanz, t. I, p. 213-216.

ment VII comme appartenant à l'Église. Pour mieux induire le pape à s'accorder avec l'empereur, Moncada avait ordre de lui apprendre que le roi très-chrétien, en proposant pour la rançon de ses enfants 2,000,000 d'écus d'or, offrait toujours d'accomplir le traité de Madrid en tout le reste, c'est-à-dire de livrer l'Italie à l'empereur. Charles-Quint voulait par là diviser les confédérés avant de les combattre, et il prescrivait à Ugo de Moncada de lui dépêcher un courrier qui lui apportât, *en volant* (1), la nouvelle de tout ce qu'il aurait fait à Rome. S'il ne pouvait pas persuader le pape par les offres qu'il était chargé de lui adresser, Moncada devait traiter avec le duc de Ferrare, s'entendre avec les Colonna (2), et recourir à un moyen à la fois perfide et violent qui, par la surprise et la force, détacherait Clément VII de la ligue.

Don Ugo se rendit d'abord à Milan. Il eut une conférence avec Francesco Sforza. Il ne put pas le

(1) « Dar nos aviso con correo volante de todo que hallaredes. » Lanz, t. I, p. 213.

(2) Page 216. Le cardinal Pompeio Colonna lui avait fait dire, par son envoyé à sa cour, « que el tenia buena disposicion para echar el papa de Roma e resolver Sena y aun Florencia y algunas tierras de la yglesia contra sua santidad. » Charles-Quint avait répondu au sollicitador de Pompeio Colonna : « Agradasciendo al dicho cardenal su amo su buena voluntad con muy buenas palabras que os (Moncada) havemos ambiado allá con amplissimo poder para qualquier cosa que succediese in todo evento. » Si Ugo de Moncada ne parvenait pas à gagner le pape, l'empereur ajoutait : « Sera bien que no olvidais de prevenir antes que ser prevenido, y que platicays en secreto con el dicho cardenal Colonna, para que como de si mismo, ponga en obra lo que, como ariba, su sollicitador nos ha dicho, y que en ello le hagais dar todo favor secreto. » Ibid., p. 216.

décider à sortir de la citadelle où il s'était enfermé et à la remettre entre les mains du protonotaire Carraciolo, à qui serait confié, pour la forme, le jugement de son affaire. Sforza refusa même de s'entendre tout seul avec l'empereur, en déclarant qu'il ne pouvait ni ne voulait se séparer des confédérés qui lui venaient en aide. Ugo de Moncada ne fut pas plus heureux à Rome, où il courut après avoir quitté Milan. Il avait traversé Sienne, que sa rivalité avec Florence et la crainte qu'elle avait des Petrucci, dont Clément VII était l'appui, rendait favorable au parti impérial; mais des Alpes à Rome « il avait passé, disait-il, entre les piques et les escopettes, au cri de *meurent les Espagnols* (1)! »

Don Ugo de Moncada eut plusieurs audiences du pape. Il n'oublia rien de ce qui pouvait ou le ramener à Charles-Quint en le satisfaisant, ou le détacher de la ligue en l'effrayant. Il offrit, au nom de l'empereur, de rétablir Francesco Sforza dans son duché en observant certaines formalités d'une justice qui n'aurait rien d'incertain, puisqu'il proposait de la faire rendre, non plus par le protonotaire Carraciolo, qui était sujet de l'empereur comme Napolitain, mais par un des nonces du pape. Clément VII lui répondit qu'il ne pouvait rien accepter que d'accord avec ses alliés. Alors don Ugo lui fit envisager

(1) « Desde baxar los montes hasta dentro de la casa del duque de Sesa donde me vine apear, me convino passar entre picas y escopetas con voz de que mueran los Españoles. » Dépêche du duc de Sessa et de Moncada à l'empereur, écrite de Rome le 24 juin. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

les suites de son refus : il lui dit « qu'en acceptant des propositions aussi avantageuses il avait à attendre les plus grands biens de la part de l'empereur, tandis qu'il serait déçu dans les espérances qu'il avait conçues du côté des rois de France et d'Angleterre, qui ne tiendraient aucune des promesses qu'ils lui avaient faites; que la rupture tournerait à la fin à son détriment, à la ruine du siége apostolique et à la confusion de la république chrétienne, parce que la guerre ne se ferait pas seulement avec les armes contre sa sainteté, mais en employant tous les moyens qui conviendraient au bien et à la réformation de l'Église; qu'il pouvait en prévoir l'effet en considérant le péril de l'hérésie de Luther, les clameurs persistantes de l'Allemagne, qui demandait un concile et était réunie en diète à Spire, et l'ambition insatiable du cardinal d'Angleterre, qu'on ferait aisément concourir à tout ce qu'on voudrait en lui donnant la plus petite espérance du pontificat; qu'il ne s'imaginât point que les menaces et les recours à la force décidassent l'empereur à prendre des résolutions contraires à sa réputation et à sa grandeur, en rendant les fils du roi très-chrétien et en modifiant le traité conclu avec lui; que Sa Majesté, plutôt que d'en venir là, perdrait tous ses royaumes pied à à pied, et que tous ses serviteurs et sujets verseraient leur sang pour l'empêcher d'y être réduit (1). »

(1) « ... Antes se disponia V. M. á perder todos sus estados y

Le pape fut un moment ébranlé. Après avoir entendu Moncada et avoir conféré avec l'archevêque de Capoue Schomberg, qui, originaire de l'empire, était tout dévoué à l'empereur, il retomba dans ses hésitations et fut rendu à sa timidité. Il parut même disposé à revenir sur ses pas, si on lui fournissait un bon moyen de le faire sans nuire à sa réputation. Mais les choses étaient trop avancées, les engagements trop nombreux, les préparatifs trop considérables pour qu'il pût reculer. D'ailleurs le désir de délivrer l'Italie des impériaux était dans l'esprit de Clément VII plus fort encore que ne l'était sur son âme le danger dont on le menaçait, et le dataire Giberto, si zélé pour la cause de l'indépendance italienne, n'eut pas de peine, en réveillant ses haines, qui étaient profondes, en invoquant son honneur, qui y était engagé, à le fortifier dans les résolutions qu'il avait naguère prises. Aussi dans une dernière audience Clément VII dit à Ugo de Moncada et au duc de Sessa que décidément, et après y avoir bien pensé, il ne trouvait aucun moyen de rompre ce qu'il avait conclu depuis si peu de temps, et que pour rien au monde il n'entacherait son honneur et ne manquerait à sa parole (1). Les ambassadeurs de Charles-Quint se retirèrent en menaçant le souverain pontife. « Votre

reynos palmo á palmo, con efusion de sangre de todos sus servidores y subditos, que por símil forma redurzirse ha su voluntad. »

(1) « Que no hallava modo para poder romper lo que tan poco avia que tenia asentado y en esto por ninguna forma perjudicaria á su honzra y palabra. » *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

sainteté nous met ainsi la guerre entre les mains; elle nous aura donc pour excusés, si nous prenons les armes pour la défense des États de l'empereur, puisqu'elle nous y contraint (1). »

Ils écrivirent en même temps à Charles-Quint : « Le pape est votre ennemi déclaré, avec les rois d'Angleterre, de France et les Vénitiens. Tous ensemble ils sont résolus à s'opposer à la grandeur de Votre Majesté, à l'abaisser et à la réduire au point qu'elle leur soit égale (2). » Ils ajoutaient que les choses étaient pour lui dans le plus fâcheux état en Italie, que les peuples lui étaient contraires; qu'il y avait peu de troupes et qu'il n'y avait point d'argent; que l'armée était sans chef, le royaume de Naples sans vice-roi; qu'il devait remédier bien vite à tout cela, y faire passer de l'argent et des soldats, envoyer le duc de Bourbon en Lombardie et Lannoy à Naples; qu'ils avaient informé le marquis del Vasto et Antonio de Leiva, qui commandaient à Milan depuis la mort de Pescara, de ce qui se passait à Rome, en les invitant à prendre toutes les précautions dans le Milanais; qu'ils y traitaient avec le duc de Ferrare, dont ils exigeaient une somme considérable de ducats, en lui promettant la possession de Modène et la

(1) « Nos ha echado la guerra en las manos. Despedimos nos de su santitad suplicándole nos tuviese por escusados si tomavamos las armas contra él en defension de los estados de V. M., pues somos forzados y tirados á ello. »

(2) « Y que todos juntos son deliverados de obviar y abaxar la grandeza de V. M. y reducirle in términos que sea ygual á ellos. »

confirmation de Reggio, de Rubiera et de Ferrare; qu'ils avaient demandé à l'archiduc Ferdinand de lever des lansquenets en Allemagne et de les faire descendre au plus vite en Italie. « Si cela s'exécute, disaient-ils en finissant, et si Votre Majesté envoie d'Espagne tout ce qu'elle pourra, surtout de l'argent, nous ne doutons pas que le jeu ne tourne en votre faveur et que le pape ne se repente bientôt (1). » Afin que ce repentir du pape fût plus prompt et plus certain, Ugo de Moncada se rendit dans le royaume de Naples, pour s'entendre ensuite avec les Colonna (2), et ourdir contre le souverain pontife le plus ténébreux et le plus redoutable complot.

V.

La campagne venait de s'ouvrir dans la haute Italie. Sans attendre les 500 lances et les 4,000 hommes de pied que François Ier devait envoyer sous le commandement de Michel-Antoine, marquis de Saluces, et qui n'étaient pas encore prêts à passer les monts; sans être joints par les Suisses que le castellan de Mus et l'évêque de Lodi levaient dans les cantons avec l'argent de la France, qui n'avait pas

(1) « No dudamos que sy esto se haze como se dize, y de alla V. M. haze lo que puede especialmente en embiar dineros aca... que el juego será gañado y el papa arepentido. » *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) « Yo don Ugo me partire oy á ver los Coloneses y tratar con ellos lo que se ha de hazer en servicio de V. M. » Ibid.

encore été fourni (1), les confédérés s'avancèrent vers le Milanais. Ils avaient des intelligences dans plusieurs des villes principales, lasses de souffrir la domination oppressive des étrangers. A l'aide de ces intelligences, un corps de troupes vénitiennes pénétra dans Lodi, dont les soldats impériaux ne purent pas conserver la citadelle, et que le marquis del Vasto, accouru de Milan, essaya vainement de recouvrer (2). La prise de cette forte place, située sur l'Adda à deux marches de Milan, produisit un effet immense en Italie. L'armée entière des Vénitiens l'occupa, et, franchissant ensuite l'Adda, elle parut dans la Lombardie milanaise. L'armée pontificale se mit alors en mouvement, passa le Pô à Plaisance et opéra sa jonction avec l'armée vénitienne.

Les deux armées réunies étaient assez considérables pour entreprendre d'attaquer les impériaux dans Milan, où ils s'étaient concentrés. Ils y étaient au nombre de 7 à 8,000, tant Espagnols que lansquenets. Depuis six mois, ils avaient accablé cette malheureuse ville de leurs incessantes dépréda-tions, de leurs violences meurtrières, et en avaient

(1) « I popoli sono tutti sollevati in speranza... et ogni cosa và così bene inviata, che speraiei fra pochi dì havessimo vittoria se di Francia fosse venuto ordine delli denari. » Lettre du dataire Gibelto à messer Capino, nonce en France, le 9 juin. *Lettere di principi*, t. I; f. 189. — Le 15 juillet, le nonce Capino n'avait pas reçu les 25,000 écus du premier payement et ne pouvait pas lever les Suisses. — Lettre de Ludovico Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeur de France à Venise, à François Ier, du 22 juillet. Ibid., t. II, f. 1.

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

réduit les habitants au désespoir. Pescara les y avait conduits après avoir transféré Morone dans la forteresse de Trezzo, et il avait commencé l'investissement de la citadelle, que les Milanais, très-dévoués à leur duc national, avaient munie de tous les approvisionnements nécessaires, et qui devait tenir longtemps sans être obligée de se rendre. Pescara avait occupé les points principaux de la ville, et particulièrement le *Domo,* empêchant qu'on en sonnât la grosse cloche à aucune heure et pour aucune réunion, de peur qu'elle ne devînt le signal d'un soulèvement populaire (1). Tant qu'il avait vécu, il avait contenu la ville, tout en faisant subsister son armée à ses dépens. A sa mort, le commandement militaire, partagé entre Antonio de Leiva, l'énergique défenseur de Pavie, et le marquis del Vasto, l'un des capitaines qui avaient le plus contribué à la dernière victoire, avait été exercé en commun sans qu'ils montrassent jamais ni rivalité ni désaccord. Ils continuèrent à serrer de près le château pour empêcher le ravitaillement; mais ils se trouvèrent bientôt dans le plus grand embarras à l'égard de leurs troupes. Ils ne recevaient point d'argent de l'empereur, et leur petite armée était depuis longtemps sans solde. Laissant alors les lansquenets auprès du château, ils dispersèrent les Espagnols autour de Milan, afin de les

(1) « Et lassò che la campana grossa non fosse sonata de ora nessuna, perchè temevano che la terra non se movesse in suo danno. » *Storia* de Burigozzo, dans *Archivio storico italiano*, t. III, p. 449.

mettre les uns et les autres à la charge de la ville et de son territoire (1). Pendant que les Espagnols rançonnaient les campagnes, dépouillant et tuant les pauvres villageois, qu'ils forçaient de quitter leurs demeures pour se soustraire à leur féroce rapacité, Antonio de Leiva et le marquis del Vasto taxaient les habitants de la ville en envoyant des bulletins aux marchands pour qu'ils payassent, les uns 1,000 écus, les autres 500, qui plus, qui moins. Les Milanais résolurent entre eux de ne plus rien donner. Ils fermèrent les boutiques dans la ville morne et désolée, et pendant trois jours de suite, le dimanche 22 avril, le lundi 23, le mardi 24, ils firent des processions solennelles, comme pour invoquer l'assistance divine dans ce grand désespoir public et y puiser la force de résister à l'oppression étrangère.

Le troisième jour, 24 avril, les soldats se présentèrent chez l'un de ceux qui avaient été taxés à la contribution de 500 écus. Il se barricada dans sa maison et les chassa à coups de pierres. Les soldats revinrent bientôt en plus grand nombre pour forcer la maison et contraindre le rebelle marchand à payer la somme imposée; mais, aidé de ses voisins et des gens de sa rue, le courageux Milanais les repoussa de nouveau. Tous ensemble ils poursuivirent les soldats en criant *Aux armes! aux armes!* et donnèrent

(1) « Talmente que Milano staseva male in mano de lanzinechi et le ville nelle mane de Spagnoli. » *Storia* de Burigozzo.

le signal de l'insurrection au reste de la ville (1). Antonio de Leiva, qui occupait la *Corte,* palais où se rendait la justice, alarmé de ce mouvement populaire, se retira précipitamment au milieu des lansquenets placés autour du château. Les habitants soulevés s'armèrent de piques, de mousquets, de haches, de tous les instruments qui se trouvèrent sous leurs mains (2). Au bruit de toutes les cloches des églises, ils parcoururent en armes les rues de Milan, s'emparèrent de la *Corte,* qu'avait abandonnée Antonio de Leiva, prirent le clocher du *Domo,* dont ils chassèrent la garde et dont ils mirent en branle la grosse cloche. A ce signal, les assiégés de la citadelle firent une sortie contre les lansquenets éperdus, qui ne savaient plus à qui faire tête et qui abandonnèrent leur position. Ils passèrent le pont et allèrent se concentrer derrière San Jacobo vers San Silvestro, où ils se fortifièrent du mieux qu'ils purent, avec des charrettes, des tonneaux, des ouvrages en terre et des bastions élevés à la hâte (3).

La ville insurgée trouva un chef plein de courage dans un gentilhomme milanais nommé Pietro de Pusterla. Le généreux *messer* Pietro de Pusterla, comme l'appelle la chronique du Burigozzo, qui

(1) *Storia,* etc. Le Burigozzo était présent à tous les événements qu'il raconte.

(2) « Se levò un cridàr per la città dicendo : all' arma! all' arma! E a questo cridar se molse gran gente, all' arma chi con sgiopi, chi con lanze, chi con una cosa, chi con un' altra » Ibid., p. 452.

(3) Ibid., p. 542.

assistait à ces événements et les racontait jour par jour, tint durant près de deux mois ses compatriotes unis entre eux, rangés sous des capitaines et maîtres de leur ville; mais, vers le milieu de juin (1), lorsque les troupes pontificales se concentraient vers Plaisance et les troupes vénitiennes du côté de Brescia, le marquis del Vasto et Antonio de Leiva comprirent qu'ils ne pouvaient pas laisser sans un très-grand danger les Milanais en armes pendant qu'ils étaient eux-mêmes exposés à une agression imminente. Ils avaient repris l'investissement du château, et ils résolurent de désarmer la ville afin de n'avoir point à craindre qu'elle secondât les soldats de la ligue, s'ils s'approchaient de ses murailles. Ils firent donc entrer dans Milan, le 17 juin, les lansquenets sortis de leur camp retranché et les Espagnols appelés du dehors. Ces troupes réunies étaient trop nombreuses et trop bien armées pour ne pas triompher de citadins redoutables dans un moment d'effervescence populaire, mais incapables, avec de mauvaises armes, sans discipline, et sous le coup d'une surprise, de repousser une attaque concertée, conduite avec décision et ensemble. Elles tuèrent ou désarmèrent tous ceux qui tentèrent de leur résister, et en deux jours elles envahirent et occupèrent de nouveau Milan. Les arquebusiers espagnols et les piquiers allemands, les hommes d'armes et les chevau-légers s'y établirent comme dans une ville conquise. Ils ne la

(1) *Storia*, etc., p. 452, 453.

mirent pas à sac, mais ils y vécurent à discrétion. Les piétons comme les cavaliers se faisaient donner des vivres et de l'argent par les propriétaires des maisons où ils s'étaient logés, et ils les empêchaient même de se dérober par la fuite à ces spoliations journalières (1).

Milan était dans cet état d'oppression lorsque les troupes vénitiennes, après avoir pris Lodi, avaient franchi l'Adda et opéré leur jonction avec les troupes pontificales. Les impériaux, beaucoup plus faibles que les confédérés, s'attendaient à être attaqués d'un moment à l'autre, et dans une position très-désavantageuse, entre une ville désespérée et une citadelle assiégée; mais ils ne le furent ni aussi vite ni aussi résolûment qu'ils pouvaient le craindre. Le duc d'Urbin, que personne n'égalait en illustration et en autorité, et qu'une vieille expérience non moins qu'une assez grande renommée appelaient à être le généralissime des troupes confédérées, avait pris le commandement de l'armée réunie. Capitaine très-circonspect d'une république fort prudente, il n'était pas plus disposé par caractère que le gouvernement vénitien par politique à donner quoi que ce fût au hasard. Bien que très-supérieur aux impériaux par le nombre, il se considérait comme inférieur à eux par la qualité de ses troupes. Il n'avait que des soldats italiens, la plupart levés depuis peu et avec lesquels il ne

(1) « Li Spagnoli non lassaveno de far per Milano cose che so non se potre narrare, perchè non gh' è chi le credesse. » *Archivio*, p. 457.

croyait pas pouvoir affronter sans risque les vieux arquebusiers espagnols et les lansquenets allemands, également aguerris, depuis longtemps victorieux et pleins de cette confiance en eux-mêmes qui assure et perpétue les succès dans les luttes militaires. Il ne voulait rien entreprendre avant d'avoir reçu les solides bataillons de l'infanterie suisse, qu'il attendait et qui n'arrivaient pas. Il s'avança à leur rencontre, mais à pas comptés, faisant à peine deux milles par jour. Il s'arrêta à Marignan, dans le triangle que forment les trois villes de Lodi, de Pavie et de Milan, et où avait été livrée onze ans auparavant la grande bataille qui avait rendu si glorieux les commencements du règne de François Ier. Il y était encore le 30 juin. Il s'achemina enfin et comme malgré lui vers Milan, et le 3 juillet il atteignit San-Donato non loin de cette ville. Pressé par le lieutenant du pape Francesco Guicciardini, par le provéditeur vénitien Pietro da Pesaro, délégué de la république auprès de l'armée, et par les capitaines confédérés, plus hardis que lui, il consentit, non sans répugnance, à faire une tentative sur Milan (1). Il en était encore à trois milles de distance le 5 juillet, jour où il fut joint par une modique bande de Suisses, lorsque le duc de Bourbon, qui s'avançait en toute hâte, y pénétra avec une petite troupe de renfort (2).

(1) Guicciardini, lib. XVII.

(2) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre écrite de Milan le 9 juillet. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

Charles-Quint, qui lui avait réservé le duché de Milan, l'envoyait en Italie comme son lieutenant et comme le capitaine général de son armée. Parti assez secrètement de Barcelone, le 24 juin, avec six navires espagnols, sur lesquels étaient huit cents soldats et que la flotte des confédérés aurait pu facilement saisir au passage, si elle avait été réunie, le duc de Bourbon était entré sans obstacle dans Gênes, le port de cette ville n'étant pas plus bloqué que la mer n'était gardée. Il avait retiré des banquiers génois cent mille ducats en payement de lettres de change qu'il avait reçues en Espagne de l'empereur, et s'était rendu sans perdre une heure dans Milan, où il entra le 5 juillet au soir. Le lendemain, il prit le commandement de la petite armée impériale, à laquelle il distribua une partie de sa solde, pour mieux la disposer à résister aux confédérés et pour l'encourager à des entreprises dans lesquelles, avec son audace, il ne devait pas voir de péril.

Il avait sous ses ordres de 8 à 9,000 hommes soit espagnols, soit allemands, lorsque le 7 juillet parut à une portée de fauconneau des faubourgs de Milan, du côté du sud-est, entre la porte Romaine et la porte Tosa, l'armée des confédérés, forte d'environ 20,000 hommes de pied et de plus de 3,000 chevaux. Elle était belle et fort animée. La ville n'était pas bien fortifiée, et les faubourgs l'étaient encore moins. Des fossés peu profonds et des remparts peu élevés en défendaient faiblement l'approche. Les faubourgs pris, la ville ne pouvait pas être

défendue. Lorsque en 1522 Prospero Colonna et le marquis de Pescara s'en étaient rendus maîtres, les Français, moins haïs à cette époque que ne l'étaient alors les Espagnols, s'étaient vus contraints d'évacuer en toute hâte Milan. Si les confédérés y avaient pénétré par une vive attaque, les impériaux, placés entre l'armée italienne maîtresse des faubourgs, le château d'où Francesco Sforza pouvait tirer sur eux, et au milieu d'une ville dont la population les abhorrait et ne manquerait pas de se soulever, auraient été réduits à battre en retraite du côté de Pavie. Découragés par ce grand échec, ils se seraient trouvés *à la grâce de Dieu* (1), comme l'écrivait Antonio de Leiva; mais le duc d'Urbin, qui tentait cette entreprise par condescendance, l'exécuta sans vigueur et sans ténacité. Il fit braquer trois canons, qu'il tira contre la porte Romaine. Il ordonna ensuite de préparer les échelles et dit aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de se disposer pour l'assaut; mais au lieu d'un assaut il se réduisit à une faible escarmouche. Il envoya quelques soldats vers les fossés et ne les lança pas avec assez de résolution ni en assez grand nombre pour qu'ils les franchissent et enlevassent les remparts. Ils y rencontrèrent les arquebusiers espagnols qui les défendaient et qui tuèrent quelques-uns d'entre eux. Après cette

(1) « Furono in questo tempo dal luogotenente del pontefice intercette lettere che Antonio da Leva scriveva al duca di Sessa avvisandolo della mala disposizione del popolo di Milano e che le cose loro non avevano altro remedio que la grazia d'Iddio. »

tentative imparfaite, qui avait suffi pour que beaucoup d'impériaux pliassent déjà bagage et s'apprêtassent à partir, le duc d'Urbin arrêta son armée. Le soir du 7 juillet, bien qu'il vînt de recevoir six pièces de canon pour battre la ville en brèche, malgré les représentations les plus vives du lieutenant du pape et du provéditeur de la république vénitienne, au grand déplaisir des troupes mécontentes et humiliées, il ordonna subitement la retraite. Il prétendit qu'il était impossible de prendre la ville de Milan avec les soldats qui l'attaqueraient contre les soldats qui la défendraient; que l'épreuve venait d'en être faite, que tant qu'il aurait le bâton de commandement des Vénitiens, il ne compromettrait pas leur armée ni l'entreprise dont le succès était attaché au sort de cette armée, que si l'on attendait le lendemain pour décamper, on serait foudroyé, dans la position dangereuse qu'on occupait, par les canons dont les Espagnols garniraient les remparts pendant la nuit. Il reprit sans délai la route de Marignan au milieu des murmures de l'armée, où l'on disait de lui : *Veni, vidi, fugi*, je suis venu, j'ai vu, j'ai fui (1). L'intrépide Jean de Médicis, qui commandait l'infanterie pontificale, ne voulut pas partager la honte de cette fuite nocturne. Il attendit qu'il fît grand jour pour se retirer, et il se dirigea lentement vers Marignan, sans avoir essuyé une décharge d'artillerie et sans avoir perdu un seul

(1) Guicc., lib. XVII.

homme. Les impériaux, charmés autant que surpris de cette retraite, se gardèrent bien d'attaquer ceux qui renonçaient ainsi à les assaillir.

Cette tentative, infructueuse parce qu'elle avait été mal dirigée et mal soutenue, fut très-nuisible à la cause des confédérés. Elle affaiblit la grande impression qu'avait produite la prise de Lodi, et qui fut presque entièrement effacée par l'essai que le duc d'Urbin fit bientôt de secourir le duc Sforza dans le château de Milan, réduit aux abois. Le généralissime des confédérés partit de Marignan dix jours après, à la tête de tous les siens, pour aller au moins ravitailler le château, dont la conservation était d'une extrême importance et qui était imprenable autrement que par la famine. Il parut en vue de la garnison, rendue à l'espérance, et avec une armée très-supérieure en force il n'osa ni traverser la ligne du blocus ni introduire dans la citadelle les vivres qu'il apportait pour elle. Aussi timide devant le château qu'il l'avait été devant la ville de Milan, il se retira sans avoir secouru le duc Sforza, comme il s'était retiré sans avoir attaqué le duc de Bourbon. Francesco Sforza, n'espérant plus désormais qu'on lui vînt en aide et ayant bientôt épuisé, dans le château où il était enfermé depuis plus de sept mois, tous ses moyens de subsistance, capitula le 25 juillet et livra cette forte citadelle au duc de Bourbon, qui en confia la garde au vieux Tansannes, l'un des gentilshommes du Bourbonnais entrés dans sa conspiration et l'ayant suivi dans sa

fuite (1). Prise au dépourvu en Italie, la puissance impériale s'y maintenait avec avantage en grande partie par la faute du roi de France, qui n'avait pas fait encore ce qu'il avait promis. François Ier, plus intéressé cependant que qui que ce fût aux succès de la ligue, n'avait ni expédié les galères destinées au blocus de Gênes, que gouvernait toujours le doge Hieronimo Adorno, dévoué à Charles-Quint, ni fait passer les Alpes aux 500 lances et aux 4,000 hommes de pied qui sous le marquis de Saluces devaient renforcer les confédérés, ni facilité, par l'envoi régulier des sommes nécessaires, la prompte levée des Suisses, sur lesquels les Italiens avaient besoin de s'appuyer pour agir avec plus de hardiesse.

Le pape et ceux qui l'avaient poussé à s'allier avec François Ier et à faire la guerre à Charles-Quint étaient irrités et effrayés des longs retards que le roi de France apportait dans l'exécution de ses engagements. Le dataire Giberto écrivait avec douleur et dans une sorte de désespoir : « Les Français ne nous aidant pas autrement et ne prenant pas l'entreprise sur leurs épaules, ou nous succomberons, ou, ce qui est la même chose, nous nous accorderons. Et comme en tel cas les Français resteront seuls, s'ils ne le voient pas, ils sont aveugles (2). » Clément VII avait envoyé le secrétaire

(1) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 25 juillet 1526. Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Lettre du dataire Giberto à l'évêque de Bayeux, du 1er août 1526. — *Lettere di principi*, t. II, f. 3 v°.

Sanga pour presser François Ier, à qui l'évêque de Bayeux, son ambassadeur à Venise, écrivait : « Les lenteurs de votre majesté, qui inspirent tant de défiance aux confédérés d'Italie, feront perdre courage au pape et à cette sérénissime république. Ils se repentiront de s'être autant avancés en voyant qu'il n'est rien tenu de ce qui leur a été promis. Il leur paraît étrange que, la ligue étant conclue depuis deux mois, il ne se fasse rien en France pour cette entreprise, tandis que le pape et cette seigneurie se sont à ce point découverts et se trouvent sous le coup de si grandes dépenses. Tout gît dans les commencements. Ce n'est point là, sire, le chemin à suivre pour abaisser l'empereur, mais bien pour le faire beaucoup plus grand qu'il n'est (1). » François Ier était en retard vis-à-vis des confédérés, parce qu'il continuait à négocier avec Charles-Quint. Il espérait que l'empereur, intimidé par la conclusion de la ligue et par les mouvements hostiles de l'Italie, renoncerait à la Bourgogne et se contenterait d'une forte somme d'argent.

Cependant l'armée de la ligue, malgré les deux échecs qu'elle avait essuyés par l'excès de prudence de celui qui la commandait, tenait toujours la cam-

(1) « Nè questa è, sire, la via di metter l'imperatore in necessità, come è in poter vostro di metterlo, ma si bene di farlo assai più grande che non è. » — Lettre du 22 juillet de l'évêque de Bayeux à François Ier. — *Lettere di principi*, — Dans sa lettre du 23 à la mère de François Ier, il ajoutait : « In luogo d'abassar l'imperatore, lo faremo più grande et vi perderete gli animi d'Italia per sempre. » — Ibid., f. 2 r°.

pagne dans la haute Italie. Elle fut renforcée vers la fin de juillet de 6 à 7,000 Suisses, qu'avait fait lever le pape et que devait solder le roi. Dans les commencements d'août, le duc d'Urbin, laissant les troupes pontificales à Marignan pour contenir les impériaux dans Milan, se porta sur Crémone avec les troupes vénitiennes. Cette forte place était défendue par une garnison considérable, composée de 2,000 lansquenets, de 800 arquebusiers Espagnols, de 200 hommes d'armes et de 200 chevau-légers; mais la citadelle tenait encore pour le duc Sforza. Située sur l'Adda à sa jonction avec le Pô, Crémone, si elle était prise, aurait formé avec Lodi une ligne de défense qui couvrait les États vénitiens de terre ferme. Le duc d'Urbin l'investit et l'attaqua régulièrement. Pendant que se poursuivait ce siége, qui devait durer près de deux mois, et avant que Crémone capitulât, il se passait à Rome des événements d'une gravité extraordinaire pour le Saint-Siége et d'une conséquence dangereuse pour la confédération.

VI.

Ugo de Moncada, en quittant Clément VII, qu'il n'avait pas pu détacher de l'alliance de François Ier, s'était rendu dans le royaume de Naples. Il s'était ensuite abouché à Marino avec les chefs de la puissante famille des Colonna, qui s'y étaient

retirés pour se soustraire à l'inimitié du pape, non moins grande envers eux que ne l'était la leur envers lui. Après cette conférence mystérieuse, les Colonna s'étaient mis en armes dans le sud de l'État pontifical, où se trouvaient la plupart de leurs possessions. Ils s'étaient même emparés d'Anagni, et ils inquiétaient jusque dans Rome le pape, qui était obligé d'y tenir une petite armée pour se défendre contre une attaque dont il était menacé de leur part. La guerre que poursuivait Clément VII en Lombardie, où il entretenait des forces considérables, sur les côtes de Gênes où il payait la flotte d'André Doria, en Toscane où il avait envoyé devant Sienne des troupes qui s'étaient fait battre et avaient perdu leur artillerie, cette guerre coûteuse et pleine de périls, qui le réduisait de plus à avoir beaucoup de gens soldés dans les États de l'Église pour s'y garantir des agressions du parti impérial, était au-dessus de ses ressources, et il ne pouvait pas la continuer sur tous les points. Il se prêta donc avec une imprudente facilité à un arrangement que lui proposèrent les Colonna, et qui sembla devoir accroître sa sécurité en diminuant ses dépenses. Vespasiano Colonna, fils de Prospero Colonna, et en qui Clément VII avait beaucoup de confiance, vint à Rome négocier, au nom de toute sa famille, une paix qui fut conclue le 22 août (1). Toutes les injures de part et d'autre étaient ou-

(1) Guicc., lib. XVII.

bliées; le pape révoquait le monitoire qu'il avait lancé contre le cardinal Pompeio Colonna, et les Colonna évacuaient Anagni, dont ils s'étaient rendus maîtres. Ils devaient renvoyer leurs troupes dans le royaume de Naples, et, s'ils entraient au service de l'empereur contre le pape, ils étaient tenus de renoncer préalablement aux seigneuries qu'ils avaient dans les États de l'Église comme feudataires du Saint-Siége. Sur la foi de cet accord (1), qui cachait un piége, le pape désarma; il licencia les troupes qu'il entretenait pour sa défense ou les envoya au siége de Gênes, mit deux ou trois cents hommes dans Anagni, qui lui fut restitué, et en garda à peine le même nombre dans Rome. Il se croyait en sûreté, et il s'applaudissait de s'être débarrassé de quelques-unes des charges qui pesaient sur lui; c'était précisément ce qu'avaient voulu les Colonna et don Ugo.

Moins d'un mois après cette paix trompeuse, lorsqu'ils surent que Clément VII, démuni de ses troupes, restait sans défense dans Rome, les Colonna réunirent leurs forces, qu'ils tirèrent de leurs seigneuries ou qu'ils reçurent du royaume

(1) Cet accord fut négocié par don Ugo de Moncada, comme il l'annonçait lui-même dans une lettre écrite au marquis del Vasto, lettre dont le duc de Bourbon, qui ignorait le but de cet arrangement, envoya le double à l'empereur en lui disant : « Vous verres que le dict don Hugues a faict l'appointement du pape et des Colonnoys, laquelle chose si elle est bonne ou mauvaise pour vostre affaire de deçà, je le laisse considérer à vostre majesté. J'ay heu advis d'aultre part que les gens du pape qui estoient pour resister aux Colonnoys sont partis pour venir au siége de Gênes. » Charles de Bourbon à l'empereur, 8 septembre 1526. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

de Naples. Le perfide Vespasiano, qui avait conclu l'accord avec le pape, le vindicatif et ambitieux cardinal Pompeio, qui espérait remplacer sur le trône pontifical Jules de Médicis, s'il était tué dans le tumulte, le violent Ascanio, l'astucieux Moncada, l'instigateur du complot, se mirent à la tête de cette petite armée, marchèrent sans s'arrêter et arrivèrent à l'improviste sous les murailles de Rome dans la nuit du 20 septembre. Ils s'emparèrent de la porte de Saint-Jean-de-Latran et pénétrèrent dans la ville de ce côté (1).

Informé de leur entrée dans Rome, de leur prise de possession du quartier Colonna, de leur irruption dans la plupart des quartiers de la rive gauche du Tibre, et de leur marche imminente vers le Borgo, dont les abords n'étaient défendus que par quelques soldats et où se trouvaient le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, le pape assembla précipitamment les cardinaux pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans un cas si inattendu et un péril si pressant. On résolut de convoquer le peuple au Capitole et d'envoyer vers les Colonna pour leur demander ce qu'ils prétendaient après l'accord solennel récemment conclu entre eux et le souverain pontife. Les cardinaux Campeggio et Cesarini furent dépêchés auprès du peuple romain, qui ne parut pas disposé à défendre le pape, tandis que les cardinaux Della

(1) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. I, p. 234.

Valle et Cibo allèrent vers les Colonna, qui ne voulurent pas même les entendre (1). N'ayant à recevoir aucun secours du peuple romain, qui assistait froidement à ce qui se passait, n'espérant aucune miséricorde des Colonna, qui, après avoir fait et enfreint un accord pour se venger et s'élever, étaient prêts à toutes les violences, Clément VII songea d'abord à se revêtir des habits pontificaux, à se placer sur le siége apostolique, pour attendre en pape Ascanio Vespasiano, comme son prédécesseur Boniface VIII avait attendu Sciarra Colonna deux siècles auparavant (2); mais, pouvant se dérober aux outrages et aux emportements d'ennemis sans retenue comme sans foi, il fut persuadé de se retirer dans le château Saint-Ange. Il quitta le palais pontifical avec la plupart des cardinaux et se réfugia dans cette forteresse, qui lui offrait le moyen de se défendre, mais qui ne contenait pas les approvisionnements nécessaires pour lui permettre de s'y maintenir longtemps.

Lorsqu'il y arriva, les troupes des Colonna avaient déjà forcé la porte de Santo-Spirito, qui ouvrait au-delà du Tibre le Borgo et le quartier de Saint-Pierre. Elles se précipitèrent dans le palais pontifical, qui fut pillé, et mirent à sac les demeures de plusieurs cardinaux. Le pillage dura tout le reste du jour. Le lendemain, le commandeur espagnol Aguilar se présenta devant Clément VII

(1) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. I, p. 234.
(2) Guicc., lib. XVII.

et vint lui signifier insolemment, de la part de ses ennemis, qu'il fallait rendre le château. Clément VII lui répondit « qu'il était pape et voulait mourir en pape, qu'il était d'ailleurs encore d'âge à prendre un pique en main et à se défendre sur la muraille aussi bien que soldat qu'il eût (1) ». Toutes ces fières résolutions tombèrent bientôt. Ugo de Moncada entra, dès le second jour, en pourparlers avec le souverain pontife outragé et assiégé. Ayant reçu pour otages deux neveux du pape, les cardinaux Cibo et Ridolfi, il alla négocier une trêve dans le château Saint-Ange (2). Cette trêve conclue entre le pape et l'empereur devait durer quatre mois et n'être rompue ensuite que deux mois après avoir été dénoncée. L'État ecclésiastique, le royaume de Naples, le duché de Milan, la république de Gênes, celle de Florence, celle de Sienne, le duc de Ferrare, tous les vassaux immédiats ou médiats du Saint-Siége y étaient compris. Le pape s'obligeait à retirer les troupes qu'il avait auprès de Milan, les galères qu'il entretenait devant Gênes, à pardonner aux Colonna, qui de leur côté retireraient leurs gens de Rome et de l'État ecclésiastique et les renverraient dans le royaume de Naples. Le pape devait donner, en garantie de l'exécution de ses engagements, Filippo Strozzi et

(1) Lettre de Nicolas Raince au grand maître maréchal de Montmorency, de Rome le 30 septembre 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, fol. 75.

(2) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. I, p. 235 v°.

l'un des fils de Jacobo Salviati, tous les deux ses parents (1).

VII.

L'habile exécuteur des projets de l'empereur, don Ugo de Moncada, était arrivé à ses fins. Par un accord trompeur, il avait désarmé le pape; au milieu d'une trêve perfidement obtenue et violemment arrachée, il avait affaibli la ligue franco-italienne. Il enlevait à celle-ci les troupes du pape et rendait par là beaucoup plus difficile la délivrance de la haute Italie, qu'auraient pu entreprendre, après la prise de Crémone, les confédérés, renforcés alors par tous les bataillons suisses et qu'avait déjà joints le marquis de Saluces avec 500 lances et 4,000 fantasins fournis par François Ier. Il enlevait aussi les navires pontificaux à la flotte de la ligue, qui, ayant reçu les galères de France, avait pris Savone, occupait Portofino et bloquait Gênes avec l'espérance de l'obliger à se rendre. Le plan de dépossession du parti impérial, très-bien conçu, mais mal poursuivi, était compromis par la faute de chacun des confédérés. François Ier n'avait pas assez vite rempli ses engagements; le duc d'Urbin, au nom des Vénitiens, avait trop timidement agi; le pape avait eu d'abord

(1) Guicc., lib. XVII.

trop peu de prévoyance, puis trop de peur; il s'était laissé trop facilement tromper, désarmer, surprendre.

Après avoir atteint son but, Ugo de Moncada annonçait à Charles-Quint, tout ce qui s'était fait dans Rome, et l'engageait à en montrer beaucoup d'indignation et de douleur. Charles-Quint recueillerait ainsi les profits de la violence, sans en encourir les blâmes. « Il me paraît (1), lui disait Ugo de Moncada, que Votre Majesté doit témoigner un grand ressentiment de ce qui est arrivé en cette rencontre à Sa Sainteté, ainsi que du sac du palais pontifical. Elle doit largement satisfaire, à ce sujet, le nonce par ses paroles et le pape par ses lettres, de manière que Sa Sainteté reçoive quelque contentement dans sa peine, ainsi que le collége des cardinaux. Il serait bon également que Votre Majesté donnât quelque excuse aux princes chrétiens de ce qui est arrivé ici, et assurât que cela a été contraire à son intention et à sa volonté, faisant éclater ses sentiments de telle façon que tout le monde les connaisse. »

L'empereur n'y manqua point. Il venait de

(1) « Asimesmo me paresce que V. M. deve mostrar mucho sentimiento de lo acaescido a su santidad en esta jornada, y asi del saco del palatio, satisfaziendo en ello muy largamente a su nuntio y scriviendo a su santidad de manera que se le de alguna satisfattion a su travajo. Y asimesmo al colegio y tambyen serid bien aya de satisfazer y dar alguna rrazon à los principes christianos de lo acaescido aqui quan contrario ha sido de su yntencion y voluntad, y monstrando V. M. por si este sentimiento de tal manera que á todos sea publica. » — Lettre de Ugo de Moncada à l'empereur, de Rome le 24 septembre 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

répondre (1) avec la dernière vivacité au bref hostile que lui avait naguère adressé le pape. Dépouillant même dans sa lettre les formes respectueuses et filiales que les princes employaient d'ordinaire envers le souverain pontife, il lui rappelait ses bienfaits, qu'il l'accusait d'avoir payés d'ingratitude. « Tu ne peux pas ignorer, lui disait-il, que c'est par mon intercession et avec mon aide que tu as été fait pape (2). » Il lui reprochait d'avoir comploté contre lui, de s'être allié avec le roi de France pour le déposséder de ses États. « Tu m'as fait la guerre, ajoutait-il, avant que je reçusse les lettres par lesquelles tu me la déclares. Tu as songé non pas seulement à m'expulser de l'Italie, mais à me dépouiller de la dignité impériale. J'ai pu l'apprendre par les lettres de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara, que tu as sollicité d'entrer dans cette alliance en lui promettant le royaume de Naples (3). »

Justifiant avec hardiesse tout ce qu'il avait fait lui-même en Italie, il en donnait la raison et s'en attribuait le droit. Il trouvait d'autant plus d'indignité dans les procédés dont le pape usait à son égard, que le Saint-Siége tirait de ses royaumes plus d'argent que de tous les autres pays ensemble.

(1) Cette réponse est du 18 septembre 1526. — Lanz, t. I, p. 219-221.

(2) « Non enim ignorare potes, et intercessione mea auxilioque te factum esse pontificem. » Ibid., p. 219.

(3) « Hoc enim Ferdinandi Davali Piscarii litteris docere possum, quem in hoc fœdus sollicitasti, promisso regno neapolitano. » Lanz, p. 220.

Il regrettait en quelque sorte d'avoir, par dévouement pour l'Église romaine, fermé l'oreille aux plaintes amères des princes de l'Allemagne qui avaient tant de griefs contre elle, et il annonçait à Clément VII qu'il allait convoquer un concile dans lequel toutes les fraudes se découvriraient, et qui réformerait tous les abus de la cour pontificale, s'il persistait dans ses inimitiés. C'est par cette menace qu'il finissait sa lettre, après avoir invité le pape à cesser la guerre. « Je te demande, lui disait-il, de renoncer aux armes, j'en ferai autant. Puisque Dieu nous a établis comme deux grands luminaires, travaillons ensemble à éclairer la terre, et évitons que par suite de nos différends il y ait une éclipse. Songeons au bien de la république universelle, à l'expulsion des barbares, à la compression des sectes et des erreurs (1). »

Ce manifeste altier et pourtant pacifique, où les reproches se mêlaient aux justifications et les prières aux attaques, avait été envoyé depuis peu de jours, lorsque don Francesco de Mendoça apporta en Espagne la nouvelle du sac de Rome et de la trêve qui en avait été la suite (2). Si l'empereur se félicita de la trêve, il marqua le déplaisir le plus vif du sac. Il dit que jamais aucune nation barbare n'avait osé faire une si grande injure au siége apostolique et accabler d'un tel opprobre cette

(1) Lanz, p. 220.

(2) Lettre du nonce Bald. Castiglione, écrite de Grenade le 11 novembre à l'archevêque de Capoue, t. II, p. 98.

sainte Église qui était la capitale de la chrétienté. Il jura qu'il n'avait jamais donné une pareille commission, et que ce qui s'était fait à Rome lui pesait sur l'âme. Il avoua seulement que, voyant le monde entier contre lui et la guerre allumée non par sa faute, il avait accepté, sans avoir pu la refuser, l'assistance de ceux qui s'offraient à le servir (1).

Le pape n'était pas disposé à observer des engagements qui lui avaient été arrachés par la perfidie et la violence. En attendant ce que lui dirait le roi de France, auquel il avait aussitôt dépêché Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, que ce prince avait envoyé naguère auprès de lui, Clément VII parut exécuter la trêve sur quelques points. Il retira une partie de ses troupes de la Lombardie et rappela ses galères de devant Gênes, dont elles contribuaient à fermer le port depuis le 20 août; mais il laissait à l'armée de la ligue Jean de Médicis avec environ 4,000 hommes de pied qu'il tint à sa solde, et qu'il prétendit être au service du roi de France. Il paya de plus 13,000 ducats par mois aux Suisses des confédérés, entretint

(1) « ... Ricordando che mai più era stato così barbara nazione nè cosi inimica del nome di Cristo, che avesse osato a far tanto obbrobriosa ingiuria alla sede appostolica, et a quella santa chiesa, capo della cristianità... E dissemi sua maestà che appresso Dio egli pensava d'essere escusato, giurando che mai non avea dato tal commissione, et gli pesava nell' anima di quello che s' era fatto : pero vedendosi tutto il mondo contra e una guerra accesa senza sua colpa, e stando circondato da tanti inimici, non potea rifiutar quelli che si offerivano di voler servire, accennando i Colonesi. » Lettre de Castiglione, p. 98.

dans Plaisance 2,000 fantassins outre les hommes d'armes et les chevau-légers, et fit venir dans Rome, pour sa propre sûreté, les 5,000 hommes qu'il avait tirés de la Lombardie (1).

François Ier, que le seigneur de Langey avait trouvé sur les bords de la Loire, s'était hâté de le faire repartir en lui donnant ses instructions pour le pape, qu'il pressait « de se venger de la honte qui lui avait été faite (2) ». Clément VII s'indignait d'autant plus de l'outrage reçu par l'Église de Rome sous son pontificat, que le danger s'éloignait davantage de lui. Après le retour de Langey, il procéda en plein consistoire contre les Colonna (3). Le cardinal Pompeio fut rayé du sacré collége, et toutes les terres de cette maison aussi redoutée que haïe furent confisquées. Le pape expédia aussi une bulle qui autorisait le roi à tirer de l'Église de France des décimes sur lesquels 100,000 écus seraient réservés pour le Saint-Siége (4). Il forma

(1) Franc° Guicciardini al proveditor Pesaro, 12 d'ottobre 1526. — *Lettere di principi*, t. II, p. 16 r°.

(2) « Nous renvoyons ledit seigneur de Langey devers nostre sainct père, afin de dire à icelle sa saincteté de nostre part tout ce qu'il nous semble doibt faire maintenant pour s'y venger de la honte qui luy a esté faicte. » François Ier aux Florentins, de Beaugency, le 5 octobre 1526. — *Négociations de la France et de la Toscane*, publiées dans la collection du ministère de l'instruction publique, t. II, p. 842.

(3) « Aujourd'hui en consistoire a esté décerné le monitoire pour procéder à la condamnation et confiscation desdits cardinal et Colonnois. » Lettre du 7 novembre 1526, de Nic. Raince au grand maître de France, maréchal de Montmorency. — Mss. Béthune, vol. 8509, f. 93.

(4) « Sa sainteté m'a dit qu'il est très-content de la somme des cent mil escus qu'il a demandés et que tout le surplus de l'argent soit et demeure es mains du roy. » Le même au même, 15 novembre. — Ibid., fol. 99.

en même temps une petite armée qui, sous le commandement de Vitelli et la direction du cardinal légat Trivulzio, descendit vers le sud de l'État ecclésiastique afin de contenir ou de combattre les Colonna, qui, de leur côté, levèrent des troupes dans le royaume de Naples.

Il était ainsi remédié au grand revers causé par la prise de Rome, dont l'effet avait été d'ailleurs effacé en partie par la prise de Crémone, survenue deux jours après. Cette forte place s'était rendue le 23 septembre au duc d'Urbin, qui en avait fait le siége régulier durant sept semaines. Après la reddition de Crémone, le généralissime de la ligue aurait pu, avec son armée victorieuse, qui se composait de 24,000 hommes de pied et de plus de 3,000 hommes de cavalerie, aller attaquer dans Milan les impériaux, que les maladies décimaient en ce moment (1). Il avait sous ses ordres 6,000 Suisses ou Grisons, les 4,000 piétons français du marquis de Saluces, les 4,000 hommes des bandes noires de Jean de Médicis et les 10,000 soldats de la république de Venise. Le duc de Bourbon se plaignait de l'impuissance où le réduisait l'affaiblissement de son armée (2) dépourvue de tout, qu'il était obligé de faire vivre

(1) « Depuis ung moys, il y a bien eu troys mil hommes des vostres malades. » Charles de Bourbon à l'empereur, le 27 août 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Il ajoutait dans sa lettre du 8 septembre, en parlant à l'empereur des confédérés : « lesquels se confient en mon petit nombre et au grand nombre de malades que nous avons. » Ibid.

dans cette ville épuisée et dont la mort réduisait chaque jour le nombre. Il écrivait sans cesse à Charles-Quint, qui lui avait déjà donné ou envoyé 200,000 ducats, pour lui dépeindre la détresse de ses soldats, et il pressait aussi par ses lettres George Frundsberg de venir au plus tôt se joindre à lui avec les lansquenets qu'il levait en Allemagne.

Sans tirer parti de son succès et de ses forces, le duc d'Urbin laissa pendant trois semaines l'armée de la ligue dans l'inaction. Lorsqu'il la mit en mouvement après la mi-octobre, ce ne fut pas pour assaillir dans Milan les impériaux affaiblis et peu capables de lui résister. Il conçut le projet timide de les y bloquer et de les y affamer. Il espéra, en postant ses troupes sur les points fortifiés de Marignan au sud-est, d'Abbiato-Grasso au sud-ouest, et de Monza au nord de Milan, empêcher les vivres d'y arriver du Parmesan, de la Lomelline et de mont de Brianza, et réduire les Espagnols à partir ou à se rendre. L'arrivée prochaine des lansquenets de Frundsberg devait déjouer ce plan, et les impériaux, qui, attaqués à l'improviste en Italie, étaient jusque-là restés sur la défensive, allaient être renforcés dans le haut comme dans le bas de la péninsule et y prendre l'offensive.

CHAPITRE X.

ENTRÉE EN CAMPAGNE DU DUC DE BOURBON. MARCHE DE SON ARMÉE VERS L'ITALIE CENTRALE, PRISE ET SAC DE ROME.

Mesures prises par Charles-Quint pour renforcer ses troupes dans le Milanais et défendre le royaume de Naples. — Arrivée en Italie de George Frundsberg qui, malgré le duc d'Urbin, s'avance avec ses lansquenets vers Milan, où restait enfermé le duc de Bourbon. — Le duc de Bourbon sort de Milan, qu'il laisse à la garde d'Antonio de Leiva, et joint Frundsberg sur la Trebbia. — L'armée impériale, composée d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, se dirige vers l'Italie centrale. — Promesses de François Ier tardivement tenues; embarras et tergiversations de Clément VII, qui fait avec les impériaux des trêves qu'il rompt. — Violent tumulte dans l'armée impériale qui marche sur Rome sous la conduite du duc de Bourbon. — Nouvelle et onéreuse trêve à laquelle souscrit Clément VII, et dont le chef de l'armée impériale ne tient pas compte. — Arrivée du connétable de Bourbon devant Rome. — Il y donne l'assaut et il est tué en en escaladant les murailles. — Prise et sac de Rome par l'armée impériale. — Clément VII se réfugie dans le château Saint-Ange, et il y est assiégé. — L'armée de la ligue, commandée par le duc d'Urbin, paraît tardivement en vue de Rome et se retire sans avoir tenté de délivrer le pape. — Clément VII, n'étant pas secouru, traite avec les impériaux qui le retiennent en captivité.

I.

Charles-Quint était très-appliqué à ses affaires

et les conduisait en politique attentif, quoique un peu lent. D'un esprit plus réfléchi que prompt, il méditait beaucoup avant de se décider pour longtemps. Moins fécond que ferme dans ses vues, il avait, bien jeune encore, cette puissance de volonté qui fait une grande partie de l'habileté humaine et décide si souvent de la fortune, de la fortune soumise aux persévérants encore plus qu'aux audacieux, car si les audacieux la surprennent quelquefois, les persévérants finissent presque toujours par la contraindre et lui commander. L'ambassadeur vénitien Gaspar Contarini, qui avait précédé en Espagne André Navagero, revenant d'auprès de Charles-Quint entre la bataille de Pavie et le traité de Madrid, le dépeint ainsi dans la relation de son ambassade qu'il adressa, le 16 novembre 1525, au sénat de Venise : « L'empereur accomplira sa vingt-sixième année le 24 du mois de février (1526), jour de saint Matthias, où il obtint la victoire sur l'armée française et où fut pris le roi très-chrétien. Il est de stature ordinaire, ni grand ni petit; son teint est blanc, et plutôt pâle que coloré. Il a le nez un peu aquilin, les yeux gris, le menton trop avancé, l'aspect grave, sans être dur ni sévère. Son corps est bien proportionné, sa jambe très-belle, son bras fort, et, dans les joutes d'armes comme dans les courses de bagues il est aussi adroit que quelque cavalier de sa cour que ce soit (1). »

(1) « ... Nelle armi in giostra, e a giochi di canne alla leggiera è così destro, quanto altro cavaliere che sia in sua corte. » *Relazione di*

Après avoir dit que le jeune et grave empereur était d'une complexion et d'un caractère mélancolique, très-religieux, fort juste, étranger aux plaisirs qui entraînent les hommes de son âge, se donnant quelquefois, mais rarement, la distraction de la chasse, peu affable, plutôt avare que libéral, ne parlant guère, ne s'exaltant pas dans la prospérité, ne se laissant point abattre par l'adversité et ressentant plus la tristesse que la joie, Contarini le montre sans cesse occupé du gouvernement de ses pays et de la conduite de ses affaires. « Il se plaît, dit-il, à négocier et à siéger dans ses conseils. Il y est fort assidu et il y passe une grande partie de son temps (1). »

C'est par cette application soutenue qu'il pourvut aux nécessités et qu'il surmonta les périls de sa situation en Italie. Mettant tous ses soins à s'y fortifier non moins qu'à y affaiblir ses adversaires, il n'oublia rien de ce qui pouvait préparer la défaite ou hâter la désunion de la sainte ligue. Il chercha tout à la fois à la vaincre par les armes, à la dissoudre par les négociations. Il équipa sur les côtes d'Espagne une flotte de quelques navires de guerre et de beaucoup de vaisseaux de transport, que montaient environ dix mille soldats espagnols

Gasparo Contarini ritornato ambasciatore da Carlo V, letta in senato a dì 16 novembre 1525, dans *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato* da Eugenio Alberi, ser. I, vol. II, p. 60.

(1) « Solo si diletta di negoziare, e stare nelli suoi consigli, nelle quali è molto assiduo, e gran parte del tempo in quelli dimora. » Ibid., p. 62.

et allemands (1) commandés par Lannoy et par Alarcon, dont il avait récompensé les précédents services en créant l'un prince du Sulmona et en nommant l'autre marquis de la Valle-Siciliana. Il ordonna de lever en Allemagne une troupe considérable de lansquenets, qu'il pressa son frère l'archiduc Ferdinand d'envoyer au plus tôt en Lombardie sous la conduite du vaillant et dévoué George Frundsberg. Il s'attacha, par des offres aussi habiles qu'opportunes, un souverain italien fort puissant, placé entre les possessions continentales de la république de Venise et les États du pape, et dont l'assistance ne serait pas d'une petite utilité pour ses généraux et pour ses troupes, qui recevraient de lui des conseils, des renforts et des approvisionnements.

Alphonse d'Este, duc de Ferrare, était le plus changeant des princes, parce qu'il en était le plus intéressé. Il passait d'une alliance à l'autre sans scrupule comme sans hésitation, cherchant et trouvant des avantages dans ses diverses infidélités. En toute rencontre, il ne suivait que les conseils de ses craintes prévoyantes ou les calculs de son avidité ambitieuse. Feudataire du Saint-Siége, il s'était agrandi aux dépens de l'Église romaine. Il avait pris récemment Rubiera et Reggio, et il con-

(1) « J'ai envoyé avec mon vice-roy de Naples environ dix mille hommes tant d'Espaignolz que Allemans, entre lesquelx y a beaulcop de principaulx personnaiges et noblesse. » Lettre de l'empereur à l'archiduc Ferdinand, du 30 novembre 1526, dans Lanz, t. I, p. 227.

voitait Modène. Depuis quelque temps en négociation avec Clément VII et avec Charles-Quint, il se montrait disposé à embrasser le parti de celui qui lui accorderait le plus. Tandis qu'Alphonse demandait au pape la cession de Rubiera, de Reggio et de Modène, l'empereur lui en offrait l'investiture, lui donnait le comté confisqué de Carpi, lui conférait de plus le titre de son capitaine général en Italie, et lui proposait le mariage futur de sa fille naturelle Marguerite avec Hercule d'Este, né de l'union du duc avec Lucrèce Borgia, fille naturelle d'Alexandre VI (1). Clément VII hésitait, Charles-Quint pressait, le duc de Ferrare se décida : il se sépara de la cause italienne et il embrassa la cause impériale. Le pape s'étant, après un long retard, résigné à lui concéder ce qu'il demandait et ayant chargé son lieutenant Francesco Guicciardini d'aller conclure avec le duc à Ferrare, le duc fit dire au délégué pontifical, déjà parvenu de Parme à Cento, qu'il n'était plus temps, parce que son traité était déjà signé avec l'empereur (2).

Ne se bornant point à préparer des renforts considérables pour ses troupes, à gagner dans la haute Italie un auxiliaire aussi utile que le duc de Fer-

(1) « ... Par l'investiture que luy avons donnée et l'hommage qu'il nous a fait fere par son ambassadeur, comme par le mariage de nostre bastarde que luy avons acordé et stipullé..., il fauldra de nécessité qu'il se déclare pour nous et qu'il se rende entièrement suspect au pape. » Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, de Grenade, le 8 octobre 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

rare, Charles-Quint recevait un envoyé de la cour de France chargé de lui faire de pacifiques ouvertures. Il avait l'intention de rendre par là François Ier suspect à ses confédérés (1), et il donna pour instruction à Lannoy de mettre tout en œuvre afin de détacher Clément VII de ce prince (2) comme il venait de séparer le duc de Ferrare de Clément VII.

L'attentif Charles-Quint s'empressait de faire connaître ses préparatifs et ses desseins au duc de Bourbon, qui réclamait sans cesse de l'argent et des soldats. Dans la lettre qu'il adressait le 8 octobre 1526, pour l'informer de tout ce qu'il voulait comme de tout ce qu'il faisait, il calmait d'abord les orgueilleuses défiances de son lieutenant au sujet de la capitainerie générale promise au duc de Ferrare. L'ombrageux Bourbon croyait y voir une atteinte à son honneur, une diminution de son autorité. Charles-Quint le rassurait. « J'ai pensé, lui disait-il, que vous trouveriez bon de gagner le duc de Ferrare, quoi qu'il nous puisse coûter. Quant à moy, je n'ay jamais entendu que

(1) « De France ils envoient icy monsieur Danjay pour parler d'appointement. Je suis bien adverty que ce ne sont que belles paroles et je leur rendray le semblable. J'ay consenti que le sieur Danjay vienne vers moy, quand ce ne seroit synon pour, par cela, donner soupeçons aux Italiens, pape et Venitiens, et leur bailler jalousie de se deslyer. » Lettre de l'empereur du 8 octobre 1526.

(2) « J'ay donné pouvoir au vice-roy de Naples non-seulement du secours de Naples, mais de fere paix avec pape et Venitiens, s'ils vouloient venir à raison et qu'ils me promettent la ligue deffensive pour vous maintenir et deffendre en l'Estat de Milan. » Lettre de l'empereur, etc.

la chose vous tournât à déshonneur, car vous sçavez que j'ay toujours désiré et désire vous accroistre et non souffrir vous rabaisser. » Il lui envoyait en même temps le privilége de la capitainerie générale, l'investiture de Reggio et de Modène, en lui disant d'en disposer, après avoir vu « que son honneur et son autorité étaient bien gardés », et en ajoutant : « Vous adviserez de bien entretenir le duc de Ferrare en nostre service comme sçaurez faire par vostre grande prudence selon que le temps le requerra. » — « C'est, continuait-il, l'un des secours qui vous peult ayder en cette guerre; l'autre secours sera de l'armée que mayne nostre vice-roy de Naples; le troisième secours est de l'argent que j'appareille pour vous envoyer, et le quatrième est celuy d'Allemagne, pour lequel j'escrits à nostre frère l'archiduc (1). »

II.

Tout se passa comme l'empereur l'avait annoncé, non sans quelques retards, qui tenaient un peu à son caractère et beaucoup à sa situation. Il avait plus d'États que de ressources et moins d'argent que de puissance. Cependant la flotte, composée de nombreux navires, la plupart de transport, et montée par plus de 9,000 soldats destinés à la dé-

(1) Même lettre du 8 octobre.

fense du royaume de Naples, fut enfin équipée, approvisionnée, réunie et prête à mettre à la voile le 24 octobre 1526. Ce jour-là, elle partit de Carthagène et se dirigea vers l'Italie. Entre la Corse et les côtes d'Italie, elle fut rencontrée par André Doria, qui l'assaillit avec ses galères mieux armées et lui fit essuyer quelques pertes. Une tempête qui survint sépara les combattants, et la flotte espagnole, un moment dispersée, alla relâcher au port de San Stephano, en Toscane. Elle n'y resta pas longtemps de peur d'y être attaquée par le redoutable Génois, qui la suivait de près, et qui y arriva le lendemain du jour où elle en était partie. De San Stephano le prudent Lannoy avait gagné en toute hâte le port de Gaëte, où le 1er décembre 1526 il débarqua, sans être inquiété, les troupes que l'empereur envoyait dans le royaume de Naples (1).

L'armée allemande qui devait venir renforcer les impériaux dans la haute Italie fut prête vers le même temps. Le duc de Bourbon, toujours enfermé dans Milan, d'où il demandait à être dégagé pour entrer en campagne, pressait vivement la venue de Frundsberg. Il écrivait à Charles-Quint avec sa jactance accoutumée : « Quand ce secours arrivera, j'espère, avec l'aide de Dieu, ôter à vos ennemis la fantaisie de faire la guerre à Votre Majesté et vous

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur sur ce qu'il a fait depuis son départ de Carthagène jusqu'après la prise de Rome, daté du 17 mai 1527. — Lanz, t. I, p. 693-706.

acquérir telle victoire que ce sera perpétuel établissement pour vos Estats (1). » Aux 50,000 ducats (2) que l'empereur avait fait remettre par la voie de Flandre à Frundsberg, afin qu'il opérât au plus vite cette levée, Bourbon en avait ajouté 36,000 (3), qu'il avait dépêchés par les Alpes du Tyrol à ce chef de guerre heureux et renommé, sous lequel les Allemands s'enrôlaient avec confiance, mais non sans recevoir de l'argent. Bien que l'Allemagne fût exposée à une invasion des Turcs après la récente bataille de Mohacz, où le roi Louis de Hongrie avait été tué et où avait péri la fleur de ses troupes, Frundsberg eut bientôt sous ses enseignes de 12 à 13,000 vaillants lansquenets (4). Il se mit en marche vers la fin d'octobre et arriva dans les Alpes au commencement de novembre. Il trouva ces montagnes déjà couvertes de neige, s'y fraya un pénible passage, descendit par le Val-di-Sabbio, longea la partie occidentale du lac de Garda, et parvint dans les États du marquis de

(1) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 6 octobre 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, du 8 octobre 1526. Ibid.

(3) « Messire George me faict entendre que, pour recouvrer le dit secours, il faut que j'envoye XXXVI mil escus du change qu'il a pleu à vre majesté de m'envoyer dernièrement, que m'est un gros fais. Toutesfois... pour vous acquérir honneur et empecher vos enhemys vous faire dommaige, j'ai envoyé au dict messire George la dite somme. » Charles de Bourbon à l'empereur, le 6 octobre 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(4) « Presentement j'ay eu lettres de messire George par lesquelles il m'escrit qu'il m'ameyne douze ou treize mil lansquenez. » Lettre de Charles de Bourbon à l'empereur, du 29 octobre 1526. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

Mantoue, qui gardait la neutralité entre le Saint-Siége, dont il était le gonfalonier, et l'empire, dont il était le feudataire. Arrivé là le 20 novembre, il restait encore séparé, par un long espace difficile à franchir et de nombreuses rivières peu commodes à traverser, du duc de Bourbon, auquel il avait l'ordre comme l'intention de se réunir.

Le duc d'Urbin, en apprenant que les lansquenets avaient passé les Alpes et qu'ils paraissaient en Italie, dut renoncer au plan qu'il avait conçu si inopportunément de bloquer et d'affamer les impériaux dans Milan. Il fallait maintenant renoncer à une offensive qui n'avait été ni hardie ni heureuse et se mettre sur une défensive que ce général sans résolution et prudent jusqu'à la timidité ne saurait pas mieux conduire. Avant tout, il s'agissait d'empêcher la jonction de Frundsberg et du duc de Bourbon, dont les troupes réunies formeraient une armée redoutable par le nombre comme par la force, offrant la solide ordonnance des lansquenets organisés sur le modèle des Suisses, combattant à rangs profonds et avec de longues piques, flanquée de ces agiles et entreprenants bataillons d'arquebusiers espagnols qui avaient en grande partie décidé la victoire dans le parc de Pavie, soutenue par des hommes d'armes, éclairée par des chevau-légers, et traînant après elle quelques pièces d'artillerie.

Le duc d'Urbin semblait pouvoir s'opposer aisément à cette jonction, placé qu'il était avec tant de

troupes entre les lansquenets et les Espagnols. Ayant abandonné le blocus de Milan vers la mi-novembre, il se porta avec toute l'armée à Vauri, sur l'Adda. Il y jeta un pont, et, après avoir fortifié la position, il y laissa le marquis de Saluces avec ses 4,000 fantassins, les Suisses, les Grisons et les hommes d'armes français; puis le 19 novembre, suivi de Jean de Médicis avec les quatre mille soldats des bandes noires, de 8 ou 9,000 piétons vénitiens, de 600 hommes d'armes et d'une nombreuse cavalerie légère, il alla au-devant des lansquenets. Il voulait les harceler sans les assaillir et les empêcher de faire des vivres. Il prétendait que c'était le seul moyen de vaincre des troupes qui s'avançaient dans un ordre aussi serré et qui ne pouvaient pas être battues ouvertement. La faute était considérable; en divisant l'armée de la ligue, il l'annulait. Ce qu'il en laissait à Vauri était inutile contre le duc de Bourbon, ce qu'il en menait avec lui n'était pas assez fort pour arrêter les lansquenets. S'il avait marché à leur rencontre avec toute son armée, deux fois supérieure à la leur, composée de Suisses aussi solides que les Allemands, d'arquebusiers, d'hommes d'armes, de chevau-légers que Frundsberg n'avait pas, il aurait pu, en disposant du passage des rivières, barrer le chemin aux lansquenets, les obliger à la retraite par force ou par lassitude, et venir ensuite facilement à bout des troupes peu nombreuses et découragées du duc de Bourbon; mais, général à précautions et non à entreprises,

le duc d'Urbin savait à peine se défendre et n'osait jamais attaquer. Il affaiblissait les confédérés en les séparant au moment même où les impériaux cherchaient à se fortifier en se concentrant.

Arrivé le 21 novembre à Sonzino sur l'Oglio, le duc d'Urbin s'avança vers les terres du Mantouan, où les bandes de Frundsberg se trouvaient déjà engagées. Les lansquenets, parvenus le 22 à Rivolta, près du Mincio, s'étaient dirigés du côté de Borgoforte pour se rapprocher du Pô. Ils étaient encore le 24 dans ce lieu, où ils reçurent par le fleuve quatre fauconneaux que le duc de Ferrare leur avait envoyés. Le duc d'Urbin joignit à Borgoforte la queue des lansquenets, dont la tête cheminait le long du Pô, et Jean de Médicis l'attaqua hardiment avec ses chevau-légers. Pendant cette escarmouche, un coup de fauconneau atteignit Jean de Médicis et lui cassa la jambe un peu au-dessus de la cheville. Il fut transporté à Mantoue, où la jambe lui fut coupée et où succomba bientôt cet intrépide capitaine, emportant les regrets de son pays, dont il était l'honneur et dont il avait l'admiration. Sa mort parut aux Italiens comme la ruine de l'Italie (1).

Dès ce moment, le prudent duc d'Urbin se retira à Mantoue, sous le prétexte d'aller y attendre les

(1) « Si morì con gran dolore universale et grandissimo danno nostro. » Lettre du dataire Giberto au protonotaire Gambara, nonce du pape en Angleterre, du 7 déc. — *Lettere di principi*, t. II, p. 21 r°.

ordres du sénat de Venise, et il ne suivit même plus les lansquenets. Ceux-ci passèrent tranquillement le Pô à Ostia et se dirigèrent du côté de Plaisance. Sans rencontrer d'autre obstacle que des torrents grossis par les pluies, ils traversèrent l'Italie dans une partie de sa largeur, franchirent la Secchia, l'Enza, la Parma, le Taro, qui tombent dans le Pô, et vers la mi-décembre ils arrivèrent non loin de Plaisance, à Borgo-San-Donino et à Firenzola, où ils s'établirent.

Dès qu'il fut dans le voisinage du Milanais, Frundsberg le fit savoir au duc de Bourbon afin qu'il vînt le joindre; mais le duc de Bourbon, qui attendait les lansquenets avec tant d'impatience et qui projetait en s'unissant à eux de soumettre l'Italie à l'empereur, ne pouvait pas se mouvoir faute d'argent. Les 200,000 ducats qu'il avait reçus de l'empereur n'avaient pas suffi à la solde fort arriérée des troupes et à leur entretien pendant cinq mois. Il ne restait pas un ducat au duc de Bourbon, et sa petite armée refusait d'entrer en campagne avant qu'on lui eût donné ce qui lui était dû. Elle en était arrivée à ce point d'indiscipline tout en conservant sa bravoure et de désobéissance tout en se maintenant dans sa fidélité, qu'il était impossible de lui commander sans la contenter et de la faire marcher sans la payer. Pour se procurer l'argent que l'empereur n'avait pas pu envoyer et que le pays épuisé ne semblait plus en état de fournir, le duc de Bourbon tira, comme il le dit, *jusqu'au*

sang (1) de la ville de Milan ; il lui arracha 30,000 écus de plus. Il contraignit Morone, enfermé dans la forteresse de Trezzo, à payer 20,000 ducats (2) comme prix de son pardon, le menaçant, s'il n'acquittait pas cette taxe, de le faire décapiter. Morone souscrivit la somme afin d'échapper à la mort. Chancelier du duc Sforza, il devint pour surcroît d'infortune secrétaire du duc de Bourbon, et, après avoir conspiré en faveur de l'indépendance italienne, il se fit le conseiller de celui qui travaillait à mettre toute l'Italie sous le joug de l'empereur. L'argent ainsi obtenu ne suffisant pas à compter aux troupes les payes qu'elles exigeaient pour entrer en campagne, le duc de Bourbon, le marquis del Vasto, Antonio de Leiva et d'autres capitaines engagèrent leurs joyaux, leurs bagues, leurs chaînes d'or. « De cette manière, écrivit le duc à l'empereur, nous avons trouvé 20,000 écus, avec lesquels nous avons eu le supplément pour les deux payes (3). »

(1) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre du 8 février 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) « E veggo non basta, lui écrivit Charles de Bourbon, la pregione in che voi sete, me risolvo advisarvi che sono senza danari e che se faret[te] quello che il mio messo ve dirà, ve ne troverete bene, altrimente sarà peggio per voi essendo pronto a farvi cose che vi dispiaceranno molto [a] me anchora. » Et la lettre de Marcus de Buxeto dans laquelle il est dit : « Li giorni passati instarono il Morone che facesse la talia, et lui diceva non aver danari : li fu detto per il capitano di justitia che si dovesse confessare che li doveva esser taliato il capo... in quel punto fu addomandato il ceppo fosse portato... per evitare il ceppo fu conclusa la talia in 20 mila. » *Ricordi inediti di Girolamo Morone*, etc., publicati dal C. Tullio Dandolo, p. 205 et 208.

(3) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre du 8 février 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

Il ne commença à sortir de Milan que le 2 janvier 1527. Il laissa le commandement de la ville à Antonio de Leiva, qui garda, pour la contenir et la défendre, Gaspard de Frundsberg, fils de George, avec 2,000 lansquenets, et le comte Ludovico de Belgiojoso, entré depuis peu au service de Charles-Quint, avec 1500 Italiens. La jonction des Espagnols et des Allemands se fit avec beaucoup de lenteur. Le 9 février, le duc de Bourbon passa la Trebbia et se réunit ensuite à Frundsberg. Avant de mettre en mouvement ses bandes résolues et nécessiteuses, il écrivit à l'empereur pour l'instruire de leurs valeureuses dispositions en même temps que de leurs impérieux besoins. Il lui disait que les chevau-légers n'avaient reçu aucune paye, que les 13,000 lansquenets de Frundsberg n'en avaient touché qu'une seule, et qu'ils avaient à réclamer plus de 100,000 écus. Il le suppliait de fournir au plus tôt à l'armée maintenant en campagne ce qui lui était dû, parce qu'elle serait sans cela exposée à mourir de faim. « Nous autres, ajoutait-il, ne pouvons plus faire autre chose que mettre notre vie à votre service (1). » Ayant le dessein d'attaquer l'Italie centrale avec cette armée que rien ne pouvait arrêter désormais si ce n'est le défaut d'argent, il se mit en marche. Il avait donné la direction de l'avant-garde au prince d'Orange (2) avec le com-

(1) « Noi altri non possemo far altro, se no mettere la vita per li soi servitù. » Lettre du 8 février 1527. — *Arch. de Vienne.*

(2) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 6 février 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

mandement des chevau-légers et des hommes d'armes. Le marquis del Vasto conduisait la vaillante infanterie espagnole, dont il était le capitaine général; George de Frundsberg était à la tête de ses rudes lansquenets, et le jeune Fernand de Gonzague, qui devint plus tard un des bons généraux de Charles-Quint, avait sous ses ordres un corps de soldats italiens. Le duc de Bourbon s'achemina ainsi vers les États pontificaux sans être inquiété par les troupes divisées de la confédération. Le marquis de Saluces, toujours en avant, ne put que se jeter dans les villes de l'Église qui se trouvaient menacées et préserver tour à tour Plaisance et Bologne. Le timide duc d'Urbin, toujours en arrière, surveilla de loin, avec les troupes vénitiennes, l'armée impériale, dont il ne s'approcha jamais. Lorsque le duc de Bourbon arriva à San-Giovanni, entre Bologne et Ferrare, le duc d'Urbin se posta à Casal-Maggiore, décidé à n'en pas bouger tant que le duc de Bourbon demeurait à San-Giovanni. Le duc de Bourbon occupa la position de San-Giovanni, où il resta campé pendant quelque temps, afin de s'aboucher avec le duc de Ferrare, qui devait lui donner des vivres, des munitions, des charrois, des pionniers, de l'argent, et qui l'engagea ou l'entretint dans le projet de se jeter sur Florence et sur Rome.

III.

Les affaires de la ligue étaient compromises dans la péninsule. Le principal chef des confédérés italiens, Clément VII, devenait chancelant. Au moment où Lannoy avait pris pied dans le royaume de Naples avec une armée et où Frundsberg était arrivé dans la haute Italie avec ses lansquenets, le pape alarmé avait tremblé pour les possessions du Saint-Siége et pour l'État de Florence. Comme son esprit était aussi incertain que son caractère était timide, il retomba dans ses irrésolutions par ses craintes. Aussi allait-il, dès cet instant, flotter entre les confédérés et les impériaux, demander des secours aux uns, négocier avec les autres, ne rien faire qu'à demi et ne pas le faire longtemps, donner le triste spectacle de ses frayeurs et de ses tergiversations, se livrer à ses haines sans énergie, montrer ses troubles sans retenue, passer des hostilités aux négociations, des trêves aux ruptures, des attaques aux traités, selon ses espérances ou ses terreurs. Il fit alors demander de nouveaux subsides à Henri VIII, qui l'avait excité à entrer dans la ligue, et il réclama de François Ier une assistance plus efficace, s'il tenait à ce qu'il n'en sortît point.

Le nonce Acciajuoli, pénétrant et habile politique qui représentait à la fois le Saint-Siége et la répu-

blique de Florence auprès du roi très-chrétien, adressa par écrit à François Ier une éloquente requête. « Si Votre Majesté, lui disait-il, ne tourne pas cette fois toute la puissance de la France au salut commun et n'y emploie pas son esprit et son courage, l'Italie sera en peu de temps assujettie à la domination de l'empereur, vos fils resteront en prison toute leur vie, ou, pour les recouvrer, il faudra donner une si grande somme d'argent que le royaume de France en sera appauvri pour de longues années. On a tenu trop peu de compte des forces de l'empereur et l'on s'est trop confié dans les nôtres; c'est la cause du mal et de la ruine. Aujourd'hui l'Italie est réduite à un tel état, qu'elle ne peut plus toute seule résister à une si grande attaque... La venue des lansquenets au-delà du Pô, la mort du seigneur Jean de Médicis, l'arrivée du vice-roi avec les Espagnols, sont des coups mortels pour le pape et les Florentins (1). » Il supplia le roi d'envoyer sur-le-champ un de ses gentilshommes pour annoncer à Clément VII l'intention de lui venir en aide, de mettre incessamment 100,000 écus à sa disposition, de faire lever tout de suite 8 ou 10,000 Suisses qui descendraient en Italie et que joindrait à Novare le comte de Guise ou le comte de Saint-Paul avec 400 lances,

(1) Robert Acciajuoli au roi très-chrétien dans les *Négociations diplomatiques de la France avec Toscane*, faisant partie de la collection de documents inédits publiés par le ministre de l'instruction publique, t. II, in-4, p. 864.

et, si la paix ne se concluait pas, de passer lui-même en Italie avec les forces dont il avait souvent parlé. « Le salut de l'Italie et du monde, ajoutait-il, est entre les mains de Votre Majesté. Si nous restons libres, l'honneur, la gloire et l'avantage en resteront à Votre Majesté. Sinon, nous plierons nos cols sous le joug de l'empereur, au grand déshonneur et au détriment de Votre Majesté (1). »

François Ier fit les plus grandes promesses; il jugeait fort bien sa situation et l'état de l'Italie. « Je sais, disait-il au nonce, qu'il m'importe plus qu'à qui que ce soit d'être victorieux dans cette guerre, parce que j'y ai un plus étroit intérêt et un plus cher gage que personne. Je reconnais que, si l'Italie succombe et reste assujettie, l'empereur ne se pourra plus supporter, et que je recouvrerai avec difficulté mes enfants. Si l'église apostolique se remettait à sa discrétion, ce serait un pire malheur. Mon devoir m'oblige à la soutenir et à faire toute la diligence nécessaire pour la conserver. Je ne veux pas y manquer, et je suis prêt à faire tout ce qu'il faut (2). » Il avait annoncé le prochain envoi de 30,000 écus des décimes, outre 60,000 écus que le pape recevrait de la main à la main, et 20,000 autres écus qui suivraient de près les 20,000 déjà transmis à Renzo da Ceri pour faire par les Abruzzes et con-

(1) « ... Altrimenti sottometteranno il collo al giogo dell' imperatore, con gran disonore e grave danno della maestà vostra. » Recueil cité, p. 866.

(2) Lettre d'Acciajuoli du 22 janvier 1527, *Négociations*, etc., p. 892.

jointement avec la flotte, déjà prête à attaquer par les côtes le royaume de Naples, une entreprise sur ce royaume convenue avec Clément VII. François Ier assurait en même temps que l'ordre avait été donné de lever 10,000 Suisses dans les cantons, et que les gentilshommes de sa maison étaient déjà partis pour aller l'attendre à Lyon (1). Il faisait prévenir le pape que le roi d'Angleterre lui adresserait, s'il restait fidèle à la ligue, une forte somme d'argent par sir John Russell (2), et l'engageait à se montrer calme et à tenir ferme.

Ce prince spirituel parlait à merveille et agissait moins bien. Il avait un prompt coup d'œil, mais il manquait d'application. Il s'occupait un moment et avec beaucoup d'intelligence des plus importantes affaires, puis il se dérobait pendant huit jours pour aller s'amuser dans une de ses maisons de plaisance, ou prendre avec fureur son plaisir favori de la chasse. Il évitait la peine, recherchait les distractions, promettait beaucoup, tenait moins, exagérait avec vanité ses forces, multipliait sans hésitation ses engagements, et semblait croire que tout ce qu'il avait dit était comme fait. « Les choses agréables, écrivait le nonce au dataire Giberto et à Jacobo Salviati, parent de Clément VII, effacent de son esprit les pensées les plus graves,

(1) Lettres d'Acciajuoli des 29 déc. 1526 et 5 janvier 1527; ibid., p. 877 et 883-884.

(2) Lettre du même du 10 janvier 1527. Ibid., p. 886-887.

de sorte que le plus souvent les paroles restent à nous, et les effets vont aux plaisirs (1). »

A peine se terminaient ces entretiens sur les besoins de l'Italie et du pape, que François Ier allait chasser pendant quinze jours en Champagne, emmenant avec lui les principaux seigneurs de sa cour et de son conseil (2). Presque rien de ce qu'il annonçait ne s'exécutait. Clément VII, ne recevant pas les sommes qui avaient été promises et réduit à ses propres forces, tombait dans un extrême découragement. Il était très-alarmé en apprenant que les lansquenets descendus en Lombardie n'avaient pas été arrêtés dans leur marche, et qu'ils ne rencontraient aucun obstacle à leur jonction avec les Espagnols. Ses inquiétudes, fort grandes du côté de la haute Italie, n'étaient pas moins vives du côté de l'Italie inférieure. Les Colonna venaient de prendre Ceperano et Pontecorvo sur les terres méridionales de l'Église, où le vice-roi de Naples avait pénétré à la tête d'une petite armée et assiégeait Frosinone. Clément VII, dont l'imagination effrayée grossissait ces périls, qui n'étaient encore ni rapprochés, ni redoutables, se hâta de traiter avec les envoyés de Charles-Quint.

Tout en faisant la guerre à l'empereur, il n'avait

(1) « E versa tutto in quelli piaceri più vicini e più facili a goderli... Adeo che il più delle volte le parole restono a noi e li effetti alli altri piaceri. » Lettre du 22 janvier 1527. Ibid., p. 893.

(2) Ibid., p. 893.

pas cessé, à l'exemple même de François Ier, d'être en négociation avec lui. Il avait envoyé en Espagne messer Paolo d'Arezzo, chargé d'y proposer un arrangement convenable des affaires d'Italie et d'y demander la délivrance des enfants de François Ier moyennant une rançon. L'empereur, de son côté, avait dépêché en Italie le général des franciscains et son grand écuyer Cesare Feramosca pour négocier avec le pape et arriver à une commune pacification. Jusque-là rien n'avait pu se conclure, les vues étant de part et d'autre trop opposées; mais alors, dans la précipitation de son épouvante, Clément VII accéda à tout ce que voulait Charles-Quint. Par l'accord qui lui était imposé, les clauses du traité de Madrid restaient les mêmes, le rétablissement de Francesco Sforza n'était point exigé, et le pape, tenu avec les Florentins de donner 200,000 ducats pour renvoyer les lansquenets d'Italie, devait remettre comme gage de sa fidélité Parme, Plaisance et Civita-Vecchia (1). Le consistoire des cardinaux auxquels fut communiqué le projet de convention, que le péril était loin d'autoriser encore et que repoussait la dignité du Saint-Siége, se déclara contre l'adoption, et dit qu'il fallait vendre les vases des églises plutôt que de

(1) Articles envoyés par le pape à Venise, et de Venise au roi de France. — Lettre d'Acciajuoli, du 17 fév. 1527. *Négociations entre la France et la Toscane*, t. II, p. 900. — § XIII du *Mémoire de Lannoy* à l'empereur, envoyé de Sienne, le 17 mai 1527, par son secrétaire Durant. — Lanz, t. I, p. 696-697.

s'y soumettre (1). Malgré l'avis des cardinaux, Clément VII l'accepta et conclut le 31 janvier 1527 un trêve de huit jours pour présenter ce traité aux Vénitiens, qui le rejetèrent avec mépris et en envoyèrent aussitôt les articles à la cour de France.

En recevant le 15 février cette alarmante nouvelle, François Ier fut extrêmement irrité. Il assembla le lendemain 16 les seigneurs du conseil à Saint-Germain, où il fit venir le nonce Acciajuoli. — « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-il, le pape a fait un accord avec les impériaux à notre grand préjudice et à celui des autres confédérés. Nous en avons été très-émerveillés. Nous nous attendions à toute autre chose et nous ne croyions pas être abandonnés par Sa Sainteté dans un moment où elle était pourvue d'argent et où nous avions donné ordre de lui en remettre de nouveau, étant à la veille de conclure un arrangement avec le roi d'Angleterre et de donner ensemble tant d'affaires à l'empereur, qu'on pût l'amener à des conditions honnêtes. Il est étrange que Sa Sainteté veuille se remettre à la discrétion de l'empereur (2), qui en fera un simple prêtre, plutôt que de persister dans l'amitié de princes si puissants et tout disposés

(1) Les cardinaux votèrent que le pape ne saurait accepter ces articles, et qu'il fallait « plustost vendre et engaiger croix, calices et reliquaires et jusques à vendre et engaiger leurs propres personnes que de consentir à telle iniquité ». Nic. Raince au roi. Lettre du 30 janvier 1527. Mss. Béthune, v. 8509, f. 131.

(2) « Che lo farà tornare un semplice prete. » Lettre d'Acciajuoli, du 17 février 1527. *Négociations*, etc., t. II, p. 902.

pour sa défense et pour la libération de l'Italie. Je vous ai fait appeler, continua-t-il, pour me plaindre de cette conduite de Sa Sainteté. Je pense agir de telle sorte que l'empereur ne réussisse pas dans son dessein de tout soumettre à sa tyrannie, et je laisserai en servitude ceux qui y seront tombés par bassesse et par peur. Le pape nous ayant abandonnés, nous resserrerons nos liens, le roi d'Angleterre, la seigneurie de Venise et moi; j'espère que Dieu nous aidera et que nous aurons assez de force pour venir à bout de l'empereur. »

Avant que Clément VII connût, par la dépêche du nonce Acciajuoli, cette véhémente sortie de François Ier contre l'acte auquel il avait eu la faiblesse de souscrire, il y avait déjà renoncé. Le jour même où il concluait cette trêve onéreuse et humiliante, les troupes pontificales remportaient une victoire marquée sur les troupes impériales dans le sud de l'Italie. Le général de l'Église Vitelli et le cardinal-légat Trivulzio, à la tête d'une armée de 10,000 bons soldats, attaquaient devant Frosinone l'armée espagnole, qui en faisait le siége. Ils la battaient, la contraignaient d'évacuer les États de l'Église et de rentrer assez en désordre dans le royaume de Naples. En apprenant ce succès, le pape enhardi rompait le traité du 31 janvier, auquel la peur seule l'avait disposé à consentir. Il prescrivait de continuer la guerre. Passant même d'un excès d'abandon à un excès d'entreprise, il voulait poursuivre la conquête du royaume de Naples,

qu'il avait proposée par le secrétaire Sanga à François Ier pour un des fils du roi, qui épouserait Catherine de Médicis, sa nièce.

IV.

La victoire de Frosinone, qu'il apprit presque aussitôt, causa autant de joie à François Ier que la trêve lui avait inspiré de mécontentement. Pensant bien que Clément VII rentrerait dans la ligue, il dit au nonce Acciajuoli : « Je me persuade que le pape ne sera plus disposé à traiter avec nos ennemis (1). » Il l'instruisit en même temps de l'union plus étroite qui se négociait et de l'alliance de famille qui se préparait entre le roi d'Angleterre et lui, enfin d'attaquer ensuite de concert l'ennemi commun. « Nous sommes décidés, le roi mon frère et moi, ajouta-t-il, à faire à l'empereur une guerre dont vous vous émerveillerez bientôt. C'est pourquoi écrivez à notre saint-père le pape que, pour l'amour de Dieu, il se remette l'esprit, ne délaisse pas cette compagnie et ne songe plus ni à des trêves ni à des négociations. Maintenant qu'il a pris le dessus et que l'armée de Lombardie est si incertaine qu'elle ne sait que faire, qu'il se rassure, afin que nous puissions affermir nos pas et tourner notre pensée à lui venir en aide. A dire le vrai,

(1) Lettre d'Acciajuoli, des 18 et 19 février 1527. *Négociations*, etc., t. II, p. 907.

ses pratiques continuelles d'accord, ses peurs, ses desseins de fuir, nous ont tenu dans l'irrésolution et nous ont toujours fait craindre de perdre notre temps et notre argent. Aujourd'hui je veux aider Sa Sainteté de toute manière. Je dépêche Langey avec 20,000 écus que je n'entends pas être comptés au nombre de ceux que j'ai promis. J'ai ordonné d'en envoyer 20,000 au comte Pierre de Navarre, afin qu'il mette de 5,000 à 6,000 hommes de pied sur la flotte, qu'il aille à Civita-Vecchia et fasse tout ce que lui dira notre seigneur le pape. Je vous donnerai tout de suite à vous l'assignation des 50,000 écus des décimes qui reviennent à Sa Sainteté, afin qu'elle puisse s'en servir. Vous pourrez tirer cette somme sur qui vous voudrez. Soyez assuré que, le mariage fait avec la princesse d'Angleterre (1), le roi son père et moi nous entreprendrons la guerre de bonne sorte. Le roi d'Angleterre et le duc de Gueldre attaqueront la Flandre; moi, par le chemin de la Navarre, je passerai en Espagne avec 25,000 hommes de pied et 1,500 ou 2,000 lances, et, si le pape ne se trouble pas l'imagination, nous imposerons la paix à l'empereur comme nous le voudrons et nous le ferons le pape le plus glorieux qui ait jamais

(1) Ce mariage, qui se négociait alors, devait avoir lieu plus tard entre la jeune Marie et François Ier ou l'un de ses fils. François Ier dit au nonce qu'il cherchait à gagner le printemps, « per fare a tempo nuovo quello sforzo di quà che io vi ho più volte detto, e per ridurre a conclusione il mariaggio con Inghilterra. » Même lettre, p. 908.

été (1). » Acceptant l'offre que le secrétaire Sanga était venu lui faire de la part de Clément VII, il ajouta : « J'ai donné à M. de Langey la commission de dire au pape que je suis content de faire l'entreprise de Naples pour un de mes fils et de prendre sa nièce. Aidé de Sa Sainteté, je ferai l'entreprise dans un tel esprit et de telle sorte que l'empereur ne récupérera jamais plus le royaume de Naples (2). »

Si François Ier avait exécuté tout ce qu'il annonçait, s'il avait surtout envoyé diligemment les sommes d'argent qu'il promettait au pape et dont le pape avait un pressant besoin pour tenir ses troupes sur pied, afin de lutter sans désavantage au sud contre le vice-roi, et d'attendre sans trop de crainte au nord l'armée impériale que commandait le duc de Bourbon, les choses se seraient passées comme François Ier le demandait. Mais ce prince, prodigue de paroles et d'assurances, voyait ce qu'il y avait à faire, et, soit légèreté, soit difficulté, il ne le faisait pas suffisamment à propos ou ne le faisait qu'imparfaitement. Ce qu'il concevait avec intelligence, il ne l'accomplissait pas avec exactitude. Très-spirituel et fort pénétrant, il ne lui manquait pour être habile que de joindre l'application à la clairvoyance et d'adapter ses moyens à ses projets. Malheureusement les plaisirs qu'il aimait le détournaient sans cesse des affaires dans desquelles il se je-

(1) « E faremlo il più glorioso papa che fusse mai. » Même lettre, p. 908 et 909.

(2) Même lettre, p. 909.

tait, et il promettait toujours au-delà de ce qu'il pouvait.

Ainsi François Ier ne fit point remettre à Clément VII les sommes dont il avait annoncé l'envoi au nonce Acciajuoli. Il n'expédia pas non plus assez vite sur ses gros navires les troupes de débarquement nécessaires à l'invasion du royaume de Naples. Cette invasion, qui rencontra fort peu de résistance de la part des Espagnols et beaucoup d'assentiment de la part des populations lassées de leur joug, aurait réussi, si elle avait été tentée avec un peu de vigueur et d'ensemble. Renzo da Ceri entra avec 6,000 hommes levés à la hâte dans les Abruzzes; secondé par les fils du comte de Montorio, il prit Aquila et se rendit maître des pays de Tagliacozzo, d'Alva et de Celano. La flotte sur laquelle était le comte de Vaudemont s'empara de Pouzzoles, de Mola-di-Gaëte, de Castellamare, de Sorrento et de la Torre-del-Greco; mais, soit du côté de la terre, soit du côté de la mer, les progrès de la conquête furent arrêtés par l'insuffisance des moyens fournis pour l'exécuter. Faute de troupes de débarquement, le comte de Vaudemont ne put pas prendre Naples; faute de ressources, Renzo da Ceri fut hors d'état de s'avancer jusqu'en Pouille; enfin, faute d'argent et de vivres, l'armée pontificale elle-même, peu de temps après l'avantage obtenu devant Frosinone, ne voulut pas rester sur pied et se débanda. Lannoy, reprenant l'offensive, franchit la frontière du royaume de Naples et se porta de

nouveau dans les États du Saint-Siége. Il parvint, sans être arrêté, jusqu'à Piperno. D'autre part, le duc de Bourbon était prêt à quitter son camp de San-Giovanni et menaçait d'envahir avec ses terribles bandes l'Italie centrale.

Clément VII était aux abois. Il avait épuisé le trésor pontifical (1) et ne pouvait plus rien demander à la république de Florence, dont il avait tiré depuis le commencement de la guerre près de 800,000 ducats (2). Le roi de France lui annonçait sans cesse des sommes d'argent qui n'arrivaient que d'une manière tardive et insuffisante. Dans cet état de détresse, n'ayant plus le moyen d'entretenir les troupes qui défendaient les possessions de l'Église vers le sud, nullement protégé vers le nord par l'armée des confédérés, trop timidement conduite pour s'opposer à la marche des Espagnols et des lansquenets campés sur les terres de l'Église, il reprit ses terreurs et ses négociations. Afin d'éviter le danger imminent auquel il se croyait exposé, il entra derechef en pourparlers avec les impériaux.

Lannoy envoya à Rome l'écuyer de l'empereur Cesare Feramosca et son secrétaire Serenon. Les conditions qu'ils portaient étaient cette fois moins

(1) Guicciardini, lib. XVIII.

(2) « Li signori fiorentini, dal primo d'aprile 1526 (1527) fino al maggio che si partiron li Medici, hanno speso per la guerra fatta parte in Lombardia parte in Toscana otto cento mila ducati. » — *Relatione di Firenze del clarissimo Marco Foscari*, tornato ambasciatore da quella republica l'anno 1527. — Alberi, ser. I, vol. I, p. 33-34.

défavorables à Clément VII (1). Charles-Quint tenait par-dessus tout à s'accorder avec le pape. Il espérait par là rompre la ligue franco-italienne dont le pape était le lien, préserver le royaume de Naples d'une invasion, faire passer l'armée du duc de Bourbon sur les terres des Vénitiens pour y vivre à leurs dépens (2), et les contraindre à une paix qui laisserait l'Italie à sa merci et le roi de France dans l'isolement.

Feramosca arriva à Rome avec les propositions de Charles-Quint pour suspendre la guerre en même temps qu'y arrivait Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, avec les instances de François Ier pour la continuer (3). Guillaume du Bellay apportait à Clément VII très-peu d'argent et beaucoup de promesses. Feramosca lui offrait une trêve moins inacceptable que la trêve précédente. Pendant quelques jours, Clément flotta entre ses animosités et ses frayeurs (4) : il avait le désir de de-

(1) Guicciardini, lib. XVIII. — Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ XXVI, XXVII, XXVIII, dans Lanz, t. I, p. 701.

(2) Il l'écrivait ainsi au duc de Bourbon dans une lettre datée du 12 mai 1527 de Valladolid, où il avait assemblé les cortès pour avoir de l'argent : « En cas que n'ayiez pas fait d'autre nouveau appointement avec le pape devant la réception de cette lettre, qui soit meilleur que ladite tresve, vous observerez et garderez icelle selon sa forme et teneur pour avoir le pape pour nostre amy... » Il ajoutait : « Vous conduirez et mettrez vos gens en la terre des Vénitiens pour illec les entretenir et les contraindre à quelque bon appoinctement qui soit seheur (sûr). » *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(3) Lettre du dataire Giberto au cardinal-légat Trivulzio, du 12 mars 1527. — *Lettere di Principi,* t. II, p. 59 v°.

(4) « Si sforza mostrarsi più gagliardo che può. Et così tutti hieri et hoggi s' è stato hor col signor Cesare (Feramosca) hor con monsignor

meurer fidèle à la ligue conclue pour procurer l'indépendance de l'Italie, et il sentait la nécessité de soustraire l'État pontifical et l'État florentin à l'attaque redoutée des impériaux. Dépourvu de ressources, n'ayant plus le moyen de solder et de retenir ses troupes, réduit aux timides assistances des Vénitiens et aux encouragements inefficaces de François Ier, il céda de nouveau au sentiment de la crainte qui s'emparait si facilement de son âme, et il traita avec les envoyés de Charles-Quint. La trêve fut conclue le 15 mars 1527 (1). Au lieu de 200,000 ducats, il n'en était demandé que 60,000 à Clément VII, qui n'était plus contraint de remettre les citadelles d'Ostie et Civita-Vecchia comme gages de sa fidélité. La république de Venise et le roi de France pouvaient être compris dans cet arrangement. S'ils l'acceptaient, les lansquenets sortiraient de la haute Italie: s'ils n'y adhéraient pas, l'armée impériale, à laquelle seraient attribués les 60,000 ducats, se retirerait seulement des terres de l'Église (2). En abandonnant la confédération, que devaient délaisser aussi les Florentins, le pape assurait la prépondérance en Italie à l'empereur, qui serait moins

de Langes in continuo dibatto di concludere ò escludere quest' accordo. » *Lettere di Principi*, t. II, p. 60 r°.

(1) « Si è pur nostro signore questa mattina risoluto di fermar l' accordo, il quale, a chi senza passione considererà le cose que hanno, non dico persuasa ma sforzata sua santità farlo, non harà bisogno di giustificatione. » Le dataire Giberto au cardinal-légat Trivulzio, 15 mars 1527. — *Lettere di Principi*, t. II, p. 62 r°.

(2) Guicciard., lib. XVIII.

attaquable au sud comme roi de Naples et l'emporterait aisément dans le nord, où son lieutenant le duc de Bourbon pourrait s'affermir dans le duché de Milan.

Ce traité, dont la conclusion devait exciter le plus vif mécontentement et le plus grand trouble à Venise et en France, il fallait le faire accepter par une armée aussi indisciplinée qu'avide, depuis longtemps sans solde et à la disposition de laquelle était mise seulement la somme modique de 60,000 ducats. Cesare Feramosca, qui venait de le conclure à Rome, se rendit en toute hâte au camp impérial pour le signifier au duc de Bourbon et faire rétrograder ses troupes (1). L'armée était immobile entre San-Giovanni et Bologne. Elle y manquait de tout. Le duc de Bourbon, ayant épuisé les provisions qu'il avait tout d'abord reçues du duc de Ferrare, ne savait plus ni comment la faire vivre, ni comment la faire avancer. Il tombait des pluies torrentielles. Mal vêtus, peu nourris, sans souliers, sans argent, les Espagnols et les lansquenets, arrivés au comble de l'exaspération, s'étaient mutinés avec fureur, le 13 mars, l'avant-veille du jour où la trêve se signait à Rome. Les Espagnols avaient donné le signal du soulèvement. Ils s'étaient portés en tumulte devant la tente du duc de Bourbon, demandant leur solde, et ils auraient tué le duc, dont ils pillèrent la demeure, s'il

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § XXIX, dans Lanz, t. I, p. 701, et lettre de Feramosca à l'empereur, du 4 avril 1527, ibid., p. 231.

ne s'était pas dérobé par la fuite à leurs violences (1). Il était allé chercher un asile dans le quartier des lansquenets, auprès de George Frundsberg; mais les Allemands eux-mêmes n'avaient pas tardé à suivre l'exemple des Espagnols, et ils s'étaient soulevés à leur tour en criant : *Lanz ! lanz !* de l'argent ! de l'argent ! George Frundsberg s'efforça en vain de les apaiser. Il les appela ses enfants, les supplia de continuer à servir l'empereur avec docilité et d'attendre patiemment que leur solde, qu'ils recevraient bientôt, pût être payée. Sa voix, jusque-là si obéie, ne fut pas écoutée, et le vieux capitaine, surpris de cette résistance inaccoutumée de ses fidèles lansquenets, fut frappé d'apoplexie en les haranguant. La parole lui manqua tout d'un coup, et il tomba affaissé sur un tambour (2). Ses Allemands consternés le transportèrent dans son logis, d'où il fut conduit à Ferrare afin d'y recevoir des soins qui ne le sauvèrent pas.

Pour apaiser cette sédition militaire, il fallut

(1) « J'y fus et le trouvai au camp de Saint-Jean, où ils étoient restés quelques jours faute de vivres, de grandes pluyes et neiges qui étoient tombées, et à deffaut d'argent, à cause de quoi les gens s'étoient mutinés et avoient entouré la maison de Bourbon, lequel s'absentoit une nuit hors du camp. » Lettre de Feramosca à l'empereur, du 4 avril 1527. Lanz, t. I, p. 231. — « Essendo a questi di seguito in quel campo un'ammutinamento si grande che gli fu sacchagiato l'allogiamento da monsignor di Borbone et morto un suo gentilhuomo. » Lettre du 21 mars, du dataire Giberto au cardinal Trivulzio. *Lettere di Principi*, t. II, p. 66 r°.

(2) Adam Reissner, *Historie der Frundsberge*, bl. 98. — *George von Frundsberg oder das deutsche Kriegshandwert zur Zeit Reformation*, par le Dr F. W. Barthold, in-8, Hambourg, 1833, p. 411-415.

contenter les soldats et composer avec eux. A l'aide d'un petit emprunt fait au duc de Ferrare, il leur fut donné un ducat par homme, et le duc de Bourbon laissa espérer à l'armée le riche pillage de Florence et de Rome comme complément de solde (1). Le tumulte semblait apaisé. Les bandes impériales, replacées sous les ordres du duc de Bourbon, et dirigées par douze élus qu'elles avaient nommés pour veiller à leurs intérêts, étaient prêtes à se jeter sur l'Italie centrale, lorsque Feramosca arriva au milieu d'elles. Il apportait la trêve destinée à arrêter leur marche et l'annonce de 60,000 ducats qui ne pouvaient ni suffire à leurs besoins ni correspondre à leurs exigences. Aussi des murmures s'élevèrent tout d'abord contre lui dans le camp irrité (2). Le duc de Bourbon, à qui l'envoyé de Lannoy montra des lettres de l'empereur, qui prescrivait d'exécuter ce qui serait conclu entre le pape et le vice-roi de Naples conformément à ses intentions et pour le plus grand avantage de ses affaires, laissa voir son orgueilleux mécontentement. Il s'emporta, déclara qu'il renoncerait au commandement d'une armée qu'on entravait à ce point, menaça de ne plus servir l'empereur, prononça les plus étranges paroles, et finit par dire à Feramosca

(1) « On composa en donnant un écu par homme et en leur promettant la loi de Mahomet. » Lettre de Feramosca, du 4 avril — Lanz, t. I, p. 231.

(2) « Comme j'arrivai avec la paix, ils parurent furieux comme des lions. » Même lettre, ibid., p. 231.

que, s'il voulait faire observer cet accord, il eût à persuader l'armée de la nécessité de s'y soumettre.

Feramosca l'essaya. Il parla à tous les capitaines réunis de l'utilité de la trêve qui venait d'être convenue; il les entretint des obstacles que rencontreraient les troupes, des dangers et des revers auxquels elles seraient exposées, si, sans vivres, sans argent, avec peu de canons, elles s'engageaient à travers des pays pauvres et âpres, et allaient se heurter contre des villes fermées et bien défendues. Il demanda qu'ils fissent accepter par leurs compagnies respectives une paix dont il leur expliqua les raisons et leur développa les avantages pour l'empereur, aux volontés duquel ils étaient d'ailleurs tenus d'obéir. Comme l'avait prévu le duc de Bourbon, l'armée ne se laissa pas gagner et ne souscrivit point à la paix. Elle voulait marcher, se battre, piller. Les soldats, furieux contre Feramosca, le cherchèrent pour le tuer, et si, averti à temps du péril, il ne s'était pas enfui sur un cheval que lui donna Fernand de Gonzague, il aurait péri sous leurs coups (1). Alors le duc de Bourbon, tenant moins compte des desseins de l'empereur que des passions de l'armée, interrogea les Espagnols et les lansquenets sur ce qu'ils voulaient faire. « Nous désirons, répondirent-ils, aller en avant. — Et moi, ajouta-t-il, j'irai avec vous. » Il fut décidé que l'ar-

(1) « Ils me conseillèrent de sortir de San-Juan... Je pris un cheval de Fernando de Gonzaga et je partis d'abord; après mon départ, ils vinrent en troupe, me cherchant par toute la maison de Bourbon. » Lettre de Feramosca, du 4 avril, p. 232.

mée se mettrait en mouvement le lendemain. Le marquis del Vasto, qui avait tout tenté pour l'arrêter, se refusait à la suivre. Le duc de Bourbon le pressa vivement de rester à la tête des Espagnols, dont il était le capitaine général. « N'avez-vous pas, lui dit-il, ordre de l'empereur de faire ce que je prescrirai? Eh bien! je vous l'ordonnerai par écrit. — Il est vrai, répondit le marquis; mais, comme je sais que vous n'accomplissez pas ce que l'empereur vous ordonne, je ne dois pas non plus vous obéir contre ses ordres. » Il se démit de son commandement et se retira à Ferrare.

V.

Le 30 mars 1527, l'armée impériale, qui reçut du duc de Ferrare des munitions, des chariots, des pionniers et quelques vivres, se mit en route conduite par le duc de Bourbon, assisté des douze élus [illegible]. Elle prit d'abord le chemin de la Romagne, fut arrêtée quelque temps par les rivières, que les pluies avaient grossies, parut sous Imola, où était allé de Bologne le vigilant marquis de Saluces avec les troupes soldées par la France, poussa jusqu'à Forli, ne parvint à entrer que dans des lieux ou vers, comme Imola et Bergame, et se dirigea ex-

[illegible] vers la Romagne [illegible] p. 233 [illegible].

posée aux plus dures souffrances et aux plus extrêmes privations, vers la partie la plus haute et la plus âpre des Apennins, d'où elle comptait descendre et se jeter sur la riche proie de Florence et de Rome. Le duc de Bourbon, qui la menait à ce grand pillage, semblait entraîné par elle et prétendait la suivre afin de la contenir (1). Il écrivait que, si le pape fournissait à l'armée assez d'argent pour la satisfaire, il la déciderait à rétrograder.

En apprenant que le duc de Bourbon n'avait pas accédé à la trêve sous le prétexte que la somme stipulée de 60,000 ducats n'était pas assez considérable, Clément VII, tout à la fois indigné et effrayé, avait sommé le vice-roi de Naples de faire accepter au plus tôt par l'armée impériale l'arrangement conclu avec l'empereur. Lannoy, qui était alors à Rome, où le pape l'avait appelé pour être encore plus rassuré par sa présence, ne refusa point de s'entremettre auprès du duc de Bourbon et de l'armée, mais en demandant que les 60,000 ducats fussent portés à 150,000 pour satisfaire aux désirs de l'un et arrêter les mouvements de l'autre (2). Comme cette somme ne pouvait pas être trouvée tout de suite à Rome, Lannoy se rendit avec un maître d'hôtel du pape à Florence, intéressée au maintien d'un accord qui l'arracherait au péril dont elle était menacée. Le vice-roi assura

(1) C'est ce qu'il écrit au lieutenant du pape Fr. Guicciardini. — Guicciard., lib. VIII.

(2) Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ XXXI-XXXV. — Guicciard., lib. XVIII.

qu'à ce prix il ferait rétrograder l'armée, et il s'engagea, si le duc de Bourbon ne s'y montrait point disposé, à détacher d'elle tout au moins les Espagnols et les hommes d'armes.

Pendant dix jours, il négocia la levée des 150,000 ducats avec les Florentins, qui promirent de les fournir et vendirent les vases de leurs églises pour les trouver. Cet accord nouveau eut l'assentiment de deux gentilshommes, La Motte et Montbardon, que le duc de Bourbon avait envoyés à Florence avec son aumônier Jean de Languedoc, afin d'assurer qu'une somme plus forte lui permettrait de ramener en Lombardie l'armée qu'il avait désiré arrêter sans le pouvoir. Ses commissaires retournèrent auprès de lui pour le prévenir que les 150,000 ducats seraient comptés en deux fois aux soldats impériaux (1). Ils furent suivis de près par le vice-roi de Naples et le maître d'hôtel de Clément VII, qui allaient surveiller l'exécution de ce dernier arrangement, et par les délégués florentins, qui gravirent les pentes occidentales de l'Apennin, portant avec eux les 100,000 ducats du premier payement. Tout semblait définitif, et Clément VII considéra comme certaine la retraite des troupes impériales. Après avoir conclu la trêve du 15 mars à Rome, il avait licencié la plus grande partie des troupes qui lui restaient encore et n'avait conservé que 2,000 hommes des bandes noires, 500 chevaux

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur, §§ xxxv et xxxvi. — Lanz, p. 703-704.

et un petit nombre de Suisses (1). En apprenant ce qui avait été convenu à Florence, pleinement rassuré, il renvoya le peu de soldats qu'il avait gardés, et demeura entièrement désarmé dans Rome.

C'était ce que voulait le duc de Bourbon. L'adhésion donnée en son nom au dernier arrangement était trompeuse. Elle n'avait d'autre objet que de faire tomber le pape dans une fausse sécurité, de maintenir ouverts les passages qui conduisaient en Toscane (2) et de laisser à la merci des impériaux Florence et Rome dépourvues de toute défense. Après avoir été retenu longtemps en Romagne par la nécessité de faire des vivres et par le débordement des rivières, le duc de Bourbon, laissant ses canons pour aller plus vite, s'était enfin dirigé vers le Val-di-Bagno, seule route qui ne lui fût pas fermée pour passer de l'État de l'église sur le territoire florentin. Il avait pris Meldola, que ses troupes avaient saccagée, et remontant, par Galeata, Santa-Sophia, San-Pietro-in-Bagno, les revers orientaux des Apennins, où ses soldats, au milieu des neiges amoncelées et des torrents grossis, avaient eu beaucoup de peine à ne pas mourir de

(1) Guicciard., lib. XVIII.

(2) « Il duca penetrò nella valle di Bagno, e superati passi angustissimi e difficilissimi ebbe comodità d'innoltrarsi nelle terre de' Fiorentini. Che non fosse stata la fallace opinione che ad ogni modo si confermasse l'accordo, senza dubbio li imperiali erano rovinati, e Roma non saria stata distrutta. » Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. I, p. 15.

faim et de froid, il touchait aux cimes les plus élevées des montagnes qu'il voulait franchir au moment où le vice-roi de Naples, le maître d'hôtel de Clément VII et les porteurs des ducats florentins s'avançaient par le revers opposé pour le joindre et l'arrêter.

Continuant sa marche et ses tromperies, il donna rendez-vous au vice-roi sous l'Apennin, qu'il tenait avant tout à passer, et ne cessa d'écrire, soit à lui soit au lieutenant du pape Francesco Guicciardini, qu'il était toujours dans les plus pacifiques dispositions (1). Arrivé au sommet de la montagne sans avoir rencontré d'obstacle, il descendit à la Pieve-San-Stephano, se jeta sur la droite dans les plaines d'Anghiari et d'Arezzo, et se dirigea du côté de Florence par le val d'Arno. Le 21 avril, jour de Pâques, il vit à la Piena (2), entre Arezzo et Montevarchi, le vice-roi de Naples, qui à grand'peine venait d'échapper à la fureur des paysans soulevés, tandis que les délégués florentins avaient mis à couvert les 100,000 ducats qu'ils portaient à l'armée impériale (3), et que le duc de Bourbon ne s'était pas montré pressé de recevoir. Il demandait bien au-delà dans ce moment. Mettant à un prix plus élevé le maintien de l'accord et la retraite de

(1) Guicciard., lib. XVIII.

(2) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § XXXVI. — Lanz, t. I. p. 704.

(3) « Il commissario dei Fiorentini messe li denari in luego sicuro, e il vicere fu assalito dai villani, dai quali con difficultà si liberò e si salvò a camaldoli ; dipoi andò al campo cesareo, e di là a Siena. » Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. I, p. 48.

l'armée, il déclarait insuffisants les 150,000 ducats acceptés en son nom à Florence, et il en réclamait 240,000 (1). Le vice-roi de Naples, soit qu'il devînt complice de la duplicité visible de Bourbon, soit qu'il tînt à ne pas repousser une proposition qui n'était ni sincère ni acceptable, fit connaître à Clément VII cette nouvelle exigence, à laquelle le pape n'avait pas la possibilité et avait encore moins la volonté de se soumettre. Après avoir passé plusieurs jours au camp impérial, sans signifier au duc de Bourbon les ordres formels de l'empereur son maître, sans chercher à inspirer plus de modération et d'obéissance à l'armée, le vice-roi se retira à Sienne, où il alla attendre la réponse facile à prévoir du souverain pontife. Le duc de Bourbon continua de suivre le val d'Arno, et le 26 avril il arriva avec ses soldats, pressés par le besoin et avides de pillage, à San-Giovanni-de-Toscane, qu'une distance de vingt milles séparait de Florence, très-peu défendue du côté de l'est.

Heureusement pour cette grande et opulente cité, le même jour, l'armée française, conduite par le diligent marquis de Saluces, et l'armée vénicienne, commandée par le duc d'Urbin, cette fois moins tardif, arrivaient à quelques milles du côté du nord (2). En apprenant la marche menaçante du duc de Bourbon et ses demandes équivoques, en

(1) Mémoire de Lannoy à l'empereur, § xxxvi. — Lanz, p. 704.
(2) Marco Foscari, dans Alberi, ser. II, vol. I, p. 54.

voyant le désaccord de ses actes hostiles et de ses pacifiques paroles, on ne s'était pas laissé prendre aux piéges de sa fourberie. Dès qu'il avait passé l'Apennin et campé à la Pieve-de-San-Stephano, les Florentins, alarmés de son approche et redoutant une attaque, avaient demandé la prompte assistance des troupes de la ligue. Bien que le pape se fût accordé avec l'empereur par un traité auquel il n'avait pas encore renoncé, il importait de ne pas laisser tomber Florence entre les mains d'un ennemi qui y trouverait de grandes ressources et y accroîtrait sa puissance. Le lieutenant du pape Francesco Guicciardini joignit ses instances à celles de l'ambassadeur vénitien Foscari auprès du duc d'Urbin et à celles de l'envoyé de François Ier, Guillaume du Bellay, auprès du marquis de Saluces, pour qu'ils accourussent au secours de Florence (1). Cédant à ces pressantes sollicitations, les deux généraux confédérés s'y acheminèrent sans retard par deux directions différentes. Ils parvinrent à la portée de la ville le 26 avril, en même temps que le duc de Bourbon pénétrait jusqu'à San-Giovanni avec l'armée impériale (2).

Ce jour même, le cardinal de Cortone, délégué de Clément VII, et Hippolyte de Médicis, neveu du pape, étant allés au-devant du duc d'Urbin, leur

(1) Marco Foscari, dans Alberi, etc., p. 49-54. — Guicciard., lib. XVIII. — Mémoires de Martin du Bellay, frère de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, p. 16 du t. XVIII de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot.

(2) Marco Foscari, ibid., p. 49.

sortie fut considérée comme une fuite, et il éclata un mouvement populaire contre la famille qui gouvernait et épuisait la république. Les jeunes gens de la première noblesse, suivis d'une foule considérable, parurent en armes dans les rues, soulevèrent la ville aux cris de *popolo, popolo! libertà, libertà!* occupèrent le palais du gouvernement et s'y établirent. Ce soulèvement, prélude de la révolution qui renversa bientôt l'autorité des Médicis dans Florence et releva le régime républicain, n'eut pas alors de durée parce qu'il manquait d'à-propos. Le cardinal de Cortone rentra dans la ville avec les troupes confédérées; le duc d'Urbin, le marquis de Saluces, de concert avec Federigo da Bozzolo et F. Guicciardini, apaisèrent ce tumulte intempestif sans qu'il en coûtât rien à ceux qui l'avaient provoqué. On décida les chefs du soulèvement à évacuer de leur gré le palais public, qu'on ne leur eût arraché de force qu'au prix de beaucoup de sang, et ils rentrèrent tranquillement chez eux, soumis de nouveau à la domination qu'ils ne devaient pas tarder à abattre (1). Le lendemain de cette journée, Florence, secourue par les troupes confédérées, rompit l'accord dans lequel Clément VII l'avait comprise, et elle rentra dans la ligue. Elle s'engagea, le 27 avril, à fournir à la confédération 300 lances, 500 chevau-légers et 5,000 hommes de pied qui, levés à ses frais et soldés par elle, servi-

(1) Guicciard., lib. XVIII. — Marco Foscari, dans Alberi, etc., p. 50.

raient partout où le demanderait l'intérêt commun (1).

VI.

Deux jours auparavant, le pape lui-même était revenu à la ligue qu'il avait tant de fois quittée et reprise. Dès qu'il avait connu les nouvelles prétentions du duc de Bourbon que lui avait transmises le vice-roi de Naples, il avait soupçonné ce qu'il y avait d'artificieux dans la conduite du général de Charles-Quint et de trompeur dans ses assurances. Le 25 avril, de nouveaux articles avaient été signés en son nom et en présence des ambassadeurs du roi d'Angleterre John Russell et Gregorio Casale. « Notre très-saint seigneur, était-il dit dans le préambule de ce traité, conclu presque à la veille de la prise de Rome et de la captivité du pape, voyant les ennemis abuser de sa bonté, agir en tout avec fourberie, ne méditer autre chose que l'oppression de tout le monde, ce qui est rendu manifeste par leur marche en avant, de sorte qu'il ne lui reste pas d'autre espérance que dans les armes, a résolu de renouer l'alliance avec les princes confédérés (2). »

Le pape, qui pendant la durée de la guerre avait déboursé au-delà de 120,000 ducats par mois,

(1) Marco Foscari, dans Alberi, etc., p. 54. — Guicciard., lib. XVIII.
(2) Musée Britann., Vitellius, B. IX, et dans Mss. Bréquigny, vol. 92, f. 95.

exigeait une forte assistance en argent pour reprendre les hostilités et y persévérer. Il demandait que le roi de France entrât en Espagne avec une armée pour y opérer une diversion convenue depuis près d'un an sans avoir été effectuée, qu'il lui fût donné chaque mois 30,000 ducats de plus par le roi très-chrétien et par la seigneurie de Venise, que le roi d'Angleterre mît à sa disposition 15,000 ducats et 3,500 hommes de pied qu'il lui avait fait offrir, que les troupes combinées de France et de Venise vinssent tout de suite le défendre dans Florence et dans Rome contre l'armée impériale, déjà parvenue sur le territoire toscan. De son côté, il devait excommunier l'empereur, délier ses sujets de leur serment de fidélité, le déclarer déchu de son droit sur Naples, dont la conquête serait entreprise par terre et par mer, et ne jamais plus traiter séparément de ses alliés. Il fit partir de Rome messer Lorenzo Toscano pour la France, sir John Russell pour l'Angleterre, avec le nouveau traité et une demande de prompts secours qu'il adressa également aux Vénitiens (1). En attendant ce secours, qui ne pouvait être que tardif, il ne prit aucune mesure pour se défendre contre le danger qui le menaçait.

Le duc de Bourbon, n'ayant pu se jeter sur Florence, mise à couvert de son agression par l'approche des troupes confédérées, n'avait plus

(1) Lettre de John Russell à Henri VIII, écrite de Savone, le 11 mai. *State Papers*, t. VI, p. 577.

songé qu'à s'emparer de Rome. Quittant tout d'un coup sa position de San-Giovanni, il sortit du val d'Arno, prit à gauche par le val d'Ambra (1), se dirigea vers le territoire de Sienne, où des vivres avaient été offerts à l'armée impériale, et, suivant la route la plus directe, il s'avança à marches forcées du côté de la ville pontificale. Il compta sur la rapidité de ses mouvements pour la surprendre et l'audace de son attaque pour l'enlever. Sa célérité fut extraordinaire. Le 1er mai, il passa de Ponte à Centino, confins du Siennois, sur les terres de l'Église, et fit de quinze à vingt milles par jour. Aucune difficulté ne fut capable d'arrêter ce téméraire capitaine conduisant des soldats avides et infatigables. Arrivé sur les bords de la Paglia, il fallut passer à gué cette rivière, qui lui barrait le chemin, et qui, extrêmement grossie par les pluies, roulait des eaux rapides et hautes. Il en rompit le courant à l'aide de sa cavalerie et la fit traverser un peu plus bas à l'infanterie, rangée par files de 30 à 50 hommes de profondeur, tenant leurs bras entrelacés pour opposer une masse plus forte à l'impétuosité de la rivière et y mieux résister (2). Les gens de pied, ayant de l'eau jusqu'à la

(1) « La quale confederatione (la rentrée de Florence dans la ligue) conclusa, venne nuova come il duca di Borbone aveva declinato il camino a man sinistra per la val d'Ambra, verso il Senese; onde fu giudicato ch'egli andasse in diligenza verso Roma. » Marco Foscari, dans Alberi, p. 54-55.

(2) *Il sacco di Roma,* da Guicciardini, p. 153-154 de l'édition in-32, Parigi, M. D. CLXIV.

bouche et battus par le courant, qui en entraîna quelques-uns, passèrent ainsi sur l'autre bord. Laissant derrière lui Aquapendente, le duc de Bourbon parut sous Viterbe, saccagea Montefiascone et Ronciglione, qui lui avaient refusé le passage et des vivres (1), et le dimanche 5 mai il arriva sur le Monte-Mario, en face de Rome, qui se déployait aux yeux de son armée sur les deux rives du Tibre.

Clément VII était renfermé dans le palais du Vatican et avait très-mal pourvu à la défense de la ville menacée. Après être rentré dans la ligue et s'être exposé aux inévitables attaques d'un ennemi sans scrupule et d'une armée sans frein, il n'avait pas repris avec résolution les armes qu'il avait déposées avec tant de promptitude. Quoiqu'il fut obéré, il lui eût été facile de lever et de payer des troupes. On lui conseillait depuis longtemps de faire six cardinaux, dont la création lui eût rendu 240,000 écus; mais il s'y était jusqu'alors refusé avec une invincible honnêteté, et il disait qu'il se ferait plutôt couper la main droite que de nommer un cardinal pour de l'argent et de signer un acte si au déshonneur du Saint-Siége (2). Espérant sans doute que les impériaux seraient arrêtés par les confédérés, qui les empêcheraient non-seulement d'entrer dans Florence,

(1) *Il sacco di Roma*, p. 154.

(2) Lettre de John Russell à Henri VIII, écrite le 11 mai de Savone. — *State Papers*, t. VI, p. 577.

mais de s'avancer vers Rome, il n'avait rien fait pour préserver cette dernière ville d'une agression imminente. Dans la témérité de sa confiance, qui ne fut égalée que par l'excès de son imprévoyance, il avait même interdit d'en sortir aux marchands étrangers et aux Romains, qui, craignant un siége suivi d'un sac, voulaient descendre le Tibre avec leurs richesses et leurs familles et se retirer à Civita-Vecchia (1). Il croyait l'armée impériale assez éloignée encore, lorsqu'il apprit le 2 mai qu'elle était à Aquapendente et que les chevau-légers de son avant-garde, conduits par Sciarra Colonna, s'étaient montrés à Viterbe demandant le passage et des vivres. Cette nouvelle le troubla au dernier point (2). Il se décida bien tard à faire lever des troupes par Renzo da Ceri, revenu de l'Abruzze, où il n'avait pas pu se soutenir, et qu'avait rendu célèbre la défense de Marseille contre Bourbon. Clément VII lui confia le commandement militaire et la défense de Rome. Comme il manquait d'argent, l'ambassadeur d'An-

(1) Lettre de John Casale, ambassadeur de Henri VIII à Venise, du 16 mai, au cardinal Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 578. — Lettre de Philippo Belluci à M. Fed. Clavario, commissario apostolico, du 4 mai. *Lettere di Principi*, t. II, p. 74 r°.

(2) « Ceste nuyt sont venues lettres par un villain à pied que le seigneur Scciara Colonne avec 60 chevau-légiers vint jusqu'à la muraille de Viterbe à demander les seigneurs de la ville affin de leur donner vivres et passage, et le dict Scciara dist que le reste du camp estoit à Aquependente et Montflascon, laquelle chose a fort estonné la sainteté de nostre seigneur. » Lettre de Gregorio Casale, écrite de Rome le 2 mai 1527. Bib. Cott. Vitellius, B. IX, et dans Mss. Bréquigny, vol. 92, t. 105.

gleterre, Gregorio Casale, témoin des anxiétés du pape, dont il s'efforça de remonter le courage (1), engageait le jour même sa vaisselle et ses joyaux pour fournir aux dépenses des premiers enrôlements (2). Il le poussa à une création de cardinaux (3), qui, moins tardive, lui aurait procuré les sommes dont il avait un pressant besoin. Renzo da Ceri leva en toute hâte de 3 à 4,000 hommes, les uns pris parmi les soldats naguère licenciés, les autres tirés des boutiques de Rome et des écuries des cardinaux. La plupart étaient des artisans et des domestiques peu aguerris et nullement disciplinés. Ils étaient déjà cependant sur les murailles du Borgo et du Trastevere, que Renzo da Ceri avait fait remparer précipitamment sur quelques points où elles croulaient de vétusté, lorsque les impériaux descendirent le 5 mai, vers le soir, du Monte-Mario pour s'approcher, à travers

(1) « J'ay esté à ce matin à Sa Sainteté une bonne heure... C'est une chose quasi inexprimable de la peur que le pape avoit; mais je vous promets que j'ay faict ce qu'il a esté possible pour luy donner cueur. » Lettre de Gregorio Casale.

(2) « Vollant le seigneur Rance envoyer à lever mil hommes de pied, il n'a esté possible de trover mil escuz pour lui donner... J'ay envoyé engager toute la vesselle, anaulx, joyaulx, bagues qui estoyent à la maison. » Ibid.

(3) « ... Me suys mys en tout effort à l'y persuader de faire des cardinaux, desquels Sa Sainteté estoit résolue qu'ils se feissent ce jourd'huy. » Ibid. — Ciaconi dit en effet que Clément VII créa le 3 mai 1527 cinq cardinaux, à savoir : Benedict Accolti, évêque de Cadix, Aug. Spinola, évêque de Perugia, Nic. Gaddi de Ferino; Herc. Gonzaga, archevêque de Tarragone; Marin Grimaldi, patriarche d'Aquilée. — Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum*, etc., t. III, p. 477 à 486. Romæ, in-fol., 1677.

les prairies, des collines du Vatican et du Janicule, où s'élevaient le Borgo et le quartier du Trastevere (1).

Rome n'était cependant pas d'un accès facile. Traversée par le Tibre du nord-est au sud-ouest, elle se composait de trois parties fort inégales et pour ainsi dire indépendantes entre elles. De la rive droite du fleuve jusqu'aux pentes extérieures du Vatican et du Janicule s'étendaient en face de l'armée impériale le Borgo et le Trastevere, formant comme deux cités séparées que protégeaient des enceintes continues dont il fallait forcer successivement les murailles. Le Borgo, qu'on nommait aussi la Cité Léonine, placé à la gauche des impériaux et dans lequel s'élevait le palais pontifical et la grande église apostolique de Saint-Pierre, était flanqué d'un côté par le château Saint-Ange et fermé de l'autre par les portes assez bien défendues de Torrione et de Santo-Spirito. L'enlever dans un assaut heureux ne suffisait pas. Il était nécessaire d'escalader ensuite les remparts du Trastevere, que les impériaux avaient à leur droite et dont ils ne pouvaient abattre sans canons les deux portes Settimiana et Saint-Pancrace, l'une

(1) « ... Le dimanche v[e] de may, Bourbon vint loger son camp devers la porte Saint-Pancrace, tyrant jusques au Bourg, en délibération de bailler l'assault incontinent sans bapterie et par eschielles. Toutefois feurent pour ce soir si bien servis de mener artillerie qu'ils n'approchèrent la muraille, » — Lettre olographe et inédite de Guillaume Bellay, qui, revenu de Rome, dont il avait vu et cherché à empêcher la prise, l'écrivit le 8 juillet 1527 à l'amiral Chabot de Brion. — Dans les Mss. Fontette, portefeuille XXIII, f. 37-38.

tournée vers le Borgo et l'autre s'ouvrant sur la campagne. Enfin, le Borgo et le Trastevere pris, restait à pénétrer dans la vieille et vaste cité du Forum, du Capitole, du Palatin, du Quirinal, qui, entourée de remparts et de tours, s'étendait sur la rive gauche du Tibre, large et profond en cet endroit. On n'y arrivait du Borgo et du Trastevere que par trois ponts faciles à rompre ou à garder. Il y avait donc trois attaques successives à livrer et comme trois siéges à faire pour s'emparer de Rome.

Le soir même du dimanche où il parut sous ses murs, l'impétueux duc de Bourbon voulait monter à l'assaut. Il réunit ses capitaines, et, leur rappelant la situation extrême où l'armée se trouvait réduite, sans vivres pour subsister deux jours, sans munitions mêmes pour combattre longtemps, il leur dit qu'il ne restait qu'à enlever Rome par une agression hardie, qu'il ne fallait pas laisser au pape et au peuple romain le temps de se reconnaître et de faire échouer une entreprise qui avait besoin pour réussir d'être brusquée, qu'en attaquant la ville sans retard on l'emporterait sans peine, tandis que tout délai permettrait d'accroître les précautions, de remonter les courages, et pourrait rendre le succès incertain (1).

Il ne parvint pas cependant à les y décider tout de suite. Ses bandes fatiguées demandèrent un peu

(1) *Il sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 158-159.

de repos. Elles dressèrent leur camp de la porte Saint-Pancrace à la porte Santo-Spirito, et l'escalade de Rome fut renvoyée au lendemain. On passa la nuit à préparer des échelles, à mettre les arquebuses en bon état, à disposer les piques et les glaives. Toute l'armée comprenait l'impérieuse nécessité où elle était de prendre Rome. Outre qu'elle y frapperait au cœur la puissance des ennemis de l'empereur, le duc de Bourbon lui avait dit qu'elle y trouverait le repos après ses longues fatigues, l'abondance pour se remettre de ses rudes privations, et bien au-delà de sa solde arriérée dans le pillage de la ville la plus opulente de l'univers, tandis qu'un échec l'exposerait à la honte, à la faim, à la ruine. Le général et l'armée de Charles-Quint étaient en effet perdus, s'ils ne forçaient pas Rome.

VII.

Le lundi de grand matin, tout étant prêt, les troupes se mirent en mouvement et se dirigèrent vers le Borgo (1), dont les remparts, placés sur le pentes du mont Vatican, étaient moins hauts et semblaient plus accessibles. C'était là que devait se porter le premier et le plus grand effort des lansquenets comme des Espagnols. Le duc de

(1) « Le lendemain matin avant jour tirèrent vers le Bourg. » Lettre de Guillaume du Bellay. *Il sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 177-178.

Bourbon à cheval, la mine altière, respirant l'audace et la communiquant, s'avançait à la tête de bandes qui le reconnaissaient à la casaque blanche jetée sur sa cuirasse et le suivaient avec élan. Le feu s'ouvrit d'abord et continua pendant quelque temps entre les arquebusiers pontificaux, qui tiraient du haut des remparts contre les troupes impériales pour les en tenir éloignées, et les arquebusiers espagnols, qui dirigeaient leurs coups contre les défenseurs des murailles, afin de les en déloger et d'y appliquer plus aisément les échelles (1). L'artillerie du château Saint-Ange, qui s'élevait au-dessus du Borgo vers l'extrémité opposée à celle de l'attaque, mêlait ses détonations au bruit des arquebuses, et quelques boulets de canon venaient en plongeant percer de loin en loin les rangs impériaux (2). Bientôt le soleil souleva de la plaine humide un brouillard épais qui couvrit d'obscurité l'espace entre les assaillants et les défenseurs et les empêcha de se voir à peu de distance. Ce brouillard, favorable aux impériaux, leur permit d'approcher des remparts pour les escalader. Le duc de Bourbon, donnant l'exemple aux siens, descendit alors de cheval, mit pied à terre (3), prit une échelle, et, faisant signe aux

(1) « Et dura la bapterie de harquebuses d'une part et d'aultre près d'une heure. » Lettre de Guill. du Bellay.

(2) « Le prince d'Orange et son cheval estourdis et abbatuz de la terre du bond d'ung boulet de canon. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(3) « Cependant qu'ils dresserent leurs eschelles, à quoy leur ayda fort ung très grant brouillard qui se leva devant le jour et furent en

Espagnols de le suivre, il s'avança hardiment vers la muraille occidentale du Borgo entre la porte Torrione et la porte Santo-Spirito. A peine s'en approchait-il selon les uns, l'avait-il escaladée selon les autres, qu'une balle d'arquebuse l'atteignit à l'aine droite et le renversa. A en croire une relation du temps, il ne fut pas tué du coup. Il recommanda de continuer l'attaque sans se décourager, et fut transporté dans une petite chapelle du voisinage, d'où plus tard, lorsque le Borgo fut pris, il fut conduit au Campo-Santo, y reçut le viatique pendant que ses troupes commençaient le sac de la ville pontificale, chargea son confesseur de ses recommandations pour Charles-Quint, demanda à être enterré à Milan, et expira en criant dans le délire de son agonie : *A Rome ! à Rome* (1) !

grant bransle de n'en vouloir point taster; mais Bourbon saillit en pieds pour leur donner courage, lequel, avant qu'il arrivast à l'eschielle, eut ung coup de arquebuse au-dessus de l'aynne. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(1) Dans une relation concernant la prise de Rome, écrite le 3 juin 1527 et déposée au Brit. Mus., Vitellius, B. IX, où elle a été copiée et insérée dans le 92e vol., Mss. de Bréquigny, f. 111, il est dit : « Estant encoires sur la muraille, mond. sr de Bourbon fust tellement blesché et constraint de l'ayder à descendre et feust porté à une chapelle estant assez près de la ville, où il fust regardé quelque espace de temps et jusques que la dite porte de Thurion fut gaignée et que les gens de guerre y peurent entrer, que lors ledit sr fust porté dedans l'église de Campo Saint... M. de Bourbon termina de vie par mort, mais avant icelle fist le debvoir de bon chrétien, car il se confessa et rechut son créateur, requist qu'il fust porté en Milan, et dit-on qu'il avoit en son entendement Rome, pour ce qu'il disoit toujours : A Rome ! à Rome ! » — Ce qui ne laisse pas ce récit sans vraisemblance, c'est ce qu'écrit en juin 1527 le confesseur du duc de Bourbon à l'empereur. « Mémoyre

Les bandes impériales, dont le prince d'Orange avait pris le commandement, étaient déjà entrées dans le Borgo; la blessure mortelle du duc de Bourbon, loin de les abattre, les avait excitées jusqu'à la fureur; elles avaient déjà perdu beaucoup de monde au pied des murailles, que les Espagnols surtout abordèrent avec une opiniâtre impétuosité. Les quatre premières enseignes qui parvinrent à les franchir furent prises par Renzo da Ceri (1); mais à la fin les agiles et intrépides assaillants s'y précipitèrent de tant de côtés

playse avoir vostre impériale majesté de ce que vostre bon et fidelle serviteur feu monsr le duc de Bourbon a commandé à son confesseur dire de par luy à voustre ditte majesté. » Dans ses suprêmes recommandations, le *trépassé* désignait le prince d'Orange comme le plus propre à recevoir *le gouvernement de la duché de Milan*. « Touchant se qui est survenu à Rome a esté contre son vouloir, car y protesta devant moy son confesseur que ne prétendoit sinon bien servir Voustre Majesté et faire ouverture pour la coronation d'icelle, et si quelque désordre survenoit après sa mort deschargeant sa conscience prioit Voustre Majesté à tout et bientost remédier de peur de l'ire de Dieu, et quant au pape ne luy vouloit nulle faire irrévérence ny aulx cardinaulx... et les retirer et mettre hors de la ligue faulcement nommée saincte qui est occasion de la ruine et trouble de la cristienté. » Outre qu'il cherchait ainsi à justifier en mourant ses intentions il demandait à l'empereur, s'il faisait la paix avec le roi de France, d'y comprendre son neveu et son héritier le prince de la Roche-sur-Yon et tous ses gentilshommes, serviteurs et officiers. *Arch. imp. et roy. de Vienne*. — Charles-Quint, se rendant à l'un des désirs exprimés par le connétable mourant, donna des ordres au sujet de ses funérailles. « Quant à l'enterrement du duc de Bourbon, dès qu'ils l'auront transporté à Milan, on exécutera ponctuellement ce que Votre Majesté m'a ordonné. » Antonio de Leiva à l'empereur, de Milan, le IVe du mois d'août 1527. — Lanz, t. I, p. 243.

(1) « Leurs gens ne laissèrent de marcher et gagnèrent une brasche où entrèrent troys ou quatre enseignes, lorsque le seigneur Rence y survint qui les repoussa et gaigna les enseignes. » Lettre de Guillaume du Bellay.

que les défenseurs du Borgo ne purent et ne voulurent plus leur faire face. Débandés, tremblants, beaucoup d'entre eux furent égorgés pendant leur fuite, dans laquelle ils avaient entraîné Renzo da Ceri. Les impériaux, se répandant au cri de *España! España! amazza! amazza!* à travers le Borgo, rempli de tumulte, d'épouvante et de sang, les poursuivirent jusqu'au pied de la grande forteresse, dont on leur avait à peine fermé l'entrée en faisant tomber la herse (1).

Clément VII venait de s'y réfugier : il avait appris avec terreur dans le palais du Vatican que l'armée impériale tentait l'escalade du Borgo. Au plus fort de l'attaque, il s'était rendu dans la chapelle pontificale, et, prosterné au pied de l'autel, il avait prié Dieu de protéger la ville de Rome, à la défense de laquelle il n'avait pas su pourvoir lui-même. Lorsque les murailles avaient été franchies et que les impériaux s'étaient jetés dans le Borgo, le pape avait quitté précipitamment le palais, et il avait gagné le château Saint-Ange par une galerie extérieure. En traversant cette galerie, il entendait les cris féroces des vainqueurs acharnés à tuer, et voyait les malheureux fugitifs tomber sous les coups de pique ou de glaive. Il se plaignait d'être trahi et se lamentait. Le prélat Paul Jove le suivait, relevant la queue de son long vêtement pour qu'il marchât plus vite, et, lorsqu'il passa sur le pont

(1) *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 188-189. — Lettre de Guillaume du Bellay.

découvert qui menait dans la forteresse, Paul Jove couvrit de son manteau violet la tête et les épaules de Clément VII, de peur que le rochet blanc du souverain pontife ne le rendît un point de mire et ne l'exposât à recevoir un coup d'arquebuse de quelque soldat luthérien (1).

Ce fut dans la matinée que le Borgo fut pris et que le pape s'enferma au château Saint-Ange. De cette forteresse imprenable, où se réfugièrent avec lui la plupart des cardinaux, le comte de Carpi, ambassadeur de François Ier, le dataire Giberto, l'archevêque de Capoue Schomberg, beaucoup de prélats, et tous ceux qui dans ce moment de terreur y cherchèrent un asile, Clément VII, selon son habitude, voulait déjà traiter avec les vainqueurs (2). Le seigneur de Langey essaya de le détourner d'une négociation aussi prématurée en lui représentant que le duc de Bourbon était mort, et que les impériaux, restés sans chef, devenaient moins à craindre. Renzo da Ceri et Guillaume du Bellay, qui était à la tête d'une petite et vaillante troupe de gentilshommes français, crurent que, même après l'évacuation du Borgo, on pourrait empêcher les impériaux non-seulement de franchir la rive droite du Tibre, mais aussi de se rendre maîtres du Trastevere, et donner par une résistance prolongée

(1) *La Vita di Pompeio Colonna cardinale,* di mons. Paolo Giovio, dans *le Vite di dicianove Huomini illustri,* descrite da mons. Paolo Giovio in Venetia. MDLXI, in-4.

(2) « Cependant le pape parlementoit de se rendre. » Lettre de Guillaume du Bellay.

à l'armée de la ligue, déjà en marche, le temps d'approcher.

Ils se rendirent au Capitole (1), où les Romains étaient assemblés. Comme capitaine général, Renzo proposa aux Romains de mettre leur ville à l'abri d'une invasion en empêchant les Colonna, qui venaient du sud, d'y entrer par la porte de Saint-Jean-de-Latran, qu'il avait fait barricader, et en coupant les deux ponts Sixto et Capi, lorsqu'il défendrait lui-même le Trastevere avec les soldats qui restaient et qui, perdant tout moyen de fuir, ne trouveraient plus leur salut que dans une résistance désespérée et victorieuse; mais les Romains ne consentirent point à repousser les Colonna, qui, disent-ils, étaient leurs concitoyens, et ils refusèrent de sacrifier leurs ponts, trop beaux, selon eux, pour être rompus (2). Seulement les milices urbaines, sous leurs *caporioni,* se joignirent, mais avec peu de confiance, aux débris des troupes sans ardeur de Renzo da Ceri dans le Trastevere menacé.

Le jour était assez avancé lorsque l'armée impériale (3), commandée par le prince d'Orange,

(1) « Le seigneur Rence alla au Capitole, où s'assemble le conseil, et me mena avecques luy. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(2) « Il leur sembla trop gros dommage de rompre si beaux pons; de reffuser la porte aux Colonnois citadins romains ne leur sembla chose honneste. » Lettre de Guillaume du Bellay.

(3) « Cum non amplius quam duæ diei horæ superessent, ancipitem oppugnationem instituunt. » *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V imp.*, Cæsare Groliero Lugdunensi auctore; Parisiis, 1637, in-4, p. 70. Grolier était dans Rome au moment du siége et du sac.

l'investit et l'attaqua. Elle se posta sur les pentes du Janicule, plantées d'arbustes serrés et entrelacés de vignes (1), et assaillit la partie du mur qui s'étend de la porte Saint-Pancrace à la porte Settimiana. Ceux qui la défendaient ne firent pas une longue résistance. Saisis de crainte, ils quittèrent les remparts (2), s'enfuirent éperdus, et laissèrent les impériaux pénétrer dans le Trastevere, d'abord par la porte Settimiana, ensuite par la porte Saint-Pancrace. Confondus d'une victoire si prompte et craignant que cet abandon extraordinaire du Trastevere ne cachât quelque piége, les lansquenets et les Espagnols marchèrent en compagnies serrées vers le pont de Sixte IV. Les portes en chêne et très-solides qui s'élevaient à son extrémité n'étaient pas même fermées; il n'y avait personne pour le garder et en empêcher le passage (3). Les impériaux traversèrent le Tibre avec précaution, au bruit des tambours et des trompettes (4), et s'avancèrent lentement dans

(1) « Imminet Janiculus Transtiberinæ regioni plurimus qui circa imum frequens incolitur. Cætera pars densis arbustis et directis vitium in quincuncem ordinibus usque ad ipsas urbis portas exculta est. » Grolier, p. 64.

(2) « Les nostres, qui desja estoient partie fuyz, partie escoulez..., jettèrent picques et sacquebuttes et prindrent la course près le Tèvre (Tibre)... le seigneur Rence à peine se sauva au chasteau, auquel lieu je le suivy avecques vingt-cinq gentils hommes françois, qui allasmes tousjours serrez. » Lettre de Guillaume du Bellay. — *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 189.

(3) Grolier, p. 71.

(4) Grolier, p. 61, et *il Sacco di Roma*, de Guicciardini, p. 198. — *Sacco di Roma*, da Jacopo Buonaparte, p. 174.

Rome, où régnait une immense consternation. Ils allèrent camper cette nuit dans le Champ-de-Flore et sur la place Navone. C'est de là que le lendemain matin ils se répandirent dans la ville épouvantée. Des habitants de Rome, la plupart étaient restés tremblants dans leurs maisons fermées; beaucoup s'étaient entassés avec ce qu'ils avaient de plus cher, leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses, dans des églises qui ne devaient pas être respectées; quelques-uns avaient cherché un refuge dans des palais qui devaient être envahis (1).

VIII.

Rome, livrée aux impériaux, fut mise à sac pendant huit jours (2). Tous les excès qu'une soldatesque sans retenue comme sans obéissance peut imaginer dans son ivresse et commettre dans ses emportements accablèrent la grande cité chrétienne, où les Espagnols et les Allemands, également déchaînés, mêlèrent la violence à la spoliation, l'incendie au pillage, la cruauté à la débauche, la moquerie à la profanation. Leurs bandes déprédatrices portèrent le ravage dans tous les quartiers

(1) Grolier, p. 72 et sqq. — *Il Sacco di Roma,* da Guicciardini, p. 198-202. — *Sacco di Roma,* par Jacopo Buonaparte, qui en a été témoin et dont le récit a été imprimé pour la première fois à Cologne en 1756, et de nouveau à Paris en 1809; édition de Paris, in-8, p. 178-190.

(2) « Hæc atque alia ab hostibus per octo dies continenter gesta;; deinde cædes et direptio senescit. » — Grolier, p. 80.

et n'épargnèrent aucun lieu. Elles pillèrent d'abord avec une fougue désordonnée et sanguinaire, tuant tout ce qui leur résistait et assouvissant leurs passions brutales sur les jeunes filles arrachées à leurs parents, les femmes enlevées à leurs maris, et les religieuses même atteintes au fond de leurs cloîtres.

Pendant les premiers jours de cette lamentable dévastation, Rome offrait l'aspect le plus désolé. Les portes des maisons étaient enfoncées, les rues désertes ou traversées par des fugitifs qui cherchaient un asile dans les lieux les plus écartés et que poursuivaient les soldats. On n'entendait que de douloureux gémissements et des cris de fureur. Les églises, qui avaient servi d'inutiles refuges à des populations épouvantées, étaient assaillies par les lansquenets, presque tous luthériens, qui s'emparaient des vases précieux et des riches ornements. Les images y étaient abattues, les crucifix rompus à coups d'arquebuse, les châsses des saints brisées, les vénérables objets de la piété catholique jetés en bas des autels dépouillés et répandus sur les dalles souillées. Les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, la chapelle du pape, servaient d'écuries aux chevaux (1).

Les Espagnols et les lansquenets attaquèrent à l'envi les grands palais où s'étaient enfermés beaucoup de riches marchands et de nobles familles. Souvent même ils se battirent entre eux pour s'en

(1) *Sacco di Roma*, da Jacopo Buonaparte, p. 216. — *Il Sacco*, da Guicciardini, p. 240.

disputer la possession. Ils pillèrent ainsi le palais de l'ambassadeur de Portugal, que ne fit pas respecter par les soldats impériaux la parenté du roi avec l'empereur. Ils contraignirent également ceux qui avaient espéré trouver un refuge dans le palais de la marquise de Mantoue à leur payer 50,000 écus malgré les supplications de Fernand de Gonzague, qui commandait une bande d'Italiens dans l'armée impériale et qui demanda vainement qu'on ne lui fît pas l'injure de forcer la demeure de sa mère (1). Ils épargnèrent encore moins les cardinaux qui n'avaient pas eu la prudence de se retirer dans le château Saint-Ange, comme les cardinaux da Valle, Araceli, Cesarini, de Sienne, Enkerworth, parce que, attachés au parti impérial, ils s'étaient crus en sûreté dans Rome (2). Le cardinal de Sienne, après avoir racheté son palais des mains des Espagnols, tomba au pouvoir des Allemands, qui le dépouillèrent, le traînèrent dans le Borgo, et le réduisirent à leur donner une forte rançon. Le cardinal Araceli, couché dans une bière comme un mort, fut porté dans une église par une troupe de lansquenets qui, après avoir prononcé son oraison funèbre toute remplie de facéties et d'obscénités, alla achever dans son palais même la cérémonie dérisoire de ses funérailles par un repas où elle s'enivra de son vin. Elle mena ensuite le cardinal, tiré de sa bière et mis en croupe d'un lansquenet,

(1) Grolier, p. 75. — *Sacco di Roma,* da Jac. Buonaparte, p. 208.
(2) *Il Sacco di Roma,* da Guicciardini, p. 191. — Grolier, p. 76.

dans les divers quartiers de la ville, afin qu'il y trouvât l'argent exigé pour sa délivrance (1). Les autres prélats romains étaient promenés avec leurs habits ecclésiastiques sur des ânes par les luthériens allemands, qui s'affublaient eux-mêmes de chapes et de chasubles prises dans les sacristies, et, à la grande indignation des Espagnols, contrefaisaient, en se moquant, les cérémonies catholiques.

Dans ce long pillage, les soldats de chaque pays se comportèrent, suivant les habitudes de leur race : les Espagnols se montrèrent avares et cruels, les Allemands avides et emportés, les Italiens cupides et raffinés. Les Espagnols ne se lassaient pas de prendre, et souvent ils torturaient leurs prisonniers pour leur arracher des sommes plus fortes. Après les premiers emportements, les lansquenets devenaient moins impitoyables ; ils épargnaient les femmes et les jeunes filles, qu'ils protégeaient même contre les licencieuses violences des Espagnols et des Italiens. Tandis que les Espagnols cachaient avec soin et conservaient avec avarice leur part de ce riche butin, les Allemands étalaient la leur et la dissipaient comme ils l'avaient prise. Arrivés devant Rome les vêtements en lambeaux, sans chaussure, dénués de tout, ils étaient couverts d'étoffes de brocart, de pièces de soie, portaient autour de leur cou et sur leur poitrine des chaînes d'or, s'en allaient par les rues montés sur

(1) *Il Sacco di Roma*, da Guicciardini, p. 226, 227, et da Jacopo Buonaparte, p. 206.

les mules du pape et des cardinaux et passaient à boire et à manger tout le temps qu'ils ne mettaient pas à piller (1).

Dans l'attaque et dans le sac de Rome, il avait péri près de 4,000 personnes. Les blessés, sans assistance, succombaient dans les rues, où les morts gisaient sans être ensevelis et infectaient l'air. L'état dangereux de la ville empêcha qu'on y portât des vivres, et la disette suivit bientôt le pillage. La peste même ne tarda pas à sortir de la disette et du meurtre, et elle n'épargna pas plus les impériaux que les Romains (2). Un Français, témoin oculaire de ce grand désastre (3), et qui s'était réfugié chez un évêque espagnol de ses amis, quitta son asile après que le désordre et les violences du sac semblèrent calmés, et il décrit ainsi l'état dans lequel huit jours de meurtres et de ravages avaient mis Rome : « Je sortis, dit-il, quand il fut possible de le faire presque en sûreté. A mesure que je m'avançai vers le Forum, l'horreur, le silence, la solitude, l'infection, les cadavres çà et là étendus et fétides me glacèrent d'épouvante. Les maisons étaient ouvertes, les portes abattues, les boutiques vides, et dans les rues désertes on ne voyait courir que quelques farouches soldats (4). »

(1) *Il Sacco,* da Guicciardini, p. 236-237. — Grolier, p. 94.

(2) Grolier, p. 101-103. — *Sacco di Roma,* da Jacopo Buonaparte, p. 216-220.

(3) Grolier, qui en a donné le récit dans *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ.*

(4) Grolier, p. 89

Pendant tout ce temps, Clément VII restait enfermé dans le château Saint-Ange avec la plupart des cardinaux, beaucoup de prélats, les ambassadeurs des États confédérés, un grand nombre de nobles romains, de marchands et même de femmes. Il y attendait d'être secouru par les troupes de la ligue. S'il avait été bien inspiré dans les craintes qui ne l'abandonnaient pas, il serait sorti de Rome avant que l'ennemi y entrât et même lorsque l'ennemi y avait déjà pénétré. La rive gauche du Tibre était et demeura libre durant plusieurs jours. Clément VII aurait pu aller au-devant de Guido Rangone, qui s'était détaché des troupes confédérées pour marcher avec un corps assez considérable au secours de la ville pontificale. Il aurait même pu se rendre au milieu de l'armée de la ligue, qui se dirigeait vers Rome avec la lenteur circonspecte que le duc d'Urbin mettait dans ses résolutions toujours tardives et dans ses mouvements toujours incertains. Les impériaux auraient pris Rome, mais ils n'auraient pas pris le pape : ils ne lui auraient pas fait subir l'outrage d'une longue captivité et ne lui auraient pas imposé avec une rançon excessive les conditions accablantes d'une paix honteuse; mais ce malheureux pape, qui aurait eu de la clairvoyance s'il n'avait pas manqué de caractère, dont la timidité obscurcissait toujours l'esprit, ne faisait rien à propos, parce qu'il faisait tout avec trouble. Il délibérait quand il fallait agir, cédait lorsqu'il était nécessaire de résister, demeurait quand il au-

rait dû fuir. Il resta cette fois avec la fausse espérance d'abord que la ville se défendrait, ensuite qu'il serait secouru dans le château.

Le 7 mai au soir, lendemain de la prise de Rome, Guido Rangone arriva au port de Salara avec ses chevau-légers et 800 arquebusiers. En apprenant que l'armée impériale occupait Rome, il se retira à Otricoli, où son infanterie le rejoignit (1). Dans la terreur que les Espagnols et les Allemands inspiraient aux Italiens, il n'osa rien entreprendre avec son petit corps d'armée. Il ne tenta même point de pénétrer dans le château Saint-Ange, dont l'accès était libre, les impériaux ne l'ayant pas encore cerné. Le duc d'Urbin ne fut pas pour Clément VII d'une plus grande assistance. L'armée de la ligue était partie de Florence le 3 mai en se divisant. Le marquis de Saluces, avec les Suisses, avait suivi en partie la route qu'avait prise le duc de Bourbon ; le duc d'Urbin, avec les troupes vénitiennes, avait traversé le pays de Pérouse et avait perdu beaucoup de temps dans sa marche. Les deux corps d'armée devaient se réunir à l'Isola, située à 9 milles de Rome, et faire une tentative soit pour reprendre la ville, soit pour délivrer le pape assiégé dans le château Saint-Ange. Le marquis de Saluces devança le duc d'Urbin, qui, toujours en retard par habitude comme par calcul, n'arrivait à Nepi que le 22 mai, seize jours après la prise de Rome.

(1) F. Guicciardini, *Istoria d'Italia,* lib. XVIII.

Clément VII, désespérant alors d'être secouru, était entré en négociation avec les impériaux, qui avaient fait creuser des tranchées autour du château et le gardaient avec une extrême vigilance (1). Il avait adhéré déjà aux dures conditions qu'on lui imposait lorsqu'il apprit l'approche de l'armée entière de la ligue. Comptant sur sa prochaine délivrance, Clément VII rompit la négociation; mais il connaissait mal le duc d'Urbin et son incurable faiblesse. Ce généralissime de la ligue avait reçu du doge et de la seigneurie de Venise l'ordre de secourir le pape. Il se posta avec 15,000 hommes de pied parfaitement disposés à la Croix-de-Montemari, non loin de Rome, et, sur les instances qui lui en furent faites, il décida que dans la nuit toute la cavalerie sous Guido Rangone et toute l'infanterie sous ses propres ordres marcheraient sur le château, en forceraient le blocus et y délivreraient le pape. Ce projet, qui n'avait rien de téméraire et dont l'exécution semblait assez facile, fut aussitôt abandonné que conçu. Malgré les représentations du lieutenant pontifical Francesco Guicciardini, le duc d'Urbin prétendit que les tranchées faites et les défenses élevées autour du château étaient trop fortes pour être affrontées avec ce qu'il avait de monde. Il ajouta qu'il ne pouvait rien tenter contre les impériaux à moins d'avoir 16,000 Suisses, 10,000 arquebusiers italiens, 3,000 pionniers et

(1) Grolier, p. 97. — *Sacco di Roma,* da Jac. Buonaparte, p. 200.

quarante pièces d'artillerie (1). Comme il n'avait pas les forces qu'il déclarait nécessaires à une entreprise dont il grossissait les difficultés, il ne voulut pas marcher au secours du pape, et il donna le signal de la retraite à l'armée de la ligue.

Clément VII, ainsi abandonné, capitula (2). Il s'obligea à payer aux impériaux 400,000 ducats, dont 100,000 tout de suite, 50,000 dans vingt jours, et 250,000 dans deux mois. Il fut tenu de leur donner, comme garanties pour la sûreté de ses engagements, les forteresses d'Ostie, de Cività-Vecchia, de Cività-Castellana, ainsi que les villes de Plaisance, de Parme et de Modène. L'armée exigea de plus qu'on lui remît en otage les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Pistoia et de Vérone, et plusieurs personnages considérables de Florence et de la parenté du pape, Jacopo Salviati et Lorenzo Ri-

(1) F. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVIII.

(2) Voici comment Guillaume du Bellay, qui était enfermé dans le château Saint-Ange depuis le soir du 6 mai, parle de cette capitulation et des agitations qui la précédèrent : « Le pape incontinent fut pressé de son conseil d'envoyer une trompette pour se rendre, ce que le seigneur Rence pour ce soir (6 mai) empescha; mais le lendemain matin il la envoya et commença pratiques de composition en despit de tout le monde. Les menées de plusieurs jours seroient longues à réciter : aujourd'hui paix, demain guerre, aujourd'hui tirer, demain estre destendu. La fin, c'a esté que le XXXIIIe jour il accepta captivité pour lui et treize cardinaulx estant avecques luy. Et à ce qu'on ne le refusast, leur accorda d'avantage le château, Ostie, Civita-Veche, Parme, Plaisance, Modane,... avecques CCCC. mil escuz, et laissa sept ostagiers : le seigneur Rence, le comte de Carpy et tous aultres serviteurs du roy, sortans francs, et partismes le jour de Pentecoste. » Lettre olographe de Guill. du Bellay.

dolfi (1). Le souverain pontife dut lui-même rester prisonnier avec les treize cardinaux enfermés dans la citadelle jusqu'au payement des 150,000 premiers ducats. Dès que l'accord fut conclu, le capitaine Alarcon, qui était arrivé à Rome avec les troupes de Naples et les Colonna, entra dans le château Saint-Ange, dont il prit possession. Il y introduisit trois compagnies d'arquebusiers espagnols et trois compagnies de lansquenets à qui furent commises la garde du château et la surveillance du pape. Malgré d'apparents respects, Alarcon retint dans une assez étroite captivité Clément VII, qui fut hors d'état de compter les sommes promises aux termes marqués, et dont les otages, au milieu d'une armée cupide et furieuse, furent exposés à d'indignes traitements et coururent même des dangers de mort. En moins de deux ans, François Ier et Clément VII étaient tombés au pouvoir de Charles-Quint par la victoire et l'audace de ses généraux, et le capitaine Alarcon avait la singulière fortune, après avoir tenu un roi de France captif, de garder un pape prisonnier.

Si le succès et la violence des armes rendaient Charles-Quint vainqueur de la ligue et maître de l'Italie, l'horreur causée par la prise et le sac de Rome, l'indignation inspirée par l'abaissement et la captivité du souverain pontife allaient susciter contre lui de plus ardentes ini-

(1) F. Guicciardini, ibid. — Grolier, p. 111. — *Sacco di Roma*, da Jacopo Buonaparte, p. 232-234.

mitiés et de plus grands efforts. Francois Ier, Henri VIII et les Vénitiens devaient s'unir étroitement et l'attaquer avec vigueur pour le contraindre à délivrer le pape, à rendre les enfants de France, et pour abattre ou réduire sa domination dans la péninsule italienne.

CHAPITRE XI.

GUERRE ET NÉGOCIATIONS APRÈS LE SAC DE ROME. DÉFIS DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier A UN COMBAT SINGULIER.

Étroite alliance entre François Ier et Henri VIII. — Envoi en Italie d'une forte armée sous le commandement du maréchal de Lautrec. — Heureuses opérations de cette armée dans le Milanais. — Après l'avoir conquis presque en entier, elle se dirige, par les États pontificaux, vers le royaume de Naples. — Sentiments et projets de Charles-Quint en apprenant la prise de Rome et la mort du connétable de Bourbon. — Détresse de Clément VII pendant sa captivité; les impériaux exigent de lui de fortes sommes d'argent qu'il n'a pas et menacent de mort les otages. — Entrevue de François Ier et du cardinal Wolsey à Amiens. — Mesures convenues entre les deux rois de France et d'Angleterre, qui envoient des ambassadeurs extraordinaires en Espagne pour réclamer la liberté de Clément VII, la délivrance des enfants de François Ier moyennant rançon et le rétablissement de Sforza dans le duché de Milan. — Sommations adressées à Charles-Quint et repoussées par lui avec hauteur. — La guerre lui est solennellement déclarée par le héraut Guyenne, au nom de François Ier, et par le héraut Clarence au nom de Henri VIII. — Paroles outrageantes de Charles-Quint contre François Ier. — Dès qu'il en est informé, François Ier donne un violent démenti à Charles-Quint, et le provoque au combat par un cartel. — Après avoir reçu le cartel qui lui est signifié par le héraut Guyenne en présence de toute sa cour, Charles-Quint défie à son tour François Ier par le héraut Bourgogne qui porte un cartel motivé dont François Ier ne permet pas la lecture en sa présence et devant sa

cour. — Ce que devient cette double provocation à un combat singulier entre les deux princes.

I.

La prise de Rome, le sac prolongé de cette capitale du monde chrétien, la captivité du souverain pontife, remplirent l'Europe de stupeur. François Ier et Henri VIII, qu'alarmait la puissance de plus en plus envahissante de Charles-Quint, n'avaient pas attendu ce triomphe violent de ses armes pour nouer entre eux de plus étroites alliances. Dès la fin du mois d'avril 1527, pendant que le duc de Bourbon, à la tête de l'armée impériale, s'avançait vers le centre de l'Italie, menaçant Florence et allant prendre Rome, ils s'étaient unis par de nouveaux traités. Ces traités mettaient un terme, en apparence définitif, aux anciens différends des deux rois, que devaient rapprocher davantage encore les liens d'un mariage, et qui devaient agir en commun d'après un plan concerté.

Il avait été convenu que la princesse Marie, fille de Henri VIII, alors âgée de onze ans, naguère promise à Charles-Quint, qui s'était dégagé d'une façon assez blessante envers elle, épouserait ou François Ier ou son second fils le duc d'Orléans. La paix était déclarée perpétuelle (1) entre les deux

(1) Traité du 30 avril 1527. — Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. I, p. 477 et 478, et Rymer, *Fœdera*, t. XIV, p. 218.

princes. Henri VIII renonçait aux prétentions qu'il avait jusque-là maintenues à la couronne de France, moyennant une redevance annuelle de 50,000 écus pour lui et de 15,000 pour ses successeurs. Des ambassadeurs extraordinaires iraient de la part des deux rois exhorter l'empereur à la paix et l'inviter à délivrer, en recevant deux millions d'écus d'or comme rançon, les deux fils de François Ier, qu'il tenait en otage, et à payer les sommes d'argent qu'il avait depuis longtemps empruntées au roi d'Angleterre. « Si l'empereur, était-il ajouté, dans l'obstination de son esprit, rejette ces équitables conditions, le repos du monde exige qu'il soit employé des remèdes plus sévères, afin que celui que touchent peu d'amicales interventions et le bien universel soit contraint à la paix par les armes, qui l'y amèneront plus promptement. Dès que l'empereur aura refusé les offres qui lui seront faites ou vingt jours après qu'il sera resté sans dire qu'il veut les accepter, les deux ambassadeurs des deux très-puissants princes lui intimeront la guerre ou la lui feront déclarer par des hérauts d'armes. Les deux très-puissants princes, unis pour procurer la paix au monde chrétien, entreprendront alors une guerre offensive contre l'empereur (1). » Cette guerre devait être poursuivie tant dans les Pays-Bas, où Henri VIII enverrait 10,000 hommes, qu'en Italie, où François Ier ferait descendre une armée

(1) Du Mont, ibid.

de 30,000 combattants. La double attaque projetée devait être secondée par des forces maritimes considérables, soit dans la Manche, soit dans la Méditerranée.

Les ambassadeurs ordinaires de Henri VIII étaient déjà intervenus en Espagne, au nom de leur maître, pour ménager un accord entre l'empereur, qui commençait à désespérer d'avoir la Bourgogne, et le roi de France, qui offrait à la place une forte somme d'argent. L'évêque de Worcester et le docteur Lee, le 25 avril 1527, cinq jours avant le premier traité conclu entre Henri VIII et François Ier, et onze jours avant la prise de Rome par l'armée du duc de Bourbon, avaient demandé pour cela une audience de l'empereur à Valladolid. Ils l'avaient trouvé fort grave, et attendant avec une froideur silencieuse qu'ils exposassent ce qu'ils avaient à dire. Les ambassadeurs l'ayant pressé de faire la paix, il répondit brièvement et d'un ton résolu qu'il avait donné à connaître au monde qu'il ne voulait pas autre chose et qu'il était suffisamment justifié, si la paix faite à Madrid n'avait pas été conservée.

Les ambassadeurs l'engagèrent à accepter les deux millions d'écus d'or que le roi de France lui offrait pour la délivrance de ses enfants; il refusa en se montrant surpris qu'une pareille proposition lui vînt du cardinal Wolsey, qui se disait son ami. Il ajouta qu'il ne céderait ni pour deux ni pour dix millions, qu'il n'avait aucune confiance dans le roi de France, avec qui les traités ne suffisaient pas, et

qu'il n'entendait faire la paix qu'en prenant de bonnes sûretés. « Mais, dit le docteur Lee, puisque Votre Majesté a déclaré qu'elle ne voulait pas insister absolument sur la Bourgogne, que demande-t-elle à la place? — Ce n'est pas deux millions de couronnes, répondit l'empereur, ni aucune somme d'argent. Je désire par-dessus tout avoir la certitude d'une paix durable et pouvoir m'avancer avec toutes mes forces et sans crainte contre les Turcs. Le roi de France m'a trompé; je ne peux plus avoir confiance dans ses promesses. » Charles-Quint se plaignit de Clément VII aussi vivement que de François Ier. « Le pape, dit-il, a donné mon royaume de Sicile et le gouvernement de Naples à mon vassal le sieur de Vaudemont. Sa conduite envers moi me porte à ne plus le regarder comme pape. Quant à toutes les excommunications qu'il peut prononcer, j'en appellerai au prochain concile général (1). »

C'est après cette inutile tentative de médiation que Henri VIII apprit les sinistres événements du centre de l'Italie. En portant à la connaissance du roi son maître la prise et la dévastation de Rome, Wolsey lui avait écrit : « Votre grâce verra comment la plus détestable, cruelle et maudite tyrannie des impériaux s'est exercée sans respect sur les choses les plus saintes, les reliques des saints apôtres et martyrs, le précieux sang et le

(1) Dépêches de l'évêque de Worcester et du docteur Lee, des 16 et 17 avril 1527. — *Brit. Mus.*, ms. Vespasien C. 4, p. 94 à 102, — et dans Turner, *Henri VIII*, vol. II, p. 107 à 110.

corps du Christ, chose qui doit être abhorrée et pleurée de tous les chrétiens, et comment le pape et les cardinaux, plutôt que de se soumettre aux damnables conditions des impériaux, sont résolus à tout souffrir, espérant qu'ils seront secourus des princes de la chrétienté. Vous verrez également ce qu'ont à faire le roi de France, les Vénitiens et l'armée de la ligue, aussi bien par terre que par mer pour ce dessein. J'ai bonne espérance que la sainteté du pape et les cardinaux seront délivrés. Votre grâce est intéressée à faire à ce sujet autant qu'il peut se dire (1). »

Henri VIII donna immédiatement au cardinal Wolsey les pouvoirs nécessaires pour aller sur le continent s'entendre avec le roi de France et les Vénitiens, afin de pourvoir à l'exécution des derniers traités et de venir en aide au pape (2). Outre les raisons générales qui le décidèrent à s'engager de plus en plus dans ces voies, il y fut poussé par des motifs particuliers. Il s'était épris de la fille d'un de ses conseillers, de la célèbre Anna Boleyn, et, ne pouvant pas en faire sa maîtresse, il songeait à en faire sa femme. Il fallait auparavant se séparer par un divorce régulier de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, qu'il avait épousée après qu'elle avait été mariée avec le prince de Galles son frère. Il avait conçu depuis peu des

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII du 16 juin 1527. — *State Papers*, t. I, p. 190, 191.

(2) Dans Rymer, vol. XIV, p. 199.

scrupules sur la validité religieuse de ce mariage, qu'avait cependant autorisé une dispense du pape Jules II, mais qu'interdisait formellement une disposition du Lévitique. Il projetait de le faire rompre, peut-être moins pour calmer les inquiétudes tardives de sa conscience que pour contenter une passion alors dans toute sa force. Afin d'exécuter ce dessein tenu fort secret, il avait besoin de l'appui du roi de France et de l'approbation du souverain pontife. Il était donc très-porté par la passion de son cœur, comme il y était disposé par les intérêts de sa politique, à s'unir de plus en plus avec François Ier, à se concilier la faveur de Clément VII, à affaiblir Charles-Quint, dont il était sur le point d'offenser l'orgueil et d'encourir le ressentiment.

II.

Mais, avant que le cardinal d'York se rendît auprès du roi de France, ce prince s'était hâté d'intervenir puissamment en Italie. Il l'avait fait en vertu du traité du 30 avril modifié par le traité du 29 mai (1), qui, déclarant l'action commune des deux rois plus opportune au-delà des Alpes que dans les Pays-Bas, avait décidé qu'ils y concentreraient leurs efforts. Outre les forces que tenaient sur

(1) Conclu aussi à Westminster. — Dans Léonard, *Recueil des traités*, t. II, p. 273 à 275.

pied les Vénitiens et les autres confédérés, François Ier devait envoyer dès le mois de juin en Italie 30,000 hommes de pied, 1,000 lances fournies, avec l'artillerie, les munitions et les charrois nécessaires, et le roi d'Angleterre devait contribuer à l'entretien de cette armée, plus difficile à payer exactement qu'à lever vite, en donnant chaque mois 32,000 couronnes d'or tant que la guerre durerait. Le maréchal de Lautrec en reçut le commandement, et fut destiné à recouvrer en 1527 le pays qu'il n'avait pas su conserver en 1522, et à y relever l'honneur des armes françaises, que des revers successifs avaient humiliées depuis quelques années.

Investi de tous les pouvoirs du roi et représentant sa personne, le lieutenant général de François Ier s'achemina à la fin du mois de juin vers les Alpes avec la gendarmerie des ordonnances, et alla se mettre à la tête des troupes qui, de tous les côtés, descendaient dans le Piémont. Son armée devait se composer de 900 hommes d'armes, de 10,000 Suisses, de 6,000 Gascons sous le comte Pedro Navarro, de 4,000 aventuriers français, et d'une artillerie nombreuse. Elle devait être encore renforcée plus tard par un corps d'Italiens aguerris, et le roi d'Angleterre y envoyait sir Robert Jarningham comme son commissaire pour en suivre les opérations et lui compter les 32,000 couronnes qu'il s'était engagé à fournir chaque mois (1).

(1) « When this army was assembled, the cardinal delivered the kyng of Englandes money that he had brought out of England in barrels,

Au moment où Lautrec partait pour cette expédition décisive, le nonce Acciajuoli annonçait à ses compatriotes les Italiens que ce grand effort de la France serait le dernier, et il les invitait à le seconder d'un ardent et opiniâtre courage (1). Représentant d'un pape prisonnier, ambassadeur d'une république qui renversait le gouvernement des Médicis et revenait à son ancienne liberté, il avait peu de temps à demeurer en France; mais, avant d'y être remplacé par un nouvel ambassadeur des Florentins, il adressait à Lautrec les plus vives exhortations dans l'intérêt de l'entreprise, dont le succès importait également aux deux pays. Lui rappelant les grands objets qu'avait son expédition, la délivrance d'un pape odieusement retenu en captivité, le rétablissement du siége apostolique dans sa dignité, la restitution désirée des enfants du roi, l'heureux affranchissement de l'Italie, il affirmait que l'accomplissement en serait d'autant plus assuré, qu'il serait plus prompt. Il l'engageait surtout à s'avancer contre l'armée impériale, demeurée sans chef, tombée dans l'indiscipline, réduite de moitié par les intempérances, les maladies et la peste. « L'état, disait-il, où se trouvent

with which money was this armye payed two monethes before hand, and the remnant was delivered to sir Robert Jarnyngham wich was called treasorer of the warres... This armye was called in latin *exercitus Angliæ et Galliæ regum pro pontifice romano congregatus.* » Hall's *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII,* p. 732.

(1) Lettre d'Acciajuoli aux Dix, du 13 juillet 1527. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* vol. II, p. 973.

aujourd'hui les impériaux est des pires. Ils n'ont point de capitaines qui les dirigent et qui aient sur eux de l'autorité. Ils sont dans la confusion, désobéissants, et chaque jour ils vont en se mutinant davantage. Si votre excellence pousse vite en avant, elle remportera bientôt sur eux la plus heureuse victoire et les chassera d'Italie, dont elle assurera le salut et la liberté. Que votre excellence ne perde pas de temps à assiéger des villes; qu'elle marche droit par la Romagne vers le royaume de Naples. L'armée une fois défaite et le royaume conquis, il ne restera plus que la Lombardie, dont il vous sera facile de vous rendre maître, et il en résultera pour vous une gloire immortelle (1). »

Ce plan, assez en accord avec la mission que Lautrec avait reçue, ne fut suivi par lui qu'en partie. Lautrec, arrivé le 16 juillet 1527 à Lyon, le 26 à Grenoble, était descendu le 30 de l'autre côté des Alpes par le pas de Suse, et s'était avancé dans le comté d'Asti. Attaquant d'abord les impériaux dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, il leur enleva en assez peu de temps la plupart des villes qu'ils y occupaient et qu'ils défendirent faiblement. Il se porta d'abord vers le château de Bosco, où le comte de Lodron, qui commandait à Alexandrie, avait mis 1,200 lansquenets. Après quelques jours d'une vive canonnade, il contraignit les lansquenets à se rendre. Il alla assiéger ensuite

(1) Acciajuoli à M. de Lautrec; Paris, 27 juillet 1526, *Négociations*, etc., vol. II, p. 978.

la forte place d'Alexandrie, la battit en brèche dans les premiers jours de septembre, et réduisit le comte de Lodron, étonné de l'impétuosité de cette attaque, à capituler. Il remit la ville au duc Sforza, se dirigea vers Vigevano, qu'il prit, s'empara de toute la Lomelline, passa le Tessin, occupa Abbiate-Grasso, qu'il laissa également entre les mains du duc Sforza, et opéra sa jonction avec les troupes vénitiennes. Il parut de là se porter sur Milan, où s'était enfermé Antonio de Leiva, et, descendant tout d'un coup sur Pavie, que défendait le comte Ludovic Belgiojoso avec une garnison affaiblie, il l'attaqua du côté de la citadelle, tandis que les Vénitiens l'attaquaient du côté opposé. Après une furieuse batterie, la brèche étant devenue praticable, l'assaut fut donné et la ville emportée. Lautrec la laissa piller par ses soldats, qui voulaient même la brûler en châtiment de la longue résistance qu'elle avait opposée deux années auparavant à François Ier, et en représailles de la désastreuse défaite essuyée devant ses murailles le 24 février 1525.

Ces succès en Lombardie n'avaient pas été les seuls. Un important avantage avait été obtenu sur la côte ligurienne. Déjà l'année précédente la ligue avait occupé Savone, et s'était emparée de Porto-Fino, de Porto-Venere et de la Spezzia; mais la ville de Gênes, que les navires confédérés de la France, de Venise et du Saint-Siége avaient bloquée sans pouvoir la prendre, restait toujours

gouvernée par le doge Antoniotto Adorno, et soumise au parti impérial. Elle fut alors serrée de très-près. Le plus habile marin de ce temps, André Doria, était rentré au service du roi en cessant d'être à celui du pape. François Ier l'avait pris à la solde de 36,000 écus, avec les huit grandes galères (1) qu'entretenait constamment en mer le puissant Génois. Réunis aux navires français, les navires d'André Doria étaient allés du port de Savone devant le port de Gênes qu'ils avaient étroitement bloqué. Tandis que la flotte commandée par André Doria fermait le golfe, capturait les vaisseaux et ruinait le commerce génois, un corps de troupes placé par Lautrec sous les ordres de César Fregoso, dont la famille, rivale des Adorni, avait été souvent à la tête de la républi- que, menaçait Gênes du côté de la terre. Cette double attaque provoqua une des révolutions alors si fréquentes dans cet État agité. Les partisans de Fregoso et des Doria se soulevèrent, le doge Antoniotto Adorno s'enfuit, et Gênes se replaça sous la domination de François Ier. Le maréchal Théodore Trivulzi fut nommé gouverneur de la république, encore une fois transformée en seigneurie.

Les affaires de François Ier prospéraient en Italie, et les impériaux s'y affaiblissaient de jour

(1) « Questa Maestà Cristianissima, trovandosi messer Andrea Doria senza partito, lo ha condotto alli stipendi suoi con otto galere e con trenta sei mila scudi l'anno. » Acciajuoli aux Dix, lettre du 13 juillet 1527. — *Négociations*, etc., vol. II, p. 974.

en jour. La Lombardie leur était enlevée presque tout entière. Le roi de France tenait le comté d'Asti, vieux patrimoine de la maison d'Orléans, la ville de Savone, la seigneurie de Gênes et la côte de la Ligurie. Le duc Francesco Sforza était rentré en possession de la plus grande partie de son duché de Milan. Maître des fortes places de Lodi et de Crémone depuis la précédente campagne, il venait de recevoir Alexandrie, Novare, Vigevano, Abbiate-Grasso, Pavie des mains de Lautrec, qui les lui avait restituées après les avoir conquises. Il ne restait, pour ainsi dire, plus que Milan au pouvoir des impériaux. Antonio de Leiva occupait avec assez peu de troupes cette ville considérable et fort mal disposée. Il y était sans argent, presque sans vivres; il avait les habitants contre lui, et, malgré la vigueur éprouvée de son caractère et sa rare opiniâtreté, il n'aurait pas pu y tenir longtemps, s'il y avait été attaqué. Francesco Sforza le demandait avec instance à Lautrec, en assurant, ce qui était vraisemblable, qu'Antonio de Leiva serait obligé d'évacuer Milan sans savoir comment il opérerait sa retraite. Achever, puisqu'on l'avait commencée, la conquête du Milanais, d'où les impériaux auraient été expulsés, et où un prince italien aurait été solidement établi, eût présenté de grands avantages. La haute Italie, depuis le Piémont jusqu'à l'Adriatique, soustraite à la domination des impériaux, aurait été désormais à l'abri de leurs

agressions, et Lautrec aurait pu s'avancer vers le centre et le sud de la péninsule sans avoir rien à craindre du côté du nord.

Tandis que Francesco Sforza le suppliait de compléter son œuvre par la prise de Milan, le cardinal Cibo, légat de Clément VII à Bologne, le pressait d'aller au secours du souverain pontife, conformément à l'ordre des deux rois de France et d'Angleterre. Le pape lui-même faisait demander au général victorieux de hâter sa marche afin de le tirer de la captivité pleine d'humiliation et d'angoisses où le retenait l'armée de l'empereur, toujours oppressive pour ses sujets et devenue de plus menaçante pour lui-même. Lautrec, soit qu'il crût avoir suffisamment affaibli les impériaux dans la haute Italie, soit qu'il craignît que les Vénitiens n'apportassent plus de mollesse dans l'entreprise de Naples lorsqu'ils seraient pleinement rassurés sur leurs possessions de terre ferme dans la vallée du Pô en ayant Francesco Sforza pour unique voisin, soit plutôt qu'il tînt à remplir la mission qu'il avait reçue, ne poussa pas plus loin ses conquêtes en Lombardie. Il se mit en mouvement vers le sud, passa le Pô à Plaisance avec son armée, et, pénétrant dans les États de l'Église, il marcha au secours du souverain pontife, qu'avaient longtemps retenu prisonnier les exigences croissantes des soldats impériaux et la politique intéressée de l'empereur.

III.

Charles-Quint était à Valladolid, où il tenait les Cortès de Castille pour se procurer de l'argent, lorsqu'il avait reçu la grave nouvelle de la prise de Rome. Il n'en avait pas été étonné. En apprenant que le duc de Bourbon n'avait point adhéré, comme il lui avait recommandé de le faire, à la trêve de huit mois conclue entre le vice-roi de Naples et Clément VII, et que, entraîné autant par ses soldats que par sa passion, il avait franchi l'Apennin avec l'armée impériale, Charles-Quint s'était attendu à ce qui était arrivé. Le 6 juin, ne doutant pas que le duc de Bourbon n'eût pénétré dans Rome, et ignorant encore (1) que son aventureux lieutenant avait été tué sous les murailles de cette ville, il lui écrivait : « Mon bon cousin, je ne sçay au vray ce que vous aurez faict avec le pape depuis votre entrée à Rome... Mais ce que je désire le plus, ce seroit une bonne paix, et espère que vous garderez bien d'être trompé et tiendrez main, si faire se peult, avec bonne asseurance, que le pape prenne la peyne de venir jusques icy pour entendre au faict de la paix universelle... Car de

(1) Il ne le savait même pas encore avec certitude le 16 juin. A cette date, le docteur Lee écrit de Valladolid en Angleterre : « Some say the duke of Bourbon is dead. John Almayne saith the emperor knoweth nothing that is dead. » Ms. Vespasien, c. 4, p. 154, et dans Turner, *Henri VIII*, t. II, p. 119, not. 44.

cela pourroit ensuivre beaucoup de bonnes choses pour le service de Dieu, le bien de toute la chrestienté et bonne adresse de mes affaires qui sont les vostres (1). »

L'empereur n'avait pas tardé à connaître la fin tragique du duc de Bourbon. Il lui donna des regrets publics, et pendant cinq jours il prescrivit en son honneur des services religieux auxquels il assista lui-même (2). Il avait appris ensuite le pillage sanglant de Rome, la capitulation contrainte de Clément VII dans le château Saint-Ange et sa captivité prolongée. Ces événements inouïs avaient répandu beaucoup d'affliction parmi les catholiques espagnols. Il s'en montra attristé (3). Il fit suspendre les fêtes alors célébrées pour l'heureuse naissance du fils que lui avait donné l'impératrice le 21 mai, et qui fut son successeur, Philippe II (4). Redoutant l'effet produit dans le monde par le sac de Rome et la détention du pape, il s'en justifia en les attribuant à l'inimitié ingrate de Clément VII

(1) Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, du 6 juin 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) « Esequie molto onorate si fecero per la morte del duca, le quali durarono cinque giorni, coll' intervento di sua maestà. » *Della vita delle opere di Andrea Navagero* par Cicogna d'après ses dépêches, p. 197. — « Vistiose el emperador de luto : mandó que se le hiziesse esequias al duque unas solennissimas honras á las quales se halló su magestad. — Sandoval, t. I, lib. XVI, § XII, p. 823.

(3) « Ma venuta la nuova che il papa era prigioniere, non fu alcuno che non ne sentisse dispiacere. Cesare stesso monstrandone rammarico, etc. » Cicogna.

(4) Ibid., et Sandoval, p. 823.

et à l'animosité opiniâtre de François Ier, qui avait enfreint tous ses engagements envers lui.

Dans une lettre qu'il adressa aux princes chrétiens, il dit qu'il n'avait pas cessé d'être favorable à l'Église romaine jusqu'à la partialité; qu'il avait mieux aimé, lorsqu'il était en Allemagne, s'exposer au déplaisir des Allemands, qui lui exprimaient envers elle leurs justes doléances en le suppliant d'y porter remède, que d'affaiblir l'autorité des souverains pontifes; que plus récemment, pour la paix et le bien universel de la république chrétienne, il avait délivré le roi de France sans se venger de ses injures et sans recouvrer tout ce qui avait été usurpé sur lui; que le très-saint père Clément VII, se laissant tromper par quelques méchants personnages qui étaient autour de lui, au lieu de conserver la paix en bon pasteur, avait suscité une nouvelle guerre dans la chrétienté; qu'il avait, avec d'autres potentats italiens et le roi de France à peine sorti de prison, fait une ligue pour chasser son armée d'Italie et lui enlever son royaume de Naples. Il ajoutait qu'il n'avait rien omis pour éviter ce qui était survenu, qu'il avait donné au pape des avertissements dont le pape n'avait pas tenu compte, qu'il avait conclu avec lui des trêves que le pape avait violées; qu'obligé de défendre ses États et ses sujets, il avait envoyé au secours de ses troupes en Italie une nouvelle armée qui, craignant d'être encore trompée, avait marché sur Rome et s'en était emparée, on savait comment,

après avoir perdu son capitaine général. Il déplorait cette catastrophe, « bien que, à dire le vrai, continuait-il, nous ne croyions pas qu'elle soit aussi grande que nos ennemis l'ont publié de tous les côtés, et encore que nous voyions que cela est arrivé par le juste jugement de Dieu plutôt que par la force et la volonté des hommes..., sans qu'il soit intervenu pour cela aucun consentement de notre part. Nous avons ressenti une si grande peine et une si grande douleur des outrages faits au siége apostolique, que nous aurions mieux aimé ne pas vaincre que de remporter une pareille victoire. » Il prétendait toutefois que, Dieu ayant coutume dans sa bonté de tirer le bien du mal, il convenait de lui rendre grâce pour ce qu'il faisait et permettait, et il terminait en disant : « Efforçons-nous, chacun de notre côté, de dresser des remèdes aux maux que de toutes parts souffre la chrétienté, prêts que nous sommes à y employer notre vie et à y répandre notre sang (1). »

Les remèdes qu'il avait plus qu'un autre à sa disposition, il ne se hâta point de les appliquer. Le pape restait toujours prisonnier. Il était resserré dans le château Saint-Ange, soumis à la surveillance intéressée des six compagnies d'Espagnols et d'Allemands entrés dans la forteresse pontificale. La position de Clément VII avait même empiré depuis la capitulation qu'il avait faite le 6 juin, après avoir

(1) *Lettere di principi*, t. II, f. 77.

perdu toute espérance d'être secouru par le duc d'Urbin et l'armée de la ligue. Il avait promis de remettre entre les mains des impériaux, comme gages de la sincérité de ses sentiments désormais pacifiques, les citadelles d'Ostie, de Cività-Vecchia, de Cività-Castellana, ainsi que les villes de Modène, de Plaisance et de Parme. Il s'était engagé de plus à leur payer 100,000 ducats tout de suite, 50,000 quinze jours après et 250,000 dans les deux mois qui suivraient (1). Pour garantir l'exactitude de ces payements, il avait été obligé de donner en otages les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Vérone et de Pistoia et les deux Florentins Jacobo Salviati et Laurent Ridolfi, ses proches parents, gardés dans le château Saint-Ange avec les treize cardinaux qui s'y étaient réfugiés en même temps que lui.

Sa captivité était un obstacle à son acquittement. Presque sans autorité et surtout sans crédit, comment se procurer les sommes nécessaires à sa libération? Une partie de ses États se trouvait envahie, et il était mal obéi dans l'autre. Maîtres de Rome et de tous les pays d'alentour, les impériaux avaient occupé Ostie et Cività-Vecchia, sans pouvoir toutefois pénétrer dans Cività-Castellana, dans Plaisance et dans Parme, dont les portes leur avaient été fermées. Le duc de Ferrare, mettant à profit des circonstances aussi favorables à ses

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, de Rome, le 21 juin 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

desseins d'agrandissement, s'était emparé de Reggio et de Modène, que depuis longtemps il convoitait. Les Vénitiens eux-mêmes, quoiqu'ils fussent les alliés de Clément VII, n'avaient pas hésité à étendre leurs possessions à ses dépens. Portant dans l'ambition autant d'audace qu'ils montraient de timidité dans la guerre, ils avaient pris Ravenne et Cervia sous prétexte de les soustraire à l'avidité du duc de Ferrare. Imola et Rimini étaient tombés entre les mains de Sigismondo Malatesta, dont la famille en avait eu autrefois la seigneurie.

Ces démembrements de l'État pontifical n'avaient point été les suites uniques de l'infortune de Clément VII. La captivité du chef de la maison de Médicis avait occasionné la ruine de son autorité dans Florence. Le cardinal de Cortone, qui y commandait pour lui, avait pris l'épouvante et la fuite à la nouvelle du désastre de Rome. Florence avait reconquis encore une fois son ancienne liberté. Elle avait aboli le gouvernement de la famille ambitieuse qui, par la richesse et l'habileté, s'était élevée à la suprême puissance; elle avait expulsé les deux neveux du pape, Alexandre et Hippolyte de Médicis, et rétabli le vieux régime républicain. Nicolo Capponi, nommé gonfalonier de justice, avait été mis à la tête de l'État, appelé de nouveau à se régir sous la forme la plus démocratique. Tout en accomplissant cette révolution intérieure, les Florentins étaient demeurés fidèles à la confédération. Unis avec le roi de France, la république

de Venise, le duc de Milan, ils s'étaient engagés à entretenir 5,000 hommes de pied et 300 chevau-légers, comme leur contingent à l'armée qui combattait pour l'indépendance italienne contre la domination impériale.

Le triste Clément VII, dont le pouvoir était renversé dans Florence, dont les possessions étaient prises aussi bien par les alliés que par les adversaires du Saint-Siége, était condamné à rester prisonnier bien des mois encore. Il avait payé à grand'peine, le 21 juin, 80,000 ducats sur les 150,000 qu'il était tenu de donner tout d'abord (1), et qu'il ne parvint à réunir que longtemps après le terme fixé; mais il fut hors d'état de compter aux soldats de Charles-Quint les 250,000 ducats qu'il s'était engagé à leur remettre deux mois après la capitulation du 6 juin, et il resta exposé aux menaces d'une armée qui n'obéissait plus à personne. Le prince d'Orange, à qui la prise de Rome aurait pu donner quelque autorité sur elle, avait été obligé d'en abandonner le commandement. Les chefs espagnols s'étaient concertés pour le lui enlever et le placer aux mains du vice-roi de Naples Lannoy. S'étant retiré furieux à Sienne, où il se faisait guérir d'un coup d'arquebuse reçu devant le château Saint-Ange et qui lui avait traversé le

(1) « Sin a quest' hora con grandissima difficultà no se ne sono possuto havere solo 80 milia scudi. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin 1527. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

visage (1), le prince d'Orange avait de là écrit à l'empereur pour lui dénoncer les menées jalouses des chefs espagnols et réclamer au plus tôt ses ordres souverains (2). Lannoy, rentré dans Rome, s'était mis, sans pouvoir y rester, à la tête de l'armée, dont l'accueil menaçant et les volontés hostiles l'avaient contraint de partir assez vite pour le royaume de Naples. En s'y rendant, il s'était arrêté à Aversa, où il succomba le 23 septembre à la maladie pestilentielle qui régnait dans Rome et qu'il en avait rapportée.

Cette terrible maladie avait réduit l'armée de près de moitié. Sortant de la ville dévastée et empestée, les Espagnols et les Allemands s'étaient répandus dans les lieux environnants, qu'ils avaient ravagés. Ils étaient ensuite revenus dans Rome, et ils avaient réclamé plus impérieusement que jamais l'argent qui leur était dû. A la suite d'une de leurs délibérations les plus tumultueuses, ils avaient tiré du château Saint-Ange les otages pontificaux, au

(1) « Un colpo de schioppo che in li di passati recevai in la facie che mi passo la testa de l'un canto a l'altro, intorno le trincee del castello. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) « Sire, vous veus bien escripre cestes pour vous fere savoir le mauvais et infame trestement que l'on m'a faict. » Il disait que c'était lui qui avait pris Rome, empêché l'armée de la ligue de secourir le pape, demeuré prisonnier de l'empereur avec tous les cardinaux. Il ajoutait fièrement que, s'il n'avait pas considéré le service de l'empereur, il était en son pouvoir de tout brouiller et de rester le maître. Il demandait à l'empereur de lui donner le gouvernement du duché de Milan, comme l'avait eu le duc de Bourbon, avec le titre de capitaine général de son armée. — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Nepi le 22 juillet 1527. — Ibid.

grand désespoir de Clément VII, qui ne les avait pas vus partir sans éprouver de grandes craintes et sans verser des larmes (1). Les soldats les avaient conduits dans le Campo di Fiore, où ils les avaient enchaînés deux à deux, les menaçant de mort s'ils ne leur comptaient pas, comme ils les avaient forcés de le promettre, 50,000 ducats dans cinq jours (2).

Témoin de ce qui se passait dans Rome livrée à cette soldatesque cupide, désordonnée, violente, Alarcon, gardien vigilant du pape captif, mais catholique alarmé de voir celui qui tenait *la place de Dieu* sur la terre maintenu en prison, écrivait à ce sujet avec une douloureuse inquiétude à Ugo de Moncada, qui remplaça Lannoy comme vice-roi de Naples. Dans cette lettre, Alarcon assurait que tout était en l'air, que l'armée en était arrivée à un tel degré de licence et de désordre, qu'on ne pourrait jamais la ramener à l'obéissance et à la discipline sans la payer et sans lui donner un chef qui la tînt en crainte; que le prince d'Orange était celui qu'il

(1) « Al sacarlos de poder de su santitat y de los cardinales de la sala donde stavan, huvo tantos llantos y grita que parecie que se hundie el mundo, diziendo su santitat que queria tanbien yr en poder de los Alemanes, y los cardinales dezian lo mismo. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, f. 21.

(2) « Acordaron de ponellos en hierros de dos en dos por los brazos... han publicado los Alemanes que estos obstages le prometieron en Campo de Flor, viendo se en el peligro que digo, que dentro de cinque dias les darien cinquenta mil ducados; y dizen que si no cumplen esta promesa que los han de matar, y ellos lo creyan. » — Dépêche de Perez au chancelier Gattinara, du 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, fol. 24.

convenait le mieux de mettre à sa tête ; qu'il fallait délivrer le Souverain Pontife, si l'on voulait que Dieu dirigeât les affaires de l'empereur comme il l'avait toujours fait ; que c'était une chose bien violente que de tenir si longtemps en prison un pape et treize cardinaux. « Avec le mauvais renom, disait-il, qu'en retire Sa Majesté, les pierres de la chrétienté se lèvent contre lui, et le monde s'unit par terre et par mer (1). »

Bien avant de recevoir cette lettre, qui lui fut transmise par Ugo de Moncada, l'empereur comprit qu'il lui importait de rendre le pape à la liberté, mais en s'assurant qu'il n'aurait plus à redouter son inimitié. Il n'entendait pas renoncer aux avantages de la victoire qu'il affectait publiquement de déplorer. Il envoya auprès de Clément VII son ancien confesseur fray Francisco de los Angeles, général des observantins, et il fit partir en même temps son chambellan Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, avec des instructions à son vice-roi de Naples pour conduire cette négociation conformément aux intérêts de sa politique. Il souhaitait que le pape pût venir en Espagne, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention. S'il ne pouvait pas y être conduit avec sûreté, il chargeait le vice-roi de Naples, comme représentant sa personne,

(1) « ... Que con este mal nombre que Su Magestad tiene, las piedras de la christiandad se lebantan contra él... de modo que convocan el mundo por mar y por tierra, como V. S. vé. » — Lettre d'Alarcon à don Ugo de Moncada, du 30 sept. 1527. — Dans *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, fol. 334 à 339.

de le rétablir dans l'exercice spirituel de sa charge. Il ajoutait : « Le vice-roi devra s'assurer que, dans toutes les choses qui se feront humainement et avec le pouvoir temporel, nous ne puissions pas être trompé, et que, si Sa Sainteté avait l'intention de nous nuire, elle n'en ait pas le moyen, afin que nous ne soyons pas toujours payé d'ingratitude et que nous ne soyons pas exposé à des dommages pour le bien que nous lui avons fait, comme l'a prouvé l'expérience du passé (1). » Il voulait donc que Clément VII, pour sortir de captivité et reprendre l'exercice du souverain pontificat, donnât des gages de sa future amitié, et fournît les sommes qu'exigeait l'armée impériale, afin qu'elle quittât les États de l'Église et pût remonter en Lombardie, où son assistance était nécessaire.

IV.

Pendant que la guerre se poursuivait avec succès en Italie contre Charles-Quint, et qu'allait s'y négocier la délivrance de Clément VII, rendue fort tardive à opérer par des conditions très-difficiles à remplir, les deux rois de France et d'Angleterre, non contents des traités déjà conclus entre eux,

(1) Instruction de l'empereur à Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, envoyé auprès du pape et du vice-roi, d'après les conseils duquel il doit agir en toutes choses. Juillet 1527. — Dans Bucholtz, vol. III, p. 97.

s'unissaient d'une manière encore plus étroite et pourvoyaient au gouvernement de l'Église, que la captivité du souverain pontife pouvait mettre à la merci de l'empereur. C'est pour ce double objet que le cardinal d'York vint s'aboucher avec François Ier à Amiens. Il devait entamer aussi l'*affaire secrète* (1) qui intéressait par-dessus tout le passionné Henri VIII, en préparant les voies au divorce avec Catherine d'Aragon, pour arriver ensuite au mariage avec Anne Boleyn. Le superbe et habile cardinal était alors au comble de l'élévation, et disposait de toute la puissance du roi son maître. Il partit d'Angleterre dans le plus fastueux appareil. Douze cents seigneurs ou gentilshommes, revêtus de justaucorps de velours à sa livrée, l'accompagnaient à cheval. Les mules et les chariots de son train, que gardaient une troupe d'archers et de hallebardiers, le devançaient d'assez loin. Son manteau écarlate richement brodé d'or et sa masse étaient portés par deux gentilshommes tête nue, que suivaient, la tête également découverte, deux prêtres, dont l'un tenait le sceau de Wolsey et l'autre son chapeau de cardinal. Lui-même, dans un costume éclatant et monté sur une mule couverte de velours cramoisi, s'avançait pompeusement, précédé de ses grandes crosses et de ses croix d'argent qu'on élevait devant lui. C'est ainsi qu'il traversa Londres et se rendit

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII, du 29 juillet 1527. — *State papers*, t. I, p. 230 et 232.

à Douvres, où il s'embarqua pour la France. Arrivé à Calais le 11 juillet, il y passa quelque temps. Ministre et lieutenant général de Henri VIII, il fut traité comme aurait pu l'être le roi ; légat de Clément VII, il agit comme aurait pu le faire le pape. Il s'achemina ensuite vers Amiens avec une lenteur majestueuse. Son train et son cortége occupaient près d'un mille sur la route (1). A partir de Guines et de Hammes, les derniers points du territoire français encore possédés par les Anglais, il fut reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes. Les maires et les échevins, les capitaines avec leurs hommes d'armes, les arbalétriers et les hallebardiers avec leurs bannières, les gens d'église et les religieux des monastères en procession allaient à sa rencontre. On le haranguait, on tirait le canon à son passage, et François Ier, qui n'avait rien oublié de ce qui pouvait le gagner le mieux en le flattant le plus, lui avait accordé le droit royal de faire grâce aux criminels dans tous les lieux qu'il traversait (2). Le cardinal d'York arriva le 4 août à Amiens, où le roi, sa mère la régente, sa sœur Marguerite de Valois, devenue reine de Navarre par son récent mariage avec Henri d'Albret, et toute la cour de France étaient depuis la veille. Lorsque Wolsey fut à un mille et demi de la ville,

(1) Hall's *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII*, p. 728 et 729. — *The Life of cardinal Wolsey*, by George Cavendish his gentleman usher, p. 86 à 103.

(2) Wolsey à Henri VIII. — *State papers*, t. I, p. 223.

il vit venir à lui François Ier, élégamment monté sur un genet gris. Le roi portait un habillement de velours ouvert en plusieurs endroits avec des crevés de satin blanc ; il avait autour de lui le roi de Navarre, le cardinal de Bourbon, le duc de Vendôme, son frère François de Bourbon, comte de Saint-Paul, le grand maître Anne de Montmorency, le sénéchal de Normandie, plusieurs archevêques et évêques et bon nombre de seigneurs et de prélats. Il s'avança gracieusement vers lui, tenant son bonnet à la main, et l'embrassa de la façon la plus cordiale. Il lui présenta ensuite tous les personnages de sa cour, comme il les aurait présentés à Henri VIII lui-même, et il l'accompagna à travers les rues pleines d'une population curieuse et joyeuse jusqu'à l'hôtel qu'il devait habiter (1). Le même jour, la régente, que Wolsey alla visiter, lui exprima sa vive gratitude et le combla de ses adroites adulations. Ce brillant accueil et les soins déférents dont il fût l'objet, soit à Amiens, soit à Compiègne, où François Ier le conduisit et l'amusa après les conférences d'Amiens, enivrèrent de joie l'orgueilleux et puissant cardinal.

Les négociations commencèrent aussitôt. Les points principaux en furent débattus entre le roi, la duchesse d'Angoulême et le cardinal d'York. François Ier, sans doute pour mieux plaire à Henri VIII, proposa d'épouser lui-même la princesse de Galles

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII. — *State papers*, t. I, p. 236 et 237.

sa fille (1). Wolsey, dont il feignit de prendre et de vouloir suivre en tout les conseils, l'en dissuada. — Si ce mariage est conclu, dit-il au roi, comment vos enfants vous seront-ils rendus et comment sera-t-il possible d'arriver à la paix avec l'empereur? — En faisant la guerre partout, répondit le roi, une guerre vive en Italie et en Flandre. — Mais, sire, répliqua Wolsey, le moyen est douteux. Après que vous aurez bien fait la guerre, à la fin l'empereur ayant toujours vos enfants entre les mains, votre altesse sera obligée, nonobstant la guerre, d'offrir des conditions raisonnables pour leur rachat (2). — François Ier se rendit sans peine à ces raisons. Il comprenait très-bien qu'il offenserait irrémissiblement l'empereur, s'il rompait par une autre union le mariage qu'il avait contracté à Madrid avec la reine Éléonore sa sœur, et que toute espérance de réconciliation serait à jamais perdue. Il fut donc convenu que la princesse Marie épouserait le duc d'Orléans lorsqu'ils auraient atteint l'un et l'autre l'âge de puberté.

Il fut convenu de plus, après de longues délibérations du conseil secret, que le roi de France ne renoncerait pas perpétuellement au duché de Milan, qui serait toutefois revendiqué pour le duc Sforza; qu'il ne fournirait pas à Charles-Quint le subside onéreux et humiliant que Charles-Quint avait exigé par le traité de Madrid, lorsqu'il irait prendre la

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII. *State papers*, t. I, p. 236 et 237.
(2) Ibid., p. 245 et 246.

couronne impériale en Italie; que les Vénitiens seraient compris dans le traité de paix (1). Il fut aussi décidé que, durant la captivité du pape, les deux rois n'adhéreraient pas à la convocation d'un concile général, et n'admettraient aucune bulle pontificale dérogatoire aux droits de leurs couronnes et de leurs sujets; que les deux Églises de France et d'Angleterre seraient administrées par leurs propres évêques, et que les jugements portés par Wolsey, en sa cour d'archevêque et de légat, seraient mis à exécution nonobstant toute prohibition papale (2), quelles que fussent la prééminence et l'autorité des personnes jugées (3). Toutes ces précautions étaient inspirées par la crainte que Clément VII, dans sa faiblesse, ne cédât sur ces divers points aux demandes qui lui seraient violemment adressées au nom de l'empereur dans le château Saint-Ange ou imposées par l'empereur lui-même, s'il parvenait à l'attirer en Espagne; elles étaient prises également pour faciliter le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Wolsey aurait voulu encore que les cardinaux s'assemblassent en France, pour se concerter dans ce grand trouble de l'Église chrétienne, et se faire déléguer en quelque sorte l'exercice du pontificat comme vicaire général du pape durant

(1) Lettre de Wolsey.

(2) *State Papers*, 135, 253, 256 et 263. — Legrand, *Histoire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon*, t. I, p. 54.

(3) « Et contra quoscumque infra terminos legationis suæ constit quacumque præeminentia, dignitate et auctoritate præfulgeant. » Mont, t. IV, part. I, p. 495.

la captivité prolongée de Clément VII (1); mais sa tentative fut infructueuse, et l'ambition qu'il avait d'être, même un moment, pape par délégation, se trouva déçue. Clément VII, qui avait treize cardinaux avec lui dans le château Saint-Ange, avait défendu aux autres de quitter l'Italie, afin qu'ils fussent à portée de se former en conclave et de lui donner promptement un successeur, s'il était tué dans le château Saint-Ange ou s'il succombait à ses chagrins.

François Ier envoya bientôt en Angleterre le grand maître Anne de Montmorency, qu'accompagnaient l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, Brinon, premier président du parlement de Rouen, d'Humières, gouverneur de Picardie, et une brillante suite de 600 gentilshommes, demander à Henri VIII l'exécution des traités, qu'il célébra lui-même avec la plus grande pompe dans la cathédrale d'Amiens. Plus unis que jamais, François Ier et Henri VIII se répandirent en démonstrations d'amitié, s'adressèrent d'agréables présents, et ils échangèrent entre eux avec une cordialité pompeuse le collier de Saint-Michel et l'ordre de la Jarretière. Tandis que se concluaient ces traités, qui devaient être suivis d'une solennelle déclaration de

(1) Lettre du 16 septembre 1526, écrite de Compiègne au pape Clément VII par les cinq cardinaux d'York, de Bourbon, de Lorraine, de Sens et Salviati. — Mss. de Brienne, vol. v, n° 1, — et Legrand, *Preuves de l'histoire du Divorce*, t. III, p. 4 à 13.

guerre de la part des deux rois à l'empereur, s'il n'acceptait pas leurs propositions de paix, François Ier adressa à Clément VII une lettre qu'il mit tout son esprit à rendre persuasive. Il conjura le pape captif de ne pas se soumettre aux volontés de Charles-Quint et de prendre en gré son infortune, qui tournerait à sa gloire et à la confusion de ses ennemis. Il l'assurait que Dieu ne laisserait pas impunis ceux qui avaient ainsi traité son vicaire et commis tant d'exécrables inhumanités dans la cité où les successeurs de saint Pierre avaient leur siége. « Nous vous prions, très-saint-père, le roi d'Angleterre et moi, lui disait-il, quelque chose que l'on vous propose ou menace, de ne condescendre à octroyer ou faire acte indécent à la dignité à laquelle vous êtes constitué. » Il lui annonçait que le roi d'Angleterre et lui avaient déjà en Italie une forte armée et une flotte qui seraient employées à son service; que si leurs troupes rencontraient les ennemis, elles leur livreraient bataille et auraient sur eux la victoire. Il ajoutait: « Mon très-cher frère le roi d'Angleterre et moi avons envoyé par-devers l'empereur pour votre délivrance. Si nous ne pouvons l'obtenir par douceur, nous inciterons contre lui les autres princes chrétiens et les électeurs de l'empire. Le clergé tant de France que d'Angleterre incitera aussi le reste du clergé de la chrétienté à poursuivre votre liberté, en sorte que nous ferons connaître à l'empereur qu'il ne devoit souffrir qu'un si condamnable atten-

tat fût commis en son nom et sous sa bannière (1). »

Les deux rois en effet avaient envoyé en Espagne des ambassadeurs extraordinaires pour demander à l'empereur de délivrer les jeunes princes français moyennant la rançon offerte, de payer au roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devait, de rétablir Francesco Sforza dans le duché de Milan, et de rendre Clément VII à la liberté comme à l'exercice du souverain pontificat. Sir Francis Poyntz et Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, chargés de cette mission par Henri VIII et François Ier, s'étaient présentés devant Charles-Quint le 4 juillet, dans un moment où ce prince croyait l'Italie entièrement à sa discrétion. Il écouta les propositions qui lui furent faites avec un calme ironique, et il adressa des paroles assez malicieuses à l'évêque de Tarbes (2). Toutefois, loin de se refuser à un arrangement pacifique, il sembla s'y prêter en cédant sur le duché de Bourgogne. Seulement, par les difficultés qu'il y apporta, il fit traîner en longueur la négociation qui, ouverte à Valladolid, fut continuée à Palencia et à Burgos, où la peste le contraignit de se transporter avec sa cour. Sans être rompue, cette négociation se compliqua bien davantage lorsque l'empereur fut instruit de ce qui s'était conclu à Amiens, et qu'il apprit les progrès

(1) Lettre de François Ier à Clément VII, d'août 1527, à Amiens. — Mss. Dupuy, vol. 452.

(2) Dépêche de sir Fs Poyntz. — Ms. Vespas., C. IV, p. 146 et 147, — et dans Turner, t. II, p. 115 et 116.

menaçants de Lautrec en Italie. Altier et opiniâtre comme il était, il allait se montrer moins traitable encore. Il écrivit à son frère Ferdinand, qui lui conseillait instamment de faire la paix dans l'intérêt de l'Allemagne et du royaume de Hongrie : « Je vois bien que l'intention du roi François est tout à fait en désaccord avec ses protestations de paix, car je suis maintenant informé qu'il a traité différentes choses avec le cardinal d'York qui tendent à prolonger la guerre... Le roi de France ayant le projet de me faire tort partout, il est nécessaire que je prenne des mesures pour ma défense, et j'y suis résolu avec l'assistance de Dieu, qui m'a toujours aidé dans mon bon droit (1). »

Il était justement inquiet de la situation de ses affaires en Italie. Le Milanais lui avait été enlevé presque en entier. François Ier occupait le comté d'Asti, la ville de Savone et la république de Gênes. Sauf Milan et Côme, que gardait Antonio de Leiva avec un corps de troupes assez peu considérable, Francesco Sforza était rentré en possession de tout son duché. La république de Florence, soustraite à la dépendance des Médicis, avait pris les armes en même temps qu'elle avait recouvré sa liberté, et elle était entrée avec ardeur dans la ligue franco-italienne. A l'approche de Lautrec et de son armée, qui avaient pénétré dans les États pontificaux, le duc de Ferrare, toujours prêt à changer de parti

(1) Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, écrite de Burgos le 18 septembre 1527. — Dans Bucholtz, t. III, p. 3.

selon ses intérêts ou ses craintes, avait délaissé les Espagnols menacés, comme il avait abandonné naguère les Français vaincus, et il s'était joint à la ligue. Pour prix de sa défection envers l'empereur et en récompense des services qu'il promettait de rendre au roi, de grands avantages lui avaient été accordés, et son fils Hercule d'Este devait épouser Renée, fille de Louis XII et belle-sœur tendrement chérie de François Ier, qui lui donnerait le comté de Chartres en dot. Cédant à des considérations semblables, le marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, était sorti de la neutralité qu'il avait observée jusque-là, et il s'était enrôlé dans la confédération en progrès. Du pied des Alpes aux bords du Tibre, toute l'Italie était ouvertement déclarée, et dans sa marche victorieuse l'armée française semblait prête à attaquer dans Rome les impériaux affaiblis, et à s'emparer même du royaume mal défendu de Naples.

Charles-Quint, que ces rapides changements dans la face des choses agitèrent sans l'intimider (1), s'appliquait à accroître ses forces dans la péninsule qu'on voulait lui arracher, et qu'il était résolu à ne pas perdre. Il ordonna une forte levée de lansquenets, qui de l'Allemagne iraient, sous le duc Érich de Brunswick, aider Antonio de Leiva à reprendre la Lombardie, et marcheraient ensuite au secours du royaume de Naples. Il eut recours à toute sorte

(1) Dépêche de Navagero, de Burgos le 25 octobre 1527. — *Vita*, etc., p. 200, c. II, et not. 258.

d'expédients pour se procurer l'argent qu'exigeait la continuation de la guerre, et que lui avaient refusé les cortès de Castille assemblées à Valladolid. Il donna le commandement de l'armée impériale, qui restait sans chef dans Rome, au prince d'Orange, qu'il nomma son lieutenant général comme l'avait été le duc de Bourbon. Il fit de l'entreprenant Ugo de Moncada le successeur de Lannoy dans la vice-royauté de Naples. Il pressa la conclusion de l'accord avec Clément VII afin que le pape redevînt libre sans pouvoir redevenir hostile, et que, déchargé lui-même de l'animadversion que lui faisait encourir dans le monde chrétien la captivité du souverain pontife, il pût tirer ses troupes des États de l'Église et s'en servir pour la défense des siens.

L'accord, tel que l'entendait Charles-Quint et que l'armée voulait l'imposer au pape, n'était pas facile à conclure. A l'empereur il fallait des sûretés, à l'armée de l'argent. Cet argent que le pape n'était pas en mesure de se procurer, les soldats espagnols et allemands, aussi impérieux qu'avides, l'exigeaient sur-le-champ. Après avoir parcouru les environs ravagés de Rome, les lansquenets étaient rentrés dans la malheureuse ville et ils menaçaient de la brûler et de quitter même le service de l'empereur, si on ne les satisfaisait pas tout de suite. Les otages pontificaux qu'ils avaient enchaînés deux à deux, le dataire Giberto, évêque de Vérone, avec A. Pucci, évêque de Pistoia, l'archevêque de Siponte Jean-Marie de Sansovino avec

l'archevêque de Pise Onofrio Bartholino, Jacobo Salviati, père du cardinal Salviati, avec Laurent Ridolfi, furent soumis aux plus ignominieux traitements (1) pour leur arracher les sommes de jour en jour grossies qu'ils étaient dans l'impossibilité de fournir.

Le cardinal Pompeio Colonna, dans le palais duquel les otages étaient enfermés quand on ne les traînait point sur le Campo di Fiore, s'entremit bien des fois auprès des lansquenets, qui l'avaient en grande faveur, et qu'il s'efforça d'apaiser. Ennemi longtemps implacable de Clément VII, Pompeio Colonna, après avoir présidé au premier sac du Vatican et du Borgo, et après être accouru pour assister au second, deux fois témoin de l'humiliation du pape et de la désolation de Rome, était revenu à d'autres sentiments. A la vue de l'abaissement si profond du souverain pontife, au spectacle des maux qui accablaient Rome, où sa maison tenait depuis tant de siècles une si grande place, il se trouva trop vengé. Il alla au château Saint-Ange se jeter aux pieds du pape et les baiser. Clément VII le releva et l'embrassa (2). Ils pleurèrent ensemble sur les malheurs de Rome et du Saint-Siége, et leur réconciliation s'acheva dans les témoignages de cette commune douleur. Clément VII parut ou-

(1) Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre. — Ms. Béthune, vol. 8547, fol. 30, etc.

(2) « Fue el cardenal Coluna a besar el pie al papa... y su santitad le abraço mostrando alegria de verle. » —Ibid., et Paolo Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

blier toutes les offenses qu'il avait reçues. Il intéressa l'âme violente mais altière du cardinal et sa vanité généreuse au rétablissement du pontife dans sa liberté et de la papauté dans sa puissance. Il lui laissa espérer la riche légation d'Ancône (1). Pompeio Colonna travailla de son mieux à faciliter la délivrance de Clément VII et à sauver les six otages de la fureur des soldats, qu'il harangua souvent, et auxquels même il remit de l'argent. Sans cesse menacés, les malheureux otages furent conduits une dernière fois, le 28 novembre, au Campo di Fiore et placés sous des fourches patibulaires. Ils ne furent détachés du gibet qu'après avoir promis de payer le lendemain à l'armée ce qu'elle leur demandait sous peine de mort (2), et ce qu'ils étaient incapables de lui donner. Ramenés au palais Colonna, ils parvinrent à s'en évader pendant la nuit à l'aide du cardinal Pompeio, qui corrompit leurs gardes ou plutôt qui sut endormir leur vigilance par un repas copieux et prolongé (3).

Deux jours avant cette scène menaçante et cette heureuse évasion, l'accord avait été conclu entre le pape et l'empereur. Les articles en avaient été

(1) Guicciardini, lib. XVIII. — Paol. Giovio, ibid.

(2) « Oy que son XXVIII sacaron los obstages de casa del car[l] Coluna y los llevaron encadenados como estan, á la plaça de Campo de Flor los pusieron junto con la horca, y porque los bolviesen á casa de card[l] les prometieron que mañana en todo el dia serian pagados y a[si] los bolvieron. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 20 nov. 1527. Mss. Béthune, vol. 8547, fol. 4, sqq.

(3) Dépêche de Perez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — Ibid., fol. 18. — Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

arrêtés dans la nuit du 26 novembre après bien des tentatives inutiles de la part des envoyés de Charles-Quint et de douloureuses hésitations de la part de Clément VII. Par cette nouvelle capitulation, que signèrent le souverain pontife, les treize cardinaux prisonniers, le général des franciscains, le marquis del Vasto, don Fernand de Gonzague, le mestre de camp espagnol Juan de Urbina, les délégués de l'armée impériale, et que ratifia le vice-roi de Naples Ugo de Moncada, il avait été convenu que le pape donnerait immédiatement 73,169 écus pour être mis en liberté, et achèverait de payer la somme totale de 368,153 écus dans les trois mois qui suivraient; qu'il concéderait à l'empereur, dont il ne serait jamais plus l'adversaire en Italie, la levée d'une *crusade* en Espagne, et la vente dans le royaume de Naples de décimes ecclésiastiques évalués à 500,000 ducats, sur lesquels 250,000 reviendraient à Clément VII et serviraient à son acquittement (1); qu'il laisserait entre les mains des impériaux Ostie, Cività-Vecchia, Cività-Castellana, comme gages de l'observation de ses engagements; qu'il remettrait de plus comme otages de sa fidélité à les remplir les cinq cardinaux Trivulzi, Pisani, Gaddi, Ursino, Cesi, dont les trois premiers furent conduits au nom de l'empereur dans le château neuf de Naples, et les deux derniers furent menés pour le compte de l'armée par le cardinal Colonna

(1) Dépêche de Perez à l'empereur, du 30 novembre 1527. — Ibid., fol. 4 et sqq.

dans son abbaye de Grotta-Ferrata (1). Après avoir donné des sûretés pour l'argent qui ne pouvait pas être payé tout de suite, le pape devait être mis en liberté. Le 7 du mois de décembre était le jour fixé pour sa sortie du château Saint-Ange, où il était moins surveillé (2). Il ne l'attendit point. Craignant sans doute que les soldats impériaux, très-mécontents de ne pas recevoir sur-le-champ tout ce qui leur était dû, ne missent obstacle à sa délivrance, il en devança le moment. Tout avait été préparé mystérieusement pour sa fuite. Le 6 décembre, vers la nuit, revêtu d'un costume de marchand et suivi d'un seul serviteur, il quitta sans être vu le château Saint-Ange, et se rendit à une fausse porte du jardin du palais de Saint-Pierre où se trouvait un cheval que Louis de Gonzague y avait placé. Clément VII, la tête couverte d'un chapeau à larges bords qui descendait sur ses yeux, le visage moitié caché par les plis d'un manteau dans lequel il était enveloppé, se jeta sur ce cheval, et, l'éperonnant comme s'il devait être poursuivi, il alla sans s'arrêter jusqu'à Capranica. Après une courte halte, il courut s'enfermer dans Orvieto, place entourée de fortes murailles, où seulement il se crut libre et en sûreté (3).

(1) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

(2) « Oy VI de dizembre se hizo la deliberacion de su santitat, y queda libre en el castillo con gente suya á su disposicion... y dize que mañana se partira á Orbieto. » — Dépêche de Perez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — Ibid.

(3) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

Il écrivit aussitôt à Lautrec, qu'il remercia d'avoir contribué par son approche à lui faire rendre la liberté. Il se justifia ensuite, dans une lettre adressée à François Ier, du traité qu'il venait de conclure avec l'empereur, et que la nécessité seule lui avait arraché. Il rendit grâce à ce prince d'avoir pris les armes pour sa délivrance, qu'il avait par là contraint l'empereur à opérer plus vite et à des conditions moins dures; mais le souvenir de ses longues traverses, l'effroi encore plus que le ressentiment de ses affronts et de ses adversités, une captivité humiliante et désastreuse, Rome saccagée, Florence perdue, Reggio, Rubiera et Modène prises par le duc de Ferrare, Cervia et Ravenne usurpées par les Vénitiens, trois forteresses de l'Église livrées aux impériaux, lui ôtaient toute envie de rentrer dans la ligue. Bien que nourrissant contre Charles-Quint de profondes animosités, il n'était pas disposé à rompre derechef avec lui. La paix qu'il voulait garder, il engageait François Ier à la faire. « Maintenant, mon très-cher fils, lui disait-il, nous te prions, par cette affection qui nous a toujours liés l'un à l'autre, de bien tout examiner afin de guérir les blessures de la malheureuse chrétienté, de rétablir la paix universelle et d'obtenir la délivrance de tes enfants (1). »

Le conseil que Clément VII donnait à François Ier était donné à Charles-Quint par son frère Ferdinand

(1) Lettre de Clément VII à François Ier, du 14 décembre 1527. — Dans Molini, *Documenti di Storia italiana*, t. I, p. 280.

et par ses plus dévoués serviteurs. Son chambellan Pierre de Veyre, qu'il avait chargé de ses instructions en Italie, après avoir vu l'état de ce pays et en avoir compris les périls, lui écrivait en le suppliant de s'entendre avec François Ier. « Je ne vois pas de moyen, lui disait-il, de porter secours à vos affaires, si l'on ne fait pas de paix avec les Français, car je les crains merveilleusement (1). »

Les dispositions des deux monarques les portaient alors à un rapprochement dont ils sentaient également, quoique par des raisons diverses, la pressante nécessité. François Ier le désirait pour recouvrer ses enfants et pour mettre un terme à des dépenses qui épuisaient son royaume. Charles-Quint y inclinait aussi afin d'arranger les affaires d'Italie au profit de sa puissance et d'exécuter ses desseins sur l'Allemagne, qu'il voulait ramener à l'unité religieuse et défendre contre les Turcs. La défiance extrême que les deux princes nourrissaient l'un à l'égard de l'autre et les succès même remportés en Italie par l'armée française devaient être des obstacles à la paix, dont la négociation se continuait à Burgos. Charles-Quint, n'espérant plus depuis longtemps arracher la Bourgogne au roi, consentait à recevoir en échange les deux millions d'écus d'or qu'il avait d'abord refusés, et dont le mode de payement seul n'était pas encore convenu; mais, s'il cédait avec sincérité sur la

(1) Lettre de Pierre de Veyre à l'empereur, écrite de Naples le 30 septembre 1527. — Dans Lanz, t. I, p. 248 à 251.

Bourgogne, Charles-Quint était exigeant et absolu à l'endroit de l'Italie. Il demandait que François Ier en retirât immédiatement son armée, qu'il abandonnât tout ce qu'il y avait pris et tout ce qu'il y occupait avant que ses deux fils lui fussent rendus. François Ier consentait bien à rappeler ses troupes du centre de la péninsule, et promettait d'évacuer Asti, Savone et Gênes, mais après la libération de ses enfants. Ne se fiant pas plus à Charles-Quint que Charles-Quint ne se fiait à lui (1), il craignait, s'il se désarmait et se dépouillait en Italie, que ses enfants ne fussent retenus en Espagne, tandis que l'empereur pensait que, s'il rendait d'abord le dauphin et le duc d'Orléans à François Ier, François Ier pourrait bien, après avoir recouvré ses enfants, demeurer en Italie. Des deux parts, on avait peur d'être trompé en ne prenant pas des sûretés anticipées contre un manque de foi dont Charles-Quint présumait le retour et François Ier la représaille. Ainsi d'un côté l'évacuation de l'Italie exigée avant la délivrance des enfants de France, de l'autre la délivrance des enfants de France réclamée comme condition préalable de l'abandon de l'Italie, parurent rendre tout accord pour le moment impossible.

(1) L'évêque de Tarbes écrivait de Burgos au chancelier Duprat : « Et de ma part jusques à présent j'ay plus cogneu que deffience est cause de la longueur que maulvaise volonté et tiens pour assuré que qui pourroit persuader à l'empereur le bon vouloir que le roy lui porte et l'envie qu'il a que soit paix, il achepteroit l'amytié pour le grand besoing qu'il en a. » Dépêche du 22 nov. 1527. — Ms. Dupuy, vol. 495, fol. 39.

En apprenant les exigences de Charles-Quint, auxquelles les succès de son armée et l'appui de ses alliances ne le disposaient pas à se soumettre, François Ier pressa Henri VIII d'agir de concert avec lui conformément aux traités dernièrement conclus, pour contraindre l'empereur à la paix par force, s'il ne s'y décidait pas par raison. Il demanda que les ambassadeurs de France et d'Angleterre en Espagne, ne se laissant plus prendre, comme il le disait, au piége des dissimulations prolongées, reçussent les mêmes instructions, fissent entendre le même langage, sommassent l'empereur d'accepter de justes arrangements, et, en cas de refus de sa part, lui déclarassent solennellement la guerre (1). C'est ce qui fut alors décidé par les deux rois. Des dépêches semblables furent adressées à l'évêque de Tarbes, au président de Calvimont (2), à l'évêque de Worcester et à sir Francis Poyntz, qui eurent ordre de se présenter à l'audience de l'empereur, de lui signifier les conditions de la paix, et, s'il n'y accédait pas, de se servir des hérauts d'armes qu'ils avaient auprès d'eux pour lui intimer la guerre.

(1) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs en Angleterre, le grand maître Anne de Montmorency, l'évêque de Bayonne J. du Bellay et M. d'Humières, écrite de Paris le 7 nov. 1527. — Ms. Béthune, v. 8541, fol. 40.

(2) Secondes instructions à l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont, ambassadeur extraordinaire de France auprès de l'empereur, du 11 novembre 1527. — Arch. imp., carton J [illegible]. — Mss. Dupuy, vol. 495, fol. 26.

V.

Pendant que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, chargés de faire cette dernière et douteuse tentative, allaient accomplir leur office, François Ier cherchait à se pourvoir d'argent. Il en avait besoin, soit qu'il eût à payer la rançon de ses enfants, soit qu'il eût à continuer la guerre, selon que l'empereur accepterait ou rejetterait les propositions de paix. Les sommes considérables qui lui seraient nécessaires pour s'acquitter avec promptitude envers Charles-Quint ou pour le combattre avec vigueur ne pouvaient pas être fournies par les revenus épuisés de la couronne et les impôts insuffisants de l'État. Il devait dès lors s'adresser à la générosité de son peuple et lui demander une aide extraordinaire. A cet effet, il convoqua une assemblée de notables. Composée de cardinaux, d'archevêques et évêques pour le clergé, des princes du sang, de grands seigneurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et de gentilshommes pour la noblesse, des présidents et conseillers du parlement de Paris, des présidents et conseillers députés par les parlements de Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix en Provence pour le tiers-état, cette assemblée se

réunit le lundi 16 décembre 1527, au Palais de Justice (1).

Le roi vint l'ouvrir avec pompe et s'adressa à elle avec la plus cordiale confiance. Il prit habilement la parole pour exposer dans un discours familier et éloquent sa situation et ses besoins. Il dit qu'il avait convoqué cette assemblée pour remplir le devoir de son office royal, retracer dans leur vérité les choses passées, et donner à connaître à ses sujets le bon vouloir qu'il leur portait et qu'il portait à la France. Sachant toute l'amitié qu'ils avaient pour leur roi, il espérait qu'il n'y en aurait aucun qui ne lui prêtât secours et confort et qui ne le conseillât loyalement.

Faisant l'histoire de son règne et de ses guerres depuis son avénement au trône, il ne s'attribua que des pensées de bien public, repoussa toute intention ambitieuse, ne se reconnut aucune faute et mit sur le compte de la fortune ce qui lui était arrivé de contraire. Il n'insista point sur les victoires et les avantages qui avaient glorieusement marqué le cours de ses premières années, « parce que, dit-il, la coutume n'est pas de louer la prospérité, car d'elle-même elle se loue; mais de l'adversité, ajouta-il, je m'en veux justifier. » Il raconta alors d'une façon singulièrement adroite, en des termes souvent spirituels et quelquefois

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi François Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39, 753.

pathétiques, les événements qui avaient suivi la guerre devenue inévitable contre l'empereur Charles; les désastres qu'avaient provoqués la défection de ses alliés et la trahison du connétable de Bourbon; la perte de l'Italie et l'invasion de la France; le siége de Marseille, qu'il avait fait lever, et les armes qu'il avait portées de nouveau de l'autre côté des Alpes afin que les ennemis ne pussent pas ravager le royaume avec les leurs; le siége qu'il avait mis devant Pavie, où, faiblement secondé par ceux qui auraient dû le soutenir plus vaillamment, il avait essuyé une défaite et avait été pris en combattant; les tristesses de sa captivité et les dures conditions qui lui avaient été imposées à Madrid; le douloureux éloignement du Dauphin et du duc d'Orléans, ses fils aînés, qu'il avait été réduit à laisser entre les mains de l'empereur comme gages du duché de Bourgogne, qu'on l'avait contraint de promettre et que ses devoirs envers le royaume ne lui permettaient pas de céder; enfin la ligue de Cognac et les puissants efforts par lesquels il était parvenu, à l'aide de ses confédérés, à faire modérer les exigences espagnoles et délaisser la Bourgogne pour une somme d'argent. Il ajouta : « Le roi d'Angleterre et moi avons envoyé devers l'empereur lui offrir la paix, s'il veut venir à la raison, sinon lui signifier la guerre à feu et à sang. J'en aurai bientôt la réponse. S'il accepte la paix, il lui faut une somme de deux millions d'or, sur lesquels 1,200,000 écus

doivent être fournis promptement pour qu'il rende mes enfants. Il y a quelques articles sur lesquels nous ne sommes pas bien d'accord. Je pense que l'empereur ne les refusera point. Toutefois, s'il les refusait, il faudrait nécessairement venir à la guerre et la mettre en Flandre et en Artois, où j'aurais 20,000 hommes sans la gendarmerie qui est sur la frontière, et le roi d'Angleterre 10,000, car nous sommes convenus que je payerais les deux tiers des frais, et le roi d'Angleterre l'autre tiers (1). »

Entretenant l'assemblée de l'étendue de ses dépenses et de l'insuffisance de ses ressources, il dit que, pour continuer la guerre, il a besoin de l'aide de ses sujets et vassaux, qu'il n'a voulu rien faire sans s'adresser à eux, qu'il est leur roi et qu'en sa personne gît l'honneur du royaume de France, qu'il les prie de bien examiner si le royaume peut supporter les frais de la guerre, déclarant que, s'il doit en être trop grevé, il est prêt à retourner en Espagne comme prisonnier, à faire ainsi revenir ses enfants, à porter seul la peine des désastres publics, et qu'il serait satisfait de demeurer toute sa vie en captivité pour le salut de son peuple. Il conjura l'assemblée de le conseiller, non-seulement comme on conseille les rois dans les affaires ordinaires, mais comme on devait conseiller en une

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi Francois Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39. 753.

chose qui ne touchait pas uniquement lui et ses enfants, mais tout le royaume de France.

Une confiance ainsi exprimée, en invoquant l'intérêt public auquel François Ier semblait prêt à sacrifier encore sa liberté, toucha l'assemblée et la disposa très-favorablement. Le cardinal de Bourbon au nom du clergé, le duc de Vendôme, premier prince du sang, au nom de la noblesse, remercièrent le roi de leur donner communication de ses affaires, promirent de lui venir en conseil et en aide autant qu'il serait en leur pouvoir. Le premier président de Selve, prenant ensuite la parole pour le parlement de Paris, pour les autres cours souveraines du royaume et pour le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois de la ville de Paris, adressa à François Ier, qu'il savait flatter et servir, l'expression d'une reconnaissance encore plus humble et l'assurance d'un dévouement zélé. Lui appliquant ces paroles de la Bible, *Benedictus Dominus Deus qui dedit hanc voluntatem in cor regis*, il dit : « Ainsi que au chef du corps humain de qui dépendent le mouvement et la vie de tous les membres, les membres subviennent en toutes choses, de même la raison est que au seigneur roi qui est le chef de la chose publique subviennent les membres du peuple français. Puisqu'il le demande si gracieusement là où il peut commander, il faut que ses sujets lui fassent tout le service et aide qu'ils pourront, de conseil et autrement, surtout pour la délivrance de mes-

sieurs ses enfants, qui sont nés pour gouverner après lui le royaume (1). »

L'assemblée s'étant ensuite séparée, le clergé, la noblesse, les cours souveraines, les représentants de la ville de Paris, se réunirent séparément pendant trois jours et délibérèrent sur les propositions du roi. Le vendredi 20 décembre, leurs résolutions étant prises, François Ier vint tenir un nouveau lit de justice dans le vieux palais de la Cité. Il y reçut les offres généreuses qui lui furent faites au nom des divers ordres de l'État. Le cardinal de Bourbon, le premier, dit que la partie de l'Église gallicane assemblée dans Paris, délibérant sur ce que demandait le seigneur roi, avait trouvé la chose si juste et si raisonnable que d'un commun accord et d'un même vouloir elle avait décidé qu'il pourrait lui être fait présent de la somme de 1,300,000 francs. Cette somme étant considérable et la levée devant en être difficile, la clergé suppliait le roi de la recouvrer à des intervalles séparés, sans toutefois que la délivrance de ses enfants en fût retardée. En retour de ce qu'il accordait au roi, le clergé requérait de lui trois choses : qu'il lui plût de tirer de sa captivité le pape, qu'on ne savait pas encore redevenu libre, et de le remettre sur son siége, d'extirper l'hérésie luthérienne qui avait pénétré dans le royaume et s'y répandait, d'entretenir les franchises, libertés et droits de l'Église gallicane,

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables.

ainsi que l'avaient fait les rois ses prédécesseurs (1).

Le duc de Vendôme se leva ensuite, et, parlant au roi pour les princes, seigneurs et gentilshommes, qui plus avaient, selon lui, coutume de faire que de dire, il offrit de leur part non-seulement la moitié de leurs biens, mais le tout, ainsi que leurs corps et leurs vies. « Quant aux autres nobles de France qui n'ont pas été appelés à Paris, ajouta-t-il, lorsqu'ils connaîtront les douces et amiables paroles du roi, ayant vrai cœur de gentilshommes, ils n'ont ni corps ni biens qu'ils n'emploient pour la délivrance de messieurs ses enfants, qui sont aussi les enfants de la chose publique du royaume. »

Le président de Selve, s'étant mis à genoux pour parler au nom des cours souveraines et du tiers-état, reçut du roi l'ordre de se relever et prononça debout un long discours où il mêla assez savamment et fort pesamment la politique et l'histoire. Il s'attacha surtout à prouver que le roi ne devait en aucun cas retourner à Madrid, et il offrit une aide considérable de 1,200,000 écus. Le prévôt des marchands, appelé dans cette assemblée, déclara, conformément à une délibération prise le 18 décembre à l'hôtel de ville de Paris, qu'il fallait que le roi demeurât dans le royaume, que 2 millions d'écus d'or fussent consacrés à la délivrance de ses enfants, et il annonça que la ville de Paris y con-

(1) Extrait des registres du Parlement de Paris sur ce qui s'est passé dans le lit de justice du 20 décembre 1527. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mél., 380, 279.

tribuerait pour sa bonne part avec le reste du peuple de France.

VI.

Ce fut peu de temps après le consentement donné à une levée d'argent extraordinaire et générale que les ambassadeurs de Francois Ier et de Henri VIII signifièrent à Charles-Quint les propositions péremptoires des rois leurs maîtres. Au commencement de janvier 1528, ils réclamèrent le rétablissement immédiat du duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, la liberté du Dauphin et du duc d'Orléans moyennant la rançon de 2 millions d'écus d'or. Ils déclarèrent qu'avant cela l'armée française ne quitterait pas l'Italie et que le roi de de France n'abandonnerait rien de ce qu'il y tenait (1). L'empereur refusa nettement ces propositions et dit qu'il ne se départait pas du traité de Madrid et des dernières offres qu'il avait faites. C'était la fin de toute négociation et le commencement de la guerre ouverte.

Le 22 janvier, en effet, la guerre fut solennellement déclarée à l'empereur par les deux rois d'armes de France et d'Angleterre, Guyenne et Clarence, que François Ier et Henri VIII, prévoyant le refus de la paix, avaient dépêchés en Espagne.

(1) Sandoval, t. I, lib. XIV, § XIX, p. 836.

Charles-Quint voulut recevoir cette déclaration et y répondre en présence de toute sa cour. Assis sur son trône, environné de ses grands officiers, de beaucoup de prélats, des principaux seigneurs d'Espagne et des gens de son conseil, il fit introduire les deux rois d'armes. Ceux-ci s'avancèrent du bout de la salle, firent trois révérences en mettant genou en terre, et, lorsqu'ils furent au bas des marches du trône, ils se revêtirent de leurs cottes aux armes de France et d'Angleterre, qu'ils portaient sur le bras gauche. Ils demandèrent la permission de déclarer ce qu'ils avaient à dire de la part de leurs maîtres, suppliant l'empereur de respecter les priviléges de leurs fonctions et de pourvoir à leur sûreté dans ses États, en attendant qu'ils leur communiquer sa réponse (1). L'empereur leur répondit : « Dites ce dont les rois vos maîtres vous ont donné charge ; vos priviléges vous seront gardés, et il ne vous sera fait nul déplaisir dans mes royaumes. »

Alors le héraut Guyenne lut un écrit signé de sa main et commençant par ces mots : « Sire, le roi très-chrétien, mon naturel et souverain seigneur, m'a commandé de vous dire qu'il a un merveilleux regret et déplaisir de ce que, au lieu de l'amitié qu'il a tant désiré avoir avec vous, il faut que l'inimitié précédente demeure et se maintienne encore. »

(1) Papiers d'État du cardinal de Granvelle, dans la grande collection de documents inédits sur l'*Histoire de France*, publiés par le ministère de l'instruction publique, t. I, p. 310 et 311.

Il était ajouté dans cet écrit que la guerre n'était pas près de finir entre l'empereur et le roi, parce que l'empereur refusait de délivrer les enfants du roi moyennant la rançon qui lui était offerte et de donner la paix à la chrétienté, parce que ses troupes avaient assailli et forcé la ville de Rome, outragé le Saint-Siége apostolique, profané les Églises et les reliques, pris le pape qui, placé sur la chaire de Saint-Pierre comme vicaire de Dieu en terre, avait été retenu captif sous la garde d'un des principaux capitaines dont l'empereur s'était toujours servi dans ses guerres d'Italie. Les progrès des Turcs en Europe lui étaient imputés, et il était accusé de faire couler le sang en Italie, d'avoir mis par ses procédés tyranniques comme par ses injustes refus le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza dans le parti du roi très-chrétien qui l'attaquera et le grèvera en ses pays, terres et sujets, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu ses enfants, qu'il ait délivré le pape, acquitté ce qu'il doit au roi d'Angleterre, et laissé ses confédérés en repos.

L'empereur répondit : « Je m'ébahis que le roi votre maître me défie, car étant mon prisonnier de juste guerre et ayant sa foi, il ne le peut faire par raison. Ce m'est chose nouvelle d'être défié par lui, vu qu'il y a six ou sept ans qu'il me fait la guerre sans m'avoir défié. Et puisque par la grâce de Dieu je me suis défendu, comme chacun sait, sans qu'il m'en ait averti, j'espère, à cette heure que m'en avertissez, que d'autant plus je me défendrai, de

sorte que le roi votre maître ne me fera rien, car, puisqu'il me défie, je suis à demi assuré. Quant à ce que vous dites du pape, nul n'en a plus de regret que moi. Ce qui s'est fait l'a été sans mon sçu ni mon commandement, par gens désordonnés et sans obéissance à nuls de mes capitaines, et je vous avertis que le pape est mis en sa liberté, hier j'en eus les nouvelles certaines (1). »

Le roi d'armes Clarence fit alors son office, et à son tour il défia l'empereur au nom du roi d'Angleterre. Henre VIII fondait sa déclaration de guerre à l'empereur sur le progrès du Grand-Turc, qui avait pris l'île de Rhodes, l'un des principaux boulevards de la chrétienté, s'était emparé de Belgrade, et avait envahi une partie de la Hongrie ; sur le sac de Rome, où, était-il dit à l'empereur, la personne de notre saint-père le pape a été retenue prisonnière par votre armée, les cardinaux pris et mis à rançon, les églises pillées, les évêques, prêtres et gens de religion mis à l'épée, et tant de maux faits, de cruautés et inhumanités commises que l'air et la terre en restaient infectés ; sur les instances inutiles qu'il lui avait adressées pour qu'il s'accordât avec le roi très-chrétien et délivrât ses fils en acceptant les offres raisonnables qu'il avait reçues ; sur la violation des engagements qu'il avait contractés envers lui, à qui d'ailleurs il ne payait pas ce qu'il

(1) Papiers d'État, etc., p. 314 et 315.

devait. « Aussi, était-il ajouté, le roi veut mett— peine de vous contraindre par force et puissan d'armes de délivrer notre saint-père, pareilleme les enfants de France, en vous payant raisonna rançon, et satisfaire à vos dettes envers lui. »

Charles-Quint montra plus de ménagem ent pour Henri VIII qu'il n'en avait eu dans ses par les pour François Ier. Il répondit que le roi d'Angle-terre était mal instruit de ce qui s'était passé, que jamais il n'avait consenti à la détention du pape, aujourd'hui redevenu libre; qu'il avait déplaisir des maux commis sans qu'il y fût pour rien ; qu'il avait été prêt à entendre aux moyens pour la délivrance des enfants du roi de France, et qu'il n'avait pas tenu à lui que la paix ne se conclût. « Mais, ajouta-t-il du ton le plus fier et le plus ferme, à cette heure que vous me dites que le roi votre maître me forcera à les rendre, je répondrai autrement que je ne l'ai fait jusqu'ici, et j'espère les garder de telle sorte que par force je ne les rendrai point, car je n'ai point accoutumé d'être forcé aux choses que je fais. » Il déclara qu'il n'avait jamais nié la dette que réclamait le roi d'Angleterre, qu'il était prêt à la payer et qu'il ne croyait pas que le roi d'Angleterre voulût lui faire la guerre pour exiger de lui ce qu'il ne refusait pas. « Si cependant il veut me la faire, dit-il, il me déplaira et il faudra que je me défende. Je prie Dieu que le roi votre maître ne me donne pas plus

l'occasion de la lui faire que je ne pense la lui avoir donnée (1). »

Après qu'il eut répondu à Clarence, l'empereur rappela le héraut Guyenne, et il ajouta : « Je crois que le roi votre maître n'a pas été averti d'une chose que j'ai dite, à Grenade, à son ambassadeur le président de Bordeaux, et qui le touche fort. Je le tiens si gentil prince qu'il m'eût répondu, s'il l'eût sçue. Il fera bien de l'apprendre de son ambassadeur, et je vous prie que le disiez ainsi au roi et gardez-vous bien d'y faillir. » Ne se bornant point à des protestations, Charles-Quint alla jusqu'à des offenses. Les paroles outrageantes dont il s'était servi contre François Ier, le président de Calvimont avait paru ne pas les ouïr, et avait eu la prudence de ne pas les transmettre. Sommé de le faire alors, Jean de Calvimont répondit sagement, mais vainement, qu'il n'en avait pas conservé la mémoire. Charles-Quint rendit l'offense plus grave et tout à fait avérée en adressant la lettre suivante à l'ambassadeur de François Ier : « Vous ne voulez avoir souvenance de ce que je vous ditz pour en avertir le roi votre maitre. Je vous dis *que le roi votre maître avoit fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que, s'il voulait dire le contraire, je le lui maintiendrais de ma personne à la sienne.* Ce sont les mêmes paroles que je ditz au roi votre maître à

(1) Papiers d'État du cardinal de Granvelle, t. I, p. 319 et 320.

Madrid, *que je le tiendrois pour lâche et méchant, s'il me failloit de sa foi que j'ai de lui.* En les redisant, je lui garde mieux ce que je lui ai promis qu'il ne fait à moi. Je le vous ai écrit, signé de ma main, afin que d'ici en avant, vous ni aultres n'en fassiez doute (1). »

VII.

Il n'y avait plus en effet pour l'ambassadeur possibilité de rester dans le doute et de laisser le roi dans l'ignorance. Dès qu'il connut les altières réponses que l'empereur avait adressées aux déclarations des deux hérauts d'armes et surtout les injurieuses paroles qu'il avait répétées contre lui, et qui étaient à la fois un affront et une provocation, François Ier se hâta de repousser l'affront par le démenti le plus blessant et de répondre à la provocation par un cartel. Il le fit avec éclat aussi, en présence de toute sa cour, et devant l'ambassadeur de Charles-Quint, Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle (2). Assis sur son trône, entouré des princes du sang, des cardinaux, des prélats, des seigneurs de son royaume, des officiers de sa couronne et des gens de son conseil, il donna audience

(1) Lettre de l'empereur à messire Jean de Calvimont, ambassadeur de France, du 18 mars 1528. Papiers d'État, etc., p. 349 et 350.

(2) Audience de congé donnée par le roi à Nicolas Perrenot de Granvelle, ambassadeur de l'empereur. Ibid., p. 350 et 351.

de congé à Granvelle, détenu un moment au château de Vincennes comme prisonnier en représailles de l'arrestation passagère des ambassadeurs de France et des puissances confédérées, confinés par ordre de Charles-Quint dans des forteresses voisines de Burgos (1). Après qu'il eut exprimé à Granvelle le regret d'avoir été réduit par les procédés de l'empereur son maître à imiter un acte aussi contraire aux bonnes coutumes observées jusque-là entre les princes, il en vint à ce qui était le grand objet de cette solennelle réunion.

« L'empereur, dit-il, s'est montré surpris que je l'aie défié et a prétendu que je ne pouvois ni ne devois le faire, étant son prisonnier de juste guerre et ayant ma foi. Sans doute, si j'étois son prisonnier et qu'il eût ma foi, ce seroit vrai; mais je ne sache point que l'empereur ait jamais eu ma foi. D'abord, en quelque guerre que j'aie été, je ne l'ai jamais vu ni rencontré. Quand j'ai été prisonnier, gardé malade dans le lit par quatre ou cinq arquebusiers, et à la mort, il n'eût pas été malaisé de m'y contraindre, mais peu honorable à celui qui l'eût fait. Depuis que j'ai été de retour en France, je ne connois personne qui ait eu le pouvoir de me la faire bailler. De ma libre volonté, c'est une chose que j'estime trop pour m'y obliger si légèrement. Encore que je sache bien, et aucun homme de guerre ne l'ignore, qu'un prisonnier gardé n'a

(1) *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 202, 203 et 343.

nulle foi à donner et ne se peut obliger à rien, comme je ne veux pas que mon honneur demeure en dispute, j'envoie à votre maître cet écrit signé de ma main, que je vous prie de lire, monsieur l'ambassadeur, et me promettre de bailler (1). »

Cet écrit dans lequel François Ier soutenait que les prisonniers gardés n'étaient pas tenus de remplir les obligations à eux imposées durant la captivité, renfermait, avec sa propre et subtile justification, les déclarations les plus blessantes contre l'empereur. Granvelle, alléguant que sa mission était terminée et qu'il n'avait plus qu'à prendre congé, s'excusa de le lire et refusa de le porter. François Ier commanda alors à Jean Robertet, l'un de ses secrétaires d'État, de donner lecture de ce cartel violent où, après avoir dit que l'empereur, pour s'excuser lui-même de ne pas faire la paix, l'avait accusé de manquer à une promesse qu'il n'était pas obligé de tenir et d'avoir faussé sa foi qu'il ne pouvait pas donner, il ajoutait : « Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous disons que vous avez menti par la gorge et autant de fois que le direz vous mentirez, étant délibéré de défendre notre honneur jusqu'au bout de notre vie. Par quoi... assurez-nous le camp et nous vous porterons les armes, protestant que si après cette déclaration vous écrivez ou dites paroles qu

(1) Papiers d'État du cardinal de Granvelle, t. I, p. 352 et 353.

soient contre notre honneur, la honte du délai du combat en sera vôtre, vu que venant au dit combat, c'est la fin de toutes les écritures. »

François Ier, en appelant son adversaire en champ clos, entendait soutenir contre lui les armes à la main qu'il avait raison, sans lui permettre de dire désormais un seul mot pour prouver qu'il avait tort. Mais, tout en interdisant à Charles-Quint de l'accuser de nouveau avant de se battre, il se livrait lui-même à une discussion publique de leurs actes respectifs; il lui reprochait habilement d'avoir refusé la paix à des conditions avantageuses, et se justifiait éloquemment de lui avoir fait la guerre. Rappelant toutes ses offres rejetées, l'Italie ravagée, Rome saccagée, l'Allemagne envahie, le monde menacé de tomber sous une oppressive domination, il trouvait dans les résistances ambitieuses de l'empereur et les tyranniques violences de ses soldats les excuses de ses propres agressions. « Si, disait-il, détenir mes enfants, ne vouloir pas entendre raison pour traiter, exiger que j'abandonne mes amis avant que mes enfants me soient rendus, avoir pris un pape, lieutenant de Dieu sur terre, avoir ruiné toutes les choses sacrées, ne vouloir remédier ni à la venue du Turc ni aux hérésies qui pullulent dans la chrétienté, ce qui est office d'un empereur : étant père et portant le titre de roi très-chrétien, si toutes ces choses ne pouvoient m'émouvoir à la guerre, je ne sais quelles autres injures ou raisons eussent

été suffisantes à m'y provoquer (1). » Il continua de repousser tous les reproches dont l'avait chargé l'empereur, puis il dit en finissant à Granvelle, qui prit congé de lui : « Qu'il estimoit l'empereur si gentil prince que ce seroit en gentilhomme qu'il lui répondroit et non avocat, dans un champ clos et non par écrit. »

C'était ce que François Ier avait intérêt à obtenir, et ce que Charles-Quint ne pouvait pas être disposé à accorder. Après avoir lutté pendant sept ans en souverains, les deux rivaux étaient prêts à se battre en chevaliers; mais l'empereur voulait établir la justice de sa cause avant d'en venir aux mains avec le roi de France, et le roi de France voulait procéder au combat avec l'empereur sans entendre de nouvelles accusations de sa part. Le héraut d'armes qui porta le cartel de François Ier à Charles-Quint accomplit sa mission sans rencontrer ni obstacle ni retard. Il fut reçu à Fontarabie par le gouverneur don Gonzalo de Montalvo, qui l'accompagna jusqu'à la ville de Monzon, où Charles-Quint tenait les cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence, sollicitant des subsides pour ses guerres. Le lendemain de son arrivée, il fit demander audience à l'empereur et l'obtint le jour même.

Le 8 juin, à quatre heures après midi, Charles-Quint, entouré de beaucoup de prélats, de grands et de *caballeros* qu'il voulait avoir pour témoins des

(1) Papiers d'État du cardinal de Granvelle, p. 355 et 356.

termes du défi et des termes de l'acceptation, admit en sa présence le héraut de François Ier. Revêtu de sa cotte d'armes, le héraut Guyenne, fendant la noblesse qui remplissait la salle et qui s'était ouverte pour le laisser passer, s'avança vers le trône en faisant cinq révérences successives. Lorsqu'il fut près de l'empereur, il mit un genou en terre, et dans cette attitude il dit : « Sire, je supplie votre très-sacrée majesté me donner licence de remplir mon office, et qu'après je puisse retourner sûrement comme je suis venu. — Héraut, lui répondit l'empereur, dites ce que vous avez en charge; je veux que vous soyez toujours bien traité. »

Alors Guyenne se leva, et, debout, il dit : — « Le roi mon maître et souverain seigneur ayant entendu par moi les paroles que vous m'avez commandé de lui rapporter et ce que vous avez proféré contre son honneur, voulant le rendre net, pur, et le mettre hors de suspicion devant le monde, m'a ordonné de vous présenter pour réponse cet écrit signé de sa propre main, lequel, sire, il vous plaira voir, car vous connoîtrez par là qu'il vous satisfait entièrement. » L'empereur, avant de prendre le papier, dit : « Héraut, avez-vous commission du roi votre maître de lire cet écrit que vous apportez? — Sire, répondit Guyenne, le roi mon maître ne m'a pas donné cette charge. — Héraut, continua l'empereur, j'ai entendu ce que vous m'avez dit, je verrai l'écrit que vous m'apportez, j'y satisferai et garderai mon honneur. Le

roi votre maître aura fort à faire d'agir de même, ça lui serait chose quasi impossible. » Il ajouta qu'il pourrait bien tenir le roi pour inhabile à faire un tel acte contre lui, mais que, afin d'éviter une plus grande effusion de sang et de mettre un terme à des guerres que le roi n'avait pas voulu finir par un autre moyen, il voulait le tenir pour habile, en ce cas-ci seulement (1).

Il prit le cartel des mains du héraut d'armes, et pendant qu'il le gardait plié sans le lire, le héraut lui dit : — « Sire, si la réponse que vous ferez au roi mon maître est la sûreté du camp et qu'il plaise à Votre Majesté me commander de la porter, j'ai ordre exprès de le faire ; mais si c'étoit autre chose, je n'ai aucune commission de la rapporter. Il ne faut à mon maître que la sûreté du camp, car il ne manquera pas de s'y rendre avec les armes dont il a l'intention de se servir pour se défendre. — Ce n'est pas à votre maître, répliqua Charles-Quint, à me donner la loi par laquelle je dois me conduire. J'agirai comme j'ai dit. »

Après que le héraut d'armes fut sorti de la salle, l'empereur donna l'ordre à Jean Lallemand, son premier secrétaire d'État, de lui lire en présence de cette grande assemblée le cartel de François Ier. Il l'écouta avec calme, et, entendant les mots du démenti, il dit dédaigneusement que celui qui avait fait et signé ce cartel était le menteur. Il dressa

(1) Papiers d'État du cardinal de Granvelle, p. 365 et 366.

ensuite son propre cartel, y repoussa les reproches, y contredit les raisonnements de François Ier et il ajouta : « Vos paroles ne suffisent pas pour satisfaire à votre honneur, car j'ai dit et dirai sans mentir que vous avez fait lâchement et méchamment de ne m'avoir pas gardé la foi et promesse que j'ai de vous, selon le traité de Madrid, et en le disant je ne vous charge pas de choses secrètes et non possibles à prouver, puisque cela appert d'écritures signées de votre main dont vous ne pouvez pas vous excuser et que vous ne pouvez pas nier (1). » Il déclarait que pour éviter l'effusion du sang et mettre fin à la guerre, voulant défendre sa querelle, de sa personne à celle du roi, il acceptait de lui livrer le camp et lui proposait le combat sur la rivière de la Bidassoa, qui séparait les deux pays, entre Fontarabie et Andaye. Il demandait que des gentilshommes fussent dépêchés de part et d'autre sur les lieux pour établir l'égale sûreté du camp et faire le choix des armes. Il finissait en invitant François Ier à ne pas ajouter lui-même la honte de retarder le combat au tort de n'avoir pas accompli les engagements pris à Madrid (2).

Charles-Quint envoya le héraut d'armes Bourgogne porter ce rude cartel à François Ier. D'après les strictes instructions qui lui furent données, le

(1) Réponse de l'empereur Charles-Quint à la déclaration faite par le roi de France le 28 mars 1528. Papiers d'État, etc., p. 395 à 405.

(2) Cartel de l'empereur Charles-Quint envoyé au roi François Ier. Ibid., p. 405 à 408.

héraut d'armes eut charge de le lire au roi de France avant de le lui remettre. Il portait en même temps une déclaration qui était une réponse, point par point, à la déclaration dont François Ier avait fait accompagner son cartel. Il y était particulièrement soutenu que, durant la maladie du roi, il ne lui avait été rien demandé dont pût avoir regret l'empereur, qui avait usé envers lui de tout honneur et courtoisie; que le traité de Madrid, signé de sa main et de celle de ses ambassadeurs, n'avait été fait que sur sa demande expresse et sur la leur; qu'il avait juré sa foi au vice-roi de Naples, qui l'avait reçue, et que sa foi ainsi donnée durait en sa force et l'astreignait comme un captif; que prétendre que tout homme gardé ne donnait pas sa foi et ne pouvait s'obliger à rien, c'était allégation de clerc mal appris et plein de chicane, et non de roi, de chevalier ni de gentilhomme (1). François Ier, qui voulait mettre fin aux écritures par un combat, ne devait pas être disposé à ouïr un cartel ainsi motivé et à accepter une pareille déclaration. Il ne pouvait pas se laisser accuser devant sa cour et entendre son intraitable adversaire lui dire : — « Mon très-clair droit et votre tort sont si manifestes à Dieu et à tout le monde, que les paroles déshonnêtes contenues en votre cartel sont bien plus à votre répréhension qu'à la mienne. Et puisque j'ai cet avantage, qui est le principal, j'espère

(1) Instructions de l'empereur à Bourgogne, son héraut d'armes. Papiers d'État, etc., p. 409 à 412.

que Dieu, vrai juge de toutes choses, me donnera ce qui en succède ordinairement, qui est la victoire. »

Le héraut d'armes Bourgogne eut même quelque peine à pénétrer en France et à se faire admettre auprès du roi. Il attendit plus d'un mois et demi à Fontarabie le sauf-conduit qui avait été demandé pour qu'il vînt remplir son office. Après de longs retards, et lorsqu'il eut affirmé à plusieurs reprises qu'il portait l'assurance du camp, ce sauf-conduit lui fut envoyé de Fontainebleau le 1er août; mais le gouverneur de Bayonne Saint-Bonnet le retint encore jusqu'au 19, et le 20 seulement le héraut d'armes de Charles-Quint, escorté par le capitaine du château vieux de cette ville, put se mettre en route pour se rendre auprès de François Ier (1). Arrivé à Étampes le 2 septembre, il attendit encore bien des jours le roi, qui chassait le cerf dans les forêts voisines. Il n'entra dans Paris que le 9 septembre, conduit par deux gentilshommes qui ne lui permirent pas de se revêtir de sa cotte d'armes et le logèrent au cloître Notre-Dame, où ils le mirent sous la garde de deux archers ayant l'ordre de ne le laisser parler à personne. Enfin le 10 septembre, François Ier s'étant rendu dans la grande salle du palais, accompagné des princes du sang, des seigneurs de sa cour, des gens de

(1) Voyez les diverses lettres d'Anne de Montmorency, de Clermont, gouverneur de Languedoc, de Saint-Bonnet, gouverneur de Bayonne, du héraut d'armes Bourgogne et de François Ier. Papiers d'État, etc., p. 413 à 424.

son conseil et de beaucoup de gentilshommes, le roi d'armes de Charles-Quint fut solennellement admis devant lui (1).

Après que le héraut Bourgogne eut fait les révérences d'usage, François Ier, sans lui donner le temps de parler, lui dit : — « Roi d'armes, m'apportes-tu l'assurance du camp, comme je l'ai écrit dans mon cartel à l'empereur ton maître, réponds-moi ? — Oui, sire, répondit le roi d'armes ; plaise à Votre Majesté que je fasse mon office et que je dise ce qui m'a été commandé par l'empereur mon maître. — Non, ajouta le roi, si tu ne donnes pas, signée de ta main, la patente contenant l'assurance du camp, et rien autre, comme tu sais bien que l'indique ton sauf-conduit. » Le héraut, cherchant à remplir son office ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, dit alors : — Sire, la sacrée majesté de l'empereur... » Mais il fut interrompu par le roi, qui ajouta brusquement : — « Je te dis de ne me parler d'aucune chose ; je n'ai rien à faire avec toi, je n'ai à faire qu'avec ton maître. Quand tu m'auras donné son cartel et que le camp sera bien assuré, je te donnerai permission de dire ce que tu demanderas, mais pas autrement. — Sire, continua Bourgogne, il m'a été recommandé de le lire moi-même, puis de vous le remettre, s'il vous plaît de m'accorder licence de le faire, et, après

(1) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne. — Dans Sandoval, *Historia del emperador Carlos V*, t. I, lib. XVI, p. 886 à 888.

l'avoir remis, de remplir le reste de ma charge. » A ces mots, le roi se leva de son siége et s'écria avec courroux : — « Comment! ton maître veut établir de nouvelles coutumes dans mon royaume! Je n'entends pas qu'il use envers moi de ces hypocrites détours. — Sire, je suis certain, répondit le héraut, que l'empereur fera toujours ce qu'un prince vertueux doit faire pour son honneur. — Je le tiens pour si vertueux prince, ajouta le roi en revenant sur les paroles auxquelles il s'était laissé emporter, que je crois qu'il fera ainsi. » Mais il dit en même temps et avec vivacité au maréchal de Montmorency, grand maître de sa maison, qui le priait sans doute tout bas de laisser parler le roi d'armes : — « Non, non, je ne le lui permettrai pas, à moins que je ne tienne l'assurance du camp, sans laquelle tu peux, reprit-il en s'adressant au héraut Bourgogne, t'en retourner comme tu es venu, et n'ajoute rien. » — « Sire, repartit le héraut, je ne saurois faire mon office et vous donner le cartel de l'empereur sans votre autorisation, que je vous demande de nouveau, et si vous ne voulez pas me la donner, qu'il vous plaise de me certifier par écrit que vous me la refusez, en me gardant votre sauf-conduit pour m'en retourner. » Le roi, impatienté de cette imperturbable ténacité, se leva de son siége et dit brusquement : — J'entends qu'il lui soit donné (1). »

(1) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne, p. 888.

Ainsi finit cette étrange scène. Le héraut d'armes partit après avoir vainement demandé, par l'entremise du grand maître de France, une nouvelle audience qui ne lui fut pas accordée. Il partit en protestant qu'il ferait son rapport à l'empereur, et en annonçant que Sa Majesté Impériale publierait partout que son cartel en réponse au cartel du roi contenait la sûreté du camp et qu'il n'y avait pas de sa faute s'il n'avait pas été reçu. En effet, Charles-Quint, au retour du roi d'armes, prit connaissance de sa relation, qu'il communiqua au conseil de Castille avec toutes les pièces de cette querelle singulière entre les deux souverains. Ce suprême tribunal de la monarchie espagnole décida que, selon la raison naturelle, le droit des gens, les antiques lois concernant les faits de guerre et de duel, l'empereur avait répondu au défi adressé par le roi de France, satisfait à l'honneur de son impériale et royale personne et aux obligations d'un *caballero*, tandis que le roi de France n'avait pas accompli ce qu'il devait comme gentilhomme en ne voulant pas entendre le héraut d'armes, et en ne lui permettant point de remplir sa charge, d'où il ressortait clairement qu'il avait refusé le champ et le combat. Le conseil de Castille ajoutait que l'empereur n'était plus obligé à aucun acte et à aucune protestation, mais qu'il devait seulement faire savoir ce qui s'était passé aux grands de ses royaumes, aux capitaines de ses armées, et aux autres

personnes qu'il conviendrait d'en instruire (1).

Charles-Quint le fit dans un récit qu'il adressa à tous ses sujets, et où furent insérés les avis unanimes des prélats, des grands d'Espagne, des conseils d'État et de guerre qu'il avait consultés, tout comme le conseil de Castille. C'était à la fois une apologie et un manifeste. Il y disait que le roi de France et le roi d'Angleterre lui déclaraient la guerre à feu et à sang, qu'il ne serait point cause des maux qui en résulteraient et qu'il espérait que Dieu, qui connaissait ses intentions, lui donnerait la victoire. Il associait ses peuples à ses sentiments et à ses actes en leur demandant d'invoquer dans les églises et par des prières l'assistance de celui qui donnait les succès aux causes justes. François Ier se tut (2). Son silence, en cette rencontre, vint de la fausseté de sa position. Tout vaillant qu'il était, il ne sortit pas de ce débat particulier plus heureusement qu'il n'était sorti de la guerre générale.

Ces deux grands princes avaient été sur le point de se mesurer dans un combat singulier. D'une inimitié entre royaumes, ils avaient passé à une querelle entre personnes, et, l'injure s'ajoutant à la rivalité, c'était non pas seulement en souverains et avec des armées qu'ils avaient eu le dessein de combattre, mais en gentilshommes et dans un champ clos. Ils avaient voulu avec une égale

(1) Dans Sandoval, t. I, lib. XVI, fol. 890.
(2) Ibid., fol. 891 et 892.

sincérité vider les armes à la main cette querelle non plus d'État, mais d'honneur. Ce qui empêcha le combat d'avoir lieu malgré l'offense reçue, le démenti donné, le champ clos offert, ce fut que Charles-Quint et François Ier n'entendaient pas y procéder, Charles-Quint avant d'avoir accablé François Ier de ses accusations, et François Ier après avoir écouté devant sa cour les manquements qui lui étaient reprochés par Charles-Quint. Le double cartel en demeura là, et les deux grands adversaires, plus animés que jamais l'un contre l'autre, poursuivirent avec acharnement la guerre qu'ils se faisaient depuis sept années.

CHAPITRE XII.

SIÉGE DE NAPLES. — PAIX DE CAMBRAI.

Marche victorieuse de Lautrec vers le sud de l'Italie. — Siége mis devant Naples, où s'enferment les troupes impériales sorties de Rome. — Lautrec serre de près la ville qu'une flotte commandée par Doria bloque étroitement du côté de la mer. — Détresse et opiniâtreté des assiégés qui ne reçoivent aucun secours. — Défection funeste de Doria passant du service de François Ier au service de Charles-Quint. — Relâchement du blocus par mer et introduction de vivres dans Naples, que Lautrec ne peut enlever de vive force. — Maladie pestilentielle dans le camp français, affaiblissement et découragement de l'armée. — Mort de Lautrec. — Levée du siége par les débris de l'armée française poursuivie dans sa fuite et prise dans Aversa. — Nouvelle et infructueuse tentative faite en Lombardie par un corps d'armée placé sous le commandement du comte de Saint-Paul. — Ouvertures de paix. — Un accord se négocie à Cambrai entre la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. — Phases de cette négociation ; traité final de Cambrai. — Payement de la rançon de François Ier ; délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans. — Par la paix de Cambrai, François Ier garde la Bourgogne, mais il abandonne l'Italie à Charles-Quint qui en dispose à sa volonté.

I.

Pendant que Charles-Quint et François Ier s'offensaient réciproquement et se provoquaient à un combat singulier, la guerre se poursuivait en Italie.

C'est sur ce théâtre de leurs longues hostilités que devait se vider une querelle qu'envenimait l'irritation des outrages ajoutée au désaccord des intérêts. Le sort des armes était appelé à prononcer derechef entre les deux rivaux. Seul il allait décider si le roi de France, appuyé par ses confédérés d'Italie, triompherait des forces de l'empereur et ferait fléchir ses volontés, ou si l'empereur, toujours aussi bien servi par ses soldats et par les événements, heureux autant qu'opiniâtre, obligerait le roi de France à se soumettre, et disposerait en dominateur de la péninsule italienne.

François Ier l'emporta d'abord. L'armée victorieuse que commandait le maréchal de Lautrec, à laquelle s'étaient réunis les lansquenets de la Lorraine et des bords du Rhin, conduits par le comte de Vaudemont, et que renforçaient incessamment des corps italiens aguerris, s'avançait vers le centre et le sud de l'Italie. Rien ne pouvait arrêter sa marche. Après avoir reconquis presque toute la Lombardie milanaise et l'avoir remise au duc Francesco Sforza, après avoir reçu dans la ligue contre Charles-Quint le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, Lautrec s'était porté sur Bologne. C'est là qu'il avait appris la délivrance du pape, qui, sorti précipitamment du château Saint-Ange, était allé s'enfermer dans Orvieto. Continuant à s'avancer à travers la Romagne, les Légations et les Marches, il prit les villes d'Imola et de Rimini, qu'il rendit au Saint-Siége, dont

elles avaient secoué l'autorité durant la captivité de Clément VII. Le pape s'en montra fort reconnaissant. Il seconda du mieux qu'il put (1), mais secrètement toutefois, les opérations de l'armée française, sans céder aux instances de Lautrec, qui le pressait de rentrer dans la ligue.

Devenu libre, Clément VII n'avait rien fait de ce qu'il avait promis aux impériaux. Il n'avait pas livré Cività-Castellana à la troupe qui devait recevoir en gage cette forteresse, et il n'avait pas envoyé les sommes qu'il s'était engagé à fournir pour le payement des lansquenets et des Espagnols demeurés dans Rome et de plus en plus irrités. Plein de ressentiment, il n'était pas moins pénétré de crainte, et, s'il ne se hâtait pas de s'acquitter envers Charles-Quint, il ne se souciait pas non plus de rompre encore une fois avec lui. Sa timidité prévoyante l'empêchait de s'exposer à de nouveaux périls, outre que ses mécontentements le détournaient d'une ligue qu'il avait formée et qui avait profité de ses malheurs pour le dépouiller. Il ne pardonnait pas aux Vénitiens de s'être emparés de Ravenne et de Cervia, au duc de Ferrare d'avoir pris Reggio et Modène, aux Florentins d'avoir dépossédé et exilé les Médicis. Il se livrait à des

(1) « Sa volonté croist de ayder ceste entreprise. Il a commandé à tous les officiers de la marche que à mon passée avecques ceste armée, ils me obéyssent non moins que à sa propre personne et me pourvoient de vivres et logis tout ainsi qu'ils feroient à l'armée propre de sa sainteté. » Lettre de Lautrec à François Ier, écrite d'Ancône le 29 janvier 1528. Mss. Bréquigny, vol. 92, fol. 261.

plaintes amères contre eux et faisait incessamment entendre d'inutiles revendications. Ménageant toutefois le roi de France, qui pouvait être victorieux et lui faire recouvrer ce qu'il avait perdu, il favorisa l'expédition de Lautrec, qui trouva le meilleur accueil et des vivres dans les États de l'Église.

Cette expédition n'avait plus qu'un objet, la conquête du royaume de Naples. Lautrec, longeant les côtes de l'Adriatique, passa par Pesaro, Sinigaglia, Ancône, Recanati, franchit la frontière pontificale et pénétra dans les Abruzzes. Il les occupa sans rencontrer de résistance. Épuisé par les Espagnols et fatigué de leur pesante domination, le royaume tout entier, où le parti angevin était encore fort puissant, était prêt à recevoir les Français comme des libérateurs. Après s'être rendu maître des Abruzzes, Lautrec descendit en Pouille. Il y perçut les 100,000 ducats que rendait chaque année la grande douane des bestiaux, de passage alors dans cette province, et il se servit fort à propos de cet argent pour le payement arriéré de son armée. Il prit ensuite les trois villes de San-Severo, de Lucera et de Foggia, qui se donnèrent à la France avec le même empressement que les villes des Abruzzes.

Lautrec s'étendait ainsi dans la partie orientale du royaume, lorsque l'armée impériale, quittant Rome avec précipitation, alla au-devant de lui comme pour s'opposer à sa marche et lui disputer

la possession du pays dont elle n'avait pas pu lui fermer l'entrée. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait été tirée de Rome, d'où elle ne voulait pas sortir avant de recevoir l'argent qui lui était dû. Les lansquenets, qui en formaient la partie la plus considérable, avaient même été sur le point de passer du service de l'empereur au service du roi de France. Ils en avaient menacé leur nouveau général, s'ils n'étaient pas payés. Le prince d'Orange, annonçant à l'empereur le grand danger où il était de perdre ses Allemands, ce qui aurait ruiné entièrement ses affaires en Italie, lui écrivait le 19 janvier : « Ce sera bientôt fait ou failli (1). » Il était allé en toute hâte, accompagné de dix de leurs élus, chercher quelque argent au royaume de Naples, après avoir décidé les lansquenets à se contenter pour le moment de deux payes montant à 70,000 écus, avec la promesse de deux autres payes dans les deux mois suivants (2). Il avait à grand'peine arraché ces 70,000 écus au vice-roi don Ugo de Moncada, qui, comprenant l'intérêt qu'avait l'empereur de conserver les soldats dont dépendait le maintien de sa puissance en Italie, s'était procuré cet argent par tous les moyens; puis, courant à Rome, il était parvenu à mettre l'armée en mouvement. Réduite au moins

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 19 janvier 1529. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 4 février 1528. — Ibib.

de moitié par les excès et les maladies, cette armée comptait de 10 à 11,000 hommes peu disciplinés, mais fort aguerris. Elle s'était dirigée vers la Pouille en traversant le bas des États romains, et, n'ayant pas pu prévenir l'invasion du nord-est du royaume de Naples, elle s'était postée à Troja pour empêcher l'invasion du sud-ouest. Afin d'aller plus vite, le prince d'Orange avait laissé son artillerie en route, sur les terres des Colonna et à leur garde. Il avait demandé à don Ugo de Moncada de lui en envoyer de Naples, dont il barrait le chemin de son camp de Troja (1).

Il était depuis quinze jours dans cette forte position avec moins de onze mille hommes et sans canons, lorsque Lautrec, ayant concentré ses troupes, s'avança contre lui. Le succès de son entreprise dépendait de la défaite ou de la dispersion de ce grand débris de l'armée impériale. Lautrec parut décidé à l'attaquer. Le 16 mars 1528, avec vingt-huit mille hommes d'infanterie allemande, suisse, gasconne et italienne, neuf cents hommes d'armes dont les vaillantes compagnies étaient placées sur les flancs de son armée, qui formait une seule ligne en bataillons convenablement espacés, et avait vingt-quatre pièces d'artillerie disposées sur son front, il marcha à l'ennemi. Il avait le casque en tête et l'épée au poing. Les Suisses, qui étaient depuis dix-huit mois en Italie sous l'entre-

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Troja le 20 mars 1528.

prenant marquis de Saluces, avaient baisé la terre, comme ils avaient coutume de le faire avant de combattre, et toutes les autres troupes, animées d'une belliqueuse ardeur, espérant en venir aux mains, criaient : *Bataille! bataille* (1)! Au lieu de céder à cet élan, qui l'aurait rendu victorieux, Lautrec, après avoir fait tirer quelques coups de canon sur le camp ennemi, arrêta le mouvement de son armée, qu'il surprit beaucoup en lui donnant le signal de la retraite (2).

Il laissa échapper, par une excessive prudence, l'occasion de rompre les restes d'une armée à laquelle tenait non-seulement le sort du royaume de Naples, mais celui de l'Italie entière. Il prit ce parti trop timide contre le sentiment de ses capitaines, qui désiraient la bataille et croyaient à la victoire ; mais, altier et absolu, ne consultant personne, décidant tout lui-même, doué de plus de courage que de discernement, il manqua, comme il l'avait fait dans d'autres rencontres, de résolution et d'à-propos. Il allégua, pour justifier son extrême circonspection, qu'il aurait perdu, en livrant bataille, beaucoup de gens de bien, comme si, pour remporter un grand avantage à la guerre, il ne fallait pas exposer la vie de ceux qui la font, et il assura que, sans avoir besoin de vaincre les ennemis, il les aurait bientôt la corde au col. Il se proposait cepen-

(1) Mémoires de Martin du Bellay, dans la collection Petitot, v. XVIII, liv. III, p. 54 et suiv.

(2) Mémoires de Martin du Bellay. Ibid.

dant de les attaquer dès qu'il aurait été joint par treize enseignes des bandes noires que la république de Florence lui envoyait sous le commandement d'Orazio Baglioni; mais, aussitôt que cette excellente troupe d'environ quatre mille hommes fut arrivée au camp français, le prince d'Orange quitta sa position de Troja. Il délogea dans la nuit même et se mit en retraite vers Naples sans être beaucoup inquiété.

Lautrec fit occuper par une partie détachée de son armée la ville et le comté de Melfi et prit possession de l'intérieur du royaume, qui se rendait partout à lui. Les Vénitiens s'emparaient en même temps, et avec une diligence ambitieuse, de toute la côte orientale, depuis Manfredonia jusqu'à Otrante : c'était leur part dans la conquête. Le lieutenant de François Ier se dirigea ensuite, avec presque toutes ses troupes, sur le point le plus important à prendre, sur Naples, où s'était repliée l'armée impériale.

Le prince d'Orange, arrivé un peu avant la fin du mois d'avril devant la capitale de ce royaume, plus qu'à moitié perdu pour l'empereur, sentit qu'il fallait conserver Naples à tout prix. Il projeta d'abord de la couvrir en gardant les hauteurs qui la couronnaient et qui faisaient face au golfe. Il s'établit dans les positions de Capo-di-Monte et de Poggio-Reale, et se disposa tout de suite à les fortifier pour arrêter de là les Français. La difficulté de recueillir des vivres et de maintenir sans ar-

gent une armée qui se trouverait placée entre les troupes ennemies, maîtresses de la campagne, et la ville de Naples, peu sûre dans ses sentiments, lui fit abandonner le dessein périlleux de camper en ayant devant lui des forces supérieures et derrière lui une population hostile (1). La crainte d'un soulèvement de la part des habitants de Naples, las du joug espagnol comme le reste du royaume, « qui, avait-il écrit à l'empereur, est meilleur François que je ne suis bon chrétien (2), » le décida aussi à rentrer dans la ville pour la contenir autant que pour la défendre. Il ne garda que le point culminant du mont San-Martino, coteau plus rapproché de Naples et la dominant. Il y éleva le fort Saint-Edme et y plaça treize enseignes espagnoles capables de se maintenir avec un opiniâtre courage dans cette position, qui était la clé de la ville (3). Sachant qu'il aurait à soutenir un siége inévitablement long, il fit remparer Naples sur tous les points, et s'enquit de ce qu'il y avait de vivres et surtout de vin, dont ses Allemands ne pouvaient se passer, et qui, plus encore que la solde, était une condition de leur fidélité. Il en trouva pour tout le mois de mai et

(1) « Per due principali cause, écrivit-il à l'empereur... La prima che non ne possevamo confidare de li citadini Napolitani, la seconda che per la falta de denari non ne haveriamo possuto intertenere in campagna. » Lettre du prince d'Orange, du 30 avril 1528. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 mars 1528. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(3) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1528. Ibid.

pour le commencement du mois de juin (1). Il rendit compte à l'empereur, par la voie de mer, de l'état du royaume, de la situation de l'armée, du peu de ressources qui restaient dans Naples. L'assurant qu'il tiendrait tant qu'il pourrait, il le suppliait de lui envoyer sur une flotte espagnole des renforts de troupes et de l'argent comptant, afin d'augmenter et de contenter son armée, à laquelle il était hors d'état de fournir une seule paye, le royaume ne rendant plus rien, et les lettres de change que l'empereur lui avait transmises ne trouvant plus personne qui les acquittât. Il écrivit aussi à l'archiduc Ferdinand de faire descendre au plus tôt en Italie les lansquenets que le duc Henri de Brunswick levait en Allemagne, pour qu'ils vinssent soutenir la puissance menacée de l'empereur et secourir son royaume de Naples envahi.

II.

Lautrec arriva près de Naples au moment où les impériaux venaient d'éprouver un grand revers. La guerre s'était poursuivie avec des moyens et des effets divers contre toutes les possessions de Charles-Quint, vers les Pays-Bas, sur les côtes de la Catalogne, dans les îles de la Méditerranée. André Doria, monté avec Renzo da Ceri et des troupes

(1) « Et si è trovato che potramo durar fin al ultimo di maggio o al più alto a mezo il mese de zugno. »

de débarquement sur une flotte considérable, était parti pour faire une descente en Sicile. Poussé par les vents contraires en Sardaigne, il avait débarqué ses troupes dans l'île, où elles avaient d'abord tout emporté ; mais leurs succès avaient été arrêtés par le manque de vivres et par les maladies, qui avaient contraint d'évacuer l'île à moitié conquise. A la suite de cette tentative infructueuse, le neveu du grand marin génois, Philippino Doria, tout à fait digne par son habileté comme par sa valeur de cette parenté glorieuse, était allé avec huit galères, quelques brigantins et plusieurs navires de moindre dimension croiser dans les environs de Naples. Il s'était posté à Capo-d'Orso, du côté de Salerne. De là, sans fermer le port de Naples dont il surveillait le golfe, il empêchait d'y pénétrer les barques qui apportaient du blé et des vivres de la Sicile. Afin de rendre la mer libre, le vice-roi Ugo de Moncada conçut le projet de surprendre, d'attaquer, de détruire la flotte génoise qui interceptait le passage. Il arma six galères, quelques fustes, trois brigantins et tout ce qu'il avait de navires légers dans le port de Naples. Il y mit six cents arquebusiers espagnols (1) choisis parmi les tireurs

(1) « Parve a don Ugo de armare le sey galere de V. M^ta^ quale erano quà insieme con alcune fuste, fregate et brigantini che erano in questo porto per andare a la expugnatione dei inimici et levati sei cento archibuseri spagnoli de quelli de lo exercito. Lui stesso se misse in ditte galere... et a li XXVIII del presente se incontra con ditti inimici. » — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1528. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

les plus expérimentés. Ancien amiral de Charles-Quint, Ugo de Moncada prit le commandement de cette flotte, sur laquelle montèrent avec lui le marquis del Vasto, le grand écuyer Ferramosca, le connétable du royaume Ascanio Colonna et beaucoup d'autres gentilshommes d'élite. Il s'avança ainsi vers la pointe du golfe de Salerne, où il espérait assaillir à l'improviste Philippino Doria et l'accabler.

Mais l'habile Génois ne devait pas être pris au dépourvu. Instruit de l'armement de Moncada et de son projet d'attaque, il s'était mis en mesure de le bien recevoir. Ses galères étaient pourvues d'une artillerie plus forte que celle des galeries espagnoles; elles étaient mieux manœuvrées, et il y avait placé trois cents bons arquebusiers que lui avait envoyés Lautrec (1). Le combat s'engagea vers quatre heures après-midi, avec une vigueur extrême de part et d'autre, le 28 avril. Il dura jusqu'à la nuit. L'acharnement y fut égal, et l'issue en resta assez de temps incertaine. Les deux galères capitanes, sur lesquelles étaient Ugo de Moncada et Philippino Doria, s'approchèrent et se combattirent à

(1) « ... J'avois envoyé Le Crocq avec trois cens harquebusiers pour se mettre en vos galleres et y arrivèrent si bien à point que VIII heures après qu'ils furent embarqués les ennemys vindrent pour les assaillir avec six galleres, quatre fustes, quatre brigantins et davantage avoient dix-huit ou vingt frégattes et autres petits vaisseaux tous chargez qui battoient vos galleres par flanc... et vous advise que la fleur de leurs harquebusiers y estoient... Le combat, sire, dura quatre grosses heures.» — Lettre de Lautrec au roi, du 30 avril 1528, écrite du camp devant Naples. — Mss. français, vol. 2993, fol. 115.

outrance. Un gros canon appelé le Basilic, placé sur le pont de la galère génoise, fit par sa décharge de grands ravages sur la galère napolitaine, où les coups d'une artillerie bien servie et bien pointée abattirent beaucoup de monde. Cependant les navires, chargés de canonniers et d'arquebusiers qui se foudroyaient des deux côtés, étaient toujours aux prises après plusieurs heures de combat et de grandes pertes sans que la victoire se fût encore déclarée, lorsque trois galères génoises, qui s'étaient d'abord éloignées de la bataille, vinrent y prendre part. Sur l'ordre de Philippino Doria, ces trois galères détachées des huit avaient pris le large pour s'y tenir comme en réserve; puis, au moment décisif, elles s'étaient jetées sur les derrières de la flotte napolitaine, qui, assaillie de deux côtés, ne résista plus (1). La défaite des Espagnols fut complète. Ils firent de grandes pertes : de leurs six galères, deux seulement parvinrent à s'échapper par la fuite; les quatre autres furent coulées ou prises, ainsi que la plupart de leurs brigantins et de leurs petits navires. Dans la ruine de la flotte furent enveloppés des chefs fort importants du royaume et de l'armée. Le vice-roi Ugo de Moncada et le grand écuyer Cesare Ferramosca furent tués. Avec eux périrent quatre capitaines des vieilles troupes espagnoles et plusieurs centaines de leurs meilleurs arquebusiers. Tout ce qui échappa à la mort fut

(1) La bataille est racontée par Paul Jove, qui tenait les détails de Philippino Doria. — *Istorie del suo tempo*, lib. 25.

réduit en captivité. Le marquis del Vasto, le connétable du royaume Ascanio Colonna, le commandeur Icardo, frère du châtelain de Naples, des seigneurs ou italiens, ou flamands, ou espagnols, qui avaient voulu concourir à une entreprise au succès de laquelle semblait attachée la conservation de Naples, et parmi eux Filippo Cerviglione, Giovanni Gaetano, Camillo Colonna, Annibal di Gennaro, Vauri, Serone, tombèrent entre les mains de Philippino Doria, et restèrent ses prisonniers. A la suite de cette défaite, Naples ne put plus rien recevoir de la Sicile et des îles voisines. Le golfe, où les Français occupèrent d'un côté Castellamare, de l'autre Puozzolo, fut sévèrement gardé par la flotte génoise, à laquelle se réunit bientôt la flotte vénitienne, après avoir pris les villes maritimes qui convenaient à l'ambitieuse république, sur les côtes de la Pouille et de la Calabre.

Tandis que la mer cessait d'être ouverte, la terre était aussi fermée aux impériaux, acculés et affaiblis dans Naples. Trois jours après la bataille navale, l'armée française s'était établie devant la ville, que Lautrec ne songea point à prendre de vive force, espérant avant peu l'obliger à se rendre. La reddition de Naples, qui tenait seule encore avec Gaëte, où s'étaient enfermés les Colonna, devait compléter et affermir la conquête du royaume. Lautrec assit son camp sur les hauteurs qui font face à Naples et s'y retrancha. Vers un point culminant et un peu plus avancé, il plaça des bandes

gasconnes et une bonne troupe italienne dans un petit camp d'avant-poste d'où les assiégés, encore plus tenus en bride, furent inquiétés de très-près. Les canons des assiégeants battaient jusqu'aux portes de San-Gennaro et de Capoue. Enfin une large tranchée, destinée à s'étendre du grand camp à la mer, fut creusée par les soins industrieux du comte Pedro Navarro. Cet homme entreprenant, et qui excellait dans l'art des siéges, cherchait à compléter par là le blocus de Naples, afin d'interdire toute communication aux impériaux avec l'intérieur du pays.

Sans être entièrement bloqués, les impériaux furent vivement pressés durant tout le mois de mai et la plus grande partie du mois de juin. Soumis à de dures privations et dénués de toute solde, ils se livrèrent à leurs violentes mutineries. Il fallut leur promettre, pour les apaiser, de leur compter prochainement trois payes. Le 14 juin 1529, après un mois et demi de siége, le prince d'Orange écrivit à Charles-Quint pour l'instruire du triste état où son armée était réduite dans Naples, et pour réclamer de lui une prompte assistance. « Il y a dix jours, lui disait-il, que nous sommes au pain et à l'eau; la chair, le vin et le payement pour tous vos gens est venu à faillir depuis longtemps (1). » Le prince d'Orange avait cependant fait jurer aux lansquenets

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 14 juin 1528. — *Arch. imp. et roy. de Vienne*, et dans Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles V*, vol. I, p. 270.

et aux Espagnols qu'ils souffriraient tout avant de capituler, et qu'ils défendraient Naples jusqu'à l'extrémité. En transmettant à l'empereur cette promesse de ses soldats, il ajoutait : « Sire, ni eux ni moi ne pourrions plus faire que le possible, et quand nous aurons passé ce mois, nous serons bien près du bout. » Il insistait plus que jamais pour que le duc de Brunswick, dont les troupes étaient arrivées en Lombardie, descendît dans le royaume de Naples, et pour que l'empereur envoyât au plus vite sur la flotte qu'il avait annoncée des renforts, des vivres et de l'argent. Il affirmait toutefois que le besoin d'être secouru ne le disposait pas le moins du monde à se rendre, « car, ajoutait-il, je vous assure que je n'aurai bu ni mangé de trois jours avant que je dise le mot. »

Afin d'éviter une aussi dure nécessité, ou tout au moins d'en retarder le moment, il essayait, à l'aide de sorties exécutées surtout pendant la nuit et fréquemment renouvelées, de faire entrer des subsistances dans la ville, qui en était de plus en plus dépourvue. A la tête de ces aventureuses expéditions était d'ordinaire le jeune Fernand de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, qui devait être plus tard un des habiles généraux de Charles-Quint. Il commandait alors la cavalerie légère de l'armée impériale. L'intrépide Juan de Urbina, mestre de camp de l'infanterie espagnole, sortait également avec les soldats les plus agiles et les plus déterminés de sa nation. Ils rapportaient

l'un et l'autre quelques vivres de ces courses, quand elles n'avaient pas été découvertes ou qu'elles avaient été heureuses.

Deux entreprises qu'ils firent le 20 et le 26 juin ne réussirent pas du tout. La première fut tentée sur la droite de Naples, vers la mer, pour interrompre le travail de la tranchée que Pedro Navarro conduisit jusqu'au rivage afin de fermer aux assiégés tout passage de ce côté. Les impériaux furent repoussés avec perte (1). Ils furent plus maltraités encore dans la seconde, qu'ils dirigèrent du côté du Pausilippe et de Pie-di-Grote, vers la gauche de Naples, pour y chercher des vivres. Surpris et attaqués à leur retour, ils avaient été non-seulement dépouillés de leurs chariots de transport, mais ils avaient laissé entre les mains des assiégeants plus de deux cents prisonniers et perdu dans la déroute non moins de quatre cents morts (2). Avant ce dernier échec, qui pouvait abattre le courage des assiégés et qui diminuait leur nombre, Lautrec supposait qu'il les aurait bientôt à discrétion. Il écrivait le 22 juin : « Cette ville de Naples est bien serrée par mer et par terre; il n'y entre rien, et les ennemis qui sont dedans sont réduits en telle extrémité que, plusieurs jours a, ils n'ont ni vin ni chair, au moyen de quoi j'espère qu'ils

(1) Lettre de Lautrec, écrite le 22 juin 1528 à l'évêque d'Avranches, ambassadeur de François Ier à Venise. — Mss. Dupuy, vol. 452, fol 246.

(2) Lettre de Lautrec au président de Provence, ambassadeur du roi auprès du pape, du 27 juin 1528. — Mss. Bréquigny, vol. 92, fol. 279-280.

ne peuvent durer (1). » Les apparences étaient d'autant plus à une reddition prochaine que les impériaux perdirent alors toute espérance d'être secourus.

III.

Le duc Henri de Brunswick s'était montré dans l'Italie supérieure avec dix mille lansquenets, six cents chevaux et quatre cents mousquetaires. Il avait charge de se réunir à Antonio de Leiva et d'aller avec lui dégager les impériaux dans Naples. Parti de Trente le 10 mai à la tête de son armée, il avait passé l'Adige, était descendu lentement par le Véronais, avait occupé Peschiera à l'extrémité du lac de Garda, et s'était dirigé, par le pays de Brescia, vers la Lombardie milanaise. Antonio de Leiva, marchant à sa rencontre, était arrivé sur l'Adda le 9 juin avec six mille fantassins et seize pièces d'artillerie. Le prudent général des Vénitiens, le duc d'Urbin, qui commandait à plus de douze mille hommes entre l'Adige et l'Adda, n'avait pas essayé, selon son invariable coutume, de s'opposer à leur jonction. Loin de tenir la campagne, il s'était retiré avec ses troupes dans les fortes places de Vérone, de Brescia, de Bergame, se contentant de défendre les possessions de la république en terre

(1) Lettre de Lautrec, du 22 juin.

ferme. Quand la jonction se fut opérée entre Antonio de Leiva et le duc de Brunswick, l'entreprenant Espagnol persuada à l'indécis Allemand de l'aider à reprendre le duché de Milan avant de marcher au secours du royaume de Naples. Depuis l'éloignement de l'armée française, Antonio de Leiva, avec beaucoup d'industrie et de hardiesse, avait accru ses forces militaires et reconquis sur Francesco Sforza une partie de ce que Lautrec lui avait enlevé dans la Haute-Italie. Il était ainsi rentré, à l'ouest de Milan, dans Abbiate-Grasso et Novare, au sud dans Pavie, et il avait l'ambition de rentrer dans Lodi.

Le duc de Brunswick consentit d'autant plus aisément à mettre le siége devant cette place, qu'il n'avait pas trouvé en Lombardie d'argent pour la solde de ses lansquenets, et que le prince d'Orange auquel il en avait demandé, n'en ayant pas pour les siens, ne pouvait pas lui en envoyer. Sans argent, il n'était pas en mesure de conduire ses Allemands à Naples ni de les faire subsister dans toute la longueur de la péninsule, en proie à la disette et à la peste, comme l'avait fait naguère et avec tant de peine le duc de Bourbon en ne menant son armée que jusqu'à Rome. Le siége de Lodi étant résolu, les deux troupes campèrent le 20 juin autour de cette ville, dont la prise aurait mis les impériaux en possession de la frontière du Milanais sur l'Adda. L'artillerie d'Antonio de Leiva battit les murailles de la place dans laquelle étaient trois

mille Italiens résolus à la défendre et commandés par Giampaolo Sforza, frère naturel du duc Francesco.

Lorsque les brèches faites par le canon furent assez grandes et parurent praticables, les troupes d'Antonio de Leiva et celles du duc de Brunswick montèrent à l'assaut. Pendant trois heures, elles tentèrent de forcer les murailles, dont elles furent toujours repoussées par la courageuse garnison. L'attaque ouverte se tourna alors en blocus, et l'armée de siége espéra contraindre la ville à se rendre par la faim; mais la disette se fit bientôt sentir aux assiégeants, et la peste pénétra au milieu d'eux. Les lansquenets du duc de Brunswick, qu'avaient attirés en Italie les succès des bandes enrichies de Frundsberg, privés de solde, manquant de vivres, ne prenant et ne pillant aucune ville, menacés de succomber aux maladies contagieuses, se lassèrent vite d'un service qui ne leur rendait rien et les exposait beaucoup. Ils refusèrent de livrer à Lodi un second assaut qui devait être donné le 13 juillet. Ce jour-là même, ils se retirèrent, et sauf deux mille d'entre eux qui restèrent avec Antonio de Leiva, tous les autres prirent le chemin des Alpes et retournèrent en Allemagne par le pays des Grisons.

Pendant que se fondait et disparaissait ainsi l'armée que Charles-Quint avait chargé le duc Henri de Brunswick de conduire au secours de Naples, une nouvelle armée française se réunissait

à Asti sous François de Bourbon, comte de Saint-Paul. François Ier, qui faisait les plus grands efforts afin de l'emporter dans cette lutte suprême, avait envoyé en Italie ce prince de beaucoup de bravoure, mais de moins de tête, avec la mission d'y soutenir la cause de la ligue et d'y seconder Lautrec. En même temps une flotte nombreuse commandée par le seigneur de Barbesieux, venu des mers de Bretagne, longeait les côtes de la Méditerranée et portait à l'armée de siége devant Naples quelques renforts et de l'argent. François Ier, après les premiers succès qu'il avait obtenus et qu'il avait fait assidûment connaître à tout son royaume par des manifestes publics et en demandant qu'il en fût rendu grâces à Dieu dans les églises, s'attendait au triomphe prochain de ses armes, et croyait toucher au moment heureux où il dicterait la paix.

Il avait été malade, et il passait les jours de sa convalescence à visiter le château élégant qu'il faisait depuis quelque temps construire à Fontainebleau et à chasser dans les belles forêts du voisinage, deux des choses qui plaisaient à ses goûts et convenaient à ses ardeurs. C'est là qu'il apprit la retraite des lansquenets du duc de Brunswick. Satisfait d'un événement si avantageux pour lui, s'applaudissant des mesures prévoyantes qu'il avait récemment prises, il écrivit au grand maître Anne de Montmorency, qui jouissait alors de toute sa faveur et avec le chancelier

Du Prat avait la principale part dans la conduite de ses affaires : « Les lansquenets venus dernièrement d'Allemagne pour l'empereur... demandent à ceux de la ligue grise de vouloir se retirer par là. Le reste desdits lansquenets, sentant approcher mon cousin de Saint-Paul avec sa force, se retirera pareillement après les autres. Ceux qui sont dans Naples perdront toute espérance d'être secourus. Ils rendront à mon cousin de Lautrec le reste de son entreprise très-facile à exécuter, de sorte que j'espère, avec l'ayde de Dieu, que, avant qu'il soit bien peu de jours, nous aurons bonnes nouvelles de ce cousté-là. Graces au Seigneur, mes affaires sont en très-bon chemin de bien, et avec sa bonne ayde je n'en doibs espérer que mieulx. J'ay toute ma vie ouy dire que la force couronne la raison, et je vous laisse penser, mon cousin, quel estonnement ce sera à mes ennemys, eulx voyant affoiblir et diminuer leurs forces journellement et sur cela me veoir croistre et augmenter les myennes en la prospérité de mes affaires, qui est tout le rebours de ce qui a esté fait par le passé (1). »

Il entretenait ensuite le grand maître de son retour à la santé, et lui disait : « Je suis si très-bien de ma personne qu'il ne seroit possible de mieulx, et vous puis asseurer plus amendé depuys quatre jours que je n'avois fait en quinze jours

(1) Lettre de François Ier au grand maître Anne de Montmorency, du 28 juillet 1528. — Mss. de Béthune, vol. 8526, fol. 15.

auparavant, en façon que je ne connois plus ni ne sçais que c'est de mes médecins ni de mes chirurgiens, car je ne parle plus à eux ; ce que vous ferez bien entendre à Madame et à sa sœur : ce leur sera nouvelle très-agréable, et leur dites davantage que j'ai été depuis votre partement à la chasse aux toilles par deux ou trois fois, et que je me promène tout le jour parmi mon bastiment et par mes jardins, me trouvant en aussi bonne disposition que je fus oncques, et me sens fortifier de toutes heures, dont je loue Dieu le Créateur. »

Au moment où François Ier se réjouissait ainsi du rétablissement de ses forces et se félicitait du progrès de ses affaires, ses affaires entraient en déclin dans le sud de l'Italie. La conquête si avancée du royaume tenait à la prise de Naples, la prise de Naples à la reddition de l'armée qui défendait cette importante ville, et la reddition de l'armée impériale affaiblie au défaut croissant de subsistances et à l'abattement final des courages. Malgré leurs murmures et leurs privations, les soldats de Charles-Quint avaient soutenu le siége avec une constance qui ne s'était pas ébranlée. Les mois de mai et de juin avaient été traversés par eux péniblement, mais sans que leur volonté fléchît et sans que se ralentissent leurs tentatives de ravitaillement. Ils faisaient surtout leurs sorties vers le sud par la trouée qui restait encore entre la tranchée française et la mer. Ils en rapportaient quelques vivres qui les aidaient à se maintenir. Ils étaient

au commencement de juillet dans cette position difficile qui les aurait à la longue obligés de mettre bas les armes, lorsque le blocus se relâcha tout d'un coup. Le 4 juillet, Philippino Doria abandonna le golfe de Naples par le commandement d'André Doria, son oncle, auprès duquel il se rendit dans le golfe de la Spezzia avec les galères génoises. Cette retraite fut désastreuse ; elle commença la ruine de l'expédition française. En laissant ouvert le passage, que gardèrent fort mal les galères vénitiennes, peu vigilantes et mal armées, et qui partirent bientôt elles-mêmes pour aller renouveler leur biscuit sur la côte de l'Adriatique, elle permit d'introduire par là des vivres dans la ville assiégée.

IV.

Le départ de la flotte génoise eut pour cause une rupture survenue entre François Ier et André Doria. Cette rupture, dont les effets s'étendirent à tout le reste du règne de François Ier, fut une des plus grandes fautes de ce prince. Tant qu'il eut à son service André Doria, qu'il avait fait son lieutenant général dans la Méditerranée, François Ier y garda une supériorité qu'il perdit lorsque André Doria passa au service de Charles-Quint. Comment cette rupture fut-elle amenée? Andréa Doria était un condottiere de mer en même temps qu'un grand patriote génois; il se mettait à la solde avec les

galères qui lui appartenaient, et il portait un filial attachement à la république que plusieurs de ses ancêtres avaient illustrée par leurs victoires navales, et qu'il devait bientôt rendre indépendante au dehors et libre au dedans sous une forme de gouvernement destinée à durer près de trois siècles. Serviteur fidèle de la France, il avait à se plaindre de l'inobservation des engagements pris à son égard par François Ier, qui de plus avait offensé ses orgueilleuses susceptibilités. La solde qu'il devait recevoir et qui l'aidait à entretenir ses galères ne lui était pas remise exactement. Ces retards, dont il souffrait beaucoup, avaient été accompagnés d'autres sujets de mécontentement bien propres, d'abord à relâcher les liens qui l'unissaient à la France, puis à les rompre. François Ier s'était autrefois emparé, sans lui en donner la rançon, des prisonniers faits par André Doria, et au nombre desquels avait été le prince d'Orange. Aussi, lorsque son neveu Philippino eut pris dans le golfe de Salerne le marquis del Vasto, le connétable de Naples Ascanio Colonna, tous les seigneurs et capitaines qui avaient combattu sur la flotte espagnole avec Ugo de Moncada, il refusa de les livrer au roi, qui les réclamait, et il les garda. Déjà le fier Génois n'avait pas vu sans en être blessé que François Ier, après l'invasion manquée de la Sardaigne, l'eût écarté d'une entreprise tentée contre la Catalogne et à laquelle il avait demandé de prendre part. « Nonobstant que j'aie la barbe blanche, lui

avait-il écrit le 7 avril 1528, trois mois avant sa défection, il ne se trouvera personne ayant la connaissance ni le vouloir meilleur de moi, et m'es donné occasion de penser que vous ne vous soucie de mon service (1). » Mais le plus fort de ses griefs vint de son patriotisme.

François Ier avait acquis pour la seconde fois la seigneurie de Gênes, que son prédécesseur le roi Louis XII avait à plusieurs reprises possédée et perdue comme lui. Il se méfiait de cette république inconstante, qui, livrée aux agitations et ne sachant pas se gouverner elle-même, changeait si fréquemment de maître. Au lieu d'en affermir la soumission par une protection habile, il l'inquiéta sur ses intérêts commerciaux et sur sa puissance maritime, dont elle était plus jalouse encore que de sa liberté. Il la contenait du haut du *Castelletto* par une forte garnison qu'il y avait placée sous le maréchal Théodore Trivulzi, qui en était le gouverneur militaire, mais qui ménageait avec une prudence italienne l'administration intérieure de l'État, exercée par les citoyens eux-mêmes. Malheureusement pour la durée de sa domination, François Ier voulut faire de Savone une rivale de Gênes. Il y éleva des fortifications, y appela le commerce, y attira les navires de la Méditerranée, y établit enfin le marché du sel qui se consommait en Lombardie et qui jusque-là s'achetait à Gênes. Ce dernier point

(1) Lettre d'André Doria à François Ier, du 7 avril 1528. — Mss. Dupuy, vol. 453, fol. 141.

seulement était une perte annuelle de 50,000 écus pour la vieille république, qui se crut exposée à une ruine prochaine. La rivalité menaçante d'une ville maritime placée dans le voisinage de Gênes et autrefois sous sa dépendance alarma les Génois de tous les partis, qui invoquèrent l'assistance généreuse de leur puissant concitoyen.

André Doria prit vivement en main la cause de sa patrie; il réclama auprès de François Ier la restauration indispensable des *commerces et des gabelles* dans Gênes, comme il l'écrivait dans une lettre éloquente et altière à François Ier (1), et il ne fut pas écouté; il devint même importun et suspect. Loin de faire droit à ses plaintes et de conserver ses services, François Ier l'irrita et l'écarta. Il donna le commandement de ses navires dans la Méditerranée au seigneur de Barbesieux qu'il y fit venir des côtes de l'Océan, et, sur les conseils violents du chancelier Du Prat, il se décida même à faire arrêter à Gênes André Doria. Il résolut de prendre cette dangereuse mesure malgré les supplications de Lautrec, qui lui avait envoyé du fond de l'Italie Langey du Bellay pour qu'il gardât en le satisfaisant un serviteur si nécessaire (2). La connaissance de ce grave désaccord entre le roi de France et son lieutenant général dans la Méditerranée était

(1) Lettre d'André Doria, du 13 avril 1528. — Mss. français, v. 3005, fol. 32 et suiv.

(2) « De quoi arriva depuis l'entière ruine de nostre armée de Naples. » Mémoires de Du Bellay. — Collection Petitot, vol. XXIII, p. 67.

arrivée, par diverses voies, et au camp et à Naples, avant le mois de juin, à la fin duquel expirait l'engagement maritime d'André Doria.

Aussi, pendant que Lautrec dépêchait à François Ier le seigneur de Langey, qui vit, en passant par Gênes, le grand marin irrité avec lequel il était en longue familiarité et dont il reçut les plaintes et porta les conditions, le prince d'Orange écrivait à Charles-Quint de le gagner par des offres séduisantes. « Sire, lui disait-il, depuis vos galères perdues, j'ai entendu par le comte Philippino Doria, en pratiquant pour la rançon de plusieurs prisonniers, comme Andrea Doria est fort malcontent du roi de France et qu'il chercheroit de s'accorder avec vous. La raison de son malcontentement est que le roy ne lui a voulu bailler Savone pour la mettre en l'obéissance de Gênes. Je crois fermement que si vous l'assurez de ce point et de la liberté de Gênes et payez la solde de ses galères avec la promesse de lui faire quelque bien en ce royaume, vous le pourriez avoir pour vous. Vous savez, sire, quel homme il est et la nécessité où vous estes. Je vous supplie, sire, ne vouloir refuser rien qu'il vous demande, car jamais chose ne vous vint si à propos que cet accord, s'il vient à bien. Avec les galères que vous faites et les siennes, vous serez seigneur de la mer (1). » Charles-Quint devait suivre bientôt les prévoyants conseils du prince

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 14 juin 1528. — *Arch. imp. et roy. de Vienne,* et dans Lanz, t. I, p. 275.

d'Orange, tandis que François Ier ne se rendit point aux sages supplications de Lautrec.

Barbesieux, chargé de s'assurer d'André Doria, ne put pas le prendre. Le prudent Génois s'était retiré avec sa petite flotte et ses prisonniers dans le port et sous le château fortifié de Lerici, au golfe de la Spezzia. Il attendit là que le terme prochain de son service fût arrivé. François Ier, qui n'avait pas su le retenir, fit alors de son mieux pour le ramener. Il multiplia les offres et eut recours à l'entremise de Clément VII, qui envoya successivement son camérier Bartolomeo da Urbino et son secrétaire Sanga à André Doria pour négocier une réconciliation sur un pied très-avantageux avec le roi très-chrétien; mais André Doria, redevenu libre et poussé par le marquis del Vasto et le connétable Ascanio Colonna, ses prisonniers, à traiter avec l'empereur, se refusa aux offres du roi et aux invitations du pape. Il avait déjà fait porter ses conditions en Espagne. Il demandait que l'empereur le reçut à son service avec douze galères qu'il commandait moyennant une solde de 60,000 écus par an, qu'il consentît à ce que la république de Gênes se gouvernât dans une entière liberté aussitôt qu'elle aurait été soustraite à la dépendance des Français, et que, placée dans l'alliance de l'empereur, elle remît comme autrefois Savone sous sa domination. Avant que ces propositions fussent acceptées et que Charles-Quint contractât des engagements qu'il eut l'habileté de prendre et de tenir,

André Doria avait cessé d'être au service de François Ier.

C'est au commencement de juillet que Philippino Doria, rappelé par son oncle, était sorti du golfe de Naples et avait fait voile vers Lerici. Dès ce moment, des navires envoyés de Sicile et des îles voisines avaient porté des subsistances à l'armée impériale aux abois (1) et rendu beaucoup plus douteuse l'issue d'un siége si opiniâtrément poursuivi. La prise de la ville, serrée de près depuis deux mois et demi, dépendait à la fois de la détresse attendue des assiégés et de la force persistante des assiégeants. Or la force des assiégeants et la détresse des assiégés diminuèrent en même temps. Pendant que des vivres entraient dans Naples, une maladie pestilentielle avait envahi le camp français. Communiquée par voie de contagion, cette peste, qui avait parcouru l'Italie, se développa au milieu des entassements d'une armée dans des tranchées malsaines, et s'accrut par les exhalaisons meurtrières qui s'élevaient des plaines marécageuses où l'on avait fait couler imprudemment l'eau des acqueducs rompus de Poggio-Reale. Les chaleurs en étendirent les ravages. Les chefs comme les soldats en furent bientôt atteints. Il y avait eu déjà beaucoup de morts et il y avait beaucoup plus de malades, lors-

(1) « Dopo la partita del conte Filippino, mentre sono state le galere venetiane sole, sono entrate et uscite di Napoli a piacer loro di bel mezo dì, et a vista delle galere 15 et 20 fregate insieme con gran rinfrescamento a gli assediati. » Lettre du 4 août 1528, écrite au cardinal Salviati, légat en France. — *Lettere di principi*, vol. II, fol. 112 v°.

que le 17 juillet parut dans le golfe de Naples la flotte française que commandait Barbesieux. Elle apportait un peu d'argent pour payer les troupes et amenait quelques compagnies pour les renforcer. Barbesieux était venu lentement. Il s'était arrêté à Gênes, où il avait laissé un certain nombre de ses soldats au gouverneur Théodore Trivulzi. Il en avait aussi débarqué à Cività-Vecchia afin d'aider les gens du pape, que François Ier pressait toujours de rentrer dans la ligue, à reprendre la citadelle sur les Espagnols. Ce qu'il amenait à Lautrec se réduisait à huit cents hommes, à la tête desquels était le prince de Navarre, frère du roi Henri, qu'accompagnaient plusieurs jeunes seigneurs qui venaient au camp, comme on disait alors, pour y acquérir de l'honneur, et qui y trouvèrent la mort.

Le débarquement s'opéra vers l'est, à une petite distance de Naples, d'où les assiégés enhardis sortirent en nombre sous Fernand de Gonzague et Juan de Urbina. Ils assaillirent vivement l'escorte que Lautrec avait envoyée du camp afin d'y conduire et l'argent et les soldats venus de France. L'attaque fut très-impétueuse, et l'argent aurait été enlevé, si Lautrec n'avait en toute hâte envoyé de nouvelles troupes pour soutenir les premières, qui avaient perdu beaucoup de monde et avaient été presque culbutées. L'armée des assiégeants reçut ces faibles sommes et cet insuffisant renfort, qui n'arrivèrent pas sans peine au camp déjà affaibli et un peu découragé.

V.

Dès ce jour les espérances y déclinèrent à mesure que les forces y décrurent. Lautrec avait dirigé jusque-là tout seul et la campagne et le siége; il se décida à tenir alors un conseil de guerre. Renzo da Ceri, que François Ier venait d'envoyer dans le royaume de Naples, le comte Pedro Navarro, à qui étaient dus les travaux du camp et le creusement des tranchées, le marquis Michel-Antoine de Saluces, qui avait commandé les troupes françaises avant l'arrivée de Lautrec, le comte Guido Rangone, auquel obéissait un corps considérable d'Italiens, le comte de Vaudemont, qui avait les lansquenets de la Lorraine et des bords du Rhin sous ses ordres, et tous les chefs de troupes que la maladie avait épargnés, assistèrent à ce conseil. Renzo da Ceri, ordinairement plus audacieux que circonspect et poussant bien des fois la confiance jusqu'à la témérité, ouvrit l'avis fort sage de quitter le camp infecté et de se concentrer dans les villes de Somma, de Nola, d'Aversa, de Capoue, qui formaient comme une ceinture autour de Naples. Il soutint que de là on contiendrait avec plus de sûreté les impériaux, qui ne seraient pas moins resserrés par terre et par mer, et qu'après y avoir rafraîchi l'armée et reçu des renforts on pourrait en un moment plus favorable les attaquer dans Na-

ples, où ils se seraient affaiblis. Cet avis, que d'autres partageaient, fut repoussé par Lautrec. L'opiniâtre et superbe Lautrec, qui avait annoncé qu'il aurait les impériaux la corde au cou, ne supportait pas l'idée d'une retraite et l'apparence d'un échec. Il dit qu'il aimait mieux périr sur place que de reculer. Comme le suprême commandement lui appartenait, il décida qu'on resterait dans ce camp, d'où l'on ne pouvait plus contraindre l'ennemi à se rendre et où l'on devait même bientôt être exposé à ses agressions.

Lautrec chercha cependant à augmenter ses forces. Il envoya Renzo da Ceri dans les Abruzzes pour en ramener 4 ou 5,000 hommes de pied ou de cavalerie légère, dont on n'avait pas suffisamment pour tenir tête aux impériaux, qui en avaient davantage. Il fit presser Giamjordano Orsini, qui entretenait des troupes dans les États pontificaux, le belliqueux abbé de Farfa, qui appartenait à la même maison et qui combattait avec succès contre les Colonna, le prince de Melfi Sergiano Carraciolo, qui était devant Gaëte avec les soldats qu'il avait levés depuis son entrée au service de France, enfin les ducs de Nola et de Somma qu'il engagea pour deux cents chevaux chacun, de venir au plus tôt le joindre devant Naples. En attendant ces renforts, qui n'arrivèrent pas à temps, il demeurait immobile dans son camp dévasté par la maladie. Du 18 juillet au 6 août, la peste enleva une partie de l'armée française et paralysa les efforts du reste.

Les morts s'accumulaient, et on les enterrait dans les tranchées. Les malades étaient de plus en plus nombreux. Le comte de Vaudemont était allé à Vico, près de Sorrente, et y succomba bientôt. Le second chef des valeureux débris des bandes noires, Ugo de Pepoli, qui avait succédé à Orazio Baglioni, tué dans la rencontre du 20 juin avec les impériaux, avait été transporté mourant à Capoue. Ce qui survivait de la pesante cavalerie des hommes d'armes, fort peu utile dans un siége, avait été dispersé dans les villes voisines qui étaient encore occupées par les Français; Lautrec le rappela. Les capitaines demeurés debout autour de lui, le comte Guido Rangone, le marquis de Saluces, Pedro Navarro, sans quitter le camp, se ressentaient de la maladie dont il fut atteint plus dangereusement lui-même, et qui abattit ses forces sans faire fléchir ses volontés. Ce chef malheureux d'une armée en dissolution, manquant de prudence devant Naples après avoir manqué de résolution devant Troja, s'obstinait à rester dans un camp que la mort rendait de plus en plus désert. D'assiégeant qu'il était, il y devint assiégé (1).

Les impériaux, instruits de son affaiblissement et de sa détresse, firent des sorties qui ne furent plus repoussées ni même entravées. Ils poussèrent leurs courses jusqu'aux villes que les Francais

(1) « Erano più obsesse nel campo loro che non erano stati noi in Napoli. » Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — *Arch imp. et roy. de Vienne.*

occupaient en arrière de leur camp et autour de Naples. Sortant en force par la porte de Nola et par la porte de Capoue, ils traversaient la vallée à l'est de Naples entre les retranchements des Français et les dernières pentes du Vésuve, se jetaient sur Somma, qu'ils saccagèrent deux fois; ils étendaient leurs expéditions vers Nola, Acerra, Aversa, atteignaient même les environs de Capoue, sur le Vulturne, et retournaient avec des vivres. Ils coupaient aussi les routes par lesquelles on en pouvait conduire au camp, où Lautrec, accablé par le mal, succomba dans la nuit du 16 au 17 août.

Après sa mort, le marquis de Saluces prit le commandement de l'armée presque anéantie. Elle était réduite des trois quarts. Il y restait à peine 7,000 hommes de pied, dont quatre seulement en état de combattre, et les hommes d'armes étaient réduits à moins de 200 (1). Le prince d'Orange assiégea ses tristes débris dans leurs retranchements, trop forts pour être pris aisément, trop étendus pour n'être pas difficiles à garder. Il les inquiéta de jour et de nuit par d'incessantes agressions. Après les avoir accablés de privations et de fatigues, les croyant dans l'impuissance de résister, il se disposa à leur donner l'assaut; mais les Français ne l'attendirent point. Ils projetèrent d'évacuer leurs retran-

(1) « Environ la fin de juillet, la mortalité se renforça tellement dans notre camp devant Naples, qu'en moins de trente jours de vingt-cinq mille hommes de pied n'en demeura pas quatre mille qui pussent mettre la main aux armes, et de huit cents hommes d'armes n'en demoura pas cent. » Mémoires de Du Bellay, t. XVIII, p. 74.

chements avant d'y être surpris. Les compagnies italiennes et gasconnes, qui restaient encore dans le petit camp rapproché du mont San-Martino, devaient se replier sur le grand camp, qui couronnait les hauteurs, et ne le purent point. N'ayant ni mangé ni bu depuis plusieurs jours, elles furent obligées de se rendre au prince d'Orange, qui s'était placé entre les deux camps et leur fermait le passage (1).

Dans la nuit même du 28 août, les troupes du grand camp se mirent en marche pour se retirer à Aversa, ville située à huit milles de Naples. Le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone conduisaient les premiers corps, et Pedro Navarro fut mis à l'arrière-garde avec des Suisses et des lansquenets, que devaient soutenir les restes des hommes d'armes sous les capitaines Pomperant, Negrepelisse et Camille Trivulzi. Ils laissèrent dans le camp abandonné leur artillerie, leurs munitions, leurs bagages, leurs malades, pour opérer plus vite une retraite qui se fit avec la précipitation d'une fuite. Quoiqu'ils eussent de l'avance, ils furent atteints par les impériaux, qui se mirent à leur poursuite, attaquèrent leur arrière-garde, et la prirent presque tout entière. Le vieux comte Pedro Navarro et le jeune prince de Navarre tombèrent entre leurs mains. Le marquis de Saluces et Guido Rangone arrivèrent à Aversa, où ils s'enfermèrent

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

avec le peu de soldats qui avaient pu traverser le siége, survivre à la peste, échapper à la déroute.

Sans perdre de temps, le prince d'Orange vint les y assiéger. Il dressa ses batteries contre les murailles d'Aversa, y fit brèche et obligea le marquis de Saluces, qui eut le genou brisé d'un coup de feu, et qui ne pouvait plus se défendre dans une ville ouverte et avec des soldats abattus, à capituler. Par cette capitulation, le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone restèrent prisonniers, et les troupes désarmées durent retourner dans leur pays, avec promesse de ne plus servir de longtemps contre l'empereur. Le marquis, blessé et captif, après avoir combattu près de trois ans pour la France avec un généreux courage, fut conduit en litière à Naples, où il succomba bientôt et où mourut aussi Pedro Navarro, qui avait été pendant douze années un serviteur fidèle et habile de François Ier.

La puissante armée avec laquelle Lautrec était descendu un an et demi auparavant en Italie, qui avait pris tant de villes au nord de cette péninsule disputée, qui l'avait traversée victorieusement dans presque toute sa longueur, qui avait poussé la conquête du grand royaume du sud si avant qu'on l'avait cru regagné par le roi de France et perdu pour l'empereur, cette puissante armée s'était fondue devant Naples et venait d'être achevée dans Aversa. Il n'en restait plus rien, et le prince d'Orange, après avoir écrit le 9 septembre tout ce

qui s'était passé à Charles-Quint, de nouveau triomphant par la constance heureuse de ses généraux et la vigueur quelquefois indocile, mais toujours inébranlable, de ses soldats, ajoutait : « Sire, les choses de la guerre de ce côté peuvent se dire véritablement terminées. Le peu d'ennemis qui restent dans les Abruzzes et dans la Pouille doit être dispersé à cette heure ou le sera bientôt. Les galères des ennemis ont quitté ces parages et ont mis à la voile, celles des Français pour se rendre à Marseille, et celles des Vénitiens pour retourner dans l'Adriatique. J'ai ordonné à André Doria d'aller attaquer là où il pensera le faire avec plus d'avantage. Il est parti diligemment et dans les meilleures dispositions, de sorte que par mer et par terre ce royaume sera entièrement délivré... Que Dieu garde la royale vie et l'impériale puissance de Votre Majesté, les rende prospères et les exalte comme il se désire ici (1). »

VI.

A la ruine d'une armée et à la perte de toute espérance dans le sud de l'Italie s'ajouta bientôt, pour François Ier, un grand revers au nord de cette péninsule. La seigneurie de Gênes lui fut enlevée, et il perdit tout le littoral de la Ligurie. André Doria

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

était venu attendre à Gaëte la ratification du traité qu'il avait conclu avec l'empereur. Dès que cette ratification fut arrivée, il se mit au service de Charles-Quint, qui le fit bientôt prince de Melfi, et il se dirigea des côtes de Naples vers la ville de Gênes. Il s'entendait depuis longtemps et en secret avec les principaux des divers partis qui avaient divisé la république, et qui, las de désaccord et de sujétion, souhaitaient également l'union et l'indépendance. Tout était prêt pour une révolution dans la ville, instruite du traité conclu avec l'empereur et disposée à seconder l'entreprise qui devait la rendre libre, lorsque André Doria entra dans le port le 12 septembre 1528; il avait arboré le pavillon de l'empereur, celui-là même que son neveu avait glorieusement enlevé à Moncada dans le golfe de Salerne. Ses troupes, débarquées sur les quais et formant deux petits corps sous la conduite de Philippino Doria et de Christophe Pallavicino, s'avancèrent, aux cris de *Saint Georges et liberté*, dans la ville, soulevée à leur approche, et marchèrent au palais du gouvernement, qu'elles prirent sans rencontrer de résistance. Étonnés de cette brusque attaque qu'appuyait un mouvement général du peuple, les Français se retirèrent dans le *castelletto*, d'où le maréchal Trivulzi envoya demander au comte de Saint-Paul, alors devant Pavie, d'accourir à son secours avec assez de forces pour reprendre Gênes.

En attendant, André Doria s'était rendu sur la

place de Saint-Matthieu, où était la demeure de ses ancêtres. La foule l'y avait accompagné de ses acclamations; les magistrats et les principaux de la ville étaient venus l'y saluer comme le libérateur de l'État, et lui avaient donné le beau nom de père de la patrie. Ce nom glorieux et touchant, il le mérita encore mieux en constituant, avec une généreuse sagesse, la république de Gênes qu'en l'affranchissant. Le lendemain du jour où, par ses heureux efforts, Gênes était devenue indépendante, elle acquit un régime libre, régulier, durable. Le gouvernement cessa d'appartenir à la multitude turbulente et inconstante qui, depuis deux siècles, avait produit tant de partis presque toujours en lutte, amené tant de divisions, causé tant d'assujettissements, fait passer si souvent l'État troublé ou asservi de l'anarchie intérieure à la domination étrangère, et l'avait placé sous des seigneuries si diverses et si passagères. Dévolu à l'élite agrandie des citoyens, qui se composa désormais des deux noblesses, ancienne et récente, dans les cadres ingénieusement élargis desquelles entrèrent tous les notables de la ville et les principaux du peuple, il devint complétement électif et fut pondéré habilement.

Après l'établissement de ce régime, qui, un peu modifié quarante-huit ans plus tard, devait durer jusqu'en 1796 sans causer de troubles et sans amener de sujétion, les Génois s'occupèrent d'assurer leur défense. Avec le concours des citoyens du de-

dans et des feudataires du dehors, par des contributions patriotiques et au moyen de cent cinquante mille écus d'or empruntés à la banque nationale de Saint George, ils levèrent huit mille hommes pour les opposer aux troupes du comte de Saint-Paul, s'il marchait au secours du maréchal Trivulzi et voulait franchir l'Apennin, dont ils gardèrent les passages.

Le comte de Saint-Paul, que François Ier avait envoyé en Italie avec huit mille lansquenets, deux mille aventuriers français et quatre cents hommes d'armes, était descendu d'Asti et d'Alexandrie dans les plaines du Milanais, quelque temps après qu'en étaient partis les Allemands du duc de Brunswick. Il avait d'abord repris, à la droite du Tessin, tout ce qui était retombé entre les mains d'Antonio de Leiva depuis l'éloignement de Lautrec. Traversant ensuite ce fleuve, il s'était avancé vers l'Adda, et il avait opéré sa jonction avec le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza. Les troupes combinées de la France, de Venise et du duc de Milan s'étaient alors portées devant Pavie pour en faire le siége. Elles étaient autour de cette place, si souvent assaillie et emportée, quand la nouvelle de l'entreprise heureuse d'André Doria sur Gênes et la demande de secours du maréchal Trivulzi, enfermé dans le *castelletto,* arrivèrent au comte de Saint-Paul. Avant de secourir le *castelletto* et d'aller menacer Gênes, le comte de Saint-Paul tint à reprendre Pavie. Serrée de près et battue en brèche, la ville fut enlevée d'as-

saut sans qu'Antonio de Leiva, qui se sentait trop faible, osât s'avancer pour la défendre.

Pavie prise et de nouveau rendue à Francesco Sforza, le comte de Saint-Paul marcha vers les montagnes qui entourent Gênes avec deux mille hommes de pied et cent hommes d'armes. Cette troupe, qu'il n'avait sans doute pas voulue plus nombreuse afin d'arriver plus vite, n'était pas assez forte pour réduire Gênes, mise en état de défense. Parvenu sans vivres et sans artillerie à Chiavari, dans le commencement d'octobre, le comte de Saint-Paul trouva les passages de l'Apennin si bien gardés, qu'il ne put pas même introduire de secours dans le *castelletto*. Il put seulement envoyer trois cents hommes de renfort à Savone, et il retourna en Lombardie avec le reste.

Les Génois, délivrés de cette crainte, allèrent attaquer Savone. André Doria se présenta avec ses galères devant le port de cette malheureuse ville, qu'assaillirent du côté de la terre les troupes de Gênes, qui l'avait redoutée comme une rivale et qui la détestait comme une rebelle. Le commandeur Morette, à qui François Ier en avait donné le gouvernement, y résista mal et peu de temps. Malgré les supplications des courageux habitants, qui demandaient à se défendre, sachant bien quel sort leur était réservé s'ils tombaient au pouvoir de leurs anciens et implacables dominateurs, Morette capitula le 21 octobre. Les Génois démantelèrent les fortifications de Savone, qu'ils remirent sous

leur dure sujétion. Peu de temps après en être redevenus maîtres, ils prirent aussi possession du *castelletto,* où le maréchal Trivulzi, ayant perdu tout espoir d'être secouru et manquant de vivres, capitula à son tour le 28 octobre. Tous les honneurs de la guerre furent accordés au maréchal et à sa troupe par les Génois, trop heureux d'éloigner des ennemis que leur voisinage laissait inquiétants et de reprendre une citadelle qui pouvait redevenir menaçante. Dès ce jour fut consommée la révolution qui arracha pour toujours l'État de Gênes à la domination de François Ier et qui le mit dans l'alliance définitive de Charles-Quint.

L'évacuation du royaume de Naples, la perte du littoral de la Ligurie, furent suivies d'un dernier revers en Lombardie. Les confédérés étaient demeurés les plus forts dans cette partie de la péninsule italienne. Lorsqu'on rentra en campagne au printemps de 1529, l'empereur, qui préparait une flotte et une armée pour aller achever la soumission de l'Italie, avait envoyé par Gênes deux mille Espagnols de renfort à Antonio de Leiva. Malgré l'arrivée de cette petite troupe, les impériaux n'avaient pas tenu la campagne et s'étaient enfermés dans Milan. Le comte de Saint-Paul avait pris sur eux Serravale, Bassignana, Mortara, les citadelles de Vigevano et d'Abbiate-Grasso, Sant-Angelo et San-Colombano, tandis que le duc d'Urbin avait occupé tour à tour Cassano et San-Martino à l'est et au sud de Milan, qui restait seul, avec Como, en-

tre les mains d'Antonio de Leiva. Les trois chefs des troupes confédérées, le comte de Saint-Paul, le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza, s'étant alors réunis, mirent en délibération s'ils attaqueraient Milan de vive force. Ils y parurent d'abord résolus; puis la timidité l'emporta, et ils finirent par décider qu'on serrerait de près cette ville, dont le territoire n'avait pas été ensemencé, où les vivres manquaient, et qu'on y affamerait les impériaux comme Lautrec avait espéré les affamer dans Naples. Il fut convenu que les Vénitiens s'établiraient à Cassano et à Monza, que le duc Sforza se posterait à Pavie et à Vigevano, et que le comte de Saint-Paul, placé à Abbiate-Grasso, garderait tout le haut Tessin.

Ce plan, dont les effets ne pouvaient être que très-lents, ne fut pas même suivi avec persévérance. Le comte de Saint-Paul, très-brave, mais non moins inconsidéré, se laissa emporter à une autre entreprise. Ayant appris qu'André Doria était allé avec ses galères vers les côtes de Catalogne pour y chercher l'empereur et le conduire en Italie, il espéra que l'absence du libérateur de Gênes lui rendrait plus facile la conquête de cette ville. Il quitta Abbiate-Grasso en prétendant que le duc d'Urbin et le duc Sforza suffisaient pour intercepter les vivres à Milan. Il mit ses troupes en mouvement et descendit vers le Pô, qu'il voulait passer un peu au-dessous de Pavie, afin de marcher ensuite du côté de Gênes. Arrivé le 20 juin 1529 à Landriano, il se

proposait d'atteindre le lendemain Lardirago, en se rapprochant du Pô. Il avait envoyé devant lui son avant-garde, son artillerie et ses bagages, et avait été retenu avec le reste de ses troupes par un grand orage qui avait démesurément grossi les cours d'eau qu'il avait à traverser. Lorsqu'il se remit en marche, non sans être retardé par des terrains détrempés dans des passages difficiles, il fut attaqué à l'improviste sur ses derrières.

Antonio de Leiva, informé du dessein de Saint-Paul, était sorti de Milan pendant la nuit avec la plus grande partie de ses forces, et l'avait suivi sans être découvert jusqu'auprès de Landriano. L'éparpillement des troupes françaises, séparées les unes des autres, et la défaveur des lieux facilitèrent le succès de cette attaque, qui fut à la fois impétueuse et inattendue. Cependant le comte de Saint-Paul soutint avec une grande vigueur le choc des impériaux. Privé de sa cavalerie, qui était en avant, il mit pied à terre et combattit longtemps avec les lansquenets et les Italiens qu'il avait autour de lui ; mais à la fin ceux-ci, culbutés, tournèrent le dos et prirent la fuite. Le comte de Saint-Paul, remontant alors à cheval pour échapper à la poursuite des impériaux, voulut franchir un canal, y tomba et fut fait prisonnier avec plusieurs capitaines d'importance. Le reste de sa petite armée, qui n'était pas payée, se dispersa. Les Italiens se retirèrent à Lodi et à Pavie, les Français et les Allemands regagnèrent à grand'peine leur pays.

L'expédition de Saint-Paul eut une issue assez semblable à l'expédition de Lautrec ; elle laissa la Lombardie à la merci des impériaux.

Le sort de la guerre était décidé. Charles-Quint, rendu de nouveau victorieux sur les divers points de cette Péninsule disputée, l'emportait définitivement. Les efforts tentés pour soustraire l'Italie à la dépendance des Espagnols avaient été impuissants. Deux longues campagnes, dont les commencements avaient été favorables aux confédérés de Cognac, avaient fini par de grands revers. Dans la première, le roi de France était intervenu comme auxiliaire par les subsides qu'il avait fournis et les troupes qu'il avait jointes aux armées italiennes. Les confédérés n'avaient pas su profiter de la supériorité de leurs forces et accabler les impériaux au moment de leur faiblesse. Ceux-ci, reprenant bientôt l'avantage par leur nombre, qu'on laissa s'accroître, et leur audace à laquelle tout céda, non-seulement se maintinrent en Lombardie et restèrent les maîtres dans le royaume de Naples, mais ils envahirent le centre de l'Italie, s'emparèrent de Rome et y firent captif le principal des confédérés, le pape, provocateur et chef de la sainte ligue de Cognac.

La seconde campagne, entreprise avec les forces du roi qu'assistaient tous les potentats italiens, marquée par des débuts brillants, avait abouti, non sans des fautes de conduite, à des résultats funestes. L'armée de Lautrec avait tout d'abord enlevé

d'assaut ou reçu à composition d'importantes villes du Piémont et du Milanais; elle avait traversé triomphalement l'Italie, pénétré dans le royaume de Naples, qu'elle avait occupé en grande partie, et dont elle aurait achevé la conquête, si son chef, trop prudent à Troja et trop confiant devant Naples, ne s'était dans un cas refusé à la victoire et dans l'autre obstiné à poursuivre un impuissant blocus jusqu'à y laisser sa vie et à y ruiner son armée. François Ier avait contribué à cet irréparable désastre par sa rupture avec André Doria. Cette rupture, après avoir secondé, si malheureusement pour lui, la résistance prolongée des impériaux dans Naples, avait causé le soulèvement de Gênes, ainsi que la perte de la Ligurie, et par là n'avait pas été étrangère à la défaite finale qu'avait éprouvée le comte de Saint-Paul en allant, avec ce qui restait de troupes françaises en Lombardie, tenter de ressaisir un pays qu'on ne devait jamais plus reprendre.

VII.

Tout semblait terminé en Italie, où s'étaient dissipées les forces et s'étaient perdues les espérances de François Ier. Cependant ce prince, avec une ténacité entretenue par le calcul autant que par la passion, sembla prêt à disputer encore la péninsule à son heureux rival en s'appuyant sur les États confédérés, que ses excitations et leurs intérêts animaient

toujours à la lutte. Il avait encore Asti et Alexandrie dans l'Italie supérieure, où Francesco Sforza conservait les trois places principales de Lodi, de Crémone et de Pavie, et où la république de Venise possédait le territoire qui s'étend de la rive gauche de l'Adda jusqu'aux lagunes de l'Adriatique. Ses partisans, restés en armes au royaume de Naples, occupaient Aquila et la Matrice dans les Abruzzes ainsi que la forte place de Barlette sur les côtes de la Pouille. Le littoral napolitain, de Trani et Monopoli à Ottrante, était au pouvoir des Vénitiens, fort éloignés de s'en dessaisir après s'en être rendus maîtres. Ces politiques prudents et avides tout à la fois, inquiets pour la sûreté de leurs États et désireux de garder leurs conquêtes, étaient disposés à continuer la guerre que les ardents Florentins, de leur côté, voulaient poursuivre afin de se maintenir dans la liberté qu'ils avaient recouvrée et que menaçait la victoire de Charles-Quint. François Ier, qui les y poussait à l'envi, pressait également, mais avec moins de succès, le pape Clément VII de rentrer dans la ligue.

Longtemps indécis en apparence, Clément VII, que François Ier et Henri VIII n'avaient cessé de solliciter depuis sa sortie du château Saint-Ange, était resté neutre tout en donnant des paroles d'espérance aux uns et aux autres. Il n'avait pas rempli tous ses engagements envers les impériaux, et il avait ajourné pour Charles-Quint l'investiture du royaume de Naples, ce qui n'empêcha point ce

prince habile de lui restituer les citadelles d'Ostie et de Cività-Vecchia et de rendre libres les cardinaux tenus en otages. Les succès des armes impériales en Italie, ajoutés aux condescendances de Charles-Quint, tirèrent le pape de ses indécisions. Sensible aux événements de la fortune et se rangeant à ses arrêts, Clément VII chargea l'évêque de Vaison, nonce du Saint-Siége en Espagne, de conclure un traité de paix avec l'empereur.

François Ier ne se bornait point à exciter ses anciens confédérés à la guerre, il projetait de former une nouvelle et puissante armée à la tête de laquelle il descendrait lui-même en Italie. Il annonçait aux Florentins et aux Vénitiens qu'il faisait lever des Suisses et des lansquenets et qu'ils le verraient reparaître au-delà des Alpes avec vingt-cinq mille hommes de pied et tous ses hommes d'armes. Mais, alors qu'il se livrait publiquement à ces manifestations belliqueuses, il était rentré en secret dans des voies pacifiques. Aussitôt après la ruine complète de l'armée de Naples et la perte de tout le littoral ligurien, désespérant de contraindre l'empereur à accepter ses conditions de paix et à lui rendre ses deux fils, il avait cherché à renouer les négociations si violemment rompues à Burgos. Comment y parvenir, toute relation ayant cessé entre les deux monarques depuis qu'ils s'étaient blessés par des outrages et provoqués par des défis?

Une trêve conclue à l'automne de 1528 entre la

France et l'Angleterre d'une part et les provinces belges de l'autre, dans l'intérêt du commerce des trois pays et sur leurs réclamations, devint l'occasion de pourparlers nouveaux dont la mère de François Ier fit les premières ouvertures. Guillaume des Barres, secrétaire d'État de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, étant venu faire ratifier la trêve en France, Louise de Savoie lui demanda s'il n'était chargé de rien par l'archiduchesse. Elle se plaignit alors de la lettre offensante pour l'honneur du roi son fils, que l'empereur avait écrite à l'ambassadeur Jean de Calvimont, prétendit avoir fait de son mieux pour empêcher le cartel que François Ier avait été contraint d'envoyer à Charles-Quint par suite de l'outrage reçu, déplora la durée de la guerre que ces injurieux procédés et ces provocations véhémentes perpétuaient en l'envenimant, dit quelle presserait son fils de délaisser ses rancunes et de se ranger à la paix, et elle requit des Barres d'inviter l'archiduchesse à en faire autant auprès de l'empereur.

Non contente de cette ouverture qui ne conduisit d'abord à rien, Louise de Savoie envoya coup sur coup le secrétaire d'État Bayart à Malines, la première fois pour demander formellement à l'archiduchesse son intervention pacifique, la seconde fois pour lui adresser les conditions mêmes d'un arrangement. Débattues par l'archiduchesse et par les membres de son conseil, les propositions présentées au nom de la régente ne parurent pas suf-

fisantes pour que l'empereur les acceptât. Des changements y furent introduits et Marguerite d'Autriche chargea le seigneur de Rosimbos, chef de ses finances, et le secrétaire des Barres de les porter ainsi modifiées en Espagne, après s'être assurés d'une complète adhésion en France (1).

Les deux envoyés de l'archiduchesse se rendirent à Paris, où vinrent du château de Saint-Germain François Ier et la duchesse d'Angoulême pour conférer mystérieusement avec eux. Ce ne fut pas sans peine que les bases de la négociation arrêtée en Belgique furent admises par la régente, qui essaya vainement de rétablir celles qu'elle avait d'abord posées. Il fallut ou s'y soumettre ou renoncer à toute tentative d'accord. Elle les accepta donc, et le soir même, ayant appelé fort secrètement dans sa chambre Rosimbos et des Barres, elle les entretint du désir ardent qu'elle avait de réconcilier les deux princes et les pressa d'aller au plus vite remplir leur bon office auprès de l'empereur.

Rosimbos et des Barres partirent aussitôt pour l'Espagne. En même temps qu'ils portaient à Charles-Quint les propositions convenues des deux parts, l'archiduchesse sa tante l'engageait vivement à les adopter. Elle lui disait qu'il mettrait ainsi la paix dans la chrétienté, qu'il assurerait contre le Turc les États menacés du roi Ferdinand

(1) Lettre de Rosimbos et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 31 décembre 1528. — Dans Leglay, *Négociations entre la France et l'Autriche*, vol. II, p. 676 à 691.

son frère, qu'il affaiblirait le roi de France, qui, ayant perdu tant d'hommes et donné tant d'argent, n'aurait de longtemps le pouvoir ni le vouloir de recommencer la guerre, qu'il recevrait fort à propos les 1,200,000 écus d'or pour son voyage d'Italie, où il serait escorté par les navires mêmes de François Ier et où il aurait les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza et le pape Clément VII à sa discrétion; qu'il lui serait aisé, ayant mis l'Italie sous sa main, de réprimer les hérésies en Allemagne, d'y ramener l'Église et l'empire à leur ancien état; enfin que, recherché et prié par son ennemi après en avoir été menacé et injurié, il le priverait de tous les alliés qui l'avaient jusque-là servi et avec lesquels il traiterait lui-même à son gré.

Charles-Quint se livrait en ce moment et avec une ardeur souvent contrariée (1) aux préparatifs de l'expédition à la fois militaire et politique que dès longtemps il projetait de faire en Italie. Il voulait paraître sur ce théâtre où s'accomplissaient depuis tant d'années de grands événements à son profit par l'habileté de ses généraux et la victoire de ses armées. Il avait l'ambition d'être dans ses prospérités pour plus qu'il n'avait été jusque-là. Il s'était montré politique, il aspirait à se montrer guerrier, et d'empereur élu il souhaitait devenir empereur couronné. Afin d'achever en Italie l'œuvre

(1) Lettre de Charles-Quint au sieur de Montfort, envoyé en Flandre et en Allemagne auprès de l'archiduchesse Marguerite et du roi de Hongrie Ferdinand, du 9 novembre et du 23 décembre 1528. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, vol. I, p. 439 à 444.

si avancée de sa domination, il devait s'y transporter avec une flotte que joindraient les galères d'André Doria, et sur laquelle il embarquait une armée de onze mille hommes, tandis qu'une autre armée levée par ses ordres en Allemagne, et que commandait le comte Félix de Werdenberg, y descendait du côté du Tyrol. Ces deux armées, unies aux troupes victorieuses du prince d'Orange et d'Antonio de Leiva, contraindraient à se soumettre tous ceux qui resteraient encore en armes dans le sud et le nord de la péninsule, dont il disposerait en maître. Il se nourrissait de ces entreprenantes pensées et hâtait de son mieux une expédition à laquelle le manque d'argent et l'opposition de ses alentours apportaient d'inévitables retards, lorsque Rosimbos et des Barres vinrent lui remettre le projet d'arrangement qu'avait agréé et que lui recommandait l'archiduchesse sa tante.

S'en accommoderait-il? Dans ce moment d'espérance orgueilleuse et d'inimitié irritée, se contenterait-il des conditions qu'il avait proposées lui-même à Burgos, et qu'acceptait François Ier après les avoir refusées ? Il sembla revenir à l'entière exécution du traité de Madrid. « Si le roy de France ne veut l'accomplir, disait-il, il y auroit de la difficulté à m'accorder avec luy. Comment pourrois-je me dédire de ce que j'ay dit de luy ou souffrir qu'il ne se dédie de ce qu'il m'a démenti (1) ? » Des con-

(1) Lettre de Charles-Quint à Montfort, du 16 mars 1528 (vieux style). — *Papiers d'État du cardinal Granvelle*, vol. I, p. 450.

sidérations puissantes le décidèrent pourtant à traiter. Il vit bien qu'il n'arracherait jamais la Bourgogne à François Ier, et que l'exiger absolument de lui, comme il l'avait fait lorsqu'il le tenait entre ses mains, c'était perpétuer la guerre; qu'ayant mieux aimé entreprendre une lutte acharnée et laisser ses enfants en captivité que d'abandonner cette grande province, François Ier renouvellerait en 1529 les efforts tentés en 1527 et 1528; que le royaume de France n'était jamais au bout de ses ressources et que le roi très-chrétien trouverait toujours des soldats et de l'argent pour combattre en Italie, où les Florentins, les Vénitiens, le duc Sforza, le duc de Ferrare, lui seraient des alliés d'autant plus fidèles qu'ils avaient plus d'intérêt à défendre leur indépendance et à sauver leurs possessions; qu'il faudrait de nouveau les y vaincre tous, ce qui n'était pas certain, leur enlever de vive force les villes qu'ils y tenaient encore soit au nord, soit au sud, ce qui serait difficile; que dans son royaume de Naples, en grande partie recouvré, ses troupes avaient déjà échoué deux fois devant Monopoli, qu'occupaient les Vénitiens, et ne pouvaient pas reprendre Barlette, où s'était réfugié Renzo da Ceri avec des forces suffisantes pour y tenir longtemps; que dès lors et afin d'exécuter plus aisément ses desseins en Italie et en Allemagne, il lui convenait de s'accorder avec son belliqueux adversaire, qui lui ferait l'abandon entier de l'une, et dont l'argent l'aiderait à aller défendre l'autre.

Après avoir un peu hésité, il consentit à rentrer en négociation. Toutefois il voulut tirer parti de la position où l'avait mis le succès de ses armes pour faire la paix le plus qu'il pourrait à son avantage. Il envoya à l'archiduchesse Marguerite plusieurs projets qui descendaient des dispositions les plus rigoureuses du traité de Madrid jusqu'aux arrangements moins durs de Burgos (1). Dans le projet le plus favorable, il exigeait toujours l'évacuation complète de l'Italie par François Ier préalablement à la délivrance de ses deux fils, et il l'obligeait non-seulement à y abandonner tous ses alliés, mais encore à y contraindre par la force les Vénitiens de rendre les villes qu'ils occupaient sur les côtes de la Pouille et de la Calabre, s'ils ne les quittaient pas de plein gré.

L'archiduchesse d'Autriche, ayant reçu les pleins pouvoirs de l'empereur son neveu, en informa la régente Louise de Savoie. Elle lui proposa de se trouver dans la ville de Cambrai, qui confinait à la France et aux Pays-Bas et où tant de traités avaient été conclus depuis le commencement du siècle. Les conférences durent s'y ouvrir entre les deux dames vers la fin du mois de juin. Tandis que la tante de Charles-Quint et la mère de François Ier, munies de leurs instructions et chargées de débattre les inté-

(1) « Monseigneur, l'instruction que m'avez envoyée pour la dicte paix contient divers moyens et me ordonnez les practiquer par ordre et de degré en degré, etc. » Lettre de Marguerite d'Autriche à Charles-Quint, du 26 mai 1529. — Lanz, *Correspondance de Charles V*, vol. I, p. 300.

rêts les plus hauts, allaient engager une négociation dont l'heureuse issue était moins espérée que souhaitée, les deux princes se disposaient également à poursuivre la guerre en Italie.

Charles-Quint était arrivé à Barcelone, où se réunissait la grande flotte de navires espagnols et génois sur laquelle il devait monter avec son armée. Quelques semaines avant qu'il pût faire voile vers les côtes d'Italie, il conclut, le 29 juin 1529, un traité avec le pape dont il acquit l'utile amitié. Clément VII lui accordait l'investiture définitive du royaume de Naples, et s'engageait à le couronner solennellement comme empereur ; de son côté, Charles-Quint promettait de faire restituer au Saint-Siége Cervia et Ravenne par la république de Venise, Reggio, Rubiera et Modène par le duc de Ferrare, et de rétablir les Médicis dans Florence (1). Sa flotte, composée de trente-quatre galères et de quatre-vingts navires de transport, étant appareillée, il y embarqua les onze mille hommes de pied et les douze cents chevaux qu'il conduisait en Italie, et lui-même, monté sur la galère capitane d'André Doria, se rendit le mercredi 20 juillet à Palamos, non loin de Barcelone, d'où il se dirigea vers Gênes. Il avait passé toute la journée du 27 à donner des ordres pour le gouvernement de l'Espagne, qu'il laissait à l'impératrice Isabelle entourée de conseillers expérimentés, et il conduisait avec lui, pour le seconder

(1) Du Mont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 1 et seq.

en Italie, son principal ministre, le chancelier Gattinara, récemment nommé cardinal par Clément VII.

Pendant que Charles-Quint s'avançait vers les côtes d'Italie, François Ier levait des troupes, en annonçant l'intention de franchir de nouveau les Alpes à la tête d'une armée considérable. C'est ce qu'il assurait à ses confédérés, qu'alarmait extrêmement la reprise des négociations. Les Vénitiens craignaient d'être laissés à la merci de l'empereur après avoir dépensé, comme ils le disaient, des millions d'or pour soutenir la cause de la France et travailler à l'indépendance de l'Italie. Francesco Sforza, plus épouvanté encore, se voyait bientôt dépouillé du duché de Milan par le dominateur irrité qui pourrait donner un libre cours à son mécontentement et à son ambition. Le duc de Ferrare gémissait de s'être trompé cette fois en abandonnant celui qui devait être victorieux et en s'alliant avec celui qui devait être vaincu. Comment échapperait-il aux ressentiments de l'empereur, et ne serait-il pas tout au moins, malgré la flexibilité de ses retours, contraint de restituer les villes qu'il avait enlevées au Saint-Siége ? Mais ceux qui éprouvaient les plus vives craintes étaient les républicains de Florence. Redevenus libres par un soulèvement, entrés dans la ligue avec ardeur, ayant levé beaucoup de troupes et fait de grands sacrifices d'argent pour la défense commune, ils se sentaient perdus si leur puissant allié cessait de les soutenir.

Ils comprenaient que leur république ne pourrait pas résister longtemps aux forces réunies de l'empereur et du pape réconciliés, et qu'ils seraient remis sous le joug des Médicis. Aussi tous les ambassadeurs des États italiens entrés dans la ligue redoublaient de prières pour que la guerre fût continuée, ou que la paix ne se fît pas à leur détriment.

François Ier s'attachait à ranimer leur confiance. Ayant réuni les ambassadeurs de Venise, de Florence, de Milan, de Ferrare et de Mantoue à Compiègne, il les entretint de leurs communes affaires et régla les contingents qui seraient fournis par chaque État pour la reprise de la guerre. Outre les hommes d'armes et l'artillerie de France, il devait y avoir au-delà des Alpes quarante mille hommes d'infanterie, dont treize mille seraient à la solde des Vénitiens (1) et le reste aux frais du roi et de la ligue. C'est vers ce moment que la régente partit pour Cambrai. Avant de se rendre dans cette ville, elle entendit aussi les ambassadeurs italiens, qui la supplièrent d'avoir en souvenir les services et les intérêts de leurs États. Elle leur donna, dans un discours qu'ils trouvèrent admirable, l'assurance « qu'elle ne ferait rien qui ne fût à la pleine satisfaction de tous les confédérés, parce qu'elle savait que telle était la volonté du roi (2). »

(1) Lettres de l'ambassadeur florentin Carducci aux dix de la liberté, des 17 et 23 juin 1529. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, vol. II, p. 1059 à 1068.

(2) Lettres de Carducci aux dix de la liberté, des 24 et 26 juin 1529.

VIII.

Les conférences, fixées à la fin de juin 1529, ne s'ouvrirent que dans le mois de juillet entre les deux princesses chargées de cette grande négociation. Ce fut le 5 de ce mois que Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, accompagnées, la première du chancelier Du Prat et du grand-maître Anne de Montmorency, la seconde de ses conseillers belges les plus habiles, arrivèrent à Cambrai, où elles s'établirent l'une à l'hôtel Saint-Paul, l'autre à l'abbaye de Saint-Aubert. Elles n'étaient séparées que par une rue au-dessus de laquelle on avait pratiqué une galerie afin qu'elles pussent communiquer aisément ensemble et parvenir plus vite à l'accord, dont la conclusion ne fut cependant ni facile ni prompte.

Les divers projets envoyés par l'empereur à la gouvernante des Pays-Bas furent débattus dans leurs conditions successives par la régente de France, qui en repoussa les exigences les plus rigoureuses. Marguerite d'Autriche réclamait l'évacuation entière de l'Italie par François Ier sans que Charles-Quint donnât, comme il l'offrait à Burgos, des sûretés pour la délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans; elle ne se bornait pas à demander pour la rançon des jeunes princes 1,200,000 écus d'or comptant, elle demandait les 2 millions

complets, sauf la déduction des sommes dues à l'Angleterre et ne montant point à 300,000 écus. Outre la restitution de Hesdin du côté des Pays-Bas, elle revendiquait des territoires assez considérables du côté de la Bourgogne et du Lyonnais. Ces négociations laborieuses se poursuivaient au milieu des anxiétés croissantes des ambassadeurs italiens, accourus à Cambrai afin d'y connaître le sort réservé à leur pays.

Elles étaient au moment de se rompre, lorsque les deux représentants de la république de Florence, Carducci et Cavalcanti, allèrent trouver le roi, qui chassait dans les forêts du voisinage en attendant d'apprendre s'il avait paix avec l'empereur ou s'il fallait recommencer plus vivement que jamais la guerre contre lui. Cavalcanti arrivait de Florence. Il dit au roi que, depuis la déroute du comte de Saint-Paul à Landriano, il n'y avait plus de forces françaises en Italie, où se trouverait bientôt Charles-Quint et où la cité de Florence aurait à se défendre d'un pape et d'un empereur très-puissants. François Ier le rassura. « Si la guerre se continue, répondit-il, tous les moyens sont prêts. J'ai déjà dix mille lansquenets à Lyon. Vous pouvez y envoyer, et, si vous ne trouvez pas qu'il en soit ainsi, dites que je suis le plus triste homme du monde. J'ai de plus fait rassembler dix mille aventuriers français et huit mille Suisses, les hommes d'armes et tout ce qui est nécessaire, avec ordre d'être dans cette ville le 8 du mois d'août.

Vos seigneurs peuvent donc se promettre une pleine sécurité par la guerre. Quant à la paix, si elle se fait, vos seigneurs y seront compris avec tous mes confédérés et amis. Vous n'avez donc rien à craindre. Je suis disposé à passer tout de suite en Italie, si l'empereur y passe. Je crois que de toute façon je lui serai supérieur, attendu qu'il ne peut pas y aller très-fort, et, s'il y va faible, vous le verrez prisonnier. Tout homme de jugement doit désirer son passage, et moi je suis un de ceux qui le désirent. » Alors Carducci lui dit : « Sire, votre majesté m'a tant de fois affirmé et répété les mêmes choses que, si je ne les vois pas s'accomplir, je ne croirai jamais plus à parole de roi, et je douterai même si j'ai à croire en Dieu. — Vous auriez mille fois raison ; mais je l'ai promis, et je le tiendrai (1). »

Tout en donnant ces assurances avec un peu d'exagération, François Ier les donnait de bonne foi. Instruit par le grand maître Anne de Montmorency des difficultés soulevées à Cambrai, il venait de lui écrire de Couci qu'il fallait mettre un terme à toutes ces longueurs et en quelque sorte rompre. « Mon cousin, lui disait-il, connaissant que mon affaire me presse merveilleusement de partir pour aller à Lyon, et de là en mon camp que je fais dresser en Dauphiné, vu mêmement la grande et extrême dépense que j'ai présentement

(1) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 22 juillet 1529.

sur les bras, laquelle à cette heure croît et augmente à cause d'un gros nombre de lansquenets nouveaux qui me sont venus et viennent comme vous savez, lesquels, avec ceux qui sont déjà à mon service, seraient pour me consumer, manger et fouler mon royaume et sujets, si je ne les employe promptement, suivant mon premier dessein. A cette cause, vous solliciterez Madame à ce qu'il lui plaise entendre la résolution de la paix, car je ne puis partir sans premièrement avoir parlé à elle, et que nous ayons advisé ensemble ce qu'elle aura à faire pour mon royaume pendant mon absence (1). » Il écrivait en même temps à sa mère : « Puisque l'empereur estime si peu mon amitié et a tant d'envie de me ruiner, j'ai l'espérance, avec l'aide de Dieu, avant qu'il soit peu, de lui faire connaître que je suis autant digne d'être désiré ami que désespéré ennemi. Par quoi je vous supplie ne vous donner point peine et croire que Dieu fait tout pour le mieux, et vous en venir bientôt, car jamais n'eus tant envie de vous voir que à cette heure (2). »

Les lettres où éclataient les impatiences de François Ier, qui reprenait ses belliqueuses résolutions, contribuèrent-elles à hâter la conclusion de l'accord en le rendant plus favorable ? Louise de Savoie avait donné l'ordre du départ de Cambrai, et le 24 juil-

(1) Lettre de François Ier au grand maître Anne de Montmorency, du 17 juillet 1529. — Mss. Béthune, vol. 8526, fol. 87.
(2) Mss. Béthune, vol. 8606, fol. 1.

let ses équipages commençaient à sortir de la ville (1). Les négociations paraissaient rompues; mais elles furent aussitôt reprises, et quelques condescendances calculées de Marguerite d'Autriche les firent aboutir enfin à la paix. Cette paix entre les deux princes se conclut aux conditions que François Ier avait primitivement offertes à Madrid en 1525, et que Charles-Quint avait, en 1527, mais sous certaines clauses, admises à Burgos. Par le traité signé le 3 août et célébré le 5 dans la cathédrale de Cambrai, le roi de France abandonnait complétement l'Italie, rendait Asti, Alexandrie, Barlette, ne gardait pas un morceau de terre dans la péninsule, n'y conservait pas un allié, s'obligeait même à presser les Vénitiens de restituer les places qu'ils tenaient encore sur le littoral du royaume de Naples, et s'ils n'y consentaient pas, à les y contraindre en fournissant 30,000 écus par mois à l'empereur pour leur faire la guerre.

La renonciation à l'Italie, qui n'était pour François Ier à Madrid que le sacrifice de ses prétentions sur ce pays, revendiqué par ses prédécesseurs et par lui comme un héritage, devenait de plus à Cambrai le délaissement des alliances qu'il avait nouées depuis la ligue de Cognac, le démenti des paroles qu'il avait récemment encore données à ses confédérés, et pour ainsi dire le contraire des engagements pris envers plusieurs d'entre eux. Il ne

(1) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 24 juillet 1529.

cédait pas à une nécessité aussi impérieuse, mais aussi triste, sans amertume et sans confusion. Outre ce pénible abandon de ses possessions, de ses espérances, de ses amitiés au-delà des Alpes, il cédait vers la frontière du nord la ville, le château et le bailliage de Hesdin, renonçait au rachat des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, délaissait toute prétention sur Arras, Tournay, Saint-Amand et Mortagne, dégageait de la dépendance féodale l'Artois, la Flandre et tous les territoires qui depuis les temps les plus anciens relevaient de la couronne de France. La grandeur du royaume était arrêtée et même restreinte de ce côté, où le roi perdait aussi ses alliés, le duc de Gueldre et le duc de Bouillon, vaincus ou dépouillés dans la dernière guerre.

Il est vrai qu'il conservait à la France le duché de Bourgogne, le comté d'Auxerre, le comté de Mâcon, la vicomté d'Auxonne, que le traité de Madrid le forçait à donner comme prix de sa liberté. Il devait aussi tenir à jamais réunies à sa couronne les provinces du centre qu'il avait confisquées sur le duc de Bourbon, dont il s'était engagé à casser la condamnation et à restituer l'héritage, ce qu'il ne fit point. Il ne rendit pas davantage la principauté d'Orange, enlevée à Philibert de Châlons, lieutenant général de Charles-Quint en Italie et tué devant Florence une année après.

Au lieu de la Bourgogne et de ses vastes dépendances, il devait remettre pour la délivrance de ses enfants les 2 millions d'écus d'or qu'il avait tou-

jours offerts et selon le mode de payement qu'il avait toujours proposé (1). Il n'avait plus à fournir des troupes qui fissent cortége à son heureux rival en Italie, et les 100,000 écus d'or que le traité de Madrid l'obligeait à payer pour le voyage triomphal de l'empereur en Italie, l'empereur les ajoutait à la dot de sa sœur la reine Éléonore, dont le mariage, déjà convenu et à moitié célébré en 1526, semblait destiné à assurer en 1530 son union avec François Ier (2).

IX.

Au moment où se concluait la paix de Cambrai Charles-Quint naviguait vers l'Italie. Parti de Palamos dans les derniers jours de juillet, il débarquait à Gênes le 12 août. Tandis qu'il descendait sur la côte de la Ligurie avec les troupes qu'il avait amenées d'Espagne, le comte Félix de Werdenberg arrivait par le Tyrol avec 8,000 lansquenets et 1,200 chevaux, le prince d'Orange remontait vers le centre de la péninsule à la tête de l'armée victorieuse de Naples, et Antonio de Leiva, dont les

(1) 1,200,000 écus comptants lorsque le Dauphin et le duc d'Orléans lui seraient rendus, 290,000 représentés par les sommes que l'empereur devait au roi d'Angleterre et dont le roi d'Angleterre remettait les obligations au roi de France, enfin les 510,000 restant garantis par les biens territoriaux que le duc de Vendôme et plusieurs seigneurs français possédaient dans les Pays-Bas.

(2) Voyez le traité de Cambrai dans Du Mont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 7 à 15.

forces s'étaient accrues dans le Milanais, y tenait la campagne sans y rencontrer un ennemi. Paraissant en vainqueur armé dans le pays que François Ier laissait à sa discrétion, s'y comporterait-il en dominateur avide? Comment y exécuterait-il le traité de Cambrai, dont il apprit la conclusion à Gênes et qu'il ratifia à Plaisance?

Ce traité changea tous ses desseins, comme il l'écrivait à son frère Ferdinand (1), et, au lieu de songer désormais à soumettre les États italiens par la force, il s'efforça de les gagner par des arrangements que négocia sa prévoyante ambition. C'est à Bologne, où Clément VII était venu l'attendre et le couronner, que le politique empereur régla de concert avec le souverain pontife le sort de l'Italie.

D'un commun accord et à la suite de négociations prudemment conduites, il conclut la paix avec la république de Venise, qui, sans avoir besoin d'y être contrainte par les armes, rendit au royaume de Naples les ports dont elle s'était emparée sur les côtes de l'Adriatique, et restitua les villes de Ravenne et de Cervia, qu'elle avait enlevées au Saint-Siége. Dans l'intention de rassurer les Vénitiens, qui s'obligèrent à lui payer une somme notable de ducats, et pour satisfaire le pape, que de pressants intérêts le portaient à ménager, il investit Francesco Sforza du duché de Milan. Toutefois il en

(1) « La paix fut cause de changer tous mes pensemens. » Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, du 11 janvier 1530. — Lanz, vol. I, p. 366.

détacha Monza, transmis à titre de comté à Antonio de Leiva, et il garda entre ses mains la citadelle imprenable de Milan et la forte ville de Como, où il tint garnison espagnole. Maladif et condamné à finir sa vie avant peu, Francesco Sforza devait laisser quelques années plus tard tout le duché à la disposition de Charles-Quint, qui n'en donnerait plus l'investiture à personne. Il ferait ainsi en deux fois ce qu'il ne trouvait pas à propos de précipiter en une seule, et il enserrerait de sa puissance la péninsule entière, dont les deux extrémités lui appartiendraient par le grand fief de Milan, qu'il retiendrait comme empereur, et par le vaste État de Naples, qu'il posséderait comme roi.

Mais en ce moment et par un traité fait le 23 décembre 1529 il unit étroitement avec lui les États naguère ligués avec son rival. La république de Venise, le duc de Milan, le souverain pontife, devenus ses alliés, eurent à préparer la défense de l'Italie supérieure contre toute invasion étrangère (1). Il espéra en fermer les abords du côté des Alpes et de l'Apennin à l'aide du duc de Savoie, qu'il fortifia en lui donnant le comté d'Asti, et par la vigilance intéressée de la belliqueuse république de Gênes. Frédéric de Gonzague, qui occupait une forte position dans la Basse-Lombardie et que Charles-Quint avait regagné des premiers, reçut de lui, à défaut d'un agrandissement de territoire, une augmenta-

(1) Traité du 23 décembre 1529. — Dans Du Mont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 53 et suiv.

tion de titre, et le marquisat de Mantoue fut érigé en duché. Le nouveau duc entra, ainsi que le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, les républiques de Gênes, de Lucques et de Sienne, dans le traité d'union du 23 décembre, où devait être également admis le duc de Ferrare lorsqu'il se serait réconcilié avec le pape.

Ne voulant laisser dans la plénitude pacifiée aucun germe de guerre, l'empereur avait reçu en grâce le duc de Ferrare, qui savait toujours revenir à ceux dont il s'était détourné. Le souple et opulent Alfonse d'Este acquit de Charles-Quint, moyennant 200,000 ducats, le comté de Carpi, confisqué sur Alberto Pio. Il vint même soutenir à Bologne ses droits à la possession de Reggio, de Rubiera et de Modène, que lui avait autrefois enlevés l'entreprenant Jules II, et qu'il venait de reprendre au faible Clément VII. Charles-Quint l'obligerait-il à les restituer au Saint-Siége au risque d'aliéner à jamais ce prince cauteleux, mais puissant, ou bien les lui laisserait-il au mépris des promesses faites au pape, dont il tromperait l'attente? Il eut l'art de ne rien résoudre dans le moment. Il fut reconnu comme arbitre par le pape, qui consentit à l'ajournement de sa décision, et par le duc de Ferrare, qui mit les villes contestées en dépôt entre ses mains; mais, s'il put sur ce point manquer au traité de Barcelone, il n'osa pas l'enfreindre en ce qui concernait Florence, Clément VII tenant avec plus de passion

encore à restaurer la grandeur de sa famille qu'à recouvrer les terres de l'Église.

Charles-Quint aurait bien désiré que le pape se contentât de la rentrée des Médicis dans leur pays et que les Florentins réintégrassent dans leur ville les Médicis, qu'ils avaient exilés et dépouillés; mais les Florentins refusaient de recevoir au milieu d'eux ces anciens dominateurs, qui viseraient à le redevenir, et Clément VII exigeait qu'ils rentrassent dans Florence avec la puissance qu'ils y exerçaient lorsqu'ils en étaient sortis. Charles-Quint se crut obligé de mettre son armée aux ordres de Clément VII pour attaquer la ville généreuse qui rejetait le joug des Médicis. Il fit entreprendre le siége de Florence. Ce siége difficile et rude, que le prince d'Orange conduisit et pendant lequel il fut tué, dura plus de huit mois; il se termina par la reddition de Florence épuisée et trahie, et causa la chute définitive d'une république qui avait été glorieuse, mais qui, changée bientôt en principauté d'empire, fut donnée au duc Alexandre de Médicis, neveu de Clément VII et devenu gendre de Charles-Quint par son mariage avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur.

Charles-Quint ne quitta point l'Italie, qu'il organisait en la maîtrisant, sans ajouter à la réalité de sa puissance par le prestige d'un double couronnement. La couronne de fer du royaume d'Italie, qu'on gardait à Monza, fut apportée à Bologne, où, le 23 février 1530, il la reçut en grande cérémonie

des mains du pape dans la chapelle du palais pontifical. Le lendemain, 24 février, anniversaire de sa naissance et de sa principale victoire, la couronne d'or du saint-empire romain fut placée sur sa tête avec une solennité plus éclatante encore dans l'église de San-Petronio par le souverain pontife, qui, malgré sa gratitude et son amitié, ne consacrait pas sans trouble un aussi grand pouvoir (1).

Ayant accompli ses desseins en Italie, l'heureux Charles-Quint alla tenter de les accomplir en Allemagne. Remontant la Péninsule, il passa par les États vénitiens, où les clés des villes lui furent apportées avec une confiante déférence, et il se rendit à Inspruck. Son frère Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, était venu l'y recevoir à la tête d'une partie de la noblesse du pays. Charles-Quint partit de là pour Augsbourg, et, neuf ans après avoir quitté l'Allemagne, il y reparut avec le désir d'en pacifier les dissensions religieuses, qui s'étaient accrues, d'en protéger les frontières orientales, que les Turcs avaient récemment envahies, et, devenu maintenant empereur couronné, d'y faire élire

(1) « Bien vous advise, écrivait à l'amiral Chabot de Brion Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, qui assistait au couronnement, que le pape se essayoit de faire la plus joyeuse chère qu'il estoit possible en lui baillant l'espée et en lui mettant la couronne sur la teste, mais je croys qu'il ne feist en sa vie cérémonie qui lui touchast si près du cueur ny dont je pense il luy doive advenir moing de bien. Car aucunes foys qu'il pensoit qu'on ne le regardast, il faisoit de si grands soupirs, que pour pesante que fust la chappe, il la faisoit branler à bon escient.» — Lettre du 25 février 1530. — Mss. Béthune, vol. 8578, fol. 43.

son frère Ferdinand roi des Romains, afin qu'il pût au besoin le remplacer avec plus d'autorité dans l'empire.

Si Charles-Quint recueillait ces grands avantages du traité de Cambrai, François Ier se soumettait avec peine aux conditions de la paix qu'il avait sollicitée et qu'il venait de conclure. Il protestait en secret (1) contre ce traité qu'il jurait en public (2), et il y faisait proposer des modifications qu'il était non moins imprudent de demander qu'impossible d'obtenir. L'amiral Chabot de Brion, qu'il avait envoyé en Italie pour recevoir la ratification et le serment de Charles-Quint, avait exprimé de sa part à l'empereur le désir de ne remettre que la moitié des 1,200,000 écus d'or qui devaient être comptés pour la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans, en donnant des sûretés pour le payement prochain des 600,000 autres. Il réclama de plus l'autorisation de racheter le comté d'Asti, ancien patrimoine de la maison d'Orléans, ce qui l'aurait fait rentrer en Italie. Il insinua même que, si l'empereur lui rendait le duché de Milan, qu'il ne se résignait pas à perdre, il l'aiderait à reprendre Vérone sur les Vénitiens et à expulser les Turcs de l'Allemagne

(1) Cette protestation est dans Du Mont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 52.

(2) Le 18 octobre, François Ier prêta en présence de Charles de Poupet, seigneur de La Chaux, et de Guillaume des Barres, dans l'église Notre-Dame de Paris, ce serment que Charles-Quint prêtait deux jours avant à Plaisance devant l'amiral Chabot et le secrétaire Bayart. — Lettre de Poupet de La Chaux et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 21 octobre 1529. — Leglay, vol. II, p. 713 à 721.

orientale (1). L'empereur, étonné, rejeta la première demande, suspecta les intentions que laissait apercevoir la seconde, et ne tint aucun compte de la troisième. Il insista sur l'exécution complète du traité, et il demeura sans confiance.

François Ier, impatient de retrouver ses enfants, aurait désiré qu'ils lui fussent rendus au mois de mars 1530, ainsi qu'il avait été convenu à Cambrai; mais la somme fort considérable de 1,200,000 écus d'or, qu'il fallait remettre pour obtenir leur délivrance, n'était point encore prête. Quoique l'assemblée des notables, réunis au mois de décembre 1528, l'eût généreusement accordée, elle était bien loin d'être entièrement levée à la fin de l'année 1529. On recueillait dans les villes le contingent du tiers-état. Le clergé donnait, par diocèse, de trois à cinq décimes du revenu de ses biens pour sa contribution. La noblesse seule, malgré les offres faites en son nom par le duc de Vendôme, restait froidement en arrière. Elle prétendait ne devoir que le service militaire, et, paraissant craindre qu'on ne voulût la soumettre à la taille, elle considérait une levée d'argent comme chose plus humiliante encore qu'onéreuse. François Ier fut obligé de la réunir pour lui persuader qu'en accordant un don elle ne payait pas un impôt.

Ayant rassemblé en septembre 1529 les feudataires de l'Ile-de-France à l'hôtel de Bourbon, tout

(1) Lettres de Charles-Quint à Poupet de La Chaux et au secrétaire des Barres, du 28 octobre 1529. — Lanz, vol. I, p. 350 à 355.

près du Louvre, il leur fit connaître, dans un langage entraînant et patriotique, ses royales nécessités. Il leur dit que, pour la délivrance prochaine de ses enfants, il avait besoin d'une grosse somme de deniers, qu'il lui serait impossible d'acquitter sans l'aide de ses meilleurs et principaux sujets. Il rappela les délibérations de l'assemblée des notables, dit que les gens d'église et ceux des bonnes villes de son royaume le secouraient de tout leur pouvoir; puis il ajouta : « Je vous ai gardé et réservé les derniers pour la seureté et la fiance que j'ai toujours espérées en vos bonnes volontés. Connoissant très-bien que vous êtes ceux qui avez accoutumé d'employer vos personnes avec moi quand l'affaire le requiert, je vous ai soulagés d'arrière-ban et d'autres choses que j'eusse pu vous demander... Vous aurez donc regard à moi, qui suis votre roi, et à la raisonnable demande que je vous fais de m'aider pour la conservation de vous et de votre liberté. Je vous ai porté moi-même cette parole parce que j'ai entendu qu'il y en a eu de si méchants qui ont osé semer parmi vous que je voulois faire les gentilshommes taillables. Je suis homme de bien, ce qu'ils ne sont, et ne voudrois penser et encore moins faire une chose que je ferois contre moi-même, qui suis gentilhomme; c'est le principal titre que j'ai et dont je m'estime le plus. Et pour ce que comme gentilhomme et votre roi, je m'adresse à vous comme gentilshommes, je vous prie mesurer selon vos cœurs, qui sont nobles, de me faire tels

dons et présents, que par là je puisse connoître l'amour et affection que vous me portez (1). »

François Ier obtint ce qu'il demandait. La noblesse de la vicomté de Paris et de l'Ile-de-France décida sur-le-champ qu'un dixième du revenu des fiefs et arrière-fiefs serait levé avant le 2 février 1530 et remis au roi (2). Elle servit d'exemple à la noblesse du reste du royaume, que les gouverneurs et les sénéchaux convoquèrent dans les diverses provinces; mais, en accordant au roi une aide pour payer sa rançon et retirer du pays d'Espagne ses fils, le dauphin et le duc d'Orléans, les nobles de France insistèrent avec vivacité sur le maintien de leurs priviléges féodaux, et demandèrent qu'il fût déclaré par lettres patentes, dans chaque bailliage, que le don qu'ils faisaient ne tournerait à conséquence ni à eux ni à leurs descendants (3).

X.

En attendant que fût recueillie la forte somme d'or qui devait être frappée en écus d'un poids déterminé et d'un titre uniforme, les enfants de François Ier restaient tristement prisonniers. Ils l'étaient depuis près de quatre ans, et ils n'avaient

(1) Ms. franç., n° 2936, fol. 88 et 89.
(2) Collection Fontanieu, portefeuille 218.
(3) Compte rendu des assemblées des nobles des provinces de France. Ibid.

pas été toujours traités selon les convenances de leur grandeur, ni avec les ménagements qu'exigeait leur tendre jeunesse. Aussitôt que le Dauphin, alors âgé d'un peu plus de huit ans, et le duc d'Orléans, qui n'avait pas atteint encore sa septième année, avaient mis le pied sur le sol de l'Espagne, ils avaient été confiés à don Inigo Hernandez de Velasco, duc de Frias et connétable de Castille, qui avait prêté serment de les avoir en sûre garde et d'en rendre bon compte à l'empereur. Ils avaient été enfermés d'abord dans la place de Ampudia, puis dans celle de Villalpando, sans être séparés de leur suite, qui était fort considérable (1); mais, après la déclaration de guerre de 1528, la défiance s'étant accrue avec l'irritation, ils avaient été séparés de tous leurs serviteurs, y compris leur précepteur et leur médecin, que l'on avait envoyés comme prisonniers dans diverses forteresses (2). Transportés eux-mêmes à Pedrazza de la Sierra, au milieu des montagnes de la Castille, les jeunes princes y étaient entourés d'Espagnols, la plupart grossiers soldats que commandait le capitaine don Pedro de Peralta. Ils y étaient sous la surveillance soupçonneuse de don Inigo de Tovar, marquis de Berlanga, devenu, après la mort du vieux connétable de Castille son père, l'un des gardiens des

(1) Elle se composait de soixante-huit personnes. « Memorial de la manera que se repartieron los Franceses á las fortelezas. » Archives de Simancas, série D, liasse 7, n° 6.

(2) Lettre du connétable à l'empereur, du 28 janvier 1528. — Ibid., série D, l. 7, n° 11.

enfants de France, avec son frère aîné, le nouveau connétable don Pedro Hernandez de Velasco. Personne n'avait pu pénétrer jusqu'à eux, et toutes les tentatives faites pour avoir de leurs nouvelles n'avaient servi qu'à accroître la rigueur de leur isolement. Dans l'été de 1529, pendant que s'engageaient les négociations de Cambrai, Bordin, huissier de la régente Louise de Savoie, fut envoyé en Espagne pour les visiter de la part de leur père et de leur aïeule, et savoir comment ils étaient traités. Quoiqu'il eût obtenu un sauf-conduit de l'empereur, Bordin n'avait pénétré qu'à grand'peine dans la forteresse de Pedrazza. Après d'assez longs pourparlers, le marquis de Berlanga avait permis qu'il y entrât, et l'avait mené lui-même auprès des princes français.

Bordin trouva le Dauphin et le duc d'Orléans dans une chambre très-obscure et tout à fait nue. Ils étaient assis sur de petits siéges de pierre, près d'une fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de huit à dix pieds, garnie au dedans et au dehors de grosses barres de fer, si élevée qu'il en descendait à peine quelques faibles clartés et un peu d'air. « C'était un lieu, dit l'huissier, à peine bon pour y détenir de grands criminels et bien malséant et malsain pour des personnes d'une aussi haute condition et d'un âge aussi tendre que mes seigneurs (1). » Ils y étaient assez pauvrement

(1) « Informacion del uxer Frances que vino á visitar el Dolfin y

vêtus. « En les voyant ainsi, continue Bordin, je ne pus retenir mes larmes (1). » S'étant découvert, il s'approcha respectueusement du Dauphin et lui transmit en langue française les paroles affectueuses et rassurantes dont l'avaient chargé le roi et la duchesse d'Angoulême. Il l'instruisit des conférences de Cambrai, où se négociait la paix qui, ajouta-t-il, devait le réjouir beaucoup, parce qu'elle procurerait sûrement sa délivrance, celle du duc d'Orléans, et leur permettrait bientôt de voir le roi, Madame, les seigneurs et le commun peuple de France, qui désiraient tant leur retour.

Le Dauphin l'écoutait avec une contenance triste, puis, s'adressant en langue espagnole au marquis de Berlanga, il lui dit qu'il n'avait pas bien compris, et que, si l'huissier Bordin savait l'espagnol, il voulût bien parler en cette langue. « Je fus considérablement surpris, dit Bordin, en voyant que les princes étoient devenus étrangers à leur langue naturelle, et, me servant de la langue du pays, je leur répétai mes paroles et leur annonçai qu'ils ne tarderoient pas à recevoir leur liberté. » Il demanda ensuite au dauphin s'ils ne savaient plus parler la langue de France. — Comment serait-il possible, répondit le Dauphin en espagnol, de la retenir sans en faire usage, n'ayant plus vu aucun de nos serviteurs pour la parler? — Le Dauphin et le duc

duque de Orliens por mandado de la regenta de Francia. » Archives de Simancas, s. B, l. 2, n° 40[5].

(1) Relation de l'huissier Bordin.

d'Orléans adressèrent alors avec une aimable curiosité toute sorte de questions sur le roi, sur la régente leur grand'mère, sur la reine de Navarre leur tante, sur le duc d'Angoulême leur frère, sur plusieurs seigneurs de la cour, s'enquérant de ce qu'ils faisaient, de l'état et du lieu où ils se trouvaient. Ils remercièrent de la bonne volonté qu'on avait pour eux, et firent supplier le roi et Madame de la leur continuer, afin qu'ils fussent tirés au plus tôt de la captivité.

Le marquis de Berlanga termina brusquement cet entretien, auquel se plaisaient les jeunes princes, en les conduisant dans une autre chambre non moins sombre et non moins nue, où se trouvait également une fenêtre sous laquelle le Dauphin et le duc d'Orléans se placèrent pour voir le jour. Chacun d'eux prit dans ses bras un petit chien. « Voilà, dit à Bordin un de ceux qui se trouvaient là, tout le plaisir des princes. — Pauvre plaisir, répondit Bordin, pour d'aussi grands princes qu'ils étoient! — Vous voyez, reprit avec une sorte de jactance le capitaine Peralta, comment sont traités les fils du roi votre seigneur chez les soldats des montagnes d'Espagne. » Il ajouta, en faisant allusion à l'habitude qu'avait le Dauphin de tracer des figures sur les murailles : « Je crois que, si le roi envoyoit ici quelque peintre ou quelque *imagier,* le seigneur Dauphin deviendroit bientôt un grand maître, car il passe sa journée à dessiner de petits bonshommes. — J'ai espoir, répliqua Bordin,

qu'avant trois mois il sera maître en meilleures œuvres et plus dignes de lui. »

Le marquis de Berlanga dit ensuite à Bordin qu'il avait assez parlé et qu'il eût à se retirer. Bordin exprima le désir de retourner auprès des princes, mais don Inigo de Tovar s'y refusa. Bordin le supplia de permettre au moins qu'il les revît encore une fois pour leur donner deux toques de velours noir garnies de broderies d'or et de plume blanches dont il avait à leur faire présent. Il ne l'obtint pas davantage. Seulement le marquis consentit à ce que Bordin envoyât chercher à son hôtellerie ces toques qu'il baisa, lorsqu'elles furent apportées, et qu'il voulut remettre au Dauphin et au duc d'Orléans; mais le capitaine Peralta les lui arracha des mains, et, les montrant aux princes qui avaient grande envie de les recevoir, il leur dit qu'il les garderait pour eux. Par la plus étrange défiance, il ne permit pas que des toques venues de France fussent placées sur leurs têtes, tout comme le marquis de Berlanga empêcha Bordin de s'approcher du Dauphin, qui avait beaucoup grandi, pour prendre la hauteur de sa taille et la porter à François Ier. Ces superstitieux Espagnols craignaient l'un et l'autre qu'on ne pût, à l'aide de mystérieux enchantements, dérober à leur vue et soustraire à leur garde (1) les précieux otages dont

(1) « Por que tienen opinion que ay gentes en Francia que si oviesen cosa que oviese tocado a sus personas por arte magica y de negromancia los sacarian salvamente... y quanto a los bonetes se guardaron de aquel-

ils répondaient. L'huissier de la régente quitta les deux prisonniers, qui devaient attendre encore dix mois leur délivrance.

Avant la fin de ces dix mois, il est vrai, grâce aux plaintes de Bordin, transmises par Louise de Savoie à Marguerite d'Autriche et portées par Marguerite à la connaissance de Charles-Quint, il y eut ordre de les traiter avec plus d'égards en les gardant toujours avec beaucoup de précaution. Les serviteurs qui avaient été éloignés d'eux leurs furent rendus, ils reçurent de plus dignes vêtements, et le reste de leur captivité fut accompagné de moins de rigueurs. Vers l'été de 1530, tout étant prêt pour l'entière exécution du traité de Cambrai, ils furent conduits par le connétable de Castille, avec autant d'appareil que de vigilance, jusqu'à la frontière d'Espagne. Ils arrivèrent dans le mois de juin à Fontarabie, où les rejoignit la reine Éléonore, que le vicomte de Turenne était allé épouser à Tolède au nom du roi, et qui devait entrer en France le même jour qu'eux.

Le grand maître Anne de Montmorency était depuis quelque temps à Bayonne avec tout ce qu'il était nécessaire de remettre aux délégués de l'empereur en échange des deux fils du roi. Il y avait porté, chargés sur des mulets, les 1,200,000 écus d'or de la rançon, les diverses pièces constatant l'abandon définitif de Naples, de Milan, de Gênes,

los poner en las cabeças de miedo que no volassen aca a mi partida. » — Relation de l'huissier Bordin.

d'Asti, les renonciations régulières aux hommages féodaux de toutes les translations des droits comme des territoires cédés. Le chevalier de Bryan, envoyé par le roi d'Angleterre, y était venu avec les obligations que les empereurs Maximilien et Charles-Quint avaient souscrites des sommes qui leur avaient été prêtées, ainsi qu'avec des joyaux et une riche fleur de lis en diamant laissés en gage aux mains de Henri VII et de Henri VIII. Lorsque toutes ces valeurs et toutes ces cessions eurent été minutieusement vérifiées par Louis de Praet et par Alvaro de Lugo, que l'empereur avait chargés de les recevoir, l'échange dut régulièrement s'en faire avec les fils de François Ier.

Le connétable de Castille et le grand maître de France convinrent (1) que la délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans s'opérerait, comme avait été accomplie celle du roi leur père en 1526, sur un ponton placé au milieu de la Bidassoa, dont les deux bords seraient gardés par une troupe égale de soldats et dont l'embouchure serait surveillée par deux galions, l'un français, l'autre espagnol, afin qu'il ne pût y être apporté ni trouble ni fraude. Le 1er juillet, à la haute marée, deux caraques, sur lesquelles se trouvèrent d'un côté le grand maître avec les 1,200,000 écus et les valeurs diverses, de l'autre le connétable avec le Dauphin et le duc d'Orléans, conduites par le même nombre de ra-

(1) Cette convention est en espagnol aux archives de Simancas, série D, liasse 4, n° 32.

meurs, gardées par le même nombre de gentilshommes et de pages armés de la même manière, partirent au signal donné des deux bords opposés de la rivière, et arrivèrent ensemble au ponton, où elles furent amarrées. Montés, chacun avec sa suite, sur le ponton, le grand maître et le connétable le traversèrent pour descendre, le premier dans la barque espagnole où étaient les princes, le second dans la barque française où étaient les 1,200,000 écus d'or et les titres des différentes cessions. Alors les deux barques se remirent en mouvement, et, contournant le ponton en sens inverse, se rendirent, celle du connétable avec les valeurs assurées sur la rive d'Espagne, celle du grand maître avec les princes libres sur le territoire de France. La reine Éléonore, accompagnée de ses dames, traversa en même temps la Bidassoa et se mit avec le Dauphin et le duc d'Orléans en marche pour Bordeaux, où le roi et toute sa cour étaient venus les attendre. François Ier et la duchesse d'Angoulême reçurent leurs chers enfants et petits-enfants au milieu des plus tendres effusions et dans des transports d'allégresse. La nouvelle reine, qui fit une entrée solennelle à Bordeaux, fut accueillie avec une courtoisie affectueuse par François Ier, et non sans espérance par la cour et le peuple, qui virent en elle un gage de paix entre le prince dont elle était la sœur et celui dont elle devenait la femme.

Toutes les clauses du traité de Cambrai étaient

accomplies. Cette paix onéreuse, mais nécessaire, mettait un terme à la première période de la lutte qu'avaient soutenue pendant plus de huit années, avec tant d'animosité, les deux monarques si diversement ambitieux et si inégalement habiles, dont l'un avait beaucoup d'esprit et le plus hardi courage, l'autre beaucoup de sens et la plus ferme constance. Brillant et brave, prompt à concevoir, ardent à entreprendre, embrassant trop de choses pour suffire à toutes, mettant dans ses desseins plus d'imagination que de suite, annonçant au-delà de ce qu'il faisait, promettant bien plus qu'il ne pouvait et se plaçant, par des engagements qu'il ne devait pas tenir et des revers qu'il ne savait pas éviter, dans des positions où, tout en étant très-chevaleresque, il ne se montrait pas toujours loyal, François Ier, qui se priva souvent par sa faute des hommes les plus capables de le servir, et dont la légèreté compromit quelquefois les affaires les mieux engagées, avait échoué en ayant une partie de ce qu'il fallait pour réussir.

Avec moins d'éclat, Charles-Quint avait plus de solidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finissait par lui assujettir la fortune, qui

d'ordinaire se déclare en faveur de ceux qui voient le mieux et veulent le plus longtemps. Bien secondé par les serviteurs de son autorité, qu'il employait à propos, rendu victorieux par les capitaines de ses armées, qu'il choisissait heureusement, Charles-Quint, qui semblait revendiquer des droits en poursuivant des intérêts et qui couvrait d'apparences modérées d'ambitieux desseins, se possédant mieux que François Ier, réfléchissant davantage, agissant moins vite, sachant persévérer dans ce qu'il avait résolu et suppléer bien des fois à l'insuffisance de ses moyens par l'énergie de ses volontés, était à la longue parvenu à ses fins. Le traité de Cambrai accorda François Ier et Charles-Quint sans les unir, il suspendit par une réconciliation apparente le cours de leurs naturelles inimitiés, et au fond il fut moins une paix qu'une trêve entre ces deux grands rivaux.

FIN DU TOME II.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II.

Pages.

CHAPITRE VII. — Siége et bataille de Pavie. — Prise de François Ier. 1

CHAPITRE VIII. — Captivité de François Ier. — Négociations prolongées. — Traité de Madrid. — Délivrance de François Ier. 65

CHAPITRE IX. — Rupture du traité de Madrid. — Sainte ligue de Cognac contre Charles-Quint. — Nouvelle guerre d'Italie. . 203

CHAPITRE X. — Entrée en campagne du duc de Bourbon. — Marche de son armée vers l'Italie centrale. — Prise et sac de Rome. 267

CHAPITRE XI. — Guerre et négociations après le sac de Rome. — Défis de Charles-Quint et de François Ier à un combat singulier. 337

CHAPITRE XII. — Siége de Naples. — Paix de Cambrai. . . . 409

TABLE GÉNÉRALE

DES DEUX VOLUMES.

INTRODUCTION. — État politique de l'Italie et de la France vers la fin du quinzième siècle. — Droit de succession au royaume de Naples et au duché de Milan, réclamé par Charles VIII, comme héritier de la maison d'Anjou et par Louis XII comme héritier direct des Visconti. — Expédition de Charles VIII en 1494. — Conquête rapide et perte non moins prompte du royaume de Naples. — Avénement au trône de Louis XII, qui prend le titre de duc de Milan et de roi de Naples. — Invasion, en 1499, de la Lombardie milanaise, concertée avec les Vénitiens, qui étendent leurs possessions de terre ferme jusqu'à la rive gauche de l'Adda. — Louis XII, affermi dans le duché de Milan, suit une dangereuse politique en agrandissant dans l'Italie centrale la puissance territoriale des papes Alexandre VI et Jules II, et en introduisant tour à tour dans l'Italie inférieure le roi Ferdinand d'Aragon, et dans la haute Italie l'empereur Maximilien. — Accord, en 1501, des rois Louis XII et Ferdinand d'Aragon pour conquérir et partager le royaume de Naples, qui reste pris tout entier par Ferdinand, en 1503. — Ligue de Cambrai, en 1508, entre Louis XII, l'empereur Maximilien, le roi Ferdinand, le pape Jules II, qui dépouillent de leurs possessions italiennes les Vénitiens vaincus à la bataille d'Agnadel. — *Sainte Ligue* qu'ourdissent, en 1511, contre Louis XII, le pape Jules II, le roi d'Aragon et de Naples Ferdinand, le roi d'Angleterre Henri VIII, que secondent les troupes des cantons suisses et à laquelle se joint l'empereur Maximilien pour expulser les Français de l'Italie. — Résistance opiniâtre de Louis XII à cette redoutable coalition. — Succès de ses armes à Ravenne, où est remportée, en 1512, une brillante victoire qui retarde, sans l'empêcher, l'évacuation du Milanais, définitivement perdu pour Louis XII après la

défaite de son armée à Novare, en 1513. — Situation périlleuse de Louis XII, attaqué par le roi Henri VIII et l'empereur Maximilien en Picardie, par les Suisses en Bourgogne. — Mesures qu'il prend pour y remédier; sa mort. . . . . 1 à 58

CHAPITRE Ier. — En arrivant à la couronne, François Ier songe à reconquérir le duché de Milan. — Négociations qu'il engage dans cette vue et mesures qu'il prend. — Rassemblement d'une armée considérable à la tête de laquelle il franchit les Alpes par le col jusque-là impraticable de l'Argentière, afin de tourner les Suisses qui gardaient en force les passages du mont Cenis et du mont Genèvre, pour l'empêcher de descendre en Italie. — Sa marche victorieuse à travers le Piémont; son arrivée dans le Milanais. — Traité de paix convenu à Gallerate avec les chefs des troupes suisses, qui enfreignent ce traité en attaquant à l'improviste l'armée française campée à quelques lieues au-dessous de Milan. — Rude bataille de deux jours, le 13 et le 14 septembre 1515, à Marignan. — Éclatante victoire de François Ier, qui se fait recevoir chevalier par Bayard, sur le champ de bataille même. — A la suite de cette victoire, François Ier recouvre tout le Milanais, auquel il force Léon X de restituer Parme et Plaisance, que Jules II avait réunies aux États du Saint-Siége. — Entrevue du pape et du roi à Bologne; pourparlers au sujet des affaires d'Italie et négociation d'un concordat religieux. — Retour de François Ier dans son royaume. — Le Milanais, qu'il laisse sous le gouvernement du connétable de Bourbon, est attaqué aussitôt par l'empereur Maximilien, qui l'envahit à la tête d'une armée d'Allemands et de Suisses. — Retraite précipitée de l'empereur après une agression infructueuse et dispersion de son armée faute d'argent. — Affermissement de la conquête du Milanais par des traités successivement conclus : à Noyon, avec l'archiduc Charles, qui, devenu l'héritier des royaumes d'Espagne à la mort de son grand-père Ferdinand le Catholique, doit épouser la fille de François Ier, et règle la question de Naples; à Fribourg, avec les treize cantons suisses, qui acceptent une alliance perpétuelle; à Bruxelles et à Cambrai, avec l'empereur Maximilien, qui renonce à Vérone et se résigne à la paix; à Londres, avec Henri VIII, qui rend à François Ier Tournay, Saint-Amand et Mortagne, naguère enlevés à Louis XII. — Succès des trois premières années du règne de François Ier. — Grande situation de la France, due à ses victoires et à sa politique. . . . . 59 à 118

CHAPITRE II. — L'empire d'Allemagne et les sept électeurs en

1518. — Prétention de François Ier à la couronne impériale. — Ses négociations et ses traités avec les électeurs, du vivant même de l'empereur Maximilien. — Quatre électeurs lui promettent et lui engagent leurs voix. — Charles est instruit des brigues de François Ier au moment où il va quitter les côtes de la Zélande pour se rendre en Espagne. — Il confie, en partant, les intérêts de sa future élection à l'empereur, son grand-père. — Moyens que Maximilien conseille de prendre pour déjouer les manœuvres de François Ier. — Arrivée de Charles en Espagane ; il se fait reconnaître, et non sans peine, comme roi de Castille par les Cortès de Valladolid, et comme roi d'Aragon par les Cortès de Saragosse. — Pendant ce temps, Maximilien convoque une diète impériale à Augsbourg. — Dans cette diète, dont l'objet ostensible est la formation d'une ligue contre les Turcs et dont le but secret est la future élection de Charles à l'empire, Maximilien ramène fort coûteusement à son petit-fils la majorité des électeurs. — Mort de Maximilien et vacance de l'empire. La lutte électorale recommence avec plus de vivacité entre les deux compétiteurs à la couronne impériale. — Tentatives nouvelles et d'abord heureuses de François Ier pour regagner les voix que Maximilien lui avait enlevées à Augsbourg. — Ambassadeurs qu'il envoie en Allemagne, argent qu'il y répand, troupes qu'il y lève pour le succès de sa candidature, en faveur de laquelle se déclare et agit le pape Léon X. — Poursuites ardentes du roi Charles, qui, de son côté, presse les électeurs par ses agents, les tente ou les séduit par ses offres, et obtient à sa cause le puissant appui de l'opinion allemande et de la ligue armée de Souabe. — Aspect que présente l'Allemagne devenue comme un marché et comme un camp où, de part et d'autre, s'achètent les suffrages et s'enrôlent des soldats. — Péripéties des deux candidatures et, jusqu'au dernier jour, efforts des deux compétiteurs. — Assemblée et délibérations du collége des électeurs à Francfort. — Élection de Charles-Quint. . . . . 119 à 222

CHAPITRE III. — Causes de guerre entre François Ier et Charles-Quint. — Infructueuse tentative d'arrangement au sujet de la Navarre et de Naples, dans la conférence de Montpellier. — Efforts des deux monarques rivaux pour gagner l'alliance du pape Léon X et du roi d'Angleterre Henri VIII. — Charles-Quint quitte l'Espagne prête à s'insurger pour s'aboucher avec Henri VIII avant que Henri VIII aille s'aboucher avec François Ier sur le continent. — Entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or; fêtes et négociations. — Visite de Henri VIII à Charles-Quint dans la ville de Gravelines et accord se-

cret des deux princes à Calais. — François Ier, croyant Charles-Quint affaibli par l'insurrection des *Comuneros* en Castille et arrêté par des difficultés graves en Allemagne, le fait attaquer vers les Pays-Bas où Robert de La Marck se jette en armes dans la province de Luxembourg, et au-delà des Pyrénées, où André de Foix, seigneur de Lesparre, envahit la Navarre. — Charles-Quint ne se méprend pas sur l'auteur de ces deux agressions. — Après que ses généraux les ont victorieusement repoussées, ses troupes pénètrent en France et commencent la guerre contre François Ier. — Henri VIII se propose comme médiateur entre François Ier et Charles-Quint. — Conférence trompeuse de Calais. — Pendant que le cardinal Wolsey semble négocier une trêve entre Charles-Quint et François Ier, Henri VIII s'unit plus étroitement avec Charles-Quint par le traité de Bruges. — La guerre se poursuit et s'étend. — L'armée du Nord que commande François Ier passe l'Escaut, et met en fuite l'armée impériale qu'elle aurait pu battre sous Valenciennes; l'armée du Sud, conduite par l'amiral Bonnivet, entre en Espagne et prend Fontarabie; l'armée d'Italie, sous les ordres des maréchaux Lescun et Lautrec, laisse envahir le Milanais par les forces combinées de l'empereur et de Léon X. — Le pape, qui avait traité secrètement le 8 mai 1521 avec Charles-Quint, se déclare alors ouvertement contre François Ier. — Prise de Milan. — Fin des conférences de Calais. — Ligue offensive conclue le 24 novembre 1521 contre la France entre le pape, l'empereur et le roi d'Angleterre. — Mort soudaine de Léon X. . . . . 223 à 308

CHAPITRE IV. — Conclave pour nommer le successeur de Léon X. — Cardinaux qui aspirent à la papauté; opposition que chacun d'eux rencontre. — Élection imprévue du cardinal de Tortose, ancien précepteur de Charles-Quint et alors régent d'Espagne. — Le nouveau pape prend le nom d'Adrien VI et va à Rome. — Continuation de la guerre en Italie. — Le maréchal de Lautrec, à la tête d'une armée nombreuse, s'efforce de reprendre le Milanais. — Ses diverses tentatives sont déjouées par Prospero Colonna qui commande les troupes impériales. — Bataille de la Biccoca; défaite de Lautrec. — Évacuation du Milanais; vive irritation de François Ier. — Retour de Charles-Quint en Espagne. — Il passe par l'Angleterre, où il convient avec Henri VIII d'attaquer bientôt la France, conformément aux stipulations de Bruges et de Calais. — Déclaration de guerre de Henri VIII à François Ier, réduit à défendre son royaume après avoir perdu le duché de Milan. — Le pape Adrien VI et la république de Venise s'unissent alors à l'em-

pereur et au roi d'Angleterre; il se forme une coalition générale contre la France. — Les coalisés, secondés par un prince du sang, doivent envahir le royaume pour le démembrer. . . . . 309 à 362

CHAPITRE V. — Le connétable de Bourbon; étendue de ses domaines et de sa puissance. — Son caractère, ses services, sa disgrâce. — A la mort de sa femme la duchesse Suzanne, fille de Pierre II et d'Anne de France, le roi et la duchesse d'Angoulême revendiquent l'héritage de la maison de Bourbon, qu'ils contestent au connétable. — Le connétable irrité négocie avec les ennemis de la France. — Traité qu'il conclut à Montbrison, dans le haut Forez, avec l'envoyé de Charles-Quint et un peu plus tard à La Palice avec l'envoyé de Henri VIII. — Ses préparatifs de soulèvement. — Découverte de sa conspiration, qui est révélée au moment où François Ier part pour l'Italie, à la tête de son armée, afin d'y reprendre le duché de Milan. — Passage du roi par le Bourbonnais; son entrevue à Moulins avec le connétable. — Promesse du connétable de suivre le roi en Italie. — Maladie qu'il affecte pour ne pas tenir sa promesse; persistance dans ses projets de rébellion. — François Ier, qui l'attend à Lyon et renonce à passer les Alpes, envoie contre lui des troupes sous le bâtard de Savoie et le maréchal de La Palice. — Fuite du connétable, dont le roi fait arrêter les principaux complices. — Le connétable, peu accompagné, s'échappe à travers les montagnes du centre de la France, d'où il ne sort pas sans peine, pour aller commander une troupe levée en son nom. — Saisie des États du connétable; procès de ses complices. — Invasion du royaume par les Anglais et les Flamands du côté de la Picardie, par les Espagnols du côté de Bayonne. — Cette invasion, que devait seconder en France la révolte déconcertée du connétable de Bourbon, échoue bientôt partout. . . . . 363 à 452

CHAPITRE VI. — L'amiral Bonnivet commande au-delà des Alpes l'armée que François Ier s'était proposé de conduire lui-même en Italie. — Il est chargé de reprendre le Milanais avec des forces d'abord plus considérables que les forces impériales placées sous les ordres de Prospero Colonna. — Il se rend maître de Lodi, fait assiéger Crémone, et bloque Milan. — Mort d'Adrien VI au moment où il s'était déclaré contre la France. — Élection de Jules de Médicis, qui prend le nom de Clément VII. — Dispositions du nouveau souverain pontife. — Mort de Prospero Colonna, qui avait déjoué les plans de Bonnivet et empêché ses progrès. — Le connétable de Bourbon, nommé lieutenant général

de Charles-Quint en Italie, y commande les troupes impériales devenues plus nombreuses et rendues plus entreprenantes. — Échecs successifs de Bonnivet, qui bat en retraite vers les Alpes. — Mort de Bayard, tué d'un coup d'arquebuse en couvrant avec intrépidité l'arrière-garde dans cette retraite. — Les débris de l'armée battue rentrent en France. — Bourbon, à la tête de l'armée impériale, pénètre, par les Alpes maritimes, sur le territoire français, qu'il presse Charles-Quint et Henri VIII d'envahir par les Pyrénées et par la Picardie. — Bourbon occupe la Provence et met le siége devant Marseille. — Belle résistance de cette ville, que Bourbon attaque sans succès. — L'armée impériale est réduite à son tour à battre en retraite et retourne en Italie. 453 à 552

CHAPITRE VII. — François Ier passe de nouveau les Alpes. — Il pénètre sans difficulté en Lombardie et se rend maître de Milan que les impériaux, dans leur retraite précipitée, n'ont pas songé à défendre. — Il se porte avec son armée devant Pavie, où s'était enfermé Antonio de Leiva à la tête d'un corps considérable de lansquenets et d'Espagnols. — Siége régulier de cette ville et diverses tentatives pour la prendre de vive force. — Le siége traîne en longueur et se change en blocus. — Intervention de Clément VII, qui, après avoir proposé en vain un arrangement entre les deux princes, s'allie secrètement avec François Ier et les Vénitiens. — Corps de diversion envoyé par François Ier, sous le duc d'Albany, vers le royaume de Naples. — Alarme du vice-roi Lannoy, qui conseille à Charles-Quint de céder le Milanais à François Ier pour conserver le royaume de Naples. — Refus de Charles-Quint. — L'armée impériale, que sa retraite de Provence avait fort affaiblie, est renforcée par des troupes allemandes que lui amène surtout le duc Charles de Bourbon. — Elle s'avance alors résolûment contre l'armée française qui serrait de près la ville de puis longtemps bloquée et prête à succomber. — Grande bataille dans le parc de Pavie; défaite et prise de François Ier. . . . . 1 à 65

CHAPITRE VIII. — François Ier prisonnier des impériaux. — Sentiments qu'exprime et dispositions que montre Charles-Quint en apprenant la victoire de Pavie et la capture de François Ier. — Dures conditions qu'il met à la paix avec François Ier et à sa délivrance. — Tandis que l'empereur impose des conditions inacceptables, le duc de Bourbon le pousse à poursuivre la guerre contre la France, dont Henri VIII lui propose l'invasion et le démembrement. — Situation et sentiments de la France après le désastre de Pavie. — Mesures concer-

tées pour la défense du royaume menacé. — La régente Louise de Savoie repousse les exigences de Charles-Quint. — Translation de François Ier de l'Italie en Espagne. — Le roi captif, dont les plénipotentiaires français négocient vainement la libération à Tolède avec les plénipotentiaires espagnols, tombe gravement malade dans le château de Madrid. — Visite que Charles-Quint se décide à lui faire pendant sa maladie; espérances qu'il lui donne. — Arrivée à Madrid de Marguerite de Valois qui vient consoler le roi son frère et cherche à obtenir de Charles-Quint des conditions moins onéreuses. — Inefficacité de son intervention auprès de l'empereur, qui demeure inflexible, malgré les nouvelles qu'il reçoit des complots tramés contre sa domination en Italie et des arrangements conclus à Londres entre le roi d'Angleterre et la régente de France. — François Ier semble se résigner à une captivité perpétuelle; il projette d'abdiquer et de faire couronner le Dauphin. — Cette menace d'enlever ainsi à l'empereur son royal prisonnier n'ayant point ébranlé le tenace Charles-Quint, les négociations sont bientôt reprises et elles aboutissent cette fois au traité de Madrid. — Clauses de ce traité, contre lequel François Ier proteste secrètement la veille même du jour où il le jure solennellement comme roi et comme chevalier. — Ses fiançailles avec la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint; ses entrevues et ses entretiens avec l'empereur; son départ d'Espagne, sa délivrance sur les bords de la Bidassoa, sa rentrée en France. . . . . 66 à 203

CHAPITRE IX. — François Ier, de retour dans son royaume, refuse de ratifier et d'exécuter le traité de Madrid. — Conclusion de la sainte ligue de Cognac entre Clément VII, les Vénitiens, les Florentins, le duc Francesco Sforza et le roi très-chrétien. — Objet que se propose la sainte ligue; contingents militaires des confédérés. — Mariage de Charles-Quint avec l'infante Isabelle de Portugal. — Ses projets relativement à l'Italie et à l'Allemagne avant qu'il connaisse la ligue dont les stipulations lui sont signifiées par le nonce du pape, les ambassadeurs de France et de Venise. — Réponse outrageante qu'il fait à l'ambassadeur de François Ier. — Envoi de Ugo de Moncada en Italie et propositions de Charles-Quint pour détacher Francesco Sforza et Clément VII de la ligue. — Clément VII persiste dans la ligue; les troupes pontificales et florentines, réunies aux troupes des Vénitiens, marchent contre les impériaux affaiblis dans le Milanais. — Le duc d'Urbin, généralissime des confédérés, paraît devant Milan où s'était enfermé le duc de Bourbon, revenu d'Espagne. — Après une menace

d'agression, le duc d'Urbin retire son armée et va mettre le siége devant Crémone. — Ugo de Moncada, n'ayant pas pu détacher le pape de la Ligue, le fait attaquer par les Colonna, qui envahissent et pillent Rome. — Trêve imposée à Clément VII, qui ne l'observe pas longtemps. — Le duc d'Urbin prend Crémone, après un siége de trois semaines. — Il ne profite pas de la supériorité de ses forces pour assaillir le duc de Bourbon, en ce moment hors d'état de lui résister. . . . . 203 à 267

CHAPITRE X. — Mesures prises par Charles-Quint pour renforcer ses troupes dans le Milanais et défendre le royaume de Naples. — Arrivée en Italie de George Frundsberg qui, malgré le duc d'Urbin, s'avance avec ses lansquenets vers Milan, où restait enfermé le duc de Bourbon. — Le duc de Bourbon sort de Milan, qu'il laisse à la garde d'Antonio de Leiva, et joint Frundsberg sur la Trebbia. — L'armée impériale, composée d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, se dirige vers l'Italie centrale. — Promesses de François Ier tardivement tenues; embarras et tergiversations de Clément VII, qui fait avec les impériaux des trêves qu'il rompt. — Violent tumulte dans l'armée impériale qui marche sur Rome sous la conduite du duc de Bourbon. — Nouvelle et onéreuse trêve à laquelle souscrit Clément VII, et dont le chef de l'armée impériale ne tient pas compte. — Arrivée du connétable de Bourbon devant Rome. — Il y donne l'assaut et il est tué en en escaladant les murailles. — Prise et sac de Rome par l'armée impériale. — Clément VII se réfugie dans le château Saint-Ange, et il y est assiégé. — L'armée de la ligue, commandée par le duc d'Urbin, paraît tardivement en vue de Rome et se retire sans avoir tenté de délivrer le pape. — Clément VII, n'étant pas secouru, traite avec les impériaux qui le retiennent en captivité. . . . . 268 à 337

CHAPITRE XI. — Étroite alliance entre François Ier et Henri VIII. — Envoi en Italie d'une forte armée sous le commandement du maréchal de Lautrec. — Heureuses opérations de cette armée dans le Milanais. — Après l'avoir conquis presque en entier, elle se dirige par les États pontificaux, vers le royaume de Naples. — Sentiments et projets de Charles-Quint en apprenant la prise de Rome et la mort du connétable de Bourbon. — Détresse de Clément VII pendant sa captivité; les impériaux exigent de lui de fortes sommes d'argent qu'il n'a pas et menacent de mort les otages. — Entrevue de François Ier et du cardinal Wolsey à Amiens. — Mesures convenues entre les deux rois de

France et d'Angleterre, qui envoient des ambassadeurs extraordinaires en Espagne pour réclamer la liberté de Clément VII, la délivrance des enfants de François Ier moyennant rançon et le rétablissement de Sforza dans le duché de Milan. — Sommations adressées à Charles-Quint et repoussées par lui avec hauteur. — La guerre lui est solennellement déclarée par le héraut Guyenne, au nom de François Ier, et par le héraut Clarence au nom de Henri VIII. — Paroles outrageantes de Charles-Quint contre François Ier. — Dès qu'il en est informé, François Ier donne un violent démenti à Charles-Quint, et le provoque au combat par un cartel. — Après avoir reçu le cartel qui lui est signifié par le héraut Guyenne en présence de toute sa cour, Charles-Quint défie à son tour François Ier par le héraut Bourgogne qui porte un cartel motivé dont François Ier ne permet pas la lecture en sa présence et devant sa cour. — Ce que devient cette double provocation à un combat singulier entre les deux princes. . . . . 337 à 408

CHAPITRE XII. — Marche victorieuse de Lautrec vers le sud de l'Italie. — Siége mis devant Naples, où s'enferment les troupes impériales sorties de Rome. — Lautrec serre de près la ville qu'une flotte commandée par Doria bloque étroitement du côté de la mer. — Détresse et opiniâtreté des assiégés qui ne reçoivent aucun secours. — Défection funeste de Doria passant du service de François Ier au service de Charles-Quint. — Relâchement du blocus par mer et introduction de vivres dans Naples, que Lautrec ne peut enlever de vive force. — Maladie pestilentielle dans le camp français, affaiblissement et découragement de l'armée. — Mort de Lautrec. — Levée du siége par les débris de l'armée française poursuivie dans sa fuite et prise dans Aversa. — Nouvelle et infructueuse tentative faite en Lombardie par un corps d'armée placé sous le commandement du comte de Saint-Paul. — Ouvertures de paix. — Un accord se négocie à Cambrai entre la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, tante de Charlés-Quint. — Phases de cette négociation; traité final de Cambrai. — Payement de la rançon de François Ier; délivrance du Dauphin et du duc d'Orléans. — Par la paix de Cambrai, François Ier garde la Bourgogne, mais il abandonne l'Italie à Charles-Quint qui en dispose à sa volonté. . . . . 409 à 493
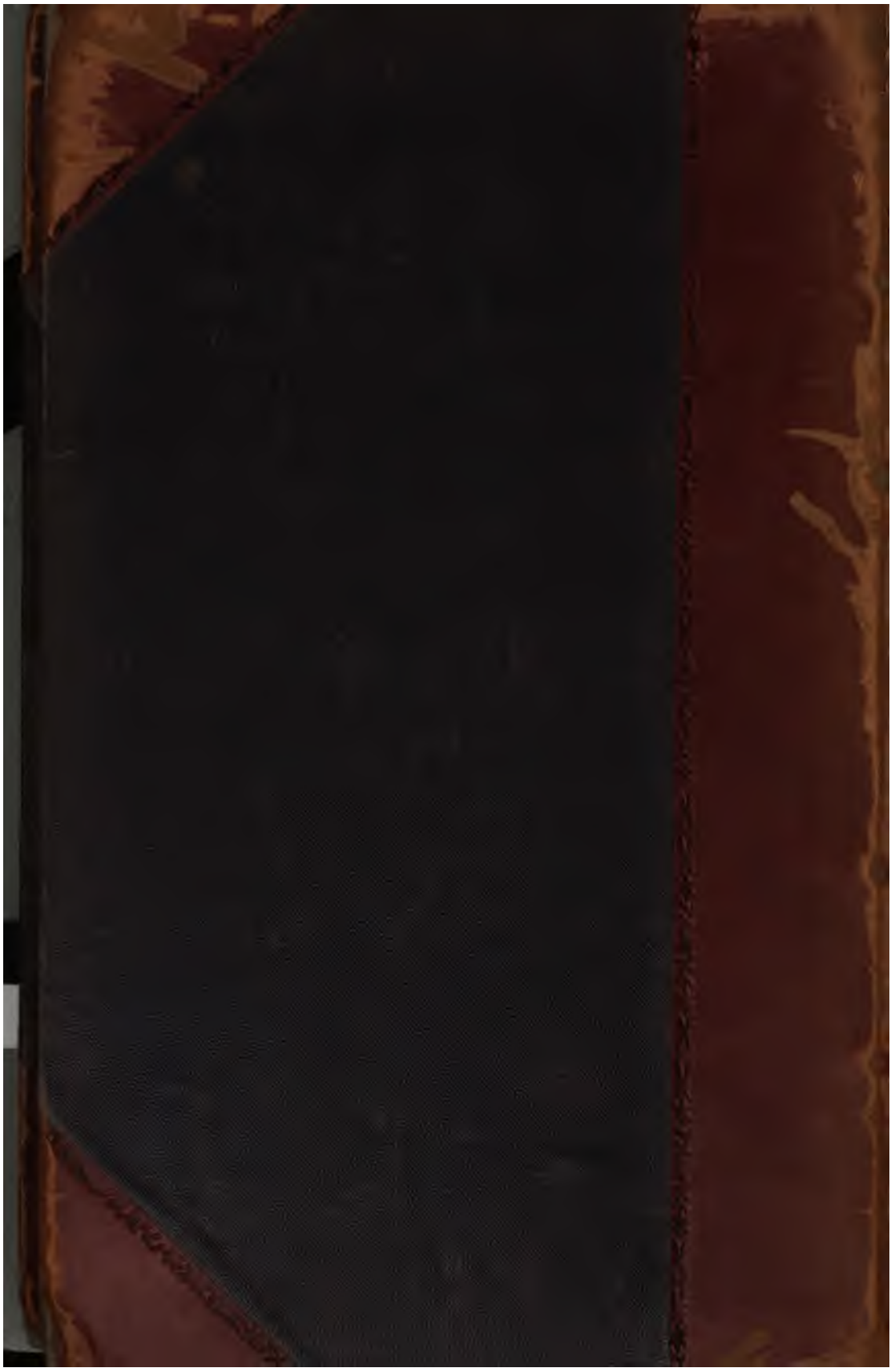
FIN DE LA TABLE.